Évaluation des formations

RAPPORTS D'ÉVALUATION – 2E CYCLE

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Bilan des champs de formations

- Collège Sciences et technologies pour l'énergie et l'environnement
- Études européennes et internationales
- Sciences sociales et humanités

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Evaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Rapport publié le 20/04/2021

Ce dossier contient, l'avis sur les champs de formations de l'Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui les composent.

Champ de formations Collège Sciences et technologies pour l'énergie et l'environnement

- Master Chimie et sciences du vivant
- Master Électronique, énergie électrique, automatique
- Master Énergie
- Master Génie civil - Physics and simulations in civil engineering
- Master Génie pétrolier - Petroleum engineering
- Master Informatique
- Master Mathématiques et applications
- Master Sciences et génie des matériaux
- Master Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement

Champ de formations Études européennes et internationales

- Master Comptabilité - contrôle - audit
- Master Contrôle de gestion et audit organisationnel
- Master Entrepreneuriat et management de projets
- Master Études européennes et internationales
- Master Management des systèmes d'information
- Master Management et administration des entreprises
- Master Management et commerce international
- Master Management sectoriel

Champ de formations Sciences sociales et humanités

- Master Arts, lettres et civilisations
- Master Droit de l'entreprise
- Master Droit notarial
- Master Droit pénal et sciences criminelles
- Master Droit privé
- Master Droit public
- Master Économie appliquée
- Master Français langue étrangère
- Master Géographie, aménagement, environnement et développement
- Master Histoire, civilisations, patrimoine

- Master Langues étrangères appliquées
- Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Master Patrimoine et musées
- Master Sociologie
- Master STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive
- Master Tourisme

Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Bilan du champ de formations
Collège Sciences et technologies pour l'énergie et l'environnement

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B
évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Pour le Hcéres[1] :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts[2] :

Sébastien Soulez, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

[1] Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

[2] Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Sciences et technologies pour l'énergie et l'environnement et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Chimie et sciences du vivant
- Master Électronique, énergie électrique, automatique
- Master Énergie
- Master Génie civil - Physics and Simulations in Civil Engineering
- Master Génie Pétrolier - Petroleum Engineering
- Master Informatique
- Master Mathématiques et applications
- Master Sciences et génie des matériaux
- Master Sciences et Technologie de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement

Présentation

Le collège *Sciences et Technologies pour l'Énergie et l'Environnement* (*STEE*) de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) regroupe, au niveau master, neuf formations couvrant six grandes thématiques : Modeling and Digital Sciences (master *Mathématiques et applications* et master *Informatique*), *Geosciences and Petroleum Engineering* (master *Génie pétrolier*), *Material Sciences and Engineering* (master *Sciences et génie des matériaux*), *Analytical, Environmental and Life Sciences* (master *Chimie et sciences du vivant* et master *Sciences et Technologies de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement*), *Sustainable industrial and electrical energy* (master *Électronique, énergie électrique, automatique* et master *Énergie*) et *Génie civil* (master *Génie civil)*. Les cours sont donnés sur les sites de Pau, de Tarbes ou d'Anglet.

Sur le plan institutionnel, le collège *STEE* résulte d'une réorganisation de l'UPPA suite à la labellisation « Université d'excellence », grâce à l'obtention par le projet E2S (Solutions pour l'Énergie et l'Environnement) UPPA de l'I-SITE en février 2017, dont il constitue le socle. Il s'appuie sur deux laboratoires de recherche et deux fédérations de recherche :

- L'IPREM (Institut des Sciences Analytiques et de Physico-Chimie pour l'Environnement et les Matériaux UMR CNRS 5254), qui a développé une solide expérience en sciences analytiques et physico-chimie appliquées aux secteurs des matériaux et de l'environnement.
- L'IPRA (Institut Pluridisciplinaire de Recherche Appliquée Fédération de Recherche CNRS-UPPA 2952), qui rassemble les compétences pluridisciplinaires en mathématiques, sciences de l'ingénieur et géosciences de cinq unités de recherche : le Laboratoire des Fluides Complexes et leurs Réservoirs (LFCR), le Laboratoire de Mathématiques et de leurs Applications – Pau (LMAP), le laboratoire des Sciences de l'Ingénieur Appliquées à la Mécanique et au génie Electrique (SIAME), le Laboratoire de Thermique, Energétique et Procédés (LaTEP), l'unité Développement de Méthodologies Expérimentales (DMEX).
- MIRA (Milieux et Ressources Aquatiques), fédération de recherche associant huit laboratoires et équipes de recherche de l'UPPA, du CNRS, de l'Ifremer et de l'INRA, et qui concentre ses recherches sur les milieux aquatiques d'eau douce ou marins.
- Le LIUPPA (laboratoire d'informatique EA UPPA 3000), rassemblant les compétences en informatique de l'université avec une application principale liée à la gestion des systèmes d'information et des architectures des Systèmes Cyber-Physiques.

Avis global

Potentiel d'affichage stratégique

Les formations du collège *Sciences et Technologies pour l'Énergie et l'Environnement* (*STEE*) s'appuient sur l'expertise scientifique et le rayonnement de deux laboratoires de recherche (l'IPREM et le LIUPPA) et de deux fédérations de recherche (l'IPRA et MIRA) qui fournissent à ces formations un vivier important d'enseignants chercheurs compétents pour atteindre les objectifs affichés par les formations. Elles se signalent par une réelle originalité et par une complémentarité par rapport à l'offre globale de formation en sciences de la région.

Manifestement très impliqué dans le projet E2S (Solutions pour l'Énergie et l'Environnement), le collège des *Sciences et Technologies pour l'Énergie et l'Environnement* (*STEE*) propose une structuration de l'offre de formation en master claire. Les parcours disciplinaires mis en place permettent de former des étudiants avec des profils divers, prompts à s'adapter aux évolutions et à la complexification des compétences attendues des acteurs des secteurs professionnels concernés. Le projet de *Graduate School* évoqué dans les perspectives est à encourager.

L'organisation par collèges, qui vise à faciliter la mise en œuvre de la stratégie de l'Université, principalement pour améliorer sa reconnaissance internationale de la thématique E2S, peine néanmoins parfois à se concrétiser, notamment sur la partie internationale. Si les nombreux partenariats attestent d'une volonté d'ouverture des formations du collège *STEE* à l'international, les mobilités sortantes (étudiantes et enseignantes) restent trop limitées et l'attractivité internationale des formations du collège demeure très inégale. Les efforts d'ouverture à l'international doivent donc se poursuivre pour rendre plus concrète l'efficacité de l'affichage stratégique sous forme de collèges de l'UPPA.

Inscription dans la politique de l'établissement en matière de formation

Le collège *STEE* apparaît pleinement en phase avec la stratégie de développement de la thématique E2S de l'Université de Pau et des pays de L'Adour suite à l'obtention de l'appel à projets I-SITE en 2017. Dans ce cadre, le pilotage de l'offre de formation master du collège *STEE* est opérée de manière concertée entre la direction de l'établissement qui définit la stratégie liée à sa politique de développement en lien avec la direction du projet E2S et la direction du collège qui réalise l'autoévaluation globale des formations relevant de son collège. Ces différents cadrages n'empêchent pas l'existence de mentions de master non conformes (secondes années de master ne reposant pas sur une première année et ne respectant donc pas la définition intrinsèque d'un master) ou d'un master (*Énergie*) qui nécessite de profondes améliorations.

En réponse à l'objectif de l'UPPA de maximiser l'insertion professionnelle, la professionnalisation est bien présente dans les programmes des masters du collège *STEE* en offrant à la fois des outils pour une insertion directe à la sortie du master et pour la poursuite en thèse. L'alternance et la formation continue pourraient néanmoins être davantage développées. Les interventions des professionnels semblent en outre insuffisantes dans certaines formations (par exemple masters *Chimie et sciences du vivant* et *Génie civil*). L'insertion des diplômés est globalement très bonne après deux ans, à l'exception des parcours *DynEA* du master *STAAE* et *Éco-Ingénierie du littoral* du master *Électronique, énergie électrique, automatique*.

Pertinence et cohérence propres de l'ensemble

L'offre de formation du collège *STEE* est construite de façon cohérente et potentiellement attractive. Les formations sont solidement organisées, fortement spécialisées, directement en prise avec les besoins du territoire et offrent aux étudiants des perspectives professionnelles intéressantes. Il n'en demeure pas moins qu'un certain nombre de points importants demeurent problématiques : les effectifs de plusieurs masters sont en baisse, avec une perte d'attractivité préoccupante vis-à-vis des étudiants diplômés d'une licence de l'UPPA ; les taux de réussite du master 1 *Petroleum Engineering* ne sont pas toujours bons ; pour le master *STAAE*, le niveau d'insertion n'est pas de niveau master ; les poursuites en thèse sont parfois peu importantes malgré une orientation recherche déclarée de certains parcours (par exemple le master *Chimie et sciences du vivant*). Les causes de ces points de vigilance sont insuffisamment analysées.

Par ailleurs, les données concernant l'attractivité des formations doivent être plus précises et donner lieu à une analyse afin de pouvoir améliorer le pilotage des différentes formations du collège.

Capacité de coordination et/ou de mutualisation(s) à l'intérieur de l'ensemble de formations

Les démarches de mutualisation opérées au sein des formations sont satisfaisantes et permettent, de façon apparemment positive, d'offrir aux étudiants des perspectives de spécialisation progressive. La présence d'un tronc commun est ainsi formellement annoncée (à l'exception du master *Informatique*) auquel s'ajoute la forte mutualisation d'unités d'enseignement (UE) transversales comme disciplinaires entre les parcours d'une même mention de master et, plus à la marge, entre les masters du collège.

Analyse détaillée

Finalités des formations

Les objectifs, compétences et connaissances des masters sont clairement présentés et cohérents à la fois avec le niveau d'études atteint (bac+5) et les intitulés des mentions et parcours ; même si l'intitulé du master *Sciences et Technologies de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement* (*STAAE*) ne traduit pas complètement les spécialités abordées et en particulier la partie milieux aquatiques, conduisant à une perte de lisibilité sur ce point. A contrario, le master *Petroleum Engineering* dispose d'une mention dérogatoire qui lui permet une meilleure identification.

Deux masters ne sont pas structurés en deux ans : le master *Énergie* est enseigné sur trois semestres (un semestre de première année et deux semestres de seconde année) ; et le master *Génie civil - Physics and Simulations in Civil Engineering* (PSCE) comprend deux parcours de M2 (*Mechanics and Physics in Porous Media et Computations in Coastral Engineering*) non adossés à un M1 ce qui est problématique.

Les débouchés envisagés à la sortie de ces mentions de master sont listés. Les diplômés peuvent soit entrer sur le marché du travail soit poursuivre en thèse. Les suppléments au diplôme ne sont pas tous fournis et pas toujours complets. La description chronologique des semestres n'y est pas toujours respectée et le nombre de crédits ECTS (European Credit Transfer System) pas toujours correct (cas des masters *Sciences et génie des matériaux* parcours *Ingénierie des matériaux : élaboration, caractérisation, applications ; Mathématiques et Applications*

parcours *Méthodes stochastiques et informatiques pour la décision* ; et *Physics and Simulations in Civil Engineering parcours Computations in Coastral Engineering*).

Positionnement des formations dans l'environnement

Le positionnement régional et national des masters est bien présenté. Les masters apparaissent sans réels équivalents dans le Sud-Ouest de la France et se distinguent des formations proposées par les Universités proches comme Bordeaux ou Toulouse.

Les masters du collège *STEE* bénéficient du soutien des laboratoires et de l'environnement socio-économique de la région. Certains masters ont développé des partenariats avec des écoles d'ingénieurs de l'UPPA (École Nationale Supérieure en Génie des Technologies Industrielles (ENSGTI) pour le master *Énergie*, École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées (ESTIA) pour le master *Électronique, énergie électrique, automatique* – en double diplomation, et École Internationale des Sciences du Traitement de l'Information (EISTI) pour le master *Informatique*).

La plupart des formations ont développé des partenariats internationaux par le biais de conventions ou d'accords Érasmus. Plusieurs masters profitent de la proximité avec l'Espagne pour mettre en place des partenariats avec des Universités espagnoles (Saragosse, Oviedo, Pays basque espagnol). Les masters *Sciences et génie des matériaux* (*SGM*) ou *Électronique, énergie électrique, automatique* (*EEEA*) ont en revanche une attractivité internationale faible. A l'inverse, le master *Énergie* a un positionnement particulier puisqu'il ne recrute que des étudiants étrangers. Les efforts d'adaptation des enseignements (cours en anglais) et les partenariats attestent d'une volonté d'ouverture de ces formations à l'international. Toutefois, les mobilités sortantes restent peu effectives et, lorsqu'elles existent, peu importantes au regard des nombreux accords Erasmus et conventions avec des universités étrangères. Les enseignants sont également peu concernés (à l'exception du master *Chimie* et *sciences du vivant*). De même, l'ouverture de parcours tout en anglais, si elle contribue à renforcer la mobilité entrante, ne semblent ni attirer les étudiants locaux ni résoudre la trop faible mobilité sortante.

Les relations avec l'environnement socio-économique se font par l'intermédiaire de stages, conférences, visites de sites industriels ou laboratoires, par la participation d'intervenants professionnels dans les enseignements et la mise en place de l'alternance qui se développe. Des liens plus forts existent pour certaines formations. Ainsi le master *Petroleum Engineering* bénéficie du soutien du pôle de compétitivité AVENIA, de l'Institut Carnot ISIFOR auquel appartient le Laboratoire des Fluides Complexes et de leurs Réservoirs (LFCR) et du label I-SITE E2S (Solutions pour l'Énergie et l'Environnement). Le master *Énergie* bénéficie également du label I-SITE E2S.

Organisation pédagogique

Les mentions de master sont logiquement organisées en quatre semestres, à l'exception notable des mentions *Génie civil - Physics and Simulations in Civil Engineering* (PSCE) et *Énergie* (organisation en deux ou trois semestres). Sous cette réserve, la progressivité des formations est globalement bien respectée et s'opère à des vitesses différentes en fonction des mentions.

Aucun enseignement spécifique tenant compte de la diversité des publics n'est proposé. L'accueil de publics en formation continue ou bénéficiant d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) est globalement faible (deux étudiants en master *Mathématiques et applications* et un en master *Chimie* sur la période du contrat). La plupart des M1 proposent un tronc commun important voire une mutualisation importante entre les parcours de M2 mais les passerelles entre les parcours qui débutent dès le M1 semblent faibles.

Mis à part le parcours *Product Lifecycle Management* (*PLM*) du master *Sciences et génie des matériaux* et le master *Chimie et sciences du vivant* qui ont initié une approche par blocs de compétences, la démarche par compétence n'est pas encore engagée au niveau du collège et les outils de suivi non déployés (portefeuille de compétences ou équivalent). Trois des parcours sont impliqués dans des cursus master en *Ingénierie* (*CMI*) du réseau FIGURE sans que l'impact sur ces formations ne soit présenté (master *Petroleum Engineering* et master *Sciences et génie des matériaux* partenaires du *CMI Géo-énergie*, *Environnement et matériaux* (désormais *Sciences et génie des matériaux*) et le *CMI mathématiques et informatique* pour le master *Informatique*).

La professionnalisation est bien présente à travers l'intervention de professionnels du milieu socio-économique, de stages, d'alternance (masters *Électronique*, *Énergie électrique*, *automatique* (*EEEA*) ; *Informatique* ; *Sciences et technologies de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement* (*STAEE*) ; *Mathématiques et applications*), de forum, de challenge de pôle de compétitivité…

L'internationalisation de la formation est assurée par l'enseignement de l'anglais et en anglais (à l'échelle d'UE ou de tout un parcours (master *Géniecivil - Physics and Simulations in Civil Engineering*, master *Énergie*, master *Petroleum Engineering*, master *Chimie et sciences du vivant*, master *STAAE*). Dans ces formations un

enseignement de français est introduit pour les étudiants étrangers. La préparation à une certification linguistique n'est évoquée que pour les masters *Mathématiques et applications* et *Chimie et sciences du vivant* où un niveau minimum (B1 ou B2) d'anglais est requis. Le positionnement privilégié de l'établissement vis-à-vis de l'Espagne est assez peu pris en compte car seuls les parcours *SIGLIS* du master *Informatique* et *Evolutionary Ecology in Aquatic Environment* du master *STAAE* imposent un enseignement d'espagnol.
La place du numérique est très conventionnelle tout comme les pratiques pédagogiques si ce n'est quelques exemples de classes inversées ou approches par projet.

Pilotage des formations

Les équipes de pilotage sont bien décrites et les responsabilités bien identifiées. Les équipes pédagogiques sont en bonne cohérence avec les spécialités envisagées. Les interventions des professionnels semblent cependant insuffisantes dans certaines formations comme les masters *Chimie* et *Sciences duvivant* et *Génie civil - PSCE*.
Les différentes mentions de master peuvent s'appuyer sur différents conseils (des commissions pédagogiques semestrielles, des commissions paritaires, des conseils de perfectionnement pédagogique annuel et stratégique bisannuel). Ces conseils sont composés d'enseignants, de représentants du monde socio-professionnel et de représentants étudiants. Seul le master *Énergie* ne compte aucun représentant du milieu économique. Ces conseils prennent en compte les résultats fournis par l'ODE (Observatoire des études) sur la réussite des étudiants, l'insertion professionnelle, les bilans des stages, etc.

Dispositifs d'assurance qualité

Globalement, le flux des étudiants, les taux de réussite et les taux d'insertion sont connus et accessibles aux étudiants via le site internet de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA), hormis pour le master *Énergie* qui ne rend pas public ses taux de réussite. L'ensemble des formations s'appuie sur l' Observatoire de l'établissement (ODE) de l'UPPA pour récolter des données relatives à l'évaluation des enseignements et à l'insertion professionnelle des étudiants. Certaines formations organisent aussi une évaluation des enseignements par les étudiants.

L'UPPA a mis en place un label de qualité interne décerné à quatre masters du collège : *Chimie et sciences du vivant* (*CSV*), *Électronique, énergie électrique, automatique (EEEA), Génie pétrolier (GP*) et *Sciences et Technologies de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement* (*STAAE*). Les évaluations des enseignements semblent être prises en compte par les conseils de perfectionnement pour s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue. Seul le master *Énergie* ne mentionne pas d'évaluation des enseignements, de dispositifs de suivi des étudiants et d'ordre du jour du conseil de perfectionnement qui permettraient de discuter et d'analyser ces points.

Le recrutement des étudiants se fait généralement sur dossier, mais les informations à ce sujet sont souvent lacunaires et les prérequis ne sont pas spécifiés. Seul le master *Informatique*, dans le cadre de l'alternance, fait état d'un entretien pour vérifier la cohérence du projet professionnel de l'étudiant.

Résultats constatés

Les effectifs des masters du collège *STEE* sont globalement stables sur la durée du contrat. La situation est toutefois préoccupante pour le master *Petroleum Engineering* qui voit ses effectifs de première année diminuer sur la période du contrat. Sa perte d'attractivité vis-à-vis des étudiants diplômés d'une licence de l'UPPA pose question, même si elle semble compensée par l'entrée d'étudiants étrangers. L'entrée dans le master *Énergie*, qui correspond à une entrée dans un second semestre de M1, empêche de fait les titulaires d'une licence de l'UPPA d'y postuler. Les promotions de M2 sont, quant à elles, de dimension plus régulière. Les parcours de M2 proposés tout en anglais étant récents, il n'est pas possible de donner un avis pertinent.

Les taux de réussite sont bons à très bons pour les deux années, sauf pour le master 1 *Petroleum Engineering*.
L'insertion des diplômés est globalement très bonne à 24 ou 30 mois et les postes occupés semblent cohérents avec les objectifs des formations même si la nature exacte des missions n'est pas toujours bien renseignée. Deux masters font exception, le parcours *DynEA* du master *STAAE* et le parcours *Éco-Ingénierie du littoral* du master *Électronique, énergie électrique, automatique*. Pour le master *STAAE*, le niveau d'insertion et le type de contrat signé (à 66 % en CDD après deux ans) ne sont pas au niveau d'un master (57 % des diplômés occupent en effet un emploi de manœuvre/ouvrier ou technicien).
Les poursuites en thèse sont peu importantes malgré une orientation recherche déclarée de certains parcours. Seul le master *Génie civil - PSCE* se distingue dans ce domaine (40 à 60 % de poursuites en doctorat).

Conclusion

Principaux points forts

- Des débouchés globalement cohérents en termes de niveau et de métiers et une insertion satisfaisante des diplômés.
- Un bon adossement aux laboratoires de recherche de l'UPPA.
- Une forte volonté d'ouverture vers l'international et un enseignement de l'anglais et en anglais présent dans tous les parcours.
- Un bon ancrage dans l'environnement socio-économique local.
- Des efforts importants de mutualisation des enseignements.
- De très bons taux de réussite en M2.

Principaux points faibles

- Une structuration de certains masters sur deux ou trois semestres.
- Des effectifs fragiles dans certains parcours ou mentions liés à une attractivité faible auprès des diplômés de licence de l'UPPA.
- Une approche par blocs de compétence non mise en place et des suppléments au diplôme parfois incomplets.
- Des partenariats avec le monde socio-économique non formalisés et des interventions des représentants du monde socio-économique parfois faibles.
- Une mobilité internationale des étudiants trop limitée.

Recommandations

Une réflexion doit être menée pour structurer la nouvelle offre de formation autour de mentions organisées en deux ans, voire en essayant de proposer des passerelles entre les parcours d'une mention. La question du rattachement du master *Énergie* en tant que parcours d'une autre mention (par exemple la mention *Électronique, énergie électrique, automatique*) est également à étudier. Dans ce cadre le déploiement de l'approche par compétence pourrait permettre d'identifier les blocs de compétences spécifiques à certains métiers et ceux transversaux à plusieurs parcours voire mentions. Cela pourra être l'occasion de revoir les suppléments aux diplômes actuellement incomplets ou erronés.

Une réflexion sur l'attractivité doit être menée pour les parcours ou mentions dont les effectifs sont inférieurs à dix étudiants afin d'assurer leur pérennité.

Le renforcement des liens avec le monde socio-économique doit passer par une plus grande formalisation des relations et une place accrue de professionnels au sein des équipes pédagogiques.

L'attractivité internationale est très inégale et les efforts louables d'ouverture doivent se poursuivre sans pour autant exclure les étudiants français (cas du master *Énergie* dont la stratégie est de ne recruter que des étudiants étrangers). En ce qui concerne la mobilité sortante, un système de financement plus développé pourrait encourager les étudiants à faire une partie de leur cursus dans les universités ou laboratoires étrangers partenaires. D'une manière générale, une attention particulière doit être portée à l'intégration des parcours proposés intégralement en anglais au sein de l'offre globale afin de les rendre attractifs aux étudiants locaux. La définition des blocs de compétences peut contribuer à l'attractivité des parcours et mentions et apporter une lisibilité plus grande de l'offre vis-à-vis de publics en reprise d'études ou en recherche de double compétences.

Dans l'ensemble, la démarche qualité du collège est mise en œuvre. Un point de vigilance est cependant à porter sur le master *Énergie* qui ne répond à quasiment aucun critère du dispositif d'assurance qualité. Les modalités de recrutement devront aussi être mieux précisées en identifiant le cas échéant les prérequis nécessaires et en envisageant les modalités de remise à niveau éventuellement nécessaires.

Points d'attention

Points d'attention généraux au niveau du collège

- Une réflexion à mener sur le positionnement des filières en anglais dans l'offre globale pour les relier à des premières années de master et pour les rendre attractives aux diplômés de licence de l'UPPA.
- Une réflexion par blocs de compétences à déployer.

Sur l'offre de formation par elle-même

- Master *Énergie* : le master *Énergie* ne respecte pas les attendus d'un master et doit être repensé en conséquence (durée des études en quatre semestres, pilotage avec la mise en place d'un conseil de perfectionnement conforme, diversité des recrutements et ouverture des recrutements aux étudiants de l'UPPA, affichage des taux de réussite…)
- Master *Génie civil - PSCE* : le master est organisé sur une seule année de M2 et comporte seulement 15 étudiants pour deux parcours.
- Master *STAAE* : une réflexion sur la dénomination du master pour le rendre visible doit être réalisée et une attention est à porter à l'adéquation et à la durabilité des postes occupés par les diplômés du parcours *DynEA*.
- Master *Génie pétrolier – Petroleum engineering* : une trop faible attractivité pour les étudiants locaux et des effectifs faibles.
- Plusieurs parcours ont des effectifs fragiles : parcours *Éco-Ingénierie du littoral* du master *Électronique, énergie électrique, automatique*, parcours *Chemical and Microbiological Characterization of Environmental* issues du master *Chimie et sciences du vivant*.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER CHIMIE ET SCIENCES DU VIVANT

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master *Chimie et Sciences du vivant* (*CSV*) de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) est une formation en deux ans ayant pour objectif de spécialiser les étudiants dans les domaines de l'analyse, de la gestion et du traitement pour l'environnement en s'appuyant sur une double compétence biologique et chimique. Ce master offre quatre parcours : *Evaluation, Gestion et Traitement des Pollutions* (*EGTP*), *Sciences Analytiques pour le Vivant et l'Environnement* (*SAVE*), *Biologie moléculaire et Microbiologie de l'Environnement* (*BME*) et *Chemical and Microbiological Characterization of Environmental Issues* (*CMCEI*) entièrement dispensé en anglais. Ces parcours sont accessibles en formation initiale et continue et sont ouverts à l'alternance (contrat de professionnalisation ou apprentissage). Les enseignements, en présentiel, sont dispensés sur le campus de Pau.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs scientifiques et professionnels du master sont clairement établis et présentés. Le découpage en quatre parcours est bien lisible. Leurs spécificités s'identifient bien et sont en accord avec l'intitulé de la mention. La structuration et le contenu des enseignements des quatre parcours sont cohérents et parfaitement adaptés pour acquérir les connaissances et les compétences nécessaires soit à une insertion professionnelle directe soit à une poursuite d'études en doctorat. Les débouchés sont par ailleurs bien renseignés, sont rendus public et restent facilement accessibles aux étudiants, notamment au travers du supplément au diplôme décliné par parcours.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Chimie et sciences du vivant* propose un positionnement original, en s'appuyant sur une double compétence chimie et biologie dans le domaine de l'environnement. Seul le master *Ecotoxicologie et Chimie de l'Environnement* de l'Université de Bordeaux partage les mêmes finalités. A l'échelon national, la distinction avec des masters de même mention est plus marquée.
Cette formation s'adosse à la recherche par l'entremise de la fédération de recherche sur les milieux et ressources aquatiques (MIRA) et par l'intermédiaire de l'Institut des sciences analytiques et de physico-chimie pour l'environnement et les matériaux (IPREM, UMR UPPA/CNRS 5254), plus particulièrement de ses deux pôles « Chimie microbiologie environnement » et « Chimie physique analytique et théorique ». Les chercheurs et enseignants-chercheurs de cet Institut sont fortement impliqués dans la formation puisqu'ils effectuent 62 % du volume total des heures de formation. L'IPREM constitue également un terrain de stage privilégié pour les étudiants de M1 et M2 qui sont accueillis dans ses équipes (une cinquantaine de stage sur les trois dernières années).
Le positionnement vis-à-vis des partenaires socio-économiques est clair. Il s'appuie sur l'intervention de professionnels dans la formation, leur participation au forum des métiers, l'organisation de visites d'entreprise et l'accueil de stagiaires et, plus récemment, la signature de contrats d'alternance. Il n'existe pas de partenariats formalisés avec le monde industriel hormis les conventions de stage.
L'ouverture à l'international de la formation est convaincante. Deux parcours sont ouverts à une double diplomation avec l'Université espagnole d'Oviedo. Des accords avec l'Université d'Aberdeen (Grande-Bretagne) et de Chalmers (Suède) contribuent à un flux d'étudiants certes modeste mais régulier dans la formation. Les dispositifs d'aide et la nature exacte de ces échanges ne sont pas détaillés.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est claire, bien présentée et progressive. Elle s'articule autour des trois parcours de M2 qui partagent en M1 un tronc commun composé d'UE (unités d'enseignement) transverses et disciplinaires. Il faut souligner que des UE propres à ces parcours sont également proposées dans les autres parcours sous la forme d'options. La mutualisation est donc remarquable et permet, en sus d'une culture interdisciplinaire, une

réorientation possible lors de l'entrée en M2. Contrairement aux autres spécialisations abordées dès le M1, le parcours récent *CMCEI* tout en anglais n'est proposé qu'au niveau M2 posant la question de sa lisibilité pour les étudiants de l'UPPA. La formation est ouverte à l'alternance mais le dossier ne précise pas la présence d'adaptations spécifiques. La formation est ouverte à la formation continue et à la validation des acquis de l'expérience (VAE) où un seul cas a été répertorié sur la période du contrat.
Les éléments de professionnalisation sont bien présents dans le programme de la formation. Ils prennent la forme de stages obligatoires en première (huit semaines) et deuxième année (quatre à six mois) et d'UE dévolues à la préparation et à la découverte du monde professionnel. D'autres modes de sensibilisation sont proposés comme des rencontres annuelles entreprises-étudiants organisées par le service commun universitaire de l'information, l'orientation et l'insertion professionnelle (SCUIO-IP), la participation aux 24 heures de l'innovation sous l'impulsion du pôle de compétitivité Avenia, l'UE facultative entrepreneuriat.
L'ouverture à la recherche, qui inclut l'intervention de chercheurs et d'enseignant-chercheurs en grande majorité locaux, est opérée au niveau de chaque parcours selon des modalités différentes mais reste plus marquée dans les parcours à finalité recherche (*BME, SAVE et CMCEI*) avec la présence, en plus des possibilités de stages recherche, d'UE d'initiation à la recherche, de méthodologie de recherche documentaire, de mini-projets, de conférences.
L'utilisation du numérique reste limitée à l'utilisation des environnements numériques eLEARN et ENT de l'UPPA. Les pédagogies innovantes comme la classe inversée sont régulièrement utilisées tout comme la pédagogie d'apprentissage par projet. L'approche par compétences a été initiée. Chacun des parcours a été décliné en blocs de compétences mais il n'existe pas encore de modalités de suivi particulier pour l'acquisition de celles-ci (portefeuille de compétences).
La sensibilisation aux questions éthiques est bien présente et appropriée.
La place de l'international est à remarquer avec l'enseignement de l'anglais en M1 et M2, axé en M1 sur la préparation du TOEIC (*test of English for International communication*) et en M2 sur le langage technique. Il est à noter que le niveau B1 en anglais constitue un pré-requis pour la délivrance du diplôme. L'enseignement en anglais est particulièrement présent dans cette formation. Les spécialités *SAVE* et *BME* proposent une part croissante de leurs enseignements disciplinaires en anglais, dès le M1, et la spécialité *CMCEI* est proposée entièrement en anglais. Il faut souligner que la formation propose un enseignement de français pour les étudiants étrangers. Il n'est, dans ce cas, pas spécifié de niveau minimum à valider. Le master compte à la fois de la mobilité entrante et sortante, impliquant aussi bien les étudiants que les enseignants. La mobilité étudiante sortante (un à quatre mobilités annuelles) est liée au stage. La mobilité entrante est favorisée par la double diplomation avec l'Université d'Oviedo et des accords de partenariats (quatre à sept mobilités par an). La forte empreinte de l'anglais dans les enseignements devrait permettre d'accroître l'attractivité de la formation par des étudiants anglophones.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique recouvre bien toutes les sensibilités thématiques de la formation et est constituée en majorité d'enseignants-chercheurs issus de l'UPPA, la part des enseignements réalisée par des intervenants extérieurs issus du milieu de l'entreprise est faible (16 % du volume horaire global sur toute la formation dont plus de la moitié dans le parcours EGTP) et mériterait d'être réévaluée ce qui ne pourrait qu'être profitable pour un rapprochement de la formation vers les milieux sociaux économiques. Le développement de l'alternance initié en 2019 est une piste. Le pilotage de la formation est assuré par les deux co-responsables du master, les responsables de parcours et d'année. Une commission pédagogique se réunit à minima deux fois par an.
Un conseil de perfectionnement (CP) propre à la formation est installé et sa composition est conforme. Si les comptes rendus font l'objet de diffusion interne, aucun exemple n'est annexé au dossier. Une commission paritaire par parcours et par année se réunit une fois par an pour faire le point après les retours des questionnaires d'évaluation des enseignements par les étudiants (démarche mise en place par l'observatoire de l'établissement (ODE)).
Les modalités de contrôle des connaissances et de délivrance des ECTS sont connues des étudiants tout comme la composition des jurys.

Dispositif d'assurance qualité

La formation bénéficie d'un suivi de qualité du flux étudiants, des taux de réussite et des taux d'insertion. L'ensemble de ces données clairement présentées et sont directement accessibles aux étudiants via le site internet de l'UPPA.
Le recrutement des étudiants se fait exclusivement sur dossier par une commission pédagogique.
L'observatoire de l'établissement (ODE) organise le suivi des étudiants à 30 mois et communique les résultats sur le site de l'Université.
L'investissement de la formation dans un processus d'amélioration continu a fait l'objet d'une reconnaissance de l'établissement via la délivrance d'un label qualité interne.

Résultats constatés

Avec un taux de pression de l'ordre de trois en 2019, les effectifs du master restent stables sur la dernière période à l'exception du M2 parcours *BME* qui a vu passer de 17 à 6 son nombre d'étudiants dans la période 2016-2019. Globalement, la taille des promotions se situent autour d'une quarantaine d'étudiants par année dont environ 30 % s'inscrivent pour la première fois à l'UPPA. Leur origine n'est pas indiquée et ne permet donc pas de juger avec pertinence de l'attractivité de la formation. La répartition par parcours est assez équilibrée avec une douzaine d'étudiants par spécialité (hors *CMCEI*) et par année. Un bilan intégrant la spécialité *CMCEI* n'est pas, à ce stade, pertinent du fait de sa création récente. Les efforts pour faire connaitre cette formation et étoffer ses effectifs doivent être poursuivis.
Les résultats obtenus sont excellents avec des taux de réussite proches de 100 % en M1 comme en M2 si l'on exclut les quelques abandons observé.
Une partie non négligeable des étudiants des parcours *BME* et *SAVE* poursuit en doctorat (entre 8 et 54 % des effectifs en fonction des années). L'employabilité modérée en sortie de formation (enquête à neuf mois) devient plus convaincante après 30 mois avec des taux d'emploi compris entre 75 et 100 %. Toutefois, il aurait été pertinent de présenter les emplois effectivement occupés.

Conclusion

Principaux points forts :

- Des parcours de master bien adossés aux thématiques de recherche locales.
- Un fort taux de mutualisation.
- Un processus d'amélioration continue reconnu.
- Une volonté affirmée de s'ouvrir à l'international.

Principaux points faibles :

- Une faible participation de professionnels à la formation.
- Des effectifs fragiles pour certains parcours.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Chimie et Sciences du vivant* de l'Université de Pau et des pays de l'Adour est une formation solide, bien ancrée dans l'écosystème de recherche local qui entretient des liens étroits avec la formation. Les bases d'une ouverture à l'international de la formation sont d'ores et déjà posées avec des parcours dispensés en grande partie voire totalement en anglais.
Si la formation bénéficie d'un lien étroit avec la recherche locale conduisant à un nombre important de possibilités de poursuite en doctorat, l'ouverture vers les milieux socio-économiques ne doit pas pour autant être négligée afin d'améliorer l'insertion à l'issue de la formation. Cette ouverture passe certainement par une augmentation de la part des cours laissée aux professionnels. Cela pourrait s'avérer également profitable pour étoffer les effectifs de la formation, particulièrement en baisse en M2 *BME*, en faisant connaitre la formation auprès d'entreprises ou de structures intéressées par l'apprentissage ou la formation continue.

MASTER ÉLECTRONIQUE, ÉNERGIE ÉLECTRIQUE, AUTOMATIQUE

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master *Électronique, Énergie Électrique, Automatique* (*EEEA*) fait partie des 10 mentions portées par le collège Sciences et Technologies pour l'Énergie et l'Environnement (*STEE*) de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA). Après une première année commune sur le site de Pau, deux parcours sont proposés en seconde année : *Génie Électrique et Informatique Industrielle* (*GEII*) à Pau et *Éco-Ingénierie du littoral* (*EI*) à Anglet.
Les diplômés de cette mention sont formés pour développer et maîtriser des systèmes de contrôle/commande de systèmes, notamment industriels, par leurs connaissances en électronique, en électrotechnique, en automatique et en informatique industrielle.

Analyse

Finalité de la formation

Le schéma de la formation est simple ce qui la rend particulièrement lisible. Les détails des matières sont facilement accessibles et les compétences sont listées dans le syllabus. Une véritable déclinaison de la formation par compétence est cependant manquante. Il n'y a pas de référence à un éventuel portefeuille de compétences.
Les débouchés sont clairement affichés et tournés vers le monde professionnel, particulièrement pour le parcours *GEII*, même sur la poursuite d'études en doctorat est possible.

Positionnement dans l'environnement

Le master *EEEA* accueille principalement des étudiants de la licence *GEII* de l'UPPA tout en étant ouverte aux étudiants extérieurs. La double diplomation avec l'École supérieure des technologies industrielles avancées (ESTIA), école d'ingénieurs partenaire, fournit aussi une autre voie de recrutement.
Cette formation n'entre pas en forte concurrence avec des mentions similaires, notamment celles localisées à Bordeaux ou Toulouse, grâce à la spécialisation en Haute tension impulsive pour le parcours *GEII* et par la spécialisation éco-énergie pour le parcours *EI*. De plus, le bassin de recrutement en France reste local. Les partenariats, avec l'IUT de Tarbes par exemple, permettent de pérenniser ce bassin.
La mention *EEEA* montre une très bonne intégration dans le monde socio-économique comme le prouvent les conventions avec les entreprises RTE ou ABB et la part importante (entre 17% et 25 %) des enseignements effectués par des intervenants professionnels.
Le positionnement vis-à-vis de la recherche reste classique pour une mention à visée principale professionnelle. Le master *EEEA* est adossé au laboratoire Sciences de l'Ingénieur Appliquées à la Mécanique et au génie Électrique (SIAME, EA 4581) auquel est rattaché la majorité des enseignants-chercheurs. Un Laboratoire de Recherche Conventionné (LRC) avec le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) profite aussi aux étudiants pour des conférences ou des stages.
Au niveau international, le dossier affiche une importante liste d'accords Erasmus non détaillés qui cependant concernent peu les étudiants de ce master. Toutefois, la nouvelle convention de double diplôme avec Saragosse en Espagne pour le parcours GEII devrait améliorer l'ancrage international, surtout avec l'Espagne voisine. La mobilité sortante des étudiants reste limitée, la mobilité entrante est surtout du fait du programme Études en France.

Organisation pédagogique de la formation

Le master *EEEA* est organisé en quatre semestres dont un tronc commun de 500 heures en M1. En M2, les parcours ont des volumes horaires différents : GEII 300 heures et EI 392 heures, différence de volume horaire qui n'est pas expliquée. La formation est aussi proposée en alternance (contrat de professionnalisation). Cette

possibilité séduit près de 20 % des étudiants. En revanche, aucune information n'est donnée quant à la mise en place d'une approche par les compétences qui reste à engager.
La préparation à la vie professionnelle est assurée par la tenue d'un forum UPPA/Entreprise, par quelques UE optionnelles/libres (création d'entreprise, entreprenariat), par la forte présence des intervenants professionnels du domaine via des conférences ou des cours, par des ateliers du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) et par un stage obligatoire en première et en seconde année. Le suivi de ces stages et leur évaluation sont classiques avec la désignation d'un tuteur académique et une évaluation par un rapport, une soutenance et une évaluation du travail.
Pour le parcours *GEII*, l'orientation vers la recherche se fait par les stages en laboratoire avec l'UE "*Bureau d'étude*" et le stage de fin d'année. La sensibilisation à la recherche est plus poussée dans le parcours *EI* avec un module optionnel d'initiation à la recherche de 20 heures, un module de 20 heures d'épistémologie et un stage tuteuré en plus du stage de fin d'année.
L'international se réduit principalement au cours d'anglais et à un seul enseignement en anglais. Enfin l'utilisation du numérique pour la pédagogie reste très minimaliste.

Pilotage de la formation

La formation est pilotée par un responsable de mention et par trois responsables pour la première année et pour les deux parcours. La constitution du conseil de perfectionnement est validée par le conseil du collège *STEE* et par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU). Les stages sont gérés par un autre responsable. Cette structure montre une bonne répartition des responsabilités.
Le pilotage repose sur un conseil de perfectionnement correctement formé : font notamment partie des représentants étudiants, des représentants du monde socio-professionnel, des représentants du collège et du laboratoire.

Dispositif d'assurance qualité

L'évaluation de la qualité de la formation par le conseil de perfectionnement repose sur l'analyse des données sur le recrutement, le bilan des stages, la réussite, l'insertion professionnelle, etc. S'y ajoute l'évaluation faite par les étudiants dont les taux de réponses supérieurs à 90 % sont très satisfaisants. Ces données sont complétées par celles obtenue par l'Observatoire Des Etudiants (ODE). Elles sont centralisées et analysées et les résultats sont diffusés au sein de la formation, du collège, à la CFVU et mis en ligne.
Preuve de la qualité du dispositif, la formation est labellisée par le programme "Démarche qualité pour les Masters" de l'UPPA depuis 2011 qui s'assure des outils de suivi de la formation.
Toutefois, les analyses de ces données ne sont pas disponibles dans le dossier et il n'est pas possible de rendre compte des actions effectuées suite à celles-ci.

Résultats constatés

En première année de master, une vingtaine d'étudiants par an sont inscrits. Les effectifs du parcours *GEII* de seconde année sont similaires. Le parcours *EI* ouvert depuis 2017 attire un dizaine d'étudiants seulement.
Les effectifs du M1 sont principalement (à 64 %) des étudiants de la licence *GEII* de l'UPPA complétés par des étudiants étrangers (21 %) et enfin d'autres étudiants extérieurs. Les effectifs du parcours *GEII* de seconde année proviennent de la première année et d'afflux extérieurs, notamment via Études en France. Seuls 7 % des étudiants de ce parcours trouvent un emploi dans la Recherche et Développement (R&D). Le parcours *EI* est irrigué principalement par des candidats provenant d'Études en France (à 60 %) et par les étudiants en double diplôme de l'ESTIA. Même si le détail des inscrits du parcours EI n'est pas fournie, il semble que le nombre d'étudiants de master 1 choisissant ce parcours est très limité. L'attractivité de ce parcours est donc problématique.
Les taux de réussite des deux années, d'environ 80 %, restent corrects et les taux d'insertion sont très bons en *GEII* : 100 % à 16 mois dans le domaine de la formation pour le niveau visé. Ces taux sont plus faibles pour le parcours *EI* : environ 66 % en emploi à 30 mois mais la faiblesse des effectifs limite l'analyse. Un nombre important d'étudiants de ce parcours choisissent de continuer leurs études, soit vers une thèse (17 %), soit vers une autre formation (33 %) ce qui dans ce dernier cas est problématique car cela signale une incomplétude de la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Des objectifs clairs et lisibles.
- Un processus qualité solide.
- Une professionnalisation forte.

Principaux points faibles :

- Un parcours *EI* de M2 très peu attractif.
- Une démarche compétence non mise en œuvre.
- Une mobilité internationale quasi-inexistante.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Electronique, énergie électrique, automatique* proposé par l'UPPA bénéficie d'une démarche d'amélioration continue de qualité et d'un fort ancrage avec le monde socio-professionnel, notamment pour le parcours *GEII*.
Le parcours *EI* apparait cependant peu attractif et semble être à l'écart de la voie classique que parait constituer le parcours *GEII* en M1 puis en M2. La faiblesse du recrutement peut s'expliquer par sa relative jeunesse et la nouveauté des problématiques environnementales. Cependant, des efforts d'intégration dans la mention sont nécessaires. Une homogénéisation des pratiques, notamment des volumes horaires de la maquette, peut y aider ainsi qu'un recrutement plus nombreux de M1 vers ce parcours. Proposer un choix d'options en M1 qui attirerait des étudiants intéressés par le M2 *EI* pourrait être une piste. Il conviendra enfin de suivre l'évolution professionnelle des étudiants en relation avec les objectifs affichés de la formation.
Il importe également de mettre en œuvre rapidement l'approche par compétences pour une mise en conformité de la mention avec la législation en vigueur.
Enfin, l'internationalisation de la mention pourrait être plus poussée, en capitalisant dans un premier temps sur le double diplôme mis en place avec Saragosse en Espagne, qui pourrait accroître les mobilités.

MASTER ÉNERGIE

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master *Énergie* prépare à l'insertion professionnelle dans le domaine de la simulation et de l'optimisation des systèmes énergétiques. Il se compose d'un seul parcours enseigné intégralement en anglais et s'adresse uniquement à des étudiants étrangers. Le master est organisé en trois semestres, le premier semestre étant obtenu par validation des études supérieures VES. La formation est portée par l'École Nationale Supérieure en Génie des Technologies Industrielles (ENSGTI) et l'École d'ingénieur de l'UPPA.

Analyse

Finalité de la formation

Le master propose à des étudiants étrangers une formation aux métiers de gestion de l'énergie pour développer une attractivité à l'international. Le niveau visé est celui d'ingénieur d'études ou de recherche et développement dans des bureaux d'études des industries de l'énergie, de l'environnement et des éco-industries, sans privilégier une source d'énergie spécifique mais en maîtrisant des outils de simulation et de gestion.

Positionnement dans l'environnement

La formation s'inscrit dans le programme Initiative Sciences Innovation Territoires Economie (ISITE) Energy-Environnement Solutions (E2S) de l'UPPA et s'appuie sur la spécialité Énergétique de l'ENSGTI. Tous les cours étant en anglais, cela permet d'accueillir les étudiants entrants relevant du dispositif ERASMUS.
Le master s'appuie sur les enseignants chercheurs et l'environnement scientifique du Laboratoire de Thermique Énergétique et Procédés LaTEP EA 1932.
La formation bénéficie des liens de l'ENSGTI avec le milieu professionnel par des conventions et accords de partenariat d'entreprises. Ce vivier d'entreprises mériterait d'être détaillé ainsi que les sujets de stage proposés.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est non conforme à la structure classique d'un master puisque le premier semestre est obtenu par validation des études supérieures (VES) réalisées dans le pays d'origine des étudiants. Le recrutement se fait essentiellement hors accords internationaux de l'ENSGTI sur candidatures individuelles d'étudiants titulaires au moins d'un niveau bachelor et validation des connaissances en mathématiques, mécanique, thermodynamique et transferts d'énergie par le jury d'admission. Comme les étudiants sont recrutés avec un niveau Bachelor, cela pose la question de la validation d'un semestre de M1 par des titulaires d'un bac+3.
Ainsi, à la rentrée de septembre de l'année N, les étudiants commencent par le semestre 2 de la formation puis en janvier le S3 et le S4 en septembre de l'année N+1. Le S2 est composé de cinq Unité d'Enseignement (UE) dont une de français, importante en volume (80 heures - 8 ECTS). Le S3 est consacré à la modélisation et un projet de conception (18 ECTS) et le S4 à un stage de six mois.
Les compétences acquises au cours de la formation, scientifiques et transverses, sont bien décrites. L'acquisition des connaissances et compétences se fait quasiment à égalité par CM/TD/TP et par projet. Tous les cours sont en anglais. Un environnement numérique est mis à disposition des étudiants mais l'essentiel des enseignements est en présentiel ou en mode projet. La formation comporte plusieurs enseignements de modélisation et simulations numériques.
La formation bénéficie des liens de l'ENSGTI en ce qui concerne les offres de stages, les forums emplois, l'entrainement aux entretiens, les offres d'emploi.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée de huit enseignant-chercheurs (en mathématiques appliquées et applications des mathématiques, mécanique, génie mécanique, génie civil et énergétique, génie des procédés) et de deux intervenants extérieurs.
Un comité de pilotage est constitué du directeur de l'ENSGTI, de la directrice des études, du responsable du master et du directeur du LaTEP.
Ce comité a aussi la fonction de commission d'admission.
Le conseil de perfectionnement s'est réuni pour la première fois en janvier 2020. Il est composé du comité de pilotages et d'étudiants. Il n'y a pas de membres extérieurs représentant le monde socioéconomique correspondant au domaine d'activité visé par la formation ce qui le rend non conforme.

Dispositif d'assurance qualité

La mise en place du conseil de perfectionnement est trop récente pour avoir un impact sur l'amélioration de la formation. Il n'y a pas de représentant du milieu économique au sein du conseil de perfectionnement. Il n'est pas fait mention de l'évaluation des enseignements, ni des dispositifs de suivi des étudiants, ni d'un ordre du jour du conseil de perfectionnement permettant de discuter et d'analyser ces points.
La formation ne rend pas public le taux de réussite des étudiants, ce qui apparait très problématique.

Résultats constatés

Les effectifs sont extrêmement faibles, entre un et cinq étudiants sur le dernier contrat en M1 (trois en 2016, un en 2017, trois en 2018 et cinq en 2019 grâce à trois étudiants relevant du dispositif ERASMUS). Il faut toutefois noter que le nombre d'étudiants admis est bien plus grand (entre 15 et 25). En 2020 la situation a tendance à s'améliorer avec 10 étudiants. Il n'y a pas de recrutement au niveau M2.
La réussite, non analysée, apparait bonne avec un seul cas d'échec dû à un retour dans le pays d'origine. Bien que la formation n'ait pas pour vocation à former à la recherche, un étudiant est actuellement doctorant au LaTEP.
Le devenir et l'insertion des étudiants sont difficiles à apprécier considérant leur petit nombre et le faible recul sur la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation proposée en anglais favorisant l'ouverture internationale.
- Un apprentissage par projets et par stage.

Principaux points faibles :

- De très faibles effectifs questionnant la viabilité du modèle.
- Une organisation pédagogique sur trois semestres.
- Une insertion professionnelle des étudiants peu en adéquation par rapport aux objectifs affichés de les rapprocher du cursus ingénieur.
- Un conseil de perfectionnement non conforme.
- Aucun de dispositif d'évaluation par les étudiants.
- Un dossier d'autoévaluation très laconique.

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation s'appuie sur l'initiative d'excellence ISITE E2S de l'UPPA. Toutefois, l'ouverture d'un master consommant beaucoup de ressources, il apparait difficile de justifier des effectifs aussi faibles et un positionnement exclusivement tourné vers des candidats étrangers.
La formation doit donc être extrêmement attentive à ses effectifs, qui sur le dernier contrat étaient très faibles, et travailler sur son attractivité. Le recrutement exclusif d'étudiants étrangers met en péril la formation. Elle aurait

sans doute intérêt à s'ouvrir à des étudiants français désirant suivre des enseignements en anglais. Elle devrait également développer son interaction croisée avec les formations d'ingénieurs.
En outre, l'organisation du master est dérogatoire et ne répond pas aux exigences règlementaires d'un master (organisation sur quatre semestres). En particulier, l'intégration des étudiants au deuxième semestre de la première année questionne sur la façon d'attribuer les 30 ECTS du premier semestre. Cette organisation ne permet pas non plus d'accueillir des diplômés d'une licence.
Enfin, la formation devrait mettre en place une procédure de retour d'expérience et d'amélioration à l'aide du conseil de perfectionnement et des enquêtes auprès des étudiants.

MASTER GÉNIE CIVIL - PHYSICS AND SIMULATIONS IN CIVIL ENGINEERING

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master *Génie civil - Physics and Simulations in Civil Engineering* (PSCE) de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) a ouvert en 2018. Il propose deux parcours *Mechanics and Physics in Porous Media* (MPPM) et *Computations in Coastal Engineering* (CCE). Cette formation a pour objectif de former des experts scientifiques dans les domaines des structures du génie civil, de l'ingénierie côtière, de la géo-mécanique et de la physique des milieux poreux. Le master PSCE est organisé sur deux semestres de niveau M2, le second semestre étant un stage long de recherche de six mois. Les deux parcours sont accessibles en formation initiale et les enseignements sont dispensés entièrement en anglais. Le master accueille également des élèves de l'Institut Supérieur Aquitain du Bâtiment et des Travaux Publics (ISABTP) en double diplôme.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs scientifiques et professionnels de la 2ème année de master *PSCE* sont clairement établis. Le découpage en deux parcours est bien lisible et permet d'apporter une coloration spécifique et bien identifiée à chacun d'eux.
La structuration et le contenu des enseignements des parcours sont cohérents et adaptés pour acquérir les connaissances et les compétences nécessaires soit à une insertion professionnelle directe soit à une poursuite d'études en doctorat. Les débouchés sont par ailleurs bien renseignés.

Positionnement dans l'environnement

Le master n'entre en concurrence avec aucune autre formation au niveau régional. En ce qui concerne le positionnement national, on retrouve plusieurs formations similaires : le master *Multi-scale Porous Materials for Energy and Environment* à l'Université d'Aix Marseille, le master *Génie Portuaire et Côtier* à l'Université Le Havre Normandie et le master en *Ouvrages maritimes et portuaires* à l'ESITC Caen.
Le master est adossé à la Fédération de Recherche IPRA (FR CNRS-UPPA 2952) qui rassemble les compétences pluridisciplinaires en mathématiques, sciences de l'ingénieur et géosciences de cinq laboratoires dont l'équipe Gé-omécanique - Milieux Poreux (G2MP) du Laboratoire des Fluides Complexes et leurs Réservoirs (LFCR - UMR 5150 UPPA/CNRS/Total) pour le parcours MPPM et l'équipe Interaction Vaques-Structures (IVS) du laboratoire des Sciences de l'Ingénieur Appliquées à la Mécanique et au génie Électrique (SIAME EA4581 UPPA) pour le parcours CCE. Les enseignants-chercheurs de ces équipes sont fortement impliqués dans la formation puisqu'ils effectuent 74 % du volume total des heures de formation. Les deux laboratoires de recherche (LFCR et SIAME) constituent également un terrain de stage privilégié pour les étudiants.
Le master *PSCE* est résolument tourné vers la recherche et le positionnement vis-à-vis des partenaires socio-économiques dépend des partenariats de recherche. Il n'existe pas de partenariats formalisés avec le monde industriel. L'implication du monde professionnel dans la formation reste faible avec 6,4 % en moyenne du volume horaire global sur toute la formation assuré par un professionnel et la participation du LFCR unité mixte UPPA CNRS TOTAL et mériterait d'être renforcée.
L'ouverture à l'international de la formation est convaincante avec un recrutement quasi-entier à l'international au niveau du M2. Le master accueille également un flux d'étudiants certes modeste mais régulier dans la formation de l'Institut Supérieur Aquitain du Bâtiment et des Travaux Publics (ISABTP) en double diplôme.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation du master *PSCE* n'est pas conforme avec seulement un semestre de formation (S3 correspondant à niveau M2) et un semestre de stage de recherche (six mois). L'organisation pédagogique du semestre 3 s'articule autour des deux parcours (*MPPM* et *CCE*) qui partagent un tronc commun. Les deux parcours sont accessibles en formation initiale et les enseignements sont dispensés intégralement en langue anglaise.

L'ouverture à la recherche, qui inclut l'intervention d'enseignant-chercheurs de nationalités différentes, est opérée au niveau de chaque parcours selon des modalités différentes avec la présence aux séminaires et aux soutenances de thèse des équipes de recherche support, en plus des possibilités de stages recherche, de l'UE « Bibliography » permettant aux étudiants de se confronter à la rigueur scientifique.
L'utilisation du numérique reste limitée à l'utilisation de l'environnement numériques eLEARN de l'UPPA et à l'utilisation des outils numériques indispensables à la simulation numérique.
La sensibilisation aux questions éthiques est présente et appropriée.
La transcription des unités d'enseignement en compétences reste à faire.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique recouvre bien toutes les sensibilités thématiques de la formation et est constituée d'enseignants-chercheurs de six nationalités différentes. La part des enseignements réalisée par des intervenants extérieurs issus du milieu de l'entreprise est faible et mériterait d'être réévaluée ce qui ne pourrait qu'être profitable pour un rapprochement de la formation vers les milieux sociaux économiques.
Le pilotage de la formation est assuré par les responsables de parcours et de la mention, épaulés par les services supports de l'ISABTP et le « *Welcome Center* » de l'Université qui s'occupe de l'accueil des étudiants étrangers.
Un conseil de perfectionnement propre à la formation est installé et se réunit une fois par an. La représentativité des principales parties prenantes (enseignants, responsables de parcours, représentants du milieu industriel, étudiants, personnels techniques) est assurée.
Les modalités de contrôle des connaissances sont connues des étudiants tout comme la composition des jurys.
Le supplément au diplôme est présent et très lisible. L'évaluation des compétences n'est pas mise en œuvre.

Dispositif d'assurance qualité

La formation bénéficie d'un suivi de qualité tant pour les flux étudiants et les taux de réussite que pour les taux d'insertion. Cette étude a été réalisé directement par le responsable de mention en attendant le déploiement des outils de l'Université développés par l'Observatoire de l'Établissement (ODE). L'ensemble de ces données sont directement accessibles aux étudiants.
Le recrutement des étudiants se fait à l'aide d'une plateforme dédiée de l'UPPA. Les candidatures sont en nette augmentation depuis l'ouverture du master passant de 36 candidatures venant de 18 pays en 2018 à 99 candidatures venant de 24 pays en 2020.
L'évaluation des enseignements de la formation est réalisée annuellement. Les résultats sont discutés avec les étudiants durant la période académique et mis à disposition du conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an.

Résultats constatés

Le master a ouvert en 2018 et le bilan porte sur seulement deux promotions. Les efforts pour faire connaitre cette formation et étoffer ses effectifs doivent être poursuivis. Les effectifs sont en augmentation avec huit étudiants en 2018 et 15 étudiants en 2019 mais la répartition par parcours n'est pas précisée.
Les résultats obtenus sont bons avec des taux de réussite de 88 % en 2018-2019 et 80 % en 2019-2020.
Une partie des diplômés poursuit en doctorat (40 % en 2018-2019 et 60 % en 2019-2020). L'employabilité en sortie de formation est bonne avec des taux d'emploi de 100 % pour la promotion 2018-2019 et 67 % pour la promotion 2019-2020.

Conclusion

Principaux points forts :

- Des parcours de master bien adossés aux thématiques de recherche locales.
- Une volonté affirmée de s'ouvrir à l'international.
- Une organisation efficace associée à un processus d'amélioration continue reconnu.

Principaux points faibles :

- Une absence de 1ère année de master.
- Des effectifs encore fragiles pour deux parcours.
- Une équipe pédagogique laissant une trop faible place aux professionnels.
- Une approche par compétence à mettre en place.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Physics and Simulations in Civil Engineering* bénéficie d'un très bon adossement à la recherche conduisant à un nombre important de possibilités de poursuite en doctorat.
Toutefois, l'absence de M1 (semestres 1 et 2) n'est pas conforme à la structuration des masters et pourrait expliquer la faiblesse des recrutements (15 étudiants pour deux parcours). Cela constitue un risque pour sa pérennité.
De même, l'ouverture vers les milieux socio-économiques ne doit pas être négligée afin de facilité l'insertion professionnelle des diplômés ne souhaitant pas poursuivre en thèse. Cette ouverture passe par une augmentation de la part des cours laissée aux professionnels et par des stages plus nombreux en entreprise. Cela pourrait également permettre d'étoffer les effectifs de la formation en la faisant connaitre auprès d'entreprises ou de structures intéressées par l'apprentissage ou la formation continue.

MASTER GÉNIE PÉTROLIER - PETROLEUM ENGINEERING

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master *Génie pétrolier - Petroleum Engineering* (*MPE*) vise à former des cadres dans les domaines pétrolier, parapétrolier et géo-ressources pour intégrer l'industrie ou poursuivre en thèse. Le master est structuré autour de trois parcours (*Géosciences*, *Réservoirs* et *Production*) accessibles dès la première année (M1) auxquels s'ajoute un parcours en anglais, *Petroleum Engineering Reinforcement*, ouvert uniquement en seconde année (M2) et permettant de venir compléter une formation d'origine. Localisé à Pau, le master *MPE* est ouvert aux étudiants uniquement en formation initiale.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master *Petroleum Engineering* (*MPE*) et de ses parcours sont clairement explicités dans le dossier. Les compétences et connaissances à acquérir sont cohérentes à la fois avec les attentes en sortie d'un master et avec les domaines de spécialité. D'ailleurs, le master dispose d'une mention dérogatoire tout à fait justifiée lui permettant une meilleure lisibilité auprès des partenaires des domaines pétrolier et parapétrolier. Les suppléments au diplôme sont annexés au dossier. On regrette qu'ils soient focalisés sur la seconde année pour les parcours *Production et Réservoirs* omettant la première année où des enseignements de spécialité sont pourtant déjà proposés. Les débouchés sont indiqués et peuvent concerner plus largement le domaine des géo-ressources, ce qui est bien mis en évidence dans le dossier et les suppléments au diplôme. Les diplômés peuvent intégrer le monde de l'entreprise ou poursuivre en doctorat.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Petroleum Engineering* n'a pas de réel recouvrement thématique avec d'autres formations de l'UPPA. À l'échelle nationale, le master *MPE* peut se retrouver en concurrence avec des masters portant la mention *Géoressources* dont deux sont localisés à une distance inférieure à 200 km (Université de Bordeaux et de Toulouse). Sa spécialisation dans les domaines en amont du pétrolier lui confère une originalité certaine. La concurrence avec l'école dédiée au domaine, l'Institut français du pétrole (IFP), est modérée par la nature différente du public accueilli. À l'échelle européenne, ce master est le seul dispensé en français lui offrant une attractivité particulière vis-à-vis des pays francophones.
La formation présente des liens soutenus avec l'industrie pétrolière et parapétrolière et dans le domaine de l'énergie et des géo-ressources. Le master bénéficie aussi du soutien du pôle de compétitivité AVENIA « *Geosciences Innovation Valley* » qui organise tous les ans plusieurs événements autour de l'énergie.
Le master est adossé au Laboratoire des Fluides Complexes et leurs Réservoirs (LFCR), unité mixte UPPA, CNRS, Total. Son lien à la recherche est élargi grâce à l'existence de la fédération Institut Pluridisciplinaire de Recherche Appliquée (IPRA) et du label I-site E2S (*Energy Environment Solutions)*. L'appartenance du LFCR à l'Institut Carnot ISIFOR (Ingénierie durable des ressources) bénéficie également à la formation.
Le dossier ne mentionne pas de cas de mobilité sortante (étudiante ou enseignante). Des bourses de stage sont proposées mais ne sont pas destinées à cet objectif. La mobilité entrante est particulièrement importante et en lien avec les spécialités du master.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation du master est très lisible et possède une spécialisation progressive avec ses trois parcours principaux, *Géosciences, Réservoirs et Production*, auxquels s'ajoute le parcours *PER* (*Petroleum Engineering Reinforcement*), en anglais, et uniquement proposé en M2. La répartition des crédits ECTS (European Credits Transfer System) est renseignée mais, par manque de détail, il est impossible de s'assurer que cela correspond aux 60 ECTS attendues par année (à l'exception du M1 option *Production*). Un jeu d'options existe pour personnaliser les parcours. Les enseignements sont mutualisés via un tronc commun (11 UE soit 28 ECTS en M1 et 4 UE soit 38 ECTS en M2). Le parcours *PER* est totalement mutualisé avec les parcours *Géosciences et Réservoirs* (il est donc composé d'UE issues de ces deux parcours), et le parcours *Réservoirs* est mutualisé à 70 % avec le

parcours *Production*. Le master intègre un parcours CMI (cursus master en *Ingénierie*) *Géo-énergie*, *Environnement et Matériaux* sans que soit précisé les aménagements ou les modules concernés.
La professionnalisation est abordée par différents aspects : la présence de travaux pratiques variables en fonction du parcours (11 à 25 % du volume horaire), des sorties terrain, des modules de préparation à la vie active et à la conduite de projet, la participation à un forum des métiers énergie et environnement organisé par le BAIP (bureau d'aide à l'insertion professionnelle). Un travail d'études et de recherches (TER) (et un stage pour le parcours *Géosciences*) en M1 et un stage long (cinq-six mois) en M2, réalisable en entreprise ou en laboratoire de recherche, complètent la mise en situation. De façon judicieuse mais limitée, le master propose d'acquérir des compétences transversales dans le domaine de la mesure et du numérique.
L'enseignement de l'anglais est proposé en M1 et M2 et est mutualisé avec d'autres masters. La formation propose aussi des UE en anglais (jusqu'à près de 60 % de l'enseignement de M2) sur lesquelles le parcours M2 *PER* s'appuie. Ce parcours entièrement en anglais est conçu pour apporter une double compétence à un diplômé de M2 d'une autre spécialité. La dénomination de parcours ne semble cependant pas se justifier au regard de cet objectif et de la description du fonctionnement adopté puisque les UE peuvent être choisies « à la carte ». Une approche par bloc de compétence, réflexion non encore mise en œuvre par la formation, serait mieux adaptée aux objectifs visés.
Aucune initiation à l'intégrité scientifique n'est mentionnée dans le dossier.

Pilotage de la formation

Le pilotage du master est assuré, au niveau de la mention, par deux enseignants-chercheurs auxquels s'ajoutent des responsables d'année par parcours. Les responsabilités sont bien identifiées et décrites dans le dossier.
L'équipe pédagogique est en adéquation avec les objectifs du master. Elle se compose majoritairement d'enseignants-chercheurs du laboratoire LFCR, pour 2/3, environ, 20 % sont issus du laboratoire de Mathématique Appliquée (LMAP) et près d'1/4 sont des intervenants extérieurs dont 10 % du volume horaire qui leur est confié sont assurés par des représentants de l'entreprise Total, partenaire privilégié.
Le master peut s'appuyer sur différents conseils pour faire évoluer effectivement son offre. Un comité pédagogique regroupant l'ensemble des enseignants, une commission paritaire et des comités de perfectionnement pédagogique et stratégique. Leur composition respective et leur fréquence de réunion sont cohérentes avec les attentes. Chaque réunion donne lieu à un compte-rendu envoyé à la direction du Collège STEE. En revanche, leur diffusion auprès des étudiants n'est pas précisée.
L'évaluation des étudiants est bien décrite. Il n'est pas précisé l'existence de portefeuille de compétences ou équivalent.

Dispositif d'assurance qualité

L'Observatoire de la vie des étudiants (ODE) de l'UPPA, organise le suivi de l'évolution des, du devenir des diplômés et le niveau de satisfaction des étudiants (taux de réponse aux enquête de l'ODE de 65 %).Une évaluation des enseignements par semestre est réalisée. Les résultats de ces enquêtes sont pleinement utilisés par les responsables pour faire évoluer la formation. L'étude des dossiers de candidature est menée par une commission, le nombre de dossier annuel, l'origine des diplômes et les capacités d'accueil par parcours sont connus. La proportion de dossiers reçus dans chaque parcours est équilibrée. L'attractivité de la formation est très bonne vis-à-vis de l'extérieur, principalement des pays d'Afrique du Nord (75 à 90 % des effectifs) mais au détriment des étudiants de l'UPPA malgré des efforts et une diversité des outils de communication.
Le dossier montre sans ambiguïté l'implication des responsables dans le fonctionnement et l'évolution du master. La formation a d'ailleurs obtenu le label Charte Qualité de l'UPPA. L'accès et les moyens de transmission des informations auprès des étudiants ne sont pas évoqués.

Résultats constatés

Conformément à la volonté de ses responsables, le master *PE* a vu ses effectifs baisser de près de la moitié entre 2015 et 2018. Toutefois, suivant les parcours, de fortes fluctuations sont observées (jusqu'à diviser l'effectif par trois dans le parcours *Productions*) et de manière préoccupante, le master voit diminuer de façon continue son recrutement à partir du vivier des licenciés de l'UPPA. Les promotions de seconde année sont, à quelques exceptions près, de taille plus importante sur la période et cela quelle que soit le parcours (hors parcours *PER*, trop récent).
Le taux de réussite est relativement bas et irrégulier pour la première année puisqu'il oscille entre 65 % et 94 %. La réflexion devra être poursuivie pour mieux tenir compte de l'origine des étudiants. En M2, à l'exception d'abandon et des étudiants qui n'ont pas trouvé de stage, 100 % sont diplômés.
L'insertion professionnelle est meilleure pour le parcours Production (86 % à 18 mois) avec des postes très majoritairement occupés dans le privé et au niveau attendu. C'est également pour ce parcours que l'on observe le moins de poursuite d'étude (14 %) et un rayonnement plus fort vers l'étranger. Les deux autres parcours montrent un taux d'emploi autour des 60 % après 18 mois. L'objectif de former des cadres pour l'industrie pétrolière et parapétrolière est sensiblement atteint.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un positionnement et un soutien important du monde socio-économique des secteurs pétrolier et parapétrolier.
- Un pilotage bien présent et attentif aux évolutions nécessaires.
- Un parcours *PER* en anglais pour l'acquisition d'une double compétence dans le domaine pétrolier et parapétrolier.
- Une formation attractive vis-à-vis d'étudiants étrangers.

Principaux points faibles :

- Un taux de réussite en M1 trop faible.
- Une trop faible attractivité pour les étudiants locaux.
- Une mobilité sortante inexistante.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Petroleum Engineering*, dont l'appellation est dérogatoire, est bien identifié dans son domaine d'expertise. Il apparaît clairement qu'il s'organise pour impulser une évolution afin d'accroitre son attractivité tout en maintenant la cohérence et les objectifs de ses trois parcours principaux. L'équipe devra cependant rester attentive à proposer des enseignements de remise à niveau ou équivalent pour mieux intégrer les étudiants d'autres universités.
En outre, le master doit aussi réfléchir à la façon dont il pourrait prendre en compte les attentes sociétales vers les nouvelles sources d'énergies. Cette réflexion pourra s'appuyer sur le projet du laboratoire d'adossement LFCR mais aussi plus largement sur le projet I-site E2S. Cette perspective permettrait de modifier le recrutement, d'accroitre le nombre de doctorants issus de ce master dans le laboratoire d'adossement et d'aider à développer son ouverture à l'international.

MASTER INFORMATIQUE

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master *Informatique* de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) forme des cadres en informatique en proposant trois parcours : *technologies de l'internet* (*TI*) (site de Pau) orienté génie logiciel et systèmes distribués, *Big Data* pour le traitement et l'analyse de grands volumes de données (site de Pau) et *Système informatique pour le génie de la logistique industrielle et des services* (*SIGLIS*) offrant une double compétence informatique et logistique (site d'Anglet). Tous trois sont accessibles dès le M1. Un dernier parcours intitulé *Industry 4.0*, tout en anglais et uniquement accessible en seconde année, vient compléter cette offre sur le site d'Anglet. La formation est, selon le parcours, proposée en formation initiale, continue et par alternance. La validation d'acquis de l'expérience (VAE) est également possible.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairs. Les connaissances et compétences de chacun des parcours sont bien décrites et différenciées. Les débouchés et poursuite d'études possibles sont bien renseignés. Des suppléments au diplôme sont transmis.

Positionnement dans l'environnement

D'autres formations en informatique et sur des thématiques proches de certains parcours existent. Il s'agit soit de formations de niveau master à Toulouse ou Bordeaux, soit d'Écoles d'Ingénieur comme l'École Internationale des Sciences du Traitement de l'Information (EISTI) à Pau, l'École Nationale Supérieure d'Électronique, Informatique, Télécommunications, Mathématique et Mécanique (Bordeaux) et l'École de l'Energie, du Numérique, de l'Environnement et des Transports du futur (Toulouse). Les recouvrements ont été clairement identifiés et ne semblent pas poser de problème du fait du fort besoin en diplômés du bassin géographique. Un accord a par ailleurs été signé avec l'EISTI pour que les étudiants puissent suivre des enseignements au sein des deux Institutions.
La formation s'appuie sur deux laboratoires de recherche dont les activités sont en lien avec les domaines abordés, le Laboratoire Informatique de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (LIUPPA, EA 3000) pour la majorité des activités en informatique et le laboratoire des mathématiques et de leurs applications (LMAP, UMR 5142) pour le parcours « *Big Data* ». Les intervenants académiques sont membres de ces laboratoires et les équipes accueillent des stagiaires et des diplômés pour la poursuite en thèse.
Le master *Informatique* dispose de bonnes relations avec le milieu socio-économique local. Cela se traduit au travers de l'accueil de stagiaires, de la signature de contrat d'alternance, par des conférences et l'intervention de professionnels dans les enseignements. Il n'est pas fait mention de conventions de partenariat.
La formation fait preuve d'une très bonne ouverture à l'International. Elle a récemment ouvert un parcours entièrement en anglais (parcours *Industry 4.0*) et plusieurs partenariats internationaux existent : un accord Erasmus avec l'UÉrsité de Vasteras en Suède, un double diplôme à distance avec l'École SupTechnology de Casablanca pour le parcours *TI* ; un partenariat soutenu par un projet Européen Transversalis avec l'Université de Saragosse en Espagne pour la spécialité *Big Data*. Le parcours *SIGLIS* est quant à lui concerné par plusieurs doubles diplomations avec l'Université Antonine au Liban et les Universités mexicaines de Yucatán et de Puebla. La mobilité concerne les étudiants mais également les enseignants particulièrement avec le Maroc et la Suède.
Le master s'inscrit dans les stratégies et priorités régionales, nationales et internationales du domaine du numérique et bénéficie du projet I site de l'établissement.

Organisation pédagogique de la formation

Trois des quatre parcours sont choisis dès le premier semestre mais sans que n'existe de tronc commun ou de dispositif de mise à niveau qui prendrait en compte la diversité des publics. Seules quelques unités d'enseignement (UE) sont mutualisées, soit entre les parcours ce qui ne concerne alors que les spécialités localisées sur le même site géographique, soit avec le master *Mathématiques et applications*.

Ainsi les parcours *TI* et *Big Data* partagent 37 % des enseignements (24 ECTS (European Credit Transfer System)) et les parcours *Industry 4.0* et SIGLIS partagent 195 heures d'enseignement soit 20 ECTS. Seul le passage d'un M1 SIGLIS dans le nouveau parcours M2 *Industry 4.0* est évoqué.
Tous les parcours, hormis *TI*, sont ouverts en alternance avec une périodicité de deux semaines à l'Université et deux semaines en entreprise. La formation est également accessible à la formation continue et à la reprise d'études. Peu de données chiffrées sont cependant disponibles. L'approche par compétences n'est pas encore mise en place même si certains enseignements, en particulier dans le parcours *Industry 4.0*, s'y réfèrent. Par ailleurs, des compétences globales sont définies mais il n'est pas fait mention de suivi, de portefeuille de compétences ou équivalent.
Le programme possède des enseignements pour la recherche et par la recherche comme des UE de projets, d'initiation à la recherche (M2 *SIGLIS* et M2 *Industry 4.0*). Par ailleurs les intervenants sont majoritairement des enseignants-chercheurs qui apportent de fait une compétence via leurs thématiques de recherche.
La professionnalisation est assez présente dans le master et prend différentes formes : des stages obligatoires en M2 (quatre à six mois) et M1 *SIGLIS*, des études de cas, la mise en place de l'alternance mais aussi des conférences, et des UE de gestion de projet. Des enseignements sont également proposés au niveau de l'Université (avec l'appui du bureau d'aide à l'insertion professionnelle) sur la construction des projets professionnels et autres compétences en relation avec l'insertion mais sans que soit précisée la manière dont ils sont insérés dans le programme. Le parcours *Big Data* est intégré dans le cursus master en *Ingénierie* (CMI) *Mathématiques et Informatique*. Les UE partagées ne sont pas mentionnées.
L'anglais est obligatoire dans tous les parcours, en M1 et M2 et un niveau B2 est exigé pour valider le master. Le parcours *SIGLIS* impose également des cours d'espagnol (pas de niveau exigé dans ce cas) et que le parcours *Industry 4.0*, entièrement en anglais, propose une UE de français pour les étudiants anglophones. Plusieurs enseignements de spécialité en anglais sont également testés avec une double évaluation technique et linguistique. L'ensemble de ces éléments sont de nature à favoriser l'employabilité des futurs diplômés.
Les outils numériques sont assez classiques pour une formation en informatique (moodle, divers outils numériques). Certaines approches pédagogiques plus innovantes sont utilisées comme les cours inversés ou la pédagogie par projets.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la mention est assuré par deux co-responsables, en cohérence avec sa présence sur deux sites de l'UPPA (campus de Pau et d'Anglet), et par des responsables d'année par parcours. Les liens avec les instances sont clairs et le master s'appuie sur divers conseils, comme une commission pédagogique paritaire, et sur des conseils de perfectionnement pédagogique, se réunissant tous les ans, et stratégique qui est lui biannuel. Leurs compositions correspondent aux attentes. Les comptes rendus sont transmis à l'établissement. Il n'est en revanche pas indiqué si les étudiants ont accès à ces informations.
La qualité de l'équipe pédagogique est cohérente avec les objectifs déclarés du master. Elle permet d'assurer le lien à la fois avec la recherche et le monde socio-économique. Chaque parcours comprend des intervenants extérieurs qui sont fonction de la spécialité et assurent de 5 à 10 % du volume horaire des parcours *TI* et *Big Data* ce qui apparaît un peu faible, 23 % du parcours en anglais et jusqu'à 38 % pour le parcours *SIGLIS* et un rééquilibrage de l'équipe pédagogique en incluant plus d'intervenants extérieurs devrait être envisagé.
Les modalités d'évaluation et d'attribution des crédits ECTS sont classiques. Les règles d'obtention du diplôme sont connues et présentées aux étudiants.
L'équipe de formation est engagée dans la promotion du master auprès des étudiants de licence et pour l'intégration des étudiants à leur entrée dans ce second cycle.

Dispositif d'assurance qualité

Avec l'appui de l'observatoire des étudiants (ODE), les flux d'étudiants sont suivis à la fois en termes de candidatures, d'admissions, de réussite et d'insertion. Les capacités d'accueil sont bien renseignées et les données sont analysées et discutées. Les candidatures en master se font par dossier et l'admission est décidée par une commission. Les critères de sélection ne sont pas indiqués. Dans le cadre de l'alternance, un entretien est réalisé pour vérifier la cohérence du projet professionnel de l'étudiant.
La formation a mis en place une évaluation de ses enseignements. Ces données sont discutées et bien prises en compte par les différents conseils et commissions d'aide au pilotage et intégrées dans l'autoévaluation. Les étudiants sont bien sensibilisés aux problématiques de fraude et plagiat.

Résultats constatés

La formation est attractive au regard du nombre et de l'origine des candidatures. Les recrutements sont variés et l'alternance, pour les parcours où elle possible, est bien utilisée avec de l'ordre de 50% des étudiants sous ce régime. Les effectifs en première année sont globalement stables pour l'ensemble des parcours (53 inscrits en moyenne en M1 sur la période 2016-2019). Les promotions de deuxième année ont subi une hausse uniquement liée à l'ouverture de nouveaux parcours (parcours *Big Data* et *Industry 4.0*) et au double diplôme avec le Maroc pour le parcours *TI*.

Les taux de réussite sont bons (autour de 85 % en M1 et 90 % en M2) avec peu d'abandons pour les parcours historiques. L'origine des étudiants ne semble pas avoir d'incidence sur la réussite. L'insertion professionnelle est excellente, ce qui est assez classique en master Informatique. A quelques exceptions près, tous les étudiants trouvent un emploi stable en lien avec leur niveau de formation et leurs compétences acquises. La poursuite en doctorat est faible, un à deux par parcours et par an. Les raisons avancées sont classiques, une mauvaise attractivité de la recherche avec des niveaux de salaire faibles et des perspectives assez limitées.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une excellente insertion.
- Une bonne implantation territoriale.
- De nombreuses collaborations internationales.

Principaux points faibles :

- Pas de réel suivi des compétences.
- Une équipe pédagogique laissant trop peu de place aux intervenants extérieurs.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Informatique* fonctionne bien malgré son existence sur deux sites et l'ouverture de deux nouveaux parcours. Il faudra cependant rester attentif aux moyens humains pour assurer la pérennité du master par rapport à ses évolutions. L'ouverture à l'alternance et à l'international sont pertinentes et en progression. Les taux d'insertion et l'implantation dans l'écosystème recherche et industriel semblent effectifs et efficaces.
La mise en place d'une réelle approche par compétences doit être le prochain objectif de la formation.

MASTER MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master *Mathématiques et applications* fournit une formation de pointe en mathématiques appliquées. Il vise les métiers de type ingénieur ou cadre mathématicien et les poursuites en doctorat de mathématiques appliquées sont possibles. Le master comporte deux parcours : *Modélisation mathématique et simulation* (*MMS*) et *Méthodes stochastiques et informatiques pour la décision* (*MSID*). Il est dispensé sur le campus de Pau.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairs. Il s'agit d'un master classique visant les métiers de cadre dans divers secteurs nécessitant la modélisation mathématique ; il permet aussi la poursuite en thèse. Les deux parcours correspondent à des spécialisations bien identifiées : calcul scientifique / calcul haute performance pour le parcours *MMS* et analyse de données / modélisation stochastique pour le parcours *MSID*. Le parcours *MMS* est par ailleurs plus orienté vers la recherche. Les connaissances et compétences à acquérir, le contenu et les débouchés sont clairement communiqués aux étudiants et à toutes les parties (sur le site web de l'Université notamment).

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation dans l'environnement académique, scientifique et socio-professionnel est excellent. Il s'agit du seul master en *Mathématiques appliquées* du sud de l'Aquitaine et la formation accueille entre vingt et trente étudiants par année en moyenne. Il s'appuie sur l'expertise du laboratoire de mathématiques et de leurs applications de Pau (LMAP) qui est une unité mixte de recherche (UMR) du CNRS et de l'UPPA, également partenaire de l'INRIA, dont les thématiques de recherche recouvrent parfaitement celles des disciplines enseignées dans le master. L'équipe pédagogique est principalement composée de membres de ce laboratoire.
Bien qu'il s'agisse d'une formation dans l'ensemble assez classique, ce master propose quelques orientations plus spécifiques (fiabilité industrielle, énergie et environnement). Par ailleurs, quelques enseignements sont mutualisés avec le master d'informatique ; cependant les contenus et les objectifs des deux formations sont clairement distincts.
La formation propose également quelques enseignements en mathématiques fondamentales ; toutefois la population du bassin d'attraction ne permet sans doute pas d'avoir les effectifs suffisants pour une formation complète en mathématiques fondamentales et les Universités de Bordeaux et de Toulouse ont une offre plus large dans ce domaine ; c'est pourquoi la formation propose aux étudiants intéressés un partenariat (double diplôme) avec l'Université de Saragosse (Espagne).
Outre le partenariat avec Saragosse, la formation dispose de plusieurs coopérations internationales (Algérie, Bénin, Chypre du Nord, Espagne, Russie) comme des doubles diplômes et des projets Erasmus ; ces partenariats semblent actuellement être beaucoup plus effectifs en mobilité entrante que sortante.
Les liens entre la formation et les entreprises sont très développés. Les étudiants des deux parcours reçoivent des offres de stage d'entreprises du département (Pyrénées-Atlantiques) et d'autres régions françaises (notamment la région parisienne). Ce fort lien se traduit aussi par l'intervention de professionnels issus d'entreprises dans les enseignements (modules ou séminaires d'insertion professionnelle) et par le financement de thèses Cifre (six thèses depuis 2016). Par ailleurs, depuis l'année 2019-2020, la deuxième année (M2) du parcours *MSID* est proposée à l'alternance (cinq contrats pour 2019-2020 et au moins six pour 2020-2021). Des étudiants ont aussi réalisé leur stage au commissariat à l'énergie atomique (CEA).

Organisation pédagogique de la formation

La formation s'organise autour d'une spécialisation progressive des enseignements et offre un très bon équilibre entre enseignements disciplinaires, transversaux et formation à l'insertion professionnelle.
La première année (M1) comporte des enseignements communs aux deux parcours ainsi que des enseignements optionnels spécifiques à chaque parcours. Outre les cours disciplinaires, l'année comporte une UE d'anglais à chaque semestre ainsi qu'une UE de travaux encadrés de recherche (TER) dans le parcours *MMS* uniquement. Dans le parcours *MSID*, un stage facultatif en entreprise est proposé entre le M1 et le M2.
En seconde année (M2), les deux parcours sont séparés à l'exception de l'UE d'anglais. La plupart des enseignements sont en anglais. Le premier semestre du parcours MMS comporte des enseignements de tronc commun et des enseignements optionnels. Le premier semestre du parcours *MSID* comporte uniquement des enseignements du tronc commun. Dans les deux parcours, le second semestre est consacré au stage (en entreprise ou en laboratoire). Le master propose aussi un parcours international adapté en deuxième année.
La formation à la recherche est très présente dans le master et plus particulièrement dans le parcours *MMS* (le parcours *MSID* ayant pour principal objectif l'insertion professionnelle directe), via l'implication des enseignants-chercheurs du LMAP dans les enseignements, des UE spécifiques comme le TER et la possibilité de réaliser le stage de M2 en laboratoire.
Le master prépare aussi les étudiants à l'insertion professionnelle directe, via des projets, la possibilité de réaliser des stages en entreprise, des modules spécifiques dispensés par des intervenants d'entreprises partenaires et l'ouverture à l'alternance du M2 *MSID* et bientôt du M2 *MMS*. Par ailleurs la préparation de certifications en anglais comme le TOEIC (test of English for International Communication) est proposée.
Les deux parcours sont ouverts en formation continue mais on compte seulement deux étudiants relevant de ce dispositif sur les cinq dernières années.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est constituée principalement d'enseignants-chercheurs en mathématiques appliquées du LMAP, spécialistes des disciplines enseignées, ainsi que d'enseignants-chercheurs d'autres disciplines de l'UPPA et d'intervenants d'entreprises partenaires. Elle est parfaitement adaptée aux enseignements proposés.
Le conseil de perfectionnement se réunit annuellement (des comptes rendus sont communiqués). Il assure le lien entre tous les acteurs et partenaires de la formation. Les différents responsables ont des fonctions précisément identifiées.
Les modalités de contrôle des connaissances sont communiquées via le site web notamment. Les compétences à acquérir sont identifiées et sont généralement précisées comme objectifs dans les fiches des UE. Pour chaque semestre, les UE sont regroupées en blocs selon les compétences visées.
Le dossier comporte les fiches RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) et les suppléments au diplôme pour les deux parcours.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier comporte un tableau indiquant l'évolution des effectifs, les taux de réussite par année et les résultats d'une enquête réalisée par l'Université sur le devenir des diplômés. Il en propose une analyse détaillée et indique des pistes d'amélioration lorsque cela est pertinent.
La formation et les enseignements sont évalués anonymement par les étudiants et les résultats de l'enquête font apparaître des résultats dans l'ensemble très satisfaisants. Les problèmes soulevés par les étudiants sont discutés en conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

Sur les neuf dernières années, en moyenne, chaque année du parcours *MMS* compte une petite dizaine d'étudiants, chaque année du parcours *MSID* une quinzaine d'étudiants. Les effectifs sont en légère augmentation et le parcours *MSID* est plus attractif que le parcours *MMS*. On observe aussi une augmentation significative pour l'année 2020-2021. Il s'agit de tendances comparables à ce que l'on peut observer pour des formations équivalentes dans d'autres universités.
Les étudiants du M1 proviennent principalement de formations de l'UPPA (licence de *Mathématiques* et, pour le parcours MSID, licence de *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*, *MIASHS*) ainsi que d'étudiants de licences d'autres universités françaises et d'étudiants étrangers, avec une tendance à la hausse pour les étudiants locaux.
La majorité des étudiants du M2 proviennent du M1. Quelques étudiants sont aussi issus des établissements étrangers partenaires.
Les effectifs du parcours *MSID* correspondent aux capacités d'accueil.
En revanche, ils sont inférieurs dans le parcours *MMS* et l'équipe de formation souhaiterait accueillir plus d'étudiants dans ce parcours. L'équipe indique plusieurs explications possibles à cette attractivité insuffisante :

réputation de parcours difficile auprès des étudiants, concurrence avec Bordeaux et Toulouse pour les étudiants intéressés par les mathématiques fondamentales.
L'équipe pédagogique espère une augmentation des effectifs et une plus grande sélectivité des deux parcours grâce à l'ouverture prochaine à l'alternance du parcours *MMS* et le projet de création d'une « graduate school » suite au succès de l'Université à un appel d'offre « structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence ».
Les taux de réussite sont bons (autour de 70 %) avec toutefois des fluctuations d'une année sur l'autre. L'équipe de formation pointe une grande hétérogénéité des résultats dus à la diversité des profils des étudiants sélectionnés, notamment dans le parcours international. Certains étudiants n'ont en effet pas les prérequis suffisants pour certaines disciplines et la commission d'admission cherchera à l'avenir à vérifier plus précisément les acquis des candidats.
L'insertion professionnelle est très bonne. La grande majorité des diplômés du parcours *MMS* poursuivent en thèse ou obtiennent un emploi dans l'ingénierie en calcul scientifique. La grande majorité des diplômés du parcours *MSID* obtiennent rapidement un emploi (principalement *data scientist* dans une société de services et ingénieur en sûreté de fonctionnement dans l'industrie) et il y a également quelques poursuites d'études. Le dossier contient les résultats d'une enquête sur le devenir des diplômés pour les promotions 2016, 2017 et 2018 des M2 (les résultats pour la promotions 2019 auraient été intéressants). Par exemple, pour les diplômés du M2 *MSID* en 2016, 30 mois après l'obtention du diplôme, tous avaient un emploi et il s'agissait d'un emploi stable pour deux tiers d'entre eux (salaire net médian de 1 852 euros par mois hors primes).

Conclusion

Principaux points forts :

- Une richesse des enseignements proposés par une équipe pédagogique compétente et impliquée.
- Une très bonne insertion professionnelle des diplômés.
- De liens forts avec la recherche et les entreprises.
- Des conventions internationales renforçant l'attractivité du diplôme à l'étranger.

Principaux points faibles :

- Des effectifs à consolider pour le parcours *Modélisation mathématique et simulation* (*MMS*).
- Des difficultés d'adaptation des étudiants pour le parcours international.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le bilan du master de *Mathématiques et applications* est globalement très bon et les propositions de l'équipe de formation pour améliorer certains points spécifiques sont pertinentes. La principale difficulté concerne l'attractivité du parcours *Modélisation mathématique et simulation* (*MMS*); l'ouverture à l'alternance et la création d'une « graduate school », comme indiquées dans le dossier, peuvent contribuer à la renforcer.
D'autres pistes peuvent être suggérées : la pérennisation de la richesse des enseignements proposés, une réflexion sur l'ouverture de cours en visioconférence avec des établissements partenaires, et une amélioration de l'intégration des étudiants du parcours international avec, par exemple, une pré-rentrée de mise à niveau.
Pour le parcours *Méthodes stochastiques et informatiques pour la décision* (*MSID*), l'ouverture à l'alternance mise en œuvre depuis 2019-2020 semble très prometteuse.

MASTER SCIENCES ET GÉNIE DES MATÉRIAUX

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master *Sciences et Génie des Matériaux* (*SGM*) possède trois parcours : (i) *Ingénierie des Matériaux : Elaboration, Caractérisation, Applications (IMECA)*, (ii) *Chimie et Physico-Chimie des Matériaux (CPCM)*, et (iii) *Product Lifecycle Management (PLM)*. Les deux premiers parcours sont localisés sur Pau et le dernier est situé à Tarbes en collaboration avec l'École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes (ENIT) pour le niveau M2 uniquement.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs tant scientifiques que professionnels de la mention sont clairement exposés pour les différents parcours. La finalité est de donner aux futurs diplômés les connaissances scientifiques nécessaires pour une carrière dans l'industrie ou la recherche en lien avec les matériaux. Cette notion se décline différemment selon les parcours allant de la chimie théorique dans le parcours *CPCM* au génie mécanique dans le parcours *PLM*. La mutualisation de certains modules et les options proposées permettent une formation progressive vers des spécialités très différentes en M2. A la rentrée 2020, un nouveau parcours *Bio Inspired Materials* (*BIM*) complète l'offre en proposant une approche multi et interdisciplinaire (chimie, biologie et physique) et une introduction au bio-mimétisme. Ces parcours ont pour objectif de former des diplômés experts dans le domaine des matériaux pour divers secteurs applicatifs et les cursus proposés sont cohérents.

Positionnement dans l'environnement

Le repositionnement partiel du master *SGM* en 2016 est expliqué en partie par une offre importante de formations équivalentes dans le Sud-Ouest ou plus largement au niveau national. Le master bénéficie d'un environnement scientifique varié et riche. Chacun des parcours répond aux besoins des milieux socio-économiques concernés par une formation ciblée, aidée par un adossement aux activités de recherche de l'Institut des sciences analytiques et de physico-chimie pour l'environnement et les matériaux (IPREM) de l'UPPA et du Laboratoire Génie de Production (LGP) de l'ENIT. Ce master est assez généraliste et forme des ingénieurs dans des domaines très différents en chimie et/ou physique des matériaux polymères, composites, métalliques et céramiques (développement durable, nouveaux matériaux à usage énergétique, dimensionnement des structures, fabrication de systèmes complexes en génie mécanique…).

Organisation pédagogique de la formation

Le semestre 1 s'organise autour d'un socle commun de compétences avec une mutualisation qui atteint 66 % selon les options choisies. Les parcours se séparent progressivement pour se spécialiser au second semestre du M1 et en M2. Tous les étudiants sont en formation initiale. Le parcours *IMECA* ouvrira en 2020 en alternance (M1 et M2).
Le passage en bloc de compétences n'a pas encore début, excepté pour le parcours *PLM*, même si, les syllabus d'UE intègrent progressivement les compétences à acquérir durant la formation.
Les modalités du contrôle des connaissances ou d'utilisation d'outils numériques sont classiques et en accord avec les attendus de la formation.
La formation par la recherche est au cœur de la formation et l'adossement du master à un laboratoire comme le laboratoire IPREM renforce l'attractivité de la formation. L'articulation formation-recherche est réelle mais spécifique à chaque parcours ce qui trouble un peu la lisibilité globale de la mention. Les parcours présentent classiquement des éléments de connaissance de l'environnement professionnel mais aussi des éléments dédiés au monde de la recherche et à ses exigences.

Pilotage de la formation

Le master bénéficie d'un adossement à des laboratoires reconnus dans le domaine des matériaux, de l'environnement ou de l'énergie associé à une forte implication des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'IPREM, ce qui contribue à son attractivité.
Le master *SGM* est impliqué dans les CMI (Cursus Master en *Ingénierie*) du réseau national FIGURE (Formation à l'Ingénierie par des Universités de Recherche). Il est piloté par un responsable de mention ainsi que par les responsables d'année et de parcours.
Les responsables de parcours sont en contact avec l'ensemble des équipes pédagogiques impliquées dans le master et s'appuient également sur le conseil de perfectionnement. Le conseil de perfectionnement analyse différentes données centralisées par le responsable de la mention via la plateforme de l'ODE (observatoire des études). Elles concernent les effectifs, les flux, les évaluations de la formation, le bilan des stages, la réussite des étudiants, le suivi de l'insertion professionnelle et les modalités de contrôles et d'examens. L'adéquation de la formation aux besoins du monde professionnel et la prise en compte des axes stratégiques de l'établissement sont évaluées pour apprécier la cohérence et la qualité de la formation.

Dispositif d'assurance qualité

Les modes de recrutement des étudiants sont clairement explicités et accessibles par tous, les effectifs d'étudiants sont régulièrement suivis et analysés. Les taux de réussite, le devenir des étudiants et l'insertion professionnelle sont analysés et des mesures correctives sont prévues pour accroître l'attractivité de certains parcours.
Un conseil de perfectionnement se réunit chaque année au niveau pédagogique et stratégique pour un bon pilotage de la formation.
La formation est en conformité avec la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles).
Des enquêtes annuelles sont réalisées auprès des étudiants pour analyser leur niveau de satisfaction qui se révèle tout à fait satisfaisant.

Résultats constatés

L'effectif total de la mention est globalement constant autour de 50 à 55 étudiants (25 en CPCM, 15 en IMECA et 15 en PLM), soit la moitié de sa capacité maximale, avec une baisse pour le parcours du M1 *IMECA* en 2018 et 2019 compensée par une hausse en parcours *CPCM*. Les étudiants sont quasiment tous en formation initiale.
La forte remontée des effectifs en Master *SGM* à la rentrée 2020 est due à l'ouverture du parcours M1 *BIM* et aussi à une forte augmentation du recrutement en M1 *IMECA* (ouvert récemment en alternance). Le parcours *CPCM* présente des effectifs stables sur les cinq dernières rentrées, la baisse des recrutements en M1 étant compensée par l'afflux d'étudiants en M2.
Les taux de réussite sur les années 2016 à 2019 sont d'environ 80 % du nombre d'inscrits en M1 et de 90 % en M2, quasiment identiques pour les divers parcours.
Compte tenu du faible nombre d'étudiants, les analyses statistiques liées à l'insertion professionnelle sont difficiles à interpréter. Néanmoins, il y a davantage de diplômés, sur la fin de la période évaluée, se tournant vers des thèses (en France ou à l'étranger) mais toujours en lien avec l'industrie.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un adossement à des laboratoires reconnus dans le domaine des matériaux, de l'environnement ou de l'énergie associé à une forte implication des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'IPREM.
- Un programme en bonne adéquation avec les besoins sociétaux/industriels.
- Des enquêtes annuelles attestant d'une satisfaction générale des étudiants de la formation.
- Une diversité des intervenants extérieurs et du monde socio-économique.
- Une évolution vers des enseignements en anglais avec le M2 *CPCM* depuis 2018, le M2 *IMECA* à partir de 2020 et la perspective d'un M1 tout en anglais en 2022.

Principaux points faibles :

- Une faible attractivité en M1 liée sans doute à un manque de visibilité des débouchés pour les étudiants.
- Une approche par compétence devant être généralisée à tous les parcours.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le bilan du master *Sciences et Génie des Matériaux* est globalement bon. Quelques pistes d'amélioration peuvent néanmoins être proposées.
Il est ainsi nécessaire de mieux informer les étudiants des débouchés professionnels et des poursuites d'étude en M1, ceci afin de renforcer l'attractivité de la mention et de pallier les effectifs faibles de certains parcours. Un renforcement de cette action doit être planifié. L'ouverture à un partenariat international, en particulier avec l'Université de Saragosse, renforcé par les enseignements en anglais, pourrait permettre d'accroître l'attractivité de cette formation et de stabiliser les effectifs sur le moyen terme. Cette internationalisation pourra bénéficier de la dynamique impulsée par le projet E2S de l'UPPA dont un des volets concerne l'internationalisation des formations.
Enfin, il importe de finaliser rapidement l'approche par compétences pour une mise en conformité de la mention avec la législation en vigueur.

MASTER SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master *Sciences et Technologie de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement (STAAE)* de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) est proposé sur le site d'Anglet. Il vise à former des spécialistes en écologie des milieux aquatiques (qualité biologique et physicochimique, gestion et protection des milieux aquatiques**)**. Il comprend un parcours historique *Dynamique des Ecosystèmes Aquatiques* (*DynEA*) et trois parcours récents : *Qualité des milieux Aquatiques* (*QuaMA*) plus orienté recherche, *Nutrition et Métabolisme des espèces aquacoles* (*NuMeAq*) et *Evolutionary Ecology in Aquatic Environment* (*EEAE*) ouvert à l'international. Depuis la rentrée 2020, un parcours du master Erasmus *Mundus Environmental contamination and Toxicology* (ECT) porté par l'Université du Pays Basque en Espagne (UPV) vient compléter l'offre.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master et les spécificités propres aux différents parcours proposés sont clairement explicités dans le dossier. Seul le supplément au diplôme du parcours *DynEA* est fourni posant la question de l'existence de ces derniers pour les autres parcours. Le nom de la mention ne permet pas de faire ressortir les spécificités du master lié aux milieux aquatiques et diminue ainsi la lisibilité de cette formation auprès des étudiants. Le parcours *NuMeAq* accrédité en 2016 n'a pas été ouvert.
Les métiers visés et les compétences à l'issue de la formation sont bien identifiés. Les opportunités de poursuites en doctorat au sein de l'établissement sont cependant peu développées par rapport aux colorations recherche déclarées des parcours.

Positionnement dans l'environnement

Le master se veut complémentaire au niveau local au master *Chimie et science du vivant* proposé sur le site de Pau. Son positionnement au niveau régional et national est bien réalisé avec une bonne mise en avant de ses spécificités. Son adossement à la recherche est clair, à la fois par son appui à la Fédération de recherche « Milieux et Ressources Aquatiques » (MIRA) de l'UPPA et par l'implication de chercheurs et enseignants-chercheurs (EC) d'unités associées de l'établissement reconnues dans la thématique et labellisés projet I site E2S-UPPA (Energy and Environment Solutions). Des relations avec le monde socio-économique existent et se concrétise par une participation dans les enseignements, comme dans l'accueil de stagiaire et la proposition de projet tuteuré. Un réseau d'anciens étudiants en emploi solidifie ce lien.
L'internationalisation de la formation est bien présente, notamment par l'existence d'une convention entre le parcours *DynEA* et le master « *Universitario en Biodiversidad, functionamiento y gestion de ecosistemas* » de l'Université du Pays Basque Espagnol et continue à se développer avec l'accueil d'un parcours *Erasmus Mundus* également porté par l'UPV.

Organisation pédagogique de la formation

Le master comprend un tronc commun aux deux spécialités de 200 heures en M1 et environ autant d'heures en options. Le dossier ne précise pas les prérequis pour l'entrée dans les différents parcours de M2. L'effort de mutualisation perdure en M2 (deux UE communes aux parcours *DynEA* et *QuaMA*). Le parcours *EEAE* tout en anglais est totalement mutualisé avec le parcours *DynEA*. Les parcours *DynEA* et *QuaMA* sont proposées à l'alternance et en contrat de professionnalisation mais cet aménagement n'est effectif que pour le M2 *DynEA* sans que soient précisés les aménagements calendaires et aucun contrat à ce jour n'a été signé. Deux validations des acquis de l'expérience (VAE) ont été réalisées lors de ce contrat dans le parcours *DynEA*. L'approche par bloc de compétence n'est pas mise en place.
La connaissance du monde professionnel est favorisée par la réalisation de deux stages obligatoires en M1 (quatre à six mois) et en M2 (six mois) et de deux à six études de terrain par année de formation.

Elle est assurée également par la conduite de projets en M1 et M2, le suivi de conférences de chercheurs et de soutenances de thèse. La formation bénéficie de l'appui du Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) et offre la possibilité de suivre une UE facultative sur l'entreprenariat. Les critères de validation de cette UE ne sont pas spécifiés et la constitution d'un portefeuille de compétences ou équivalent n'est pas précisément évoqué. L'ouverture à l'international est assurée par des cours d'anglais obligatoires en M1 et en M2 sans toutefois donner lieu à une certification. De nombreuses UE de spécialité en seconde année comme en M1 sont proposées en langue anglaise. L'originalité de proposer un enseignement d'espagnol dans le parcours *EEAE* est remis en cause ce qui pourrait s'avérer préjudiciable aux échanges transfrontaliers surtout que la mobilité sortante, apparaît uniquement liée aux stages effectués à l'étranger (en M1 comme en M2). Plus globalement, la viabilité des parcours *EEAE* et issu de l'Erasmus Mundus ne pourra que s'en trouver questionnée. Classiquement, les étudiants ont accès à un espace numérique (plateforme Elearn) de l'établissement. Cette plateforme dispose d'un logiciel anti-plagiat.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants chercheurs, chercheurs et intervenants extérieurs dont les compétences sont en adéquation avec le contenu et la finalité des parcours. Les intervenants extérieurs à l'UPPA sont plus nombreux dans le parcours *DynEA*, à orientation professionnalisante (28 % du volume du M2 *DynEA* hors encadrement de stage).
Le pilotage de la formation est réalisé par les responsables de la mention et d'année. Le master est doté d'un conseil de perfectionnement pédagogique qui se réunit tous les ans, d'un conseil de perfectionnement stratégique (réunion tous les deux ans) qui compte parmi ses membres des acteurs du milieu de la recherche et du monde socio-économique, et d'une commission paritaire annuelle (étudiants et responsables d'année/mention). Des réunions pédagogiques ponctuent l'année universitaire (quatre à cinq par an). Des comptes rendus sont annexés et diffusés.
Les informations relatives à la composition des jurys, aux modalités de contrôle des connaissances sont mises à disposition des étudiants sur le site de la mention.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier fait état d'une autoévaluation sur chacun des critères demandés bien menée. L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée chaque année et pilotée par l'Observatoire de l'établissement (ODE). En parallèle, la formation organise une enquête de satisfaction auprès des étudiants. L'observatoire prend également en charge le suivi des résultats et du devenir des étudiants et réalise diverses enquêtes nécessaires à la réflexion sur l'évolution du master, comme l'enquête sur la mise en place de l'apprentissage.
La mention *STAAE* bénéficie du label qualité de l'UPPA qui reconnaît ainsi sa préoccupation constante à l'amélioration de la formation.

Résultats constatés

Les effectifs sont relativement constants à la fois en M1 et en M2 et légèrement inférieurs à la capacité d'accueil, d'ailleurs réévaluée depuis l'ouverture du parcours *QuaMA* (passage de 20 à 35 étudiants). Entre 50 et 70 % des étudiants entrants sont titulaires d'une licence en *Biologie* de l'UPPA. La formation bénéficie d'une certaine attractivité en comptant entre 23 et 55 % d'étudiants d'autres universités françaises. Quelques titulaires de licences professionnelles en lien avec la protection de l'environnement (nombre non communiqué) et des étudiants étrangers (un à trois) complètent les promotions. Le taux de réussite est excellent, de l'ordre de 100 % en M1 et M2.
À 30 mois, 90 % des diplômés sont en emploi ou études 30 mois après l'obtention du M2. Ce taux est plus modeste à cinq mois avec 50 % des diplômés placés après le parcours *DynEA*. La jeunesse des autres parcours ne permet ni de fournir de chiffres, ni de donner un avis pertinent. Le niveau d'emploi occupé par les diplômés du parcours *DynEA* n'est que partiellement en adéquation avec une sortie à Bac +5 et près des deux tiers sont toujours sous contrat à durée déterminée ou de vacation après deux ans. Près de 57 % des diplômés occupent ainsi un emploi de manœuvre/ouvriers ou technicien. Le nombre de contrats à durée déterminée est également important à 30 mois (64 %). Le nombre de poursuite en thèse est faible (sept depuis 2016) ce qui est conforme aux objectifs d'insertion directe à l'issue du master.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un parcours *DynEA* bien positionné entre le monde de la recherche et le milieu socio-économique.
- Un pilotage efficace de la formation.
- Des taux de réussite en M1 et M2 *DynEA* élevés.

Principaux points faibles :

- Un nom de mention ne reflétant pas les spécificités du master.
- Une majorité d'emploi en deçà du niveau attendu pour un bac+5.
- Une mobilité entrante et sortante faible.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *STAAE* propose l'acquisition de compétences relatives aux écosystèmes aquatiques, spécificité cependant mal mise en valeur par le nom de la mention imposée par la nomenclature nationale.
Une attention toute particulière doit être portée sur l'insertion des diplômés du parcours *DynEA*. Le niveau et la précarité des emplois occupés par ces diplômés doit interroger l'équipe de pilotage surtout pour un parcours clairement à vocation professionnelle. L'ouverture à l'alternance doit permettre à la fois une meilleure lisibilité des industriels sur les compétences de ces diplômés et, en retour, de mieux cerner les attentes des futurs employeurs.
Enfin, malgré un contexte favorable (proximité de l'Université du Pays Basque espagnol), l'ouverture récente des parcours *EEAE* tout en anglais et ECT (*Erasmus Mundus*), il apparaît que l'internationalisation voulue de la formation reste fragile. Les nouveaux parcours s'affichant avec une orientation recherche, le lien doctorat – master devra être plus affirmé.

Observations des établissements

Affaire suivie par :
Florence PANNIER
Directrice adjointe collège STEE, niveaux Master et Doctorat
florence.pannier@univ-pau.fr

Pau, le 15 février 2021

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'évaluation des formations
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Objet : Observations relatives au rapport d'évaluation du champ de formations Sciences et technologies pour l'énergie et l'environnement

Monsieur,

Nous remercions les experts du comité pour le travail qu'ils ont effectué et pour leurs remarques constructives. Nous avons pris bonne note des observations et recommandations du comité.
Dans cette première partie sur le champ Master STEE dans sa globalité, les paragraphes suivants apportent quelques commentaires/réponses aux remarques et recommandations des experts qui ont déjà pu être pour certaines anticipées dans le cadre des travaux menés sur la nouvelle offre de formation ou des actions menées au sein du collège. Les réponses aux observations des experts sont ensuite déclinées par mention.

Le pilotage du niveau master par le collège vise au développement de mentions et parcours attractifs et lisibles, inscrits dans la politique de l'établissement et fonctionnant sur un mode homogène.

Structuration des formations / Attractivité
Ainsi que relevé par les experts, il existe actuellement 2 mentions de masters internationaux (Energie et Génie Civil) qui reposent sur 2 ou 3 semestres uniquement, sans possibilité d'intégration d'étudiants locaux à l'issue de leur licence. Toutefois il apparait aux formations que cette politique de M2 « suspendus » limite à la fois la cohérence pédagogique avec un recrutement hétérogène en M2 mais aussi restreint l'accès non seulement aux étudiants issus des licences de l'UPPA, mais aussi nationales ou internationales. C'est pourquoi ces formations proposeront dans le cadre de la prochaine contractualisation des parcours structurés classiquement sur 4 semestres complets et dispensés en anglais, permettant toujours le recrutement au niveau M2 à l'international mais ouvrant la formation à tous les titulaires d'un niveau Licence. Ce sera également le cas du parcours international Evolutionary Ecology in Aquatic Environments proposé dans la mention STAAE pour lequel une année unique de M2 était proposée mais qui n'a encore jamais ouvert et qui proposera donc une structuration de la formation en M1 et M2.

Tous les masters du collège fonctionneront donc sur une même organisation en 4 semestres, ce qui facilitera également la mutualisation de certaines unités d'enseignements transverses entre mentions.

Il est à préciser que les parcours de M2 internationaux ont été spécifiquement développés pour un recrutement d'étudiants internationaux sur une année de formation en anglais dans une optique d'attractivité internationale souhaitée par l'établissement. Le principal frein à l'internationalisation étant le passage des enseignements en anglais, il est apparu plus facile de viser le niveau M2 dans un premier temps. Toutefois, le développement d'enseignements en anglais dès le M1 sera renforcé dans le cadre de la prochaine offre et en particulier dans le cadre de l'ouverture de Graduate programmes qui s'inscriront dans la Graduate School GREEN du projet SFRI dont l'UPPA est lauréate.

Un niveau minimum de langue sera également exigé pour toutes les formations de master (cadrage de l'établissement et en collaboration avec le Centre de Ressources en langues).

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Mobilités

Si la mobilité entrante est effective, il est vrai que la mobilité sortante reste faible à l'exception de quelques doubles diplômes ou accords Erasmus particulièrement « actifs ». Ainsi que mentionné dans le rapport d'auto-évaluation, le développement d'accords avec des universités étrangères pour des mobilités d'étudiants lors de séjours académiques ou de stage figure parmi les actions cibles du collège et le pilotage sur ce point sera particulièrement accentué par le collège dans le cadre de la prochaine offre. De nouveaux accords ont pu être mis en place ces deux dernières années, malheureusement freinés dans leur mise en œuvre par les conditions sanitaires actuelles (mobilités sortantes annulées ou rapatriement l'an passé et cette année).

Le projet d'université européenne UNITA–Universitas Montium, qui réunit les universités de Turin, Chambéry, Covilhã, Pau, Timisoara et Saragosse, actuellement en phase de déploiement à l'UPPA devra permettre de renforcer notablement les mobilités sortantes.

Déclinaison de l'offre de formation en blocs de compétences

La mise en place de parcours proposant l'alternance (contrat professionnel ou apprentissage) dans pratiquement toutes les mentions du collège rend impérative la déclinaison de l'offre de formations par blocs de compétences. Déjà initiée par quelques formations lors du contrat actuel, celle-ci est rendue obligatoire pour toutes les mentions dans le cadre de la nouvelle offre suivant le cadrage du collège STEE et de l'établissement. Ainsi, la déclinaison en blocs de compétences sera effective pour l'ensemble de l'offre de formation de niveau Master du prochain contrat. Le travail sur l'actualisation des suppléments au diplôme sera engagé parallèlement.

En s'appuyant sur les fiches RNCP nationales des mentions (compétences et métiers), et afin de correspondre au mieux aux attendus et débouchés des formations, cette démarche s'accompagnera d'ailleurs de changement d'intitulé de mention. Ce sera le cas pour la mention STAAE qui demandera à être accréditée sous la mention Sciences de l'eau tel que cela figure dans les recommandations du HCERES.

L'utilisation du Portefeuille d'Expériences et Compétences (PEC) sera également préconisée de manière générale aux étudiants de master du collège, particulièrement pour ceux qui n'auraient pas déjà travaillé sur cet outil au cours de leur licence.

Accueil de tous les publics

Les premières actions du collège ont visé au développement de la formation en alternance pour la majorité des mentions. La deuxième étape se focalisera sur l'accueil de salariés en VAE ou reprise d'études qui, bien qu'existante, reste marginale. Pour ce faire, un travail en lien étroit avec le service de la formation continue de l'université et le nouveau bureau UPPA-entreprises sera mené par les Composantes Internes de Formation de niveau M pour permettre le développement de partenariats avec les entreprises du territoire.

Dispositifs de qualité

Seule la mention Energie ne satisfaisait pas aux exigences de l'Etablissement dans ce domaine mais ce problème sera résolu avec la mise en place de l'évaluation des enseignements et du conseil de perfectionnement pédagogique et stratégique conformément au cadrage de l'établissement.

D'une manière générale, les formations seront incitées à s'engager dans la démarche de labellisation qualité de l'établissement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Président de l'Université,
Laurent BORDES

e2s UPPA
energy environment solutions

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Observations relatives au Master mention : Chimie et Sciences du Vivant
Nom, Prénom du porteur : CAGNON Christine et BUENO Maïté

Nous remercions le comité d'experts de son évaluation très pertinente. Nous aimerions apporter des précisions sur certains points relevés par le comité :

Faible participation de professionnels à la formation
Dans l'annexe 2.2 du dossier d'auto-évaluation nous n'avions pas identifié clairement les intervenants extérieurs issus du milieu de l'entreprise, car parmi les C/IR extérieurs, un nombre certain est issu du milieu professionnel. Ainsi dans la section 2-3, les chiffres sont à corriger : « - la présence de professionnels dans l'équipe pédagogique (22%) assurant en moyenne 8% en volume horaire de l'offre de formation en M1 et 15% en M2. Ce pourcentage s'élève à 22% en 2ème année du parcours EGTP du fait de sa finalité professionnelle majoritaire ».
Néanmoins nous retenons la remarque pour le projet 2022-2027.

Effectifs fragiles pour certains parcours
Concernant le M2 du parcours BME, nous avons d'ores et déjà remonté les effectifs puisque nous atteignons en 2020-2021 un effectif de 13 étudiants. Le recrutement en M1 a été aussi beaucoup plus sélectif, dû à des candidatures de meilleur niveau. Il semble donc que de bons chiffres pour les effectifs du parcours BME sont assurés.
Concernant le parcours CMCEI, il est à noter que ce parcours a été créé de manière à proposer une entrée aux étudiants non francophones. 100% de ces enseignements sont mutualisés et issus des parcours SAVE ou BME. Il ne représente donc qu'un plus en termes d'effectifs pour les UE proposées dans les autres parcours et n'a pas de coût propre. Par ailleurs, nous attirons de manière croissante des étudiants issus du M1 du master, notamment les étudiants du cursus master en Ingénierie (CMI) du réseau FIGURE : 3 en 2020-2021. Cette année particulière ne nous a pas permis de faire un recrutement auprès des étudiants étrangers à la hauteur de nos investissements. Ainsi l'effectif total en 2020-2021 de ce parcours est de 4. Avec l'aide précieuse des services des relations internationales de l'université et de e2s (de publicité, de recrutement, d'accueil et de propositions de bourses) nous espérons augmenter les effectifs à la rentrée prochaine.

Dispositifs d'aide et nature exacte des échanges internationaux
Les dispositifs d'aide à la mobilité sont des bourses Erasmus ou de la Région Nouvelle Aquitaine. En M1, les mobilités Erasmus entrantes et sortantes ont concerné essentiellement le semestre d'études impair. En M2, elles ont été principalement sortantes et concernaient également le semestre d'études impair. S'agissant des doubles diplômes les mobilités entrantes se répartissent entre période d'études au semestre impair et/ou période de stage au semestre pair.

Adaptations spécifiques pour l'alternance
Le rythme proposé pour l'alternance a été construit de manière à concilier formations initiale et en alternance : 1 semaine en entreprise par mois de septembre à février (soit 7 semaines en entreprise dans cette période, les étudiants en formation initiale sont en projets durant ces semaines), puis 100% du temps sur le temps de stage. Néanmoins nous avons prévu de réaliser une enquête auprès des entreprises susceptibles d'accueillir nos alternants afin de revoir ce calendrier au mieux dans le but de favoriser ce type de contrat. Le développement d'enseignements asynchrones est aussi une solution envisagée pour permettre un calendrier plus souple, en fonction des besoins des différentes entreprises.

Déclinaison en blocs de compétences
Il n'existe effectivement pas encore de modalités de suivi particulier pour l'acquisition des compétences. Nous sommes dans l'attente du cadre de l'établissement.

Origine des étudiants hors UPPA
L'origine des étudiants hors UPPA n'apparait pas dans les données fournies par l'ODE. Nous avons demandé cette précision pour les années à venir. Nous pouvons lister pour la période : Lyon, Clermont-Ferrand, Besançon, Montpellier, Versailles, Paris, Bordeaux, Limoges, Toulouse, Perpignan, Nîmes, Guyane, Nouvelle-Calédonie & Algérie, Brésil, Argentine, Bolivie, Liban, Grèce, Thaïlande, Lesotho, Allemagne.

Emplois effectivement occupés
Voici quelques exemples des emplois occupés par les diplômés 2017 : Ingénieur d'études, Ingénieur d'études ou Chargé d'affaires sites et sols pollués, Ingénieur en microbiologie environnementale, Ingénieur hydraulique, Ingénieur d'exploitation, Ingénieur en sciences analytiques, Ingénieur en techniques d'analyses chimiques, Assistant environnement.

e2s UPPA energy environment solutions

Enseignement de français pour les étudiants étrangers

Etant donné que ces étudiants viennent suivre une formation en anglais, en France, il n'est pas demandé de niveau minimum à valider.

Observations relatives au Master mention : Electronique, Energie Electrique, Automatique

Nom, Prénom du porteur : REESS Thierry

Positionnement des formations dans l'environnement

« Les masters Sciences et génie des matériaux (SGM) ou Électronique, énergie électrique, automatique (EEEA) ont en revanche une attractivité internationale faible. »

L'attractivité internationale du master Electronique, Energie Electrique, Automatique (EEEA) est effectivement faible. Ceci s'explique par le fait que les deux accords internationaux avec l'Université de Saragosse (Espagne) et l'Université de Tucuman (Argentine), qui devaient permettre d'améliorer l'ancrage international de cette mention, ont finalement été signés tardivement : 2019 pour la convention avec Saragosse et 2020 pour celle avec Tucuman.

Recommandations

« La question du rattachement du master Énergie en tant que parcours d'une autre mention (par exemple la mention Électronique, énergie électrique, automatique) est également à étudier »

Le rattachement du master Énergie en tant que parcours de la mention Électronique, Energie Electrique, Automatique ne pourra pas s'envisager puisque, a priori, la mention EEEA serait amenée à disparaitre. Elle devrait être remplacée par un diplôme d'ingénieur en Génie Electrique et Informatique Industriel (GEII) intégré au sein de l'ENSGTI de Pau (Ecole National Supérieur en Génie des Technologies Industrielles). La réponse officielle de la CTI pour l'accréditation de ce nouveau diplôme d'ingénieur GEII sous statut d'apprenti est attendue pour le mois de mars 2021.

Organisation pédagogique de la formation

« En M2, les parcours ont des volumes horaires différents : GEII 300 heures et EI 392 heures, différence de volume horaire qui n'est pas expliquée ».

Lors de la création de cette mention, les volumes horaires des deux M2 étaient beaucoup moins déséquilibrés (380h en présentiel pour M2 GEII). En 2019, le M1 et le M2GEII se sont conformés à la note de cadrage de l'UPPA fixant le volume présentiel d'un Master à 800h. Le M2EI qui présente une forte mutualisation avec d'autres parcours de Master a pu maintenir en l'état son offre de formation, ce qui fait effectivement apparaitre ces volumes horaires différents.

Résultats constatés

« Le parcours EI est irrigué principalement par des candidats provenant d'Études en France (à 60 %) et par les étudiants en double diplôme de l'ESTIA. Même si le détail des inscrits du parcours EI n'est pas fournie, il semble que le nombre d'étudiants de master 1 choisissant ce parcours est très limité. L'attractivité de ce parcours est donc problématique. »

La création de cette mention consistait, entre autres, à proposer un parcours au sein de l'UPPA permettant d'éviter que trop étudiants de la côte basque en fin de premier cycle (L3 Physique, DUT GIM et LPRO LPEI) quittent l'UPPA. L'objectif était donc de leur proposer la L3 GEII et le M1 EEEA sur le site de Pau puis la possibilité de poursuivre en M2 EI sur Anglet. Seuls quelques étudiants de la côte basque ont suivi cette voie et donc finalement trop peu d'étudiants de l'UPPA se sont retrouvés en M2 EI.

« Les taux de réussite des deux années, d'environ 80 %, restent corrects et les taux d'insertion sont très bons en GEII : 100 % à 16 mois dans le domaine de la formation pour le niveau visé. Ces taux sont plus faibles pour le parcours EI : environ 66 % en emploi à 30 mois mais la faiblesse des effectifs limite l'analyse. Un nombre important d'étudiants de ce parcours choisissent de continuer leurs études, soit vers une thèse (17 %), soit vers une autre formation (33 %) ce qui dans ce dernier cas est problématique car cela signale une incomplétude de la formation. »

En M2EI, la poursuite d'études dans une autre formation concerne uniquement des étudiants issus de Campus-France (majoritaires dans la cohorte), qui, s'ils n'arrivent pas à trouver un emploi rapidement à l'issue de l'obtention du diplôme, se voient contraints de s'inscrire dans une autre formation pour pouvoir rester en France. Rares sont ceux en effet dont le projet est de retourner dans leur pays pour lui faire bénéficier des compétences acquises à l'université française. Les étudiants nationaux (minoritaires dans la cohorte) vont en insertion professionnelle et ne poursuivent pas d'études après le M2EI.

Observations relatives au Master mention : Energie
Nom, Prénom du porteur : BEDECARRATS Jean-Pierre

Le Master Energie parcours SIMulation et Optimisation des Système énergétiques (SIMOS) nécessite de profondes améliorations.

Il est à rappeler que la première habilitation de ce parcours SIMOS a été obtenue en 2014 dans le cadre d'une procédure d'habilitation de diplômes nationaux de master, réservée aux établissements habilités à délivrer le titre d'ingénieur. SIMOS est initialement un master international à destination des étudiants étrangers, du même type que les anciens masters appelés Duby. Il est structuré en 3 semestres (+ 1 semestre obtenu par validation des études supérieures VES).

Conformément aux recommandations du Hcéres, le Master Energie va être repensé en 4 semestres de formation permettant une diversité des recrutements et une ouverture des recrutements aux étudiants issus de l'UPPA et des universités françaises. Le Master sera aussi réorganisé pour respecter avec plus de rigueur les exigences réglementaires d'un master (procédure de retour d'expérience et d'amélioration à l'aide d'un conseil de perfectionnement et des enquêtes auprès des étudiants, ...).

Le parcours SIMOS gardera son rattachement à la mention Energie dont le référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation est parfaitement adapté à la formation. Le rattachement du master Énergie en tant que parcours d'une autre mention nécessiterait de changer complètement les objectifs de la formation.

La formation est très attentive à ses effectifs, qui sur le dernier contrat étaient très faibles, et travaille sur son attractivité. Il est à signaler que 10 étudiants ont intégrés le master à la rentrée 2020.

Observations relatives au Master mention : Génie Civil
Nom, Prénom du porteur : GREGOIRE David

Nous remercions le comité HCERES pour son analyse pertinente et ses remarques constructives. Nous partageons la plupart des points relevés, qu'ils soient des points forts ou des points faibles, mais nous souhaitons tout de même apporter quelques éléments d'éclaircissement :

- Nous sommes pleinement conscients que l'absence de M1 est un point de faiblesse de notre formation. Le master est tout jeune (ouverture en 2018) et, lors de sa création, nous avons souhaité procéder par étape en commençant par ouvrir uniquement le M2 du fait de moyens humains limités mobilisables immédiatement. Nous avons clairement pour projet d'ouvrir un M1 associé lors de la prochaine accréditation si nous obtenons les ressources humaines nécessaires.
- Notre formation est volontairement dirigée vers la recherche académique et les étudiants internationaux que nous recrutons souhaitent en grande majorité poursuivre en thèse. Ainsi, le fait que les enseignements soient pris en charge en grande partie par des chercheurs est un choix assumé. Si des enseignants-chercheurs interviennent classiquement dans les formations de master, nous souhaitons insister sur le fait que dans notre programme, de nombreux intervenants sont chercheurs à 100% ou enseignant-chercheurs en délégation ou en décharges d'enseignement conséquentes afin de se consacrer à leur projet de recherche. Dans notre esprit, ces chercheurs sont donc véritablement des professionnels de la recherche et notre formation repose donc sur des interventions de nombreux professionnels. Pour compléter les informations déjà transmises dans le rapport, le Tableau 1 présente l'équipe pédagogique pour l'année universitaire 2020-2021 en précisant les décharges associées (administrative ou pour projet de recherche). Nous avons donc actuellement 14 équivalents temps plein chercheur à 100% qui interviennent dans notre formation. Pour un programme volontairement orienté vers la recherche, c'est tout autant de professionnels de la recherche et ces professionnels de la recherche effectuent la majorité des heures enseignées.

- Nous sommes sincèrement désolés d'avoir omis de préciser la répartition des effectifs par parcours. Cette répartition est en fait assez équilibrée depuis le début de la création du programme et nous avons le plaisir de pouvoir annoncer que l'attractivité de notre formation se confirme en 2020-2021 avec 22 étudiants accueillis pour cette troisième année universitaire (11 par parcours). Nous voulons également faire remarquer que nous avons volontairement établi une jauge d'accueil assez faible (~10 étudiants par parcours) lors de la création de la formation en 2018 afin, là aussi, de procéder par étape. Maintenant que l'attractivité et le bon placement de nos étudiants en thèse sont démontrés, nous pouvons envisager d'augmenter cette jauge pour accueillir au total une trentaine d'étudiants dans la prochaine accréditation. Là encore, cela passera nécessairement par un renforcement en terme de ressources humaines pour que nous puissions effectivement accueillir un plus grand nombre d'étudiants. Le détail des effectifs est précisé par parcours au Tableau 2.

Tableau 1. Équipe pédagogique pour l'année universitaire 2020-2021 avec délégation et décharge de recherche.

Composante ou origine	Intervenant	Grade ou fonction	%temps recherche	Remarque
ISABTP	David Grégoire	PR	83%	Membre IUF junior
	Stéphane Abadie	PR	50%	---
	Christian La Borderie	PR	50%	---
	Gilles Pijaudier-Cabot	PR	83%	Membre IUF senior
	Volker Roeber	Chaire E2S	83%	Chaire E2S senior
	Denis Morichon	MCF	50%	---
	Jonas Pinault	PhD	100%	Doctorant
	Victor Okumko	PhD	100%	Doctorant
	Martin Perez Rodriguez	Postdoc	100%	Postdoctorant
Collège STEE	Christelle Miqueu	MCF	83%	Hub E2S Newpores
	Laurent Perrier	MCF	83%	Hub E2S Newpores
	Laurent Rubatat	MCF	50%	---
	Henri Bataller	MCF	83%	Hub E2S Newpores
	Frédéric Plantier	MCF	50%	---
CNRS/LFCR	Hannelore Derluyn	CR CNRS	100%	Chercheur CNRS
CNRS/ISTO	Cyprien Soulaine	CR CNRS	100%	Chercheur CNRS
University of Vigo, Spain	Manuel M. Piñeiro	PR	50%	---
SUEZ Eau France SAS - Rivages Pro Tech	Matthias Delpey	Respons. R&D	100%	Responsable R&D
			Total	**14 équivalent temps plein chercheur**

Tableau 2. Détail des effectifs par parcours

Année universitaire	**2018-2019**	**2019-2020**	**2020-2021**
Candidatures	36 de 18 pays	50 de 18 pays	99 de 24 pays
Admis	20 de 7 pays	26 de 16 pays	37 de 24 pays
Bourses au mérite	4	5	11
Accueillis au total	8 de 5 pays	15 de 10 pays	22 de 13 pays
MPPM	4	6	11
CCE	4	9	11

Observations relatives au Master mention : Génie Pétrolier- Petroleum Engineering
Nom, Prénom du porteur : Charles AUBOURG

Mobilité entrante / sortante
Il est indiqué que nous ne parlons pas de mobilité sortante.
Nous avons eu deux mobilités sortantes Erasmus (une en 2017 et une en 2019).
ECTS
Il est indiqué que la répartition des ECTS est renseignée mais par manque de détail, il est impossible de s'assurer que cela correspond au 60 ECTS attendue.
L'annexe 1.1 (pages 20-23 de notre document) liste les différentes ECTS.
CMI
Il est indiqué que ne sont pas précisés les modules spécifiques d'adaptation au CMI.
Le CMI s'adapte au Master et seuls sont proposés des enseignements en plus pour ceux qui suivent le CMI avec un emploi du temps adapté.
Attractivité de la formation auprès de l'UPPA
Il est indiqué que d'une manière préoccupante, le master voit diminuer de façon continue le recrutement UPPA.
Il y a eu une progression sur l'attractivité des étudiants dans les parcours Réservoirs et Production sur les deux dernières promos.
Taux de réussite
Le taux de réussite en M1 en première année est bas et irrégulier.
Nous pensons qu'il s'agit là d'un élément positif, car compte tenu de la diversité des dossiers et des formations, cela permet de détecter les faiblesses des étudiants recrutés. Et de les renforcer par un redoublement.
Validation des Acquis Expérience
Nous n'avons pas mentionné ce point qui souligne l'attractivité de notre formation auprès des professionnels. Deux VAE sont à relever dans la période de référence (en 2018, et 2020).
Evolution du nombre de doctorants
Nous voulons préciser que le nombre de doctorants issues du MASTER évolue à la hausse.

Observations relatives au Master mention : Informatique
Nom, Prénom du porteur : Nabil Hameurlain & Ernesto Exposito

Problème soulevé : « Des suppléments au diplôme sont transmis, à l'exception de celui du parcours Big Data, mais l'information fournie n'est cependant pas toujours complète (absence d'informations sur le M1 TI). »
Réponse :
Malgré notre vigilance, il y a eu un oubli, pour le SD du parcours Big Data et un SD incomplet pour le parcours TI. Ci-joint les documents. Note du Hcéres : le SD a été transmis par l'établissement, mais ne fait pas l'objet d'une publication par le Hcéres

Point faible soulevé : « Pas de réel suivi des compétences. »
Réponse :
Une réflexion par blocs de compétences a déjà été initiée au niveau de certaines UEs des différents parcours. La mise en place d'une réelle approche par compétences au niveau de chaque parcours et de toute la mention sera le prochain objectif de l'équipe pédagogique.

Point faible soulevé : « Une équipe pédagogique laissant trop peu de place aux intervenants extérieurs. »
Réponse :
L'équipe pédagogique est consciente du faible taux d'intervenants (représentants du monde socio-économique) extérieurs dans certains parcours. La mise en place de l'approche par blocs de compétence devrait permettre de mettre en évidence les compétences spécifiques (et communes) à chaque (aux différents) parcours afin d'envisager un rééquilibrage de l'équipe pédagogique en faisant appel à davantage d'intervenants extérieurs au niveau de la mention.

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

<u>Observations relatives au Master mention</u> : Mathématiques et Applications
Nom, Prénom du porteur : Giacomoni, Jacques

Au nom de l'équipe pédagogique du Master mention Mathématiques et Applications, nous remercions le comité HCERES pour le rapport d'évaluation de notre formation. Nous apprécions partager les points essentiels de son analyse et de ses recommandations, en particulier sur le renforcement de l'alternance dans le parcours MSID et son déploiement dans le parcours MMS, sur l'opportunité que représente le programme de Graduate School dans le cadre du projet d'établissement SFRI Green. Nous serons toutefois attentifs à ce que ce programme lors de sa mise en place intègre les spécificités des différentes mentions engagées.

Le comité a également suggéré des pistes intéressantes et non évoquées dans notre rapport d'auto-évaluation pour consolider les effectifs du parcours MMS comme l'enrichissement de l'offre de formation à travers de nouveaux cours enseignées à distance. Cela nous paraît une bonne idée et nous sommes en discussion avec plusieurs partenaires internationaux pour ouvrir de nouveaux doubles diplômes intégrant la modalité d'enseignement à distance. Cette offre de formation complémentaire pourrait s'intégrer dans le projet d'université européenne UNITA dont l'UPPA est un des lauréats.

<u>Observations relatives au Master mention</u> : Sciences et Génie des Matériaux
Nom, Prénom du porteur : LEONARDI Frédéric

Points relevés dans la partie champ
*« Les masters Sciences et génie des matériaux (SGM) ou Électronique, énergie électrique, automatique (EEEA) ont en revanche une **attractivité internationale faible**. »*
Un plan d'actions visant à améliorer l'attractivité internationale de la mention SGM est déjà en cours et va se poursuivre sur ces différents points :

- Parcours BIM entièrement en anglais en M1 et M2 (avec environ 50% de la promotion d'étudiants étrangers).
- Passage récent du M2 IMECA en anglais (M2 MEDCA[1], rentrée 2020).
- Passage du M1 CPCM en anglais (M2 CPCM depuis la rentrée 2018).
- Participation au Label Université Européenne / Projet UNITA[2] : La responsable de la majeure Physique du CMI GEM fait partie de l'équipe de pilotage de ce réseau de six universités qui entame une réflexion autour d'actions communes de formation en lien avec la recherche au niveau en master, entre autres.
- Réflexion sur la création de co–diplômes à l'international.
- Flux Erasmus dans le cadre de stages et de semestres d'études pour initier la création in fine de co-diplômes.
- Membre du réseau Erasmus Mundus sur Theoretical Chemistry and Computational Modelling (TCCM[3]) : 1 étudiant par an en moyenne (1 étudiant de CPCM participant aux enseignements du réseau & double inscription pour les entrants à Pau).

Pour terminer, ce plan d'actions bénéficie de la dynamique impulsée par le projet E2S UPPA (création de BIM, 3-4 étudiants étrangers par promotion tous les ans, recrutement centralisé via la plateforme mobilité on line, ...).

*« Mis à part le parcours Product Lifecycle Management (PLM) du master Sciences et génie des matériaux et le master Chimie et sciences du vivant qui ont initié une approche par blocs de compétences, la **démarche par compétence** n'est pas encore engagée au niveau du collège et les outils de suivi non déployés (portefeuille de compétences ou équivalent) ».*
Comme pour l'ensemble des mentions du collège STEE, le passage de la formation en bloc de compétences est en construction pour sa mise en œuvre dans la nouvelle offre de formation.

*« Trois des parcours sont impliqués dans des **cursus master en Ingénierie (CMI)** du réseau FIGURE sans que **l'impact sur ces formations ne soit présenté** (master Petroleum Engineering et master Sciences et génie des matériaux partenaires du CMI Géo-énergie, Environnement et matériaux (désormais Sciences et génie des matériaux) et le CMI mathématiques et informatique pour le master Informatique) ».*
L'impact du CMI GEM sur la mention SGM est très positif, même s'il rajoute certaines contraintes sur les emplois du temps des différents parcours concernés (IMECA et CPCM). Il a été décidé de banaliser 7 jours pour le CMI GEM (première semaine du septembre et les 2 jours de formation à l'entrepreneuriat en novembre que les étudiants de CMI ont déjà

suivis). Avec une première diplômée en 2019 en parcours IMECA et une deuxième à venir dans quelques mois pour parcours CPCM, le retour d'expériences sur le CMI GEM est encore limité. Il s'agit donc d'une montée en puissance ces prochaines années avec un flux de 3 à 4 étudiants dans la mention SGM. Ils sont 3 actuellement. Ceux sont de bons étudiants qui ont reçus un renforcement de leur formation en compétences transverses (« soft skill ») pour permettre une meilleure insertion professionnelle et qui sont moteurs dans leur promotion. Il pourrait être intéressant de valoriser les contacts des tuteurs lors stages des étudiants de la CMI GEM à l'international (soutenu par le programme Erasmus) pour construire de nouvelles relations internationales au niveau Master.

Principaux points faibles relevés dans la partie Mention

« *Une faible attractivité en M1 liée sans doute à un manque de visibilité des débouchés pour les étudiants.* »

Sur ce point, la démarche d'amélioration se focalise sur :

- L'intervention systématique d'anciens étudiants de chaque parcours lors des journées sur l'insertion professionnelle organisées chaque année en octobre par le BAIP (« matinée métier »).
- Fidélisation des anciens étudiants du Master SGM.
- Organisation d'une journée de rentrée commune à la mention SGM pour un échange entre les différents étudiants.
- Actualisation d'un annuaire des diplômés SGM.

« *Une approche par compétence devant être généralisée à tous les parcours.* »

Le passage de la formation en bloc de compétences est la prochaine transformation importante de la formation en Master Matériaux. Même si, à la différence du niveau licence aucun accompagnement des responsables pédagogiques n'est prévu par l'établissement, la mention SGM pourra compter sur des expériences en interne. En effet, deux collègues de l'équipe pédagogique à savoir les responsables des M2 PLM et CPCM ont mis en application cette déclinaison d'une formation en bloc de compétences pour le parcours PLM et au niveau de la licence de Chimie. Leur aide facilitera donc le passage de la mention SGM toute entière vers ce nouveau mode de fonctionnement. Enfin, deux réunions sont prévues (les vendredi 12 et 26 mars 2021) pour la réflexion et mise en place effective de cette démarche dans la mention SGM. Pour le parcours IMECA ouvert à l'alternance, le passage de la formation en bloc de compétences est obligatoire et est d'ores et déjà en cours d'établissement.

<u>Observations relatives au Master mention</u> : Sciences et Technologies de l'Agriculture, de l'alimentation et de l'Environnement

Nom, Prénom du porteur : Bolliet Valérie

<u>Finalité de la formation</u>

« Le nom de la mention ne permet pas de faire ressortir les spécificités du master lié aux milieux aquatiques et diminue ainsi la lisibilité de cette formation auprès des étudiants. »

Nous partageons ce point de vue et demandons pour la prochaine accréditation la mention 'Sciences de l'eau' dont la fiche RNCP correspond beaucoup mieux à la formation.

« Les opportunités de poursuites en doctorat au sein de l'établissement sont peu développées par rapport aux colorations recherche déclarées des parcours… Recommandations : *Les nouveaux parcours s'affichant avec une orientation recherche, le lien doctorat –master devra être plus affirmé. »*

Le parcours DynEA est clairement orienté vers le monde socio professionnel même si une orientation recherche est possible (7 poursuites au doctorat à l'UPPA et 4 hors UPPA depuis 2016). Le parcours QUAMA est clairement orienté recherche mais avec une seule année de recul pour le M2, il est impossible d'analyser les poursuites en thèse. Concernant le parcours Erasmus mundus, également orienté recherche, les étudiants internationaux passent le semestre 1 à l'UPPA et partent ensuite dans une des 5 autres Universités du mundus pour les semestres suivants. Son ouverture en septembre 2020 ne permet pas encore d'analyser les poursuites en thèse. Enfin, un parcours international recherche sur deux ans, adossé au Laboratoire international (INRAE/UPPA/Berkeley/UPV), sera également proposé à la prochaine accréditation. Il remplacera le parcours actuel EEAE, proposé suite à la demande de E2S UPPA, mais difficile à mettre en œuvre de par sa mutualisation à 100%. Nous souhaitons que ce parcours s'inscrive dans le projet SFRI de l'UPPA (graduate school master/doctorat) ce qui renforcera les poursuites au doctorat au sein de la mention.

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Organisation pédagogique de la formation

« Les parcours DynEA et QuaMA sont proposées à l'alternance et en contrat de professionnalisation mais cet aménagement n'est effectif que pour le M2 DynEA sans que soient précisés les aménagements calendaires et aucun contrat à ce jour n'a été signé. »

L'alternance a été proposée en 2019 mais trop tardivement pour réellement la mettre en place cette année-là. Deux contrats ont par contre été signés à la rentrée 2020 pour le M2 DynEA (rythme environ 1 mois/1mois de septembre à février puis de mars à fin août en entreprise). L'aménagement est effectif pour QuaMA mais il n'y a pas encore eu de contrats.

« Malgré un contexte favorable (proximité de l'Université du Pays Basque espagnol), l'ouverture récente des parcours EEAE tout en anglais et ECT (Erasmus Mundus), il apparaît que l'internationalisation voulue de la formation reste fragile. »

L'internationalisation est effectivement encore timide mais elle est récente et se construit progressivement. Le parcours DynEA affiche une collaboration depuis 2013 avec l'Université du Pays Basque (UPV) et propose une étude terrain en Espagne encadrée par un professeur de l'UPV. Le semestre 1 du mundus ouvert à l'UPPA à la rentrée 2020 est totalement en anglais et accueille des étudiants internationaux. Deux modules sont mutualisés avec le parcours QuaMA et les étudiants français bénéficient de cet environnement international. Dans le cadre du programme Erasmus + avec l'Université de Yamanashi, une convention de double diplôme vient d'être signée pour 5 ans avec 4 mobilités entrante et sortante d'étudiants par année. Une réflexion est actuellement menée sur le parcours QuaMA pour augmenter les mobilités sortantes avec la mise en place de modules et projets tuteurés en collaboration avec nos collègues de l'UPV et des partenaires du monde socioéconomiques espagnol. Enfin, le parcours international proposé à la prochaine accréditation accueillera des étudiants français et étrangers. Tous les cours seront en anglais avec une possibilité de cours d'espagnol et de français. Une attention particulière sera portée à la mobilité sortante dans le cadre de modules, projets tuteurés et stages.

« L'approche par blocs de compétence n'est pas mise en place. »

Elle le sera pour tous les parcours lors de la prochaine accréditation.

Résultats constatés

« Le niveau d'emploi occupé par les diplômés du parcours DynEA n'est que partiellement en adéquation avec une sortie à Bac +5 et près des deux tiers sont toujours sous contrat à durée déterminée ou de vacation après deux ans. »

L'enquête ODE sur la promotion 2016 est arrivée après la fin de rédaction de notre rapport et n'y a pas été inclus. Elle affiche 30% de la promotion en emploi de technicien/manœuvre/ouvrier, contre 57 % pour la promotion 2015. Cela peut encore paraitre trop important compte tenu du niveau de l'enseignement. Cela peut paraitre aussi surprenant car les professionnels ont toujours souligné le très bon niveau de compétences de nos diplômés ainsi que l'adéquation de ces compétences avec leurs besoins lors des conseils de perfectionnement.

Concernant les emplois majoritairement en CDD de nos diplômés après 2 ans, nous sommes conscients que cela engendre une précarité et espérons que l'ouverture de nos formations à l'alternance sera un moyen d'inciter les structures à recruter directement en CDI. Ces points seront particulièrement abordés avec les professionnels lors du prochain conseil de perfectionnement stratégique.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation à l'étranger

2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr @Hceres_ Hcéres

Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Bilan du champ de formations Études européennes et internationales

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Pour le Hcéres[1] :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts[2] :

Sébastien Soulez, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

[1] Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

[2] Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Etudes européennes et internationales et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Comptabilité - contrôle - audit
- Master Contrôle de gestion et audit organisationnel
- Master Entrepreneuriat et management de projets
- Master Études européennes et internationales
- Master Management des systèmes d'information
- Master Management et administration des entreprises
- Master Management et commerce international
- Master Management sectoriel

Présentation

Le collège *Études Européennes et Internationales* (*EEI*) de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) regroupe huit mentions de master, dont sept (*Comptabilité-contrôle-audit*, *Contrôle de gestion et audit organisationnel*, *Entreprenariat et Management de projets*, *Management des systèmes d'information*, *Management et administration des entreprises*, *Management et commerce international*, et *Management sectoriel*) relèvent des sciences de gestion et sont pilotées par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) sur les sites de Pau et Bayonne, et une (*Études Européennes et Internationales*) relève du droit et donne son nom au collège.
Sur le plan institutionnel, le collège *EEI* résulte d'une réorganisation de l'UPPA suite à la labellisation « Université d'excellence », grâce à l'obtention par le projet E2S (Solutions pour l'Énergie et l'Environnement) UPPA de l'I-SITE en février 2017. Il s'appuie sur l'IAE Pau-Bayonne et le Centre d'Études et Recherche en Gestion (CREG) pour les formations en sciences de gestion et sur le Centre de Documentation et de Recherches Européennes (CDRE) pour le master *Études Européennes et Internationales*.

Avis global

Potentiel d'affichage stratégique

Les formations du collège *Études Européennes et Internationales* (*EEI*), adossées à l'expertise scientifique et au rayonnement du CREG, pour les formations en sciences de gestion, et du CDRE pour le master *EEI*, se signalent par une utilité locale patente et par une réelle complémentarité par rapport à l'offre globale de formation en droit et en sciences de gestion de la région, notamment au regard de l'originalité du master *Études Européennes et Internationales*.

Néanmoins, la structuration du collège apparaît artificielle au vu des formations regroupées. En effet, la quasi-totalité des masters du collège *EEI* sont portés par l'IAE Pau-Bayonne et relèvent de la gestion et le seul master hors *Sciences de gestion* est un master de *Droit* qui, étonnamment, donne son nom au collège. En l'absence de réelle justification à cette structuration de collège thématique, plutôt que disciplinaire comme pour les deux autres collèges de l'UPPA, il apparait difficile de comprendre ses avantages et d'apprécier sa pertinence.
Il apparait également que le nom du collège *EEI* reflète mal sa spécificité puisque d'autres diplômes des autres collèges (master *Tourisme* du collège *Sciences Sociales et Humanités*, master *Énergie* du collège *Sciences et Technologies pour l'Énergie et l'Environnement*, par exemple) sont aussi axés sur l'international et que certains diplômes de ce collège ne le sont que peu.
Enfin, la dimension internationale de plusieurs formations du collège apparait peu évidente et entre en contradiction avec le rayonnement essentiellement local des masters du collège. Si l'intitulé du collège est amené à perdurer, il pourrait s'avérer pertinent de développer davantage les conventions de partenariat avec des institutions étrangères, ainsi que la pratique des stages à l'étranger et des mobilités sortantes à l'étranger tant des étudiants que des enseignants.

Inscription dans la politique de l'établissement en matière de formation

Les formations du collège *EEI* s'inscrivent assurément dans la politique formation de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et ont développées des pratiques pédagogiques innovantes. L'impact de ces pratiques sur l'acquisition des compétences par les étudiants demande cependant davantage de recul.
Par ailleurs, les formations du collège *EEI* s'inscrivent dans le projet d'établissement en favorisant l'insertion professionnelle et en répondant aux besoins locaux. L'organisation des études en alternance pour les masters de l'IAE contribue à renforcer cette professionnalisation. Les objectifs professionnels des diplômes sont clairement définis et les conseils de perfectionnement sont mis en place. En revanche, la formation continue est peu développée et les partenariats ne sont pas toujours formalisés avec les acteurs professionnels et institutionnels.

Pertinence et cohérence propres de l'ensemble

Les formations du collège *EEI* paraissent cohérentes, solidement organisées, complémentaires et offrent aux étudiants des perspectives professionnelles intéressantes. Les formations sont fortement spécialisées et directement en prise avec les besoins du territoire comme en témoignent les bons taux d'insertion des diplômés. En outre, les très bons taux de réussite de la plupart des formations montrent la qualité des enseignements. Cependant les efforts déployés par les équipes pédagogiques (ouverture à l'alternance, innovation pédagogique) ne semblent que partiellement couronnés de succès au vu de la faiblesse de certains effectifs et de la diminution de ceux-ci dans plusieurs formations. Cela peut traduire un problème d'attractivité et de concurrence liée à l'offre proposée sur les métropoles bordelaise ou toulousaine. Les causes de cette désaffection sont insuffisamment analysées.

Enfin, même si l'insertion professionnelle est bonne, il est difficile de la qualifier en l'absence d'informations précises pour savoir si les étudiants formés s'insèrent à un niveau cadre et dans les domaines de spécialités, parfois pointues, auxquels ils ont été formés. De manière générale, les données sur l'évolution des effectifs, les taux de réussite et les taux d'insertion font l'objet de trop rares commentaires dans les dossiers alors qu'elles constituent des données importantes qui peuvent impacter les dispositifs d'assurance qualité.

Analyse détaillée

Finalités des formations

Les masters du collège *EEI* s'inscrivent dans le contexte d'une offre de proximité ancrée sur le territoire, permettant un débouché et une insertion professionnelle aux étudiants issus, pour la plupart, de licences générales de l'UPPA. L'appellation du collège reprend l'intitulé d'une des mentions, sans forcément refléter la cohérence de l'ensemble de celles-ci. En effet, le master *Études Européennes et Internationales* (*EEI*) apparait comme un master spécifique par rapport aux autres masters du collège.

Les objectifs et les contenus des huit masters du collège *EEI* sont clairement définis et exposés, ainsi que les nombreux parcours proposés par quatre d'entre eux : master *EEI*, master *Management et administration des entreprises* (*MAE*), master *Management et commerce international* (*MCI*), master *Management sectoriel* (*MS*). En revanche, aucune formation ne comporte un supplément au diplôme véritablement abouti.

Le contenu de l'ensemble des formations apparait en cohérence avec la fiche RNCP des mentions correspondantes. Les débouchés sont clairement affichés et en adéquation avec le contenu des formations correspondantes. Toutefois, le master *Management sectoriel* regroupe des parcours très divers et ayant peu de liens entre eux.

La finalité des formations est l'insertion professionnelle, la poursuite d'études en doctorat étant toutefois possible. Plusieurs formations, comme les masters *Comptabilité - contrôle – audit* (*CCA*), *Contrôle de gestion et audit organisationnel* (*CGAO*) ou *Management des systèmes d'information* (*MSI*), préparent les étudiants à des certifications professionnelles reconnues, voire de niveau international.

Positionnement des formations dans l'environnement

Les masters du collège *EEI* ont un rayonnement essentiellement local (master *EEI*). Toutefois, certaines mentions subissent une concurrence régionale (*Management des systèmes d'information)*, parcours *CAAE* (*Certificat d'Aptitude à l'Administration des Entreprises*) de la mention *Management et administration des entreprises*, parcours *IT* (*International Trade*) de la mention *Management et commerce international*). D'autres mentions visent des publics proches et peinent à se distinguer (master *Entreprenariat et management de projets* (*EMP)* et (master *Management et administration des entreprises*).

L'articulation formation-recherche est bonne et est assurée par la présence d'une équipe significative d'enseignants chercheurs rattachés au CDRE (Centre de Documentation et de Recherches Européennes) ou au CREG (Centre de Recherche et d'Études en Gestion) et à la chaire OPTIMA.

Les masters du collège *EEI* répondent aux attentes du monde socio-économique et incluent des professionnels au sein des équipes pédagogiques. De plus, les masters *CCA*, *CGAO*, *EMP* et *Management sectoriel* ont établi des relations formalisées avec le monde socio-économique, pratique qu'il pourrait être utile d'étendre à l'ensemble des mentions.

En revanche, et en contradiction avec l'intitulé du collège, les partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers ne constituent pas une caractéristique majeure de celui-ci. Si le master *EEI* a un projet de double diplôme avec l'Université de Saint Sébastien et si deux autres masters développent des coopérations internationales interuniversitaires (avec l'Université de Cuyo en Argentine et l'Université de Linköping en Suède pour le master *Management et commerce international*, avec l'Université Deusto à Bilbao pour le master *Management sectoriel*), les autres formations sont peu ouvertes à l'international (très peu de mobilités sortantes que ce soit pour les études ou pour des stages).

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est simple et claire pour la plupart des mentions du collège. Pour autant, certains parcours semblent proposer des troncs communs non mutualisés ou des parcours en présentiel et à distance mais avec des contenus distincts (mention *Management sectoriel*) et le master *EEI* propose une mutualisation

de certains enseignements entre parcours sans logique claire et avec des volumes horaires très variables selon les parcours.

L'alternance est proposée dans de nombreux parcours, souvent en deuxième année de master, parfois sur les deux années du master. La formation continue est en revanche moins développée.

Plusieurs pratiques de pédagogies actives sont mises en œuvre par les équipes pédagogiques (jeux de rôle, mise en situation, approche par projet…). Ces initiatives témoignent du souhait des équipes pédagogiques de trouver des modalités pédagogiques variées et adaptées au contenu à transmettre. A l'échelle de l'Institut d'administration des entreprises (IAE), la semaine du développement personnel permet aux étudiants de participer à des ateliers variés tels que la relation à soi/aux autres, la communication de crise, les réseaux sociaux.… La préparation à l'insertion professionnelle est réelle via des simulations d'entretiens, ateliers dédiés au curriculum vitae et aux lettres de motivation, participation aux événements professionnels, stages, alternances.…

Les masters proposent une formation à et par la recherche même s'ils sont clairement à visée professionnalisante. Le master *EEI* organise également, en collaboration avec la faculté de droit de l'Université de Saint Sébastien, une journée d'études associant les étudiants des deux formations et leurs enseignants-chercheurs. Les dossiers signalent la poursuite d'études de plusieurs étudiants en doctorat.

La préparation à l'international varie fortement selon les mentions. Sans surprise, le master *MCI* déploie de nombreux efforts car l'international est au cœur de son positionnement, dont une mobilité sortante importante. Des accords de partenariat existent aussi pour les parcours *MO2S* et *MPCL* du master *MS*. Les étudiants du parcours international du M2 *CGAO* effectuent un semestre dans une université anglophone. Bien que faisant intervenir nombre de professionnels internationaux, il est plus étonnant de constater l'absence de dispositif de mobilité entrante et sortante pour le master *EEI* alors que sa dénomination laisse entendre une vocation internationale forte. De même, cette formation ne propose pas de certification de langue, en contradiction avec son positionnement. Les autres masters proposent des certifications linguistiques et exigent l'obtention d'un score minimal pour obtenir le diplôme. A cette fin, les étudiants bénéficient de formations en ligne.

L'approche par les compétences est balbutiante dans la plupart des mentions. Les dossiers signalent tous une cohérence avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Néanmoins, les maquettes présentées en annexe restent structurées par discipline. Le rapprochement avec les compétences citées dans le RNCP n'est pas explicité.

Pilotage des formations

Les masters sont animés par des enseignants-chercheurs, à l'exception du master *CCA*. Les équipes pédagogiques intègrent des intervenants professionnels dont l'expertise est cohérente avec la nature de leurs interventions. Les équilibres entre professionnels et enseignants-chercheurs ne sont néanmoins pas toujours facilement identifiables. Un point de vigilance s'impose pour le M1 *MO2S* du master *Management sectoriel* (un seul enseignant-chercheur et 80 % du volume horaire réalisé par des professionnels) et dans une moindre mesure pour le master *CCA*. Une clarification des rôles est aussi souhaitable pour le parcours *CSBA* du master *Management sectoriel* car si l'étroite collaboration avec l'association bancaire DIFCAM assure une proximité avec le milieu socio-économique, l'architecture et le pilotage de la formation doivent rester universitaires. Le rôle des enseignants-chercheurs dans le recrutement, l'élaboration des maquettes, le choix des intervenants et globalement son pilotage mérite d'être plus affirmé.

Les conseils de perfectionnement sont bien mis en place. Ils sont parfois organisés à l'échelon du parcours et non de la mention. L'absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention est un signal de l'absence de pilotage à cet échelon (master *MAE*), voire de la faiblesse des points communs entre parcours de certaines mentions (master *Management sectoriel*).

Si toutes les formations du collège disent procéder à une évaluation des enseignements par les étudiants, aucune ne livre de compte-rendu, de questionnaire-type ou d'exemple de modifications qui seraient intervenues à la suite de ces évaluations. Ces évaluations ne semblent pas systématiquement transmises aux conseils de perfectionnement ni même aux responsables de mention (les enseignants et intervenants sont libres de communiquer ou non les évaluations aux responsables de la mention). La formation se prive ainsi d'un précieux outil de pilotage.
Les modalités d'évaluation des connaissances sont bien établies et explicites. Il n'en va pas de même de l'évaluation des compétences qui n'est pas mise en place.

Dispositifs d'assurance qualité

L'UPPA a mis en place un Observatoire de l'établissement (ODE) permettant de récolter des données relatives à l'évaluation des enseignements et à l'insertion professionnelle des étudiants. Grâce à un taux de réponse élevé, les résultats permettent des analyses pertinentes. Néanmoins, elles gagneraient à être mieux exploitées, en dépassant la simple description statistique. Le profil des étudiants à leur entrée dans le cursus (formation initiale, continue, âge, sexe…) est insuffisamment relié à la qualité de leur insertion professionnelle.

Le processus d'amélioration continue qui repose sur l'autoévaluation apparaît insuffisamment maîtrisé (remontée facultative des évaluations des enseignements par exemple) et les dossiers parfois laconiques montrent que le dossier d'autoévaluation transmis dans le cadre de l'évaluation externe réalisée par le Hcéres n'a pas été l'occasion de réaliser une réflexion poussée sur les facteurs clés de succès des formations et leurs faiblesses.

Résultats constatés

Le niveau des effectifs est globalement satisfaisant même si on constate une tendance à la baisse des effectifs de plusieurs formations, tant en M1 qu'en M2. Ces évolutions d'effectifs sont rarement commentées alors que cette donnée constitue un élément majeur dans l'autoévaluation des dossiers.
Les taux de réussite sont très satisfaisants à l'exception notable du master 2 *EEI*.
L'insertion professionnelle est bonne voire excellente (master *CCA* : 97 % à six mois, master *CGAO* : 94 % à 30 mois…). A noter cependant que si les taux d'insertion à six mois ou à 30 mois oscillent globalement entre 80 et 100 %, les années de référence sont parfois anciennes (2015 pour le master *Management sectoriel)* ou non précisées. De plus, l'adéquation entre les emplois obtenus et le niveau du diplôme est peu analysée, sauf sur des formations très ciblées comme le master *CCA*. Certains parcours du master *EEI* semblent avoir des taux d'insertion moins bons (parcours *JE*).
La poursuite d'études ne concerne que quelques étudiants, ce qui est cohérent avec la finalité des masters.

Conclusion

Principaux points forts

- Une bonne implantation régionale sur deux sites (Pau et Bayonne) avec une forte implication du milieu socio-économique.
- Des bons, voire très bons taux de réussite et une bonne insertion professionnelle à quelques exceptions près.
- Le développement de l'alternance dans la majorité des masters du collège.
- Des accords de coopération à l'international pour les formations dont l'international est une orientation forte.
- Une politique de langue ambitieuse pour les masters de l'IAE.

Principaux points faibles

- Une appellation du collège ne traduisant pas la diversité de ses formations dont peu sont orientées à l'international et une mobilité étudiante limitée à quelques formations.
- Une évaluation des compétences non mise en place.
- Une démarche d'autoévaluation qui prend peu en compte les données factuelles de l'insertion (qualité de l'insertion) et de l'évolution des effectifs.
- Une évaluation des enseignements par les étudiants non systématiquement communiquée.
- Une baisse des effectifs dans certaines formations.

Recommandations

Les formations du collège *EEI* ont pour point commun de relever des sciences de gestion (à l'exception du master *EEI*) et sont globalement peu orientées à l'international contrairement à ce que pourrait faire penser l'intitulé du collège. Une réflexion doit donc être engagée afin que l'intitulé reflète les caractéristiques des formations qui la composent ou pour orienter ces dernières résolument vers l'international en nouant des partenariats (transfrontaliers ou internationaux) et en développant les mobilités internationales (études ou stage) des étudiants.

L'écriture de la maquette selon l'approche par compétences reste un chantier à entreprendre. Cela demandera un effort de révision des maquettes, en se basant sur les métiers visés. Ce chantier d'ampleur pourra être l'opportunité de clarifier et de simplifier l'organisation pédagogique au sein des mentions *MS* et *EEI*. S'il s'avère que les métiers visés sont tellement différents qu'il ne peut y avoir de points communs dans les maquettes des parcours, il faudra alors s'interroger sur l'intérêt de les faire coexister au sein d'une même mention. Si les métiers visés sont, inversement, très proches, l'interrogation devra alors porter sur l'opportunité de multiplier les parcours.

Le pilotage des formations doit davantage s'appuyer sur les conseils de perfectionnement qui doivent à cet effet disposer de données factuelles et commentées liées à l'évaluation des enseignements, la réussite étudiante, à l'insertion professionnelle, afin d'inscrire pleinement les formations dans un dispositif d'amélioration continue.

Enfin, la faiblesse de certains effectifs et la diminution de ceux-ci dans plusieurs formations traduisent un problème d'attractivité. Il conviendra de l'analyser avec lucidité dans le cadre de la construction de l'offre de formation. En particulier, une réflexion doit être menée sur la multiplicité des parcours de certaines mentions, et leur lisibilité, la spécificité très forte de certains d'entre eux et les recoupements entre parcours de différentes mentions.

Points d'attention

Points d'attention généraux au niveau du collège

- Une structuration artificielle du collège sur les dimensions internationales et européennes.
- Une démarche compétence à mettre en œuvre.
- Une démarche qualité insuffisante.

Sur l'offre de formation par elle-même

- Un nombre d'enseignants-chercheurs parfois insuffisant pour des formations universitaires (M1 *MO2S* du master *Management sectoriel* et, dans une moindre mesure, master *CCA*).
- Une clarification des rôles à opérer pour le parcours *CSBA* du master *Management sectoriel* (si l'étroite collaboration avec l'association bancaire DIFCAM assure une proximité avec le milieu socio-économique, l'architecture et le pilotage de la formation doivent rester universitaires).
- La complexité de l'organisation pédagogique des masters *MS* et *EEI*.
- La faiblesse d'aide à la mobilité et au développement des langues pour le master *EEI*.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER COMPTABILITÉ, CONTROLE, AUDIT

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master *Comptabilité contrôle audit* (CCA) de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) est porté par l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Pau-Bayonne.
Le master CCA vise à former des professionnels dans les métiers de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes ainsi qu'aux fonctions de cadres dirigeants dans les domaines de la comptabilité et de la finance des entreprises. L'existence d'un programme national pour cette mention donne lieu à des dispenses d'épreuves pour cinq unités d'enseignements (UE) du *Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion* (DSCG), qui est le diplôme national de la filière d'expertise comptable permettant de débuter le stage de trois ans d'expertise comptable.

Analyse

Finalité de la formation

Le master CCA vise à maîtriser des connaissances liées à des métiers clairement identifiés : commissaires aux comptes, directeur financier, contrôleur interne et contrôleur de gestion ou consultant. L'insertion professionnelle est clairement la finalité première du master.
Les publics et les champs de compétences visés sont clairement exposés, tout comme les débouchés; ils correspondent à la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles). Les poursuites d'études en doctorat sont affichées et portées à la connaissance des étudiants avec succès (sur les quatre dernières années deux étudiants issus du master CCA se sont engagés dans une recherche doctorale et deux thèses ont été soutenues par d'anciens diplômés du master CCA).
Les enseignements sont pertinents et cohérents au regard des objectifs affichés de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Le master CCA s'adresse aux étudiants titulaires d'une licence en gestion et plus particulièrement à ceux du parcours *Gestion comptable et financière* de l'UPPA ainsi qu'aux étudiants diplômés du Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) de la région. Ce master a tout à fait sa place dans l'offre de formation de l'établissement et de la région Nouvelle-Aquitaine et n'entre pas directement en concurrence avec ceux proposés sur Bordeaux et Toulouse.
Le partenariat avec la recherche repose essentiellement sur une coordination avec l'un des laboratoires de recherche de l'UPPA (Centre de recherche en gestion CREG-EA 4580), dans le cadre d'une UE concernant la mise en œuvre d'une démarche de recherche.
La formation présente des liens forts et formalisés avec l'Ordre régional des experts-comptables et la Compagnie régionale des commissaires aux comptes.
L'internationalisation est absente, y compris au niveau des mobilités entrantes et sortantes alors même que des mobilités stages à l'étranger sont un plus pour les diplômés.

Organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation est adaptée à sa finalité. Le programme de formation est établi en conformité avec le programme du DSCG. Le master est proposé en alternance en M2 depuis la rentrée de septembre 2020. A ce jour, les différentes UE (unités d'enseignement) qui composent le master n'ont pas encore été traduites en blocs de compétences alors que la démarche aurait dû être mise en place au cours de la précédente accréditation.
En termes de diversification des modalités pédagogiques, plusieurs approches innovantes ont été mises en place telles qu'une semaine du développement personnel en master 1 ou encore des projets tutorés.
Le lien avec la recherche est assuré majoritairement par les enseignants-chercheurs et une UE d'initiation à la recherche (20 heures en M1 et 24 heures en M2). L'établissement encourage également l'orientation recherche des mémoires de master 2 qui peuvent se voir décerner un « label recherche ».

La professionnalisation est assurée par la réalisation de deux stages (deux mois minimum en master 1 et quatre mois minimum en master 2). Des aides à la recherche de stage et d'emploi sont proposées.
La préparation à l'international passe essentiellement par un enseignement d'anglais des affaires (95 heures sur les deux années) et l'accompagnement à l'obtention du TOEIC (T*est Of English for International Communication*) avec un score minimal à atteindre pour valider le master.
La place du numérique dans la formation est classique (environnement numérique de travail, utilisation de logiciels). La formation sensibilise les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'usage à bon escient des ressources disponibles (sensibilisation au plagiat et utilisation du logiciel de détection Compilatio).

Pilotage de la formation

Environ un tiers des enseignements seraient assurés par des enseignants-chercheurs sur les deux années, chiffre non directement vérifiable dans le dossier fourni. Dans tous les cas, et s'agissant d'une formation universitaire, cette proportion apparaît faible. Les enseignants du second degré assureraient environ 50 % des heures en M1 et 30 % en M2, tandis que les professionnels assureraient 20 % des heures en M1 et 50 % en M2. Le statut des intervenants externes est en adéquation avec le niveau du diplôme.
Les deux années du master sont pilotées par deux enseignants du second degré. Les moyens administratifs sont dimensionnés pour répondre aux besoins de la formation.
Le conseil de perfectionnement se tient une fois par an, parfois deux. Le conseil de perfectionnement comprend des représentants étudiants, enseignants-chercheurs, enseignants et vacataires. Aucune mention n'est faite quant à la présence de représentants du monde socio-professionnel (si ce n'est les vacataires). Une évaluation globale de la formation par les étudiants est présentée lors du conseil. Les résultats de l'enquête ne figurent pas dans le dossier.
Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et les règles de compensation sont claires, affichées et connues des étudiants. En revanche, aucun dispositif de suivi de l'acquisition des compétences n'a été mis en œuvre à l'exception de l'évaluation des compétences linguistiques.

Dispositif d'assurance qualité

L'information qualitative présentée dans le dossier au sujet des modalités de recrutement des étudiants est limitée (existence ou non d'un entretien par exemple). De même, les formations dont sont issus les étudiants sélectionnés ne sont pas mentionnées avec précision.
La mesure de la réussite des étudiants est présentée et discutée en conseil de perfectionnement.
L'Observatoire de l'établissement (ODE) analyse le devenir des diplômés à six mois, 18 mois et 30 mois après la fin de la formation.
L'évaluation des enseignements par les étudiants est prévue mais apparaît « facultative ». Les étudiants évaluent également la formation de façon globale.

Résultats constatés

Les capacités d'accueil s'élèvent à 30 étudiants en master 1 et aucune candidature externe n'est possible en master 2. Le taux de sélection pour l'année 2018 est de 25,14 %.
Depuis 2015, aucun dossier de validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a été traité ce qui est assez logique, les candidats préférant souvent demander directement le DSCG à la VAE. Les effectifs sont stables en master 1 (de 25 à 29 étudiants entre 2015 et 2018). Ils sont en revanche en baisse significative en master 2 (passant progressivement de 37 en 2015-2016 à 25 en 2018-2019), sans qu'aucune explication particulière ne soit fournie.
Les taux de réussite de l'année 2019 sont très bons : 93,94 % en M2 et 96,67 % en M1. Le dossier ne fournit pas davantage d'historique permettant d'appréhender les tendances de fond. Les abandons sont très rares et sont souvent liés à des difficultés extra-universitaires.
Dès six mois, le taux d'étudiants en emploi est proche des 97 %. Le dossier n'apporte pas d'informations quantifiées sur les étudiants qui valident le *DSCG*. Les autres formes de poursuite d'étude sont limitées, le master *CCA* étant un diplôme hautement professionnalisant.

Conclusion

Principaux points forts :

- Des taux de réussite excellents.
- Une très bonne insertion des diplômés sur le marché du travail.
- Un ancrage local avec les professionnels bien établi.
- Un bon accompagnement des étudiants.

Principaux points faibles :

- Une part trop faible des enseignants-chercheurs dans la formation.
- Une démarche compétence non encore mise en place.
- Une évaluation des enseignements par les étudiants qui semble facultative .
- Une absence de mobilités sur des stages à l'international.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Comptabilité Contrôle Audit* se caractérise par d'excellents taux de réussite et par une très bonne insertion des diplômés sur le marché du travail régional. La mise en place d'un parcours en alternance est également une excellente initiative qui permettra d'accueillir un public plus diversifié.
La formation peut s'appuyer sur ces points forts pour remédier aux quelques points faibles identifiés.
Tout d'abord, il importe de mettre en œuvre rapidement l'approche par compétences pour une mise en conformité de la mention avec la législation en vigueur. La mise en place d'un portefeuille des emplois et des compétences permettrait aussi aux étudiants de valoriser pleinement la diversité des cursus et des expériences (y compris leur investissement en dehors du strict cadre pédagogique tout comme des mobilités internationales).
Pour une formation universitaire de niveau master, il est indispensable de renforcer la présence d'enseignants-chercheurs intervenant dans cette mention, tant au niveau de l''équipe pédagogique, qu'au niveau du pilotage de la formation en appui aux responsables fortement investis.
L'internationalisation est également un point sur lequel l'équipe pédagogique devra porter un regard attentif. De plus en plus, la profession comptable s'internationalise et les profils étudiants pouvant mettre en avant des expériences à l'étranger sous la forme de césure ou de stages à l'étranger sont fortement recherchés.
Enfin, il importe que le conseil de perfectionnement puisse avoir à sa disposition l'ensemble des évaluations des enseignements par les étudiants dès lors qu'il souhaite mener une réflexion sur l'adéquation des enseignements avec les compétences visées.

MASTER CONTROLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel* (CGAO) de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) est porté par l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Pau-Bayonne. Il vise à former des cadres pour exercer notamment les fonctions de contrôleur de gestion, d'auditeur interne ou externe ou de consultant. Il est proposé selon deux modalités pédagogiques : en alternance depuis 2017 et à l'international avec un semestre dans un pays anglo-saxon et un semestre complet de stage (en France ou à l'étranger).

Analyse

Finalité de la formation

Le master *CGAO* vise à maîtriser des connaissances et des compétences liées à des métiers visés clairement identifiés : professionnels du contrôle de gestion, de l'audit et du contrôle interne. Les objectifs de la formation sont clairement définis, affichés et connus des étudiants. L'insertion professionnelle est la finalité première du master.
Les compétences affichées sont en lien avec la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles). Le master permet la validation de certifications professionnelles, notamment des certificats de l'Institut français de l'audit et du contrôle internes (IFACI). De même, les étudiants de master 2 sont accompagnés pour préparer le certificat du *Chartered Institute of Management Accountants* (*CIMA*).
Les publics et les champs de compétences visés sont clairement exposés, tout comme les débouchés. Même s'il ne s'agit pas de la vocation première du diplôme, les poursuites d'études en doctorat sont portées à la connaissance des étudiants.

Positionnement dans l'environnement

Ce master est d'envergure régionale et a tout à fait sa place dans l'offre de formation de l'établissement. Il n'entre pas directement en concurrence avec ceux proposés à Bordeaux et Toulouse. La formation est adossée au Centre de recherche en gestion (CREG-EA 4580) de l'UPPA via les enseignants-chercheurs qui interviennent dans le master.
Les étudiants de la formation bénéficient de partenariats avec l'association nationales des Directeurs Financiers et de Contrôle de Gestion (DFCG), le CIMA et l'IFACI.
Les étudiants du master bénéficient des accords de coopération internationale signés par l'IAE. Ils sont accompagnés dans leurs démarches par le bureau des relations internationales de l'IAE.

Organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation est adaptée à sa finalité, mais n'accorde que peu de place au management stratégique, pourtant utile pour de futurs cadres. La formation est structurée autour d'un tronc commun en master 1. Le master 2 propose aux étudiants deux modalités pédagogiques, l'un en alternance et l'autre à l'international. Le parcours à l'international se compose d'un semestre d'études dans un pays anglo-saxon et d'un semestre de stage (en France ou à l'étranger).
Le master est proposé en présentiel, même si la préparation au *CIMA* se fait en e-learning. La formation prévoit des modalités pédagogiques telles que la mise en œuvre de démarches projets ou encore la mobilisation d'études de cas. La formation est en mesure d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières qu'il s'agisse de situations de handicap ou de sportifs de haut niveau.
Les unités d'enseignement (UE) ont été traduites en blocs de compétences à partir de la fiche RNCP. Toutefois, la traduction des compétences en acquis est en cours de réalisation.
Le lien avec la recherche passe essentiellement par des cours d'initiation à la recherche.

La professionnalisation est assurée par un stage facultatif à la fin du master 1. Cette solution est toutefois peu retenue par les étudiants qui préfèrent la formule en alternance qui débute généralement en septembre. En master 2, l'ensemble des étudiants est en alternance à l'exception de ceux ayant opté pour le parcours international (entre deux et trois étudiants par an). Des aides à la recherche de stage et d'emploi sont proposées.
La préparation à l'international passe essentiellement par un enseignement d'anglais des affaires (70 heures sur les deux années et un semestre dans une université étrangère anglophone pour les étudiants qui sont en parcours international). La formation prévoit également l'obtention d'un score minimal au TOEIC pour valider le master (700 points pour la rentrée de 2020 et 750 pour ceux qui font le parcours à l'international).
La place du numérique dans la formation est relativement classique (environnement numérique de travail, utilisation de logiciels). La formation sensibilise les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'usage à bon escient des ressources disponibles (sensibilisation au plagiat et utilisation du logiciel de détection Compilatio).

Pilotage de la formation

Le pilotage des deux années est assuré par des enseignants-chercheurs.
Pour l'année 2018-2019, les enseignants-chercheurs assurent en moyenne 44 % des heures d'enseignement en master 1 et 48 % en master 2. Le profil des intervenants extérieurs est en adéquation avec les enseignements du diplôme : contrôleurs de gestion, auditeurs internes, consultants, experts-comptables, commissaires aux comptes, etc. En termes de volume d'enseignements, ils représentent environ 20 % en master 1 et 30 % en master 2.
Le conseil de perfectionnement comprend des représentants étudiants, des enseignants-chercheurs, des enseignants et des vacataires. Aucune mention n'est faite quant à la présence de représentants du monde socio-professionnel (si ce n'est les vacataires). Une évaluation globale de la formation par les étudiants est présentée lors du conseil. Les résultats de l'enquête ne figurent pas dans le dossier.
Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et les règles de compensation sont claires, affichées et connues des étudiants. Les étudiants ont la possibilité de valider des accréditations en audit via leur adhésion à l'IFACI. Les étudiants en parcours international ont la possibilité de passer un diplôme en contrôle de gestion accrédité par le *CIMA*. L'engagement de l'étudiant ne fait pas l'objet d'une reconnaissance, par exemple au sein d'un portefeuille d'expériences et de compétences.

Dispositif d'assurance qualité

L'information qualitative présentée dans le dossier au sujet des modalités de recrutement des étudiants est limitée notamment quant à l'organisation d'entretiens de sélection. De même, les formations dont sont issus les étudiants sélectionnés ne sont pas mentionnées avec précision (hormis leur bac).
L'évaluation des enseignements par les étudiants est prévue mais semble facultative. Il semble difficile pour le conseil de perfectionnement de proposer des pistes d'amélioration dans ces conditions. Les étudiants évaluent également la formation globalement.

Résultats constatés

Les capacités d'accueil s'élèvent à 25 étudiants en master 1 et les candidatures externes sont possibles en master 2. Le taux de sélection pour l'année 2018 est de 46,67 %. La formation accueille des personnes en reprise d'études en M1 et M2. Il y a eu sur les dernières années une à deux VAE par an.
Les effectifs sont en légère baisse en master 1 (de 20 à 16 étudiants entre 2015 et 2018). Ils se maintiennent en master 2 (20 en 2015, 23 en 2018). A priori, seuls deux étudiants en 2017-2018 et 3 étudiants en 2018-2019 ont opté pour le parcours international. Le lieu choisi pour le semestre à l'étranger n'est pas mentionné, et aucune information n'est donnée sur la réussite au CIMA.
Les taux de réussite de l'année 2019 sont très bons (93,94 % en M2 et 100 % en M1).
L'insertion professionnelle est également bonne puisque 50 % des étudiants trouvent un emploi moins de trois mois après l'obtention du diplôme (32,1 % de diplômés sont embauchés à l'issue de leur stage) et 94 % au bout de 30 mois. Le salaire annuel brut moyen à l'embauche des diplômés IAE est dans la norme.

Conclusion

Principaux points forts :

- Des taux de réussite excellents.
- Deux parcours à fort potentiel : alternance et international.
- Des certifications de renom proposées aux étudiants.
- Un ancrage local avec les professionnels bien établi.
- Un bon accompagnement pédagogique des étudiants.

Principaux points faibles :

- Une tendance à la baisse des effectifs en master 1.
- Une évaluation limitée des enseignements par les étudiants.
- Une démarche compétences non encore finalisée.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel* se caractérise par d'excellents taux de réussite et des modalités pédagogiques à fort potentiel, qu'il s'agisse de l'alternance ou de l'international. En outre, plusieurs certifications renommées sont proposées aux étudiants dans le cadre de leur cursus.
La formation peut s'appuyer sur ces points forts pour pallier quelques points faibles identifiés.
Tout d'abord, il importe de finaliser rapidement l'approche par compétences pour une mise en conformité de la mention avec la législation en vigueur. La mise en place d'un portefeuille des emplois et des compétences permettrait aussi aux étudiants de valoriser pleinement la diversité des cursus et des expériences (y compris leur investissement en dehors du strict cadre pédagogique).
L'attractivité du master mérite qu'une attention particulière lui soit portée. L'effectif de master 1 décline et ce alors que les nouvelles modalités pédagogiques devraient être attractives (notamment le parcours international anglophone). Toutefois, en raison de la proximité géographique avec l'Espagne, il est surprenant que le parcours international ne vise que les pays anglo-saxons, le conventionnement avec des universités hispanophones pourrait rendre plus attractif ce parcours international.
Enfin, il importe que le conseil de perfectionnement puisse avoir à sa disposition l'ensemble des évaluations des enseignements par les étudiants dès lors qu'il souhaite mener une réflexion sur l'adéquation des enseignements avec les compétences visées.

MASTER ENTREPRENEURIAT ET MANAGEMENT DE PROJETS

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA)

Présentation de la formation

Le master *Entrepreneuriat et management de projets* (*EMP*) comprend un parcours unique intitulé *Ingénierie de projets*. Il s'adresse principalement à un public en reprise d'études. Porté conjointement par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de l'UPPA et l'École supérieure des technologies industrielles avancées (ESTIA), les cours sont dispensés sur une seule année de formation, équivalente à un master deuxième année, dans les locaux de l'ESTIA à Bidart.

Analyse

Finalité de la formation

Le master traite des enjeux de l'ingénierie de projets, des outils techniques à maîtriser et aborde également les aspects liés à la gestion de projets tels que les ressources humaines ou encore l'accompagnement au changement. Les connaissances sont clairement présentées à l'ensemble des parties prenantes. Un référentiel de compétences est établi par l'équipe pédagogique, mis à jour régulièrement et transmis aux étudiants.
Les débouchés professionnels sont nombreux mais très génériques. Ils recouvrent les fonctions de chef de projet, chef d'entreprise, cadre, conseiller ou consultant/formateur dans des sociétés de conseil en gestion de projets, responsable méthodes qualité et amélioration continue ou encore ingénieur d'affaires. La transversalité des enseignements de ce master ne permet pas d'appréhender facilement les métiers et les secteurs visés. Cependant, l'enquête d'insertion professionnelle montre un effet bénéfique sur les progressions de carrières, ce qui vient valider les finalités établies. La poursuite en doctorat est également possible même si cette dernière semble marginale.
Une veille des certifications professionnelles pouvant être obtenues en complément du master est effectuée par les responsables d'unités d'enseignement. À ce jour, il ne semble cependant pas exister de dispositif spécifique qui permettrait aux étudiants d'y accéder de manière simplifiée.

Positionnement dans l'environnement

Le master combine une approche ingénierie de projets avec la spécialité management ce qui le singularise des autres masters quoique, de fait, ce positionnement le met en concurrence par le public visé et la double compétence visée avec le master *Management Administration des Entreprises* des IAE. Le partenariat académique IAE et ESTIA est clairement affiché même s'il n'est pas précisé si les étudiants bénéficient d'un double diplôme à l'issue de leur parcours. Le public visé semble principalement un public relevant de la formation continue. L'accès pour des étudiants inscrits en formation initiale est peu lisible en l'absence de M1.
Le master *EMP* s'appuie pleinement sur le potentiel et les activités de recherche de l'établissement. Les enseignants-chercheurs de gestion sont associés aux axes de recherche du Centre de Recherche et d'Études en Gestion (CREG) ou de l'ESTIA recherche. Les enseignants-chercheurs effectuent 53 % des enseignements assurant ainsi une bonne articulation formation-recherche.
La formation s'appuie également sur des relations fortes avec le monde socio-économique. La présence de nombreux intervenants externes permet également de tisser des liens avec des organisations des secteurs visés.
Le master *EMP* ne propose pas de mobilité à l'étranger spécifique. Les étudiants semblent pouvoir bénéficier des accords signés par l'IAE Pau-Bayonne. Cependant, aucun chiffre ne permet de juger de leur accessibilité aux étudiants de ce diplôme.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée afin d'être facilement accessible à des salariés ou des personnes en reconversion professionnelle. Des périodes d'alternance sont présentes, trois semaines en entreprise puis une semaine en formation, et ce sur l'ensemble des deux semestres. Le master est ouvert à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et peut être suivi en partie à distance. Les sportifs de haut-niveau peuvent être accueillis et des modalités spécifiques peuvent être envisagées, telles que l'aménagement des temps de présence, des délais supplémentaires de remise de travaux, ou encore la mise en place de ressources en ligne spécifiques.

L'approche compétence, organisée autour d'un référentiel et découpée sous forme de blocs cohérents, est un élément important et qualitatif de la formation. Cette approche a permis la création de projets d'application avec une forte diversification des modalités pédagogiques. Cependant, le suivi de l'acquisition des compétences *via* par exemple un portefeuille des expériences et des compétences (PEC) n'est pas présenté.
Des cours spécifiques permettent d'aborder la démarche scientifique. La rédaction d'un mémoire permet également de mobiliser les compétences et les connaissances liées à cette démarche.
La professionnalisation est naturellement présente, *via* les périodes d'alternance, la nature des étudiants accueillis ainsi que par la composition de l'équipe enseignante. L'entrepreneuriat est également abordé en concertation avec le pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE) porté par l'IAE.
Les équipes pédagogiques ont à leur disposition et utilisent, des outils d'enseignements à distance (EAD) ainsi qu'un environnement pédagogique numérique (plateforme MOODLE).
L'utilisation de système de détection anti-plagiat est l'occasion d'aborder les thèmes de l'intégrité scientifique et de l'éthique.

Pilotage de la formation

Les enseignants externes effectuent 47 % du volume horaire global, contre 53 % dispensé par les intervenants universitaires, ce qui est équilibré. Le manque de précisions concernant la composition des intervenants universitaires ne permet pas de juger de l'équilibre de cette dernière catégorie, notamment le nombre d'enseignants-chercheurs de la spécialité sciences de gestion investis dans la formation. On note un nombre très élevé de consultants (11 sur 25) parmi les enseignants externes, ce qui pourrait à terme appauvrir les liens tissés avec les entreprises.
Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an et des places sont réservées pour les représentants étudiants. Ce conseil dispose de l'ensemble des documents nécessaires à son bon fonctionnement (compte-rendu, effectifs, profil des étudiants, synthèse des notes et des difficultés). Le bon déroulement de la formation est assuré par l'équipe pédagogique, qui se réunit quatre fois par an afin d'analyser le fonctionnement interne de la formation.
Les modalités de contrôle des connaissances sont diffusées aux étudiants. En revanche, l'évaluation des compétences n'est pas mise en œuvre.

Dispositif d'assurance qualité

Le suivi de l'évolution des profils des étudiants est réalisé. L'attractivité du diplôme est correctement mesurée en comptabilisant le nombre de contacts et le nombre de dossiers complets déposés. Cependant, le nombre d'étudiants admis qui décident, finalement, de ne pas s'inscrire n'est pas communiqué. Le dispositif de recrutement est transparent et une fiche d'évaluation de l'entretien de recrutement est communiquée à chaque candidat. Le conseil de perfectionnement dispose de l'ensemble des éléments lui permettant d'analyser la réussite des étudiants.
Des enquêtes sur l'insertions et l'évolution professionnelle des diplômés sont réalisées à six, 18 et 30 mois l'insertion. Ces résultats sont transmis au conseil de perfectionnement, qui procède à une analyse et établit un plan d'actions dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation demeure relativement constante entre 2016 et 2020, avec une moyenne annuelle de 45 dossiers déposés. Le master accueille chaque année environ 15 étudiants, effectif cohérent étant donné la spécialité et les profils des candidats. Le taux de réussite est excellent, 71 diplômés sur 73 inscrits entre 2016 et 2019. Les enquêtes fournies montrent un très bon taux de réponse (93 % pour la promotion 2017) ce qui montre un attachement à la formation.
Dans les 6 mois qui ont suivi la formation, 100 % des salariés en situation précaire ont trouvé un emploi stable. Les secteurs d'activité sont très large et il est difficile de définir une typologie précise des emplois occupés par les diplômés. Néanmoins, les situations professionnelles semblent en cohérence avec les attendus du master puisqu'ils occupent des postes de cadres qui requièrent des compétences de gestion de projet.
La poursuite en doctorat reste marginale (une personne identifiée), ce qui est cohérent avec le positionnement du master.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un très bon taux de réussite.
- Une spécialité peu répandue en Nouvelle-Aquitaine.
- Un partenariat IAE Pau-Bayonne et ESTIA.

Principaux points faibles :

- Un master sur une seule année ce qui l'apparente au master *Administration des entreprises* (*MAE*) avec qui il entre potentiellement en concurrence.
- Des métiers visés peu précis.
- Un suivi de l'acquisition des compétences non mis en œuvre.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Entrepreneuriat et management de projets* est original, avec un positionnement fondé sur un partenariat entre l'UPPA et l'ESTIA, permettant de faire jouer des complémentarités.
Toutefois, le positionnement en une seule année de master le met en concurrence avec le master *MAE*, diplôme historique des IAE. De plus, le master axe sa communication vers les personnes en reprise d'études souhaitant faire évoluer leur carrière. Ce ciblage tout comme le fait que le master n'est organisé qu'en un an exclut de fait des étudiants de l'IAE et de l'ESTIA relevant de la formation initiale qui pourraient être intéressés par cette spécialisation en entrepreneuriat. Il conviendrait d'étudier une meilleure articulation du master avec le reste de l'offre de formation de l'IAE, en tenant compte des attentes des publics, probablement différentes selon qu'ils se trouvent en formation initiale ou continue.
Deux pistes pourraient être explorées : consolider le parcours *Ingénierie de projets* en proposant des enseignements sur deux années; ou le proposer comme un bloc de compétences complémentaire au master *MAE* qui serait ouvert à la formation continue.
Si la première piste est privilégiée, il conviendra que l'équipe pédagogique définisse plus clairement les métiers visés et les compétences attachées.
Le suivi de l'acquisition des compétences doit également être mis en œuvre.

MASTER ÉTUDES EUROPÉNNES ET INTERNATIONALES

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master *Études Européennes et Internationales* se décline en cinq parcours spécialisés dans différents domaines du droit européen et de la coopération transfrontière : *Droit interne et européen des mineurs (DIEM)*, *Coopération transfrontalière et interterritoriale* (*CTI*), *Droit européen des affaires* (*DEA*), *Juriste européen* (*JE*) et enfin *Droit pénal européen et international*. Ce dernier parcours n'existait pas lors de la rédaction du dossier puisqu'il ouvre à la rentrée 2020. Le dossier ne précise pas les lieux d'enseignement.

Analyse

Finalité de la formation

La spécificité du master *Études Européennes et Internationales* (*EEI*) tient à ses différents parcours, qui témoignent, pour certains, d'une certaine originalité. Ainsi, le parcours *Droit interne et européen des mineurs* permet de se spécialiser dans les domaines de la protection de l'enfance ; le parcours de *Coopération transfrontalière et interterritoriale* forme des experts en ingénierie de projet transfrontalier ; le parcours (plus classique mais porteur) de *Droit européen des affaires* ouvre sur des carrières de juristes et avocats spécialisés ; la spécificité du parcours *Juriste européen* n'est, en revanche, pas présentée. Les débouchés sont bien identifiés pour ces quatre parcours.
Les maquettes de M2 exposent un contenu cohérent avec les objectifs. En revanche, la maquette des M1 est organisée par types de compétences (compétences disciplinaires fondamentales, de socle, d'accompagnement et de spécialisation), ce qui ne permet pas d'en saisir le contenu, hormis pour les compétences linguistiques, et la rend finalement opaque.

Positionnement dans l'environnement

Le master *EEI* se situe à proximité d'autres masters d'études et de droit européens proposés dans des universités relativement proches (Université de Bordeaux, Université du Pays Basque à Saint Sébastien en Espagne). Plutôt que d'y voir une concurrence, lemaster *EEI* en profite pour mutualiser les initiatives communes à destination des étudiants (universités d'été, journées d'études, voyages dans les institutions européens etc.). Le nouveau parcours du master (parcours *Droit pénal européen et international*) est un double diplôme national avec l'Université de Bordeaux. Un projet de double diplôme avec la faculté de San Sébastien est en cours de concrétisation.
Jusqu'à la rentrée 2020-2021, la sélection se faisait en M2, ce qui permettait aux parcours de la mention d'intégrer des étudiants d'autres mentions et composantes de l'établissement. Alors que la sélection s'effectuera désormais à l'entrée du M1, il aurait été souhaitable de signaler les effets de ce changement sur les recrutements de cette année et ceux à venir.
Le master s'inscrit clairement dans les thématiques du Collège Études Européennes et Internationales. Il est adossé à un centre de recherche, le Centre de Documentation et de Recherches Européennes (CDRE), auquel sont rattachés les enseignants-chercheurs (EC) du master et les doctorants. La bibliothèque du centre est ouverte aux étudiants du master qui sont invités à participer aux activités du CDRE.
Le master fait intervenir des praticiens aux profils variés (fonctionnaires européens, magistrats, attachés territoriaux etc.) et des enseignants-chercheurs étrangers. Le stage de trois mois minimum effectué par les étudiants est également un moyen de renforcer les liens avec le milieu socio-économique.

Organisation pédagogique de la formation

Sur les quatre semestres du master, trois sont en tronc commun. C'est le cas des deux semestres du M1, dont le contenu a été évoqué précédemment. En M2, le tronc commun et des enseignements mutualisés à quelques parcours sont encore majoritaires lors du semestre 3. On y trouve l'UE « insertion professionnelle », rassemblant des éléments pédagogiques disparates, donnant à l'UE un caractère fourre-tout : enseignement de langues, préparation au grand oral, atelier sur les technologies de l'information et de la communication et enfin préparation au monde du travail (préparation des CV et entretiens de sélection). Les enseignements dédiés à

un parcours représentent finalement un faible volume horaire : les 252 heures pour le parcours *DIEM* contrastent avec les 138 heures pour le parcours *CTI*, les 135 heures pour le parcours *DEA* et surtout aucun enseignement totalement dédié au parcours *JE*. Cela interroge sur le caractère spécifique des parcours.
Le Master *EEI* est ouvert aux étudiants en formation continue ou en reprise d'études mais les étudiants inscrits dans la mention sous ce régime y sont peu nombreux, de un à deux par an sur les quatre années du contrat. Le master est également accessible par la VAE (validation des acquis de l'expérience) sans que l'on sache si des dossiers de VAE ont été déposés dans ce cadre et quelle en a été l'issue.
L'organisation pédagogique est classique, en présentiel et sans alternance. Les étudiants ayant des contraintes particulières peuvent intégrer le master sans que l'on sache concrètement comment ces contraintes sont prises en compte.
L'équipe pédagogique se préoccupe collectivement de la diversification des modalités pédagogiques, comme en témoigne le jeu de simulations du Parlement européen, des plaidoiries, des ateliers de légistique, l'université d'été ou, pour ce qui concerne le parcours coopération transfrontalière et interterritoriale, la conduite d'un projet collectif en réponse à une commande du monde socio-professionnel.
Les enseignants du master, chercheurs au CDRE, font le lien entre l'enseignement et la recherche, les thèmes du master et du Centre se recoupant totalement. Une journée d'études associant les étudiants du master à ceux de la faculté de droit de l'université de Saint Sébastien est organisée par les enseignants chercheurs des établissements concernés. Les étudiants qui choisissent de rédiger un mémoire font l'objet d'une formation méthodologique d'une vingtaine d'heures mais cette démarche n'est pas imposée. La formation ouvre sur la poursuite en doctorat. Dans les données sur l'insertion, on dénombre cinq doctorants parmi les diplômés des trois dernières années.
Si le dossier montre bien l'attachement de l'équipe pédagogique à développer des compétences professionnelles, par exemple en montage de projets pour le parcours *CTI*, l'approche par les compétences ne structure pas la maquette et reste à engager. Elle pourra s'appuyer sur l'identification des types de compétences, évoqués précédemment, en les explicitant.
Un module de préparation à la recherche de stage et une responsable des stages aident les étudiants à faciliter leur insertion. Un stage d'au moins trois mois est obligatoire dans le cadre du M1. L'intervention de praticiens extérieurs, dont l'activité est en pleine correspondance avec la spécificité des parcours, favorise la découverte de l'environnement professionnel.
Des enseignements en langue sont prévus notamment en anglais et en espagnol, les étudiants doivent acquérir le niveau B2 à la sortir du master 2, mais celui-ci ne semble pas évalué par une certification particulière. La formation ne semble pas spécialement favoriser la mobilité entrante et sortante.
La formation ne semble pas accorder une place spécifique au numérique comme méthode d'enseignement, mais un module sur les TIC est dispensé aux étudiants. Elle dispose bien d'un ENT et d'une plateforme d'apprentissage en ligne mais le dossier ne dit rien sur son utilisation par l'équipe pédagogique de la mention.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation repose sur une organisation formalisée : un responsable du master, un responsable du M1 et des responsables de parcours. Ces responsables de parcours sont spécialisés sur la thématique de la formation et font intervenir leur réseau de praticiens.
Il n'est pas mentionné d'organe de concertation entre l'ensemble des acteurs de la formation. En revanche, un étudiant-référent par parcours est désigné. Le dossier stipule qu'un questionnaire d'évaluation de la formation est adressé aux étudiants chaque année sans donner d'exemples d'informations qui en seraient remontées et qui auraient été susceptibles de faire évoluer la formation.
Le comité de perfectionnement semble composé uniquement de représentants des parcours, et n'inclut pas de représentants étudiants et du monde socio-économique. Surtout, le dossier ne restitue aucun exemple de contenu permettant d'apprécier le rôle du comité de perfectionnement dans le pilotage de la formation.
Les modalités de contrôle des connaissances sont explicitées aux étudiants. En master 2, elles visent davantage une forme de professionnalisation (note de synthèse, grand oral, rapport de stage, etc.). Aucune information n'est communiquée sur les règles de compensation, les dispenses liées à l'engagement de l'étudiant, le principe de la seconde chance.

Dispositif d'assurance qualité

L'équipe pédagogique dispose d'éléments lui permettant de se livrer à l'exercice de l'autoévaluation. Le suivi des flux d'étudiants s'effectue par la responsable scolarité, l'essentiel des candidatures étant extérieures à l'établissement. L'Observatoire des étudiants de l'université effectue annuellement des enquêtes sur l'intégration professionnelle des étudiants, dont les résultats sont publiés sur le site du master. Cependant, le dossier ne restitue pas une véritable auto-évaluation : l'évolution des effectifs, les taux de réussite et les données sur l'insertion sont présentés dans les annexes mais ne font l'objet d'aucun commentaire. Il est particulièrement regrettable que le dossier Hcéres n'ait pas été l'occasion de l'entreprendre. Au-delà de l'exercice imposé, sa finalité est de servir le pilotage de la mention.

Résultats constatés

L'attractivité du master est en baisse pour le master 1 sur les deux dernières années (28 étudiants en 2016-2018, 23 en 2018-19, neuf en 2019-20) et en augmentation pour le master 2 (environ 70 en 2016-2019 et 82 en 2019-2020). Il est à noter que le parcours *DIEM*, disposant du plus grand volume horaire d'enseignement spécifique, présente aussi l'effectif le plus fourni des quatre parcours. La diminution du nombre d'inscrits en M1 est inquiétante alors que le recrutement se fait dorénavant à l'entrée en M1. En outre, cela interroge sur l'opportunité d'ouvrir un cinquième parcours alors que le vivier de M1 s'étiole.
Le taux de réussite est tout à fait satisfaisant en M1 avec en 92 % de succès. En M2, il tourne autour de 70 %, ce qui doit alerter, soit sur un problème de prérequis des M2 entrants, soit sur des abandons trop nombreux, non identifiables à la lecture du dossier. La présentation des données de l'insertion professionnelle précise le devenir des diplômés et permet bien d'apprécier les résultats de la formation sur ce plan. L'insertion varie selon les parcours. Elle est satisfaisante pour les parcours *CTI* et *DIEM*, avec une prédominance d'emplois correspondant aux objectifs de la formation. En revanche, elle est variable selon les années pour le parcours *DEA* et moins bonne pour le parcours *JE*, où l'on enregistre le plus de poursuites ou de reprises d'études.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une originalité des parcours.
- Une équipe pédagogique équilibrée entre enseignants-chercheurs et praticiens.
- Une recherche de diversification des modalités pédagogiques.
- Un bon suivi des étudiants diplômés.

Principaux points faibles :

- Une baisse inquiétante et non expliquée du nombre d'étudiants en M1.
- Un taux de réussite faible en M2.
- Une faible insertion pour le parcours *JE*.
- La faiblesse du volume horaire consacré aux parcours par rapport au tronc commun, excepté pour le parcours *DIEM*.
- Une absence d'approche par les compétences.
- Un dossier qui ne rend pas compte d'une réelle démarche d'autoévaluation.

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention dispose d'atouts parmi lesquels une équipe pédagogique dont les compétences sont en cohérence avec les parcours et dont les initiatives pédagogiques sont à saluer. Cependant, plusieurs signes sont inquiétants comme la diminution du nombre d'étudiants en M1, conjointe à l'ouverture d'un cinquième parcours de M2, et une insertion insatisfaisante pour le parcours *JE*.
Les taux de réussite en M2 sont aussi surprenants, ce qui interroge sur les critères de sélection des candidats lors des très nombreux recrutements à l'entrée de M2 et sur l'adéquation des formations dont ils sont issus avec les exigences du master.
L'équipe pédagogique gagnera à entamer une réflexion sur l'attractivité des parcours. L'écriture de la maquette selon l'approche par compétences pourra être l'opportunité de mieux définir les compétences visées par chaque parcours et de différencier davantage les enseignements en lien avec les compétences ciblées. Une attention toute particulière est requise pour le parcours *JE*.

MASTER MANAGEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master *Management des Systèmes d'Information* (*MSI*) de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) est porté par l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Pau-Bayonne. Il se compose d'un seul parcours, *Management des organisations et technologie de l'information* (*MOTI*). Il a pour objectif de donner une double compétence en management des organisations et en systèmes d'information (*SI*).
Cette formation s'adresse à un large public et prépare à des fonctions d'encadrement et de direction. Elle est proposée en formation en présentiel classique en M1 et en alternance en M2.

Analyse

Finalité de la formation

L'objectif de ce master est de permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances et compétences qui leur permettront de mettre les technologies numériques au service du management : marketing, gestion des ressources humaines, contrôle de gestion, gestion financière, gestion de la chaine logistique, management des SI, etc.
Cette formation s'adresse à un large public et prépare à des fonctions d'encadrement et de direction. Les stages et métiers offerts par les entreprises qui recrutent les étudiants du master s'articulent autour de différents axes : gestion de projet, e-management et aide à la décision, digitalisation, gestion du changement, pilotage et tableaux de bord.
Les nouveaux diplômés sont en mesure d'accompagner les entreprises dans leurs transformations stratégiques liées aux technologies de l'information.

Positionnement dans l'environnement

Le master est principalement alimenté par les licences *Économie-gestion et administration économique et sociale*. Il est potentiellement en concurrence avec les masters *MIAGE* des Universités de Bordeaux et de Toulouse qui offrent un affichage avec une notoriété plus importante expliquant les difficultés de recrutement dans ce master, les débouchés étant sensiblement les mêmes.
Le master est adossé à la recherche via son équipe pédagogique : 70 % des heures d'enseignement de M1 et 40 % des heures de M2 sont réalisées par des enseignants chercheurs. La poursuite en doctorant à l'issue du master est rare, toutefois deux étudiants issus de la formation ont déjà été diplômés d'un doctorat et un est actuellement en thèse.
L'IAE Pau-Bayonne collabore avec le tissu économique local, national et international. Hormis ce cadre général, le master n'affiche aucun partenariat significatif à l'international.
Le master s'appuie sur des intervenants issus de l'environnement économique tels que AIRBUS, TOTAL, BNP Paribas. En revanche, il n'existe pas d'adhésion à des associations professionnelles ni de reconnaissance de la profession par le biais de certifications spécifique ou encore de partenariats explicites avec les entreprises du tissu économique local, régional ou national. Le master est toutefois labellisé CyberEdu et Le Club des Grandes Écoles Nouvelle Aquitaine.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est structurée en 4 semestres, pouvant être suivis soit en présentiel, soit partiellement à distance. La pédagogie s'articule autour de deux grands pôles : (1) des UE (unités d'enseignement) dédiées au management et (2) des UE dédiées aux technologies de l'information. A ces deux grands pôles sont associés des modules transversaux (langues, accompagnement de projet individuels…). L'organisation en pôles des enseignements ne permet pas de créer du lien entre les enseignements de management et ceux de technologies de l'information ce qui est dommageable pour un master de *Management des systèmes d'information*.
Des cours d'initiation à la recherche sont également dispensés (20 heures en M1 et 20 heures en M2). Le contenu de l'initiation à la recherche est essentiellement ciblé sur les méthodes de recherche quantitatives.

La professionnalisation se concrétise par un stage optionnel d'une durée de deux à quatre mois en M1 et par l'alternance en M2 (au rythme de une semaine à l'IAE et trois semaines en entreprise).
Sur le plan des modalités pédagogiques, la formation est dispensée en français ou en anglais (120 heures), la formation mobilise également le mode projet qui représente entre 30 et 50 % de la note finale des modules de formation. Enfin, les étudiants bénéficient d'un accès à une plateforme de e-learning.
Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont communiquées aux étudiants. La traduction précise en compétences ainsi que l'évaluation des UE par le système de compétences professionnelles n'ont pas encore été initiées.

Pilotage de la formation

La formation est portée par deux enseignants-chercheurs en charge de chacune des années du master.
En M1, l'essentiel de la formation est réalisé par des enseignants-chercheurs de l'UPPA (80 %). En M2, les enseignements sont réalisés par des vacataires enseignants-chercheurs ou professionnels à hauteur de 50 % des heures de formation. Les interventions des professionnels sont très morcelées (sept intervenants en M1 réalisant des interventions de 3 à 9 heures, avec une moyenne d'environ 7 heures et 10 intervenants en M2, de 3 à 12 heures avec une moyenne à 7 heures). Il serait judicieux d'éviter un tel morcellement des enseignements et une telle multiplication des intervenants.
Un conseil de perfectionnement réunissant l'ensemble des intervenants du master ainsi que les représentants des étudiants se réunit à l'initiative du responsable pédagogique. Un compte-rendu est réalisé à l'issue de chaque conseil de perfectionnement. Il est utilisé pour justifier les évolutions pédagogiques. Il est à regretter qu'il n'y ait pas d'acteurs du monde socio-professionnel associés à ce conseil. Cela permettrait de s'assurer de l'adéquation des enseignements aux attentes et évolutions de l'environnement professionnel. En l'absence de compte-rendu annexé au dossier, il n'est pas possible d'évaluer le retour des conseils de perfectionnements.
Une procédure de réorientation en cours de cursus existe, elle a d'ailleurs été utilisée au cours de la période actuelle.

Dispositif d'assurance qualité

Les taux de réussite des étudiants à ce master sont donnés sur le site Internet de l'IAE.
Une enquête sur le devenir des étudiants est effectuée. La dernière enquête menée remonte à 2017 dans le cadre de l'ODE (Observatoire de l'établissement).
L'ensemble des enseignements fait l'objet d'une évaluation par les étudiants. Ces évaluations sont réalisées en fin de semestre de manière anonyme. Ces évaluations sont envoyées aux enseignants ayant assuré la formation, ils sont libres de transmettre cette évaluation au responsable pédagogique du parcours. Ces modalités interrogent sur la capacité du conseil de perfectionnement et du responsable pédagogique à se saisir de ces évaluations pour proposer des améliorations. Les étudiants remplissent également un questionnaire sur la formation en général (modalités d'accueil, d'information, état des locaux, etc.)

Résultats constatés

L'insertion professionnelle des diplômés est excellente puisque 50 % d'entre eux trouvent un emploi dans les deux mois qui suivent leur diplomation et 90 % en moins de 12 mois.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une organisation en alternance ou à distance permettant d'accueillir des publics diversifiés.
- Des enseignements en langue française et anglaise.
- Un master labellisé : CyberEdu et Le Club des Grandes Écoles Nouvelle Aquitaine.

Principaux points faibles :

- Peu de transversalité dans les enseignements entre management et technologies de l'information.
- Des effectifs limités questionnant l'attractivité de la formation.
- Des interventions de professionnels morcelées.
- Une initiation à la recherche avec un contenu « standard » peu adapté aux systèmes d'information.

Analyse des perspectives et recommandations :

Au vu des points faibles identifiés, la formation doit questionner son attractivité et réfléchir à son positionnement. Pour cela, en lien avec le conseil de perfectionnement, elle doit réfléchir à la structuration de son master (métiers visés, compétences à acquérir, enseignements à dispenser) et mieux repenser les interventions de l'équipe pédagogique, en veillant en particulier à ce que les interventions des professionnels soient bien en cohérence avec les compétences visées. Elle doit aussi penser sa différenciation avec les *MIAGE* des universités géographiquement proches.
La réflexion sur les compétences doit impérativement prendre en compte la transversalité management-technologies de l'information, qu'implique logiquement l'objectif de doubles compétences, comme pivot de l'organisation pédagogique des quatre semestres et de l'intégration des interventions des professionnels. Lorsque certaines interventions sont de très courtes durées (3 heures par exemple) il faut que l'organisation pédagogique fasse apparaitre clairement un continuum avec d'autres modules pour donner du sens en termes de compétences.
Elle doit faciliter la professionnalisation et la différenciation du master dès le M1 en rendant le stage de M1 obligatoire, car il est souvent l'occasion de trouver un contrat d'apprentissage en M2, et en s'assurant que les projets en groupe reposent sur la transversalité management-technologies de l'information.
En ce qui concerne l'initiation à la recherche, il serait utile de faire une part plus importante aux méthodes qualitatives et aux aspects spécifiques de la recherche en système d'information. En matière de système d'information une très large part de la recherche est axée sur la problématique de l'appropriation des technologies de l'information par les utilisateurs dont la spécialité métier est managériale. Dans cette dimension managériale, l'analyse systémique pourrait présenter une réelle opportunité d'enseignement.

MASTER MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master *Management et Administration des Entreprises* prépare aux fonctions managériales et d'encadrement supérieur. Il permet d'apporter des compétences de management à des étudiants issus de parcours hétérogènes et sans lien avec le management. Il est organisé en trois parcours : *Certificat d'Aptitude à l'Administration des Entreprises (CAAE), École Nationale Supérieure en Génie des Technologies Industrielles (ENSGTI)* pour l'acquisition d'une double compétences par les élèves ingénieurs de cette école et *European and International Business Studies (EIBS)* pour des étudiants internationaux. Au sein de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA), la formation est portée par l'IAE de Pau-Bayonne.

Analyse

Finalité de la formation

La finalité générale de la formation est d'apporter des compétences techniques et généralistes de management à des étudiants venant de parcours sans lien avec le management. Chacun des trois parcours vise un public spécifique : public de formation continue ou de formation initiale évoluant vers des fonctions de managers pour le *CAAE* ; étudiants ingénieurs souhaitant disposer d'une double compétence pour le parcours *ENSGTI* ; étudiants internationaux pour le parcours *EIBS* entièrement en anglais. Les trois parcours n'entretiennent aucun rapport entre eux. Les objectifs, les connaissances et compétences visés sont clairs, communiqués aux étudiants et aux différentes parties prenantes. Le contenu de la formation parait cohérent par rapport aux objectifs affichés. En revanche, le supplément au diplôme n'est pas disponible, sa conception étant en cours de réflexion au niveau de l'établissement.
La formation permet aux étudiants d'évoluer vers des fonctions de management supérieur en relation directe ou non avec leur formation ou métier d'origine ce qui est clairement affiché et communiqué. Les enseignements dispensés sont cohérents par rapport à cette finalité. La formation s'appuie et communique sur la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles).

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement est différencié selon les parcours. Le parcours *MAE-CAAE* est en concurrence, au niveau régional, avec l'école supérieure de commerce de Pau (établissement privé) et, au niveau national avec les autres masters *MAE*. De plus, le master MAE cible pour partie les mêmes étudiants (personnes en reprise d'études) que le master *Entrepreneuriat et management de projets* de l'UPPA en leur proposant une formation générale en management ou alors orientée en management de projet pour le master *Entrepreneuriat et managementde projet*. Le parcours *ENSGTI* tire sa particularité d'un lien étroit avec une école d'ingénieur. Le positionnement du parcours *EIBS* a été réorganisé avec une coloration internationale plus marquée. Cette réorganisation a fait suite à une année de fermeture en 2018-2019, en raison d'une baisse du nombre d'inscrits. Cela aurait justifié une meilleure explicitation du positionnement.
Le développement de relations avec le milieu socio-économique passe avant tout par l'intervention de professionnels dans la formation, dans des proportions inégales selon les parcours. Ces relations permettent d'organiser des interventions sur les métiers en vue de l'insertion professionnelle des étudiants.
La mobilité des étudiants est favorisée par l'IAE qui fournit une information et un accompagnement à la mobilité. Néanmoins, au niveau de la mention *MAE*, les mobilités concernent exclusivement le parcours international (*EIBS*) avec l'accueil d'étudiants étrangers (mobilité entrante uniquement). L'absence de mobilité étudiante sortante est justifiée par la volonté des étudiants de privilégier leur insertion professionnelle. Aucune information n'est donnée sur la mobilité des enseignants.

Organisation pédagogique de la formation

Le master *MAE* est organisé autour de trois parcours indépendants les uns des autres. Les parcours *CAAE* et *EIBS* sont des formations de niveau M2 organisée en 2 semestres. Le parcours *ENSGTI* est organisé sur trois années. Quel que soit le parcours, la formation permet d'acquérir des compétences générales en gestion.
Le parcours *CAAE* est organisé en alternance (ouverte en apprentissage à la rentrée 2020).
Les cours se tiennent exclusivement en présentiel. La formation a déjà accueilli des étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap) et met en œuvre les validations des acquis de l'expérience et des acquis professionnels (VAE et VAP).
L'approche par les compétences est pour l'instant inexistante.
Les modalités pédagogiques privilégient l'interdisciplinarité, les approches par projet, les travaux de groupe et les modalités pédagogiques innovantes mais très peu d'exemples de telles pratiques pédagogiques sont documentés. L'utilisation du numérique passe par l'utilisation d'une plateforme pédagogique (E-Learn), la réalisation d'un business game de façon dématérialisée, l'existence de cours de langues en ligne….
Une unité d'enseignement Recherche est dispensée pour faciliter la poursuite d'études en doctorat et pour initier les étudiants à la recherche. La poursuite en doctoral a concerné trois étudiants sur les trois dernières promotions.
Les modalités pédagogiques mises en œuvre et la présence d'intervenants professionnels et d'enseignants étrangers dans les équipes pédagogiques semblent contribuer au développement de l'adaptabilité des étudiants. La semaine du développement personnel, impulsée par l'IAE, est une initiative à saluer. Elle offre aux étudiants la possibilité de participer à des ateliers variés (relation à soi/aux autres, communication de crise, réseaux sociaux…) mais on ne sait pas combien d'étudiants de la mention sont concernés.
La préparation à l'insertion professionnelle passe par des modalités classiques : interventions de professionnels, simulations d'entretiens, ateliers dédiés au CV et aux lettres de motivation, jobdating, participation aux événements professionnels, stages, alternances… La sensibilisation à la démarche entrepreneuriale prend la forme de projets de création ou de développement d'entreprise ou de projets menés en partenariat avec des entreprises.
Les compétences linguistiques sont prises en compte pour intégrer le master et font l'objet d'une certification à l'issu du master (score TOEIC (*test of English for International Communication)* exigé de 650 points en 2019 et de 800 points à terme). Les étudiants sont accompagnés via des cours d'anglais, une plateforme de formation aux langues et des enseignements de spécialités en anglais (avec des volumes très variables selon les trois parcours).
La formation est attentive à l'intégrité scientifique et au développement de l'éthique des étudiants : enseignement dédié, logiciel anti-plagiat, charte des examens, conseil de discipline.

Pilotage de la formation

Les équipes pédagogiques sont diversifiées mais la part des enseignements assurée par des intervenants professionnels est difficilement calculable et semble varier selon les parcours. La liste des intervenants est fournie mais l'information sur leurs postes et leur niveau de compétences est incomplète pour apprécier pleinement leur degré d'expertise.
Le pilotage de la formation est assuré par un responsable pédagogique qui s'appuie sur un conseil de perfectionnement. Le conseil de perfectionnement a à sa disposition les évaluations des étudiants et réfléchit aux évolutions à apporter à la formation. On peut regretter l'absence d'information sur le pilotage global de la mention. Aucune information sur le contenu des échanges en comité de perfectionnement n'est présentée dans le dossier. C'est d'autant plus regrettable que les procès-verbaux de ces conseils sont réalisés, soumis à la discussion en interne et transmis à la commission de la formation et de la vie universitaire de l'établissement.
Les règles d'évaluation des connaissances et des compétences sont explicites. La formation n'est pas encore engagée dans la démarche par compétences.

Dispositif d'assurance qualité

Les critères de sélection des étudiants sont transparents. Les flux d'étudiants font l'objet d'un suivi qui permet de connaitre le nombre de candidatures, l'origine des candidats, le nombre d'inscrits, le taux de réussite. Néanmoins, les variations d'effectifs tant au niveau des candidats que des inscriptions ne sont pas expliquées. Le fait que les effectifs soient réduits et que la capacité d'accueil ne soit jamais atteinte dans les différents parcours n'est en particulier pas expliqué ce qui amène s'interroger sur l'attractivité de la formation.
L'insertion professionnelle fait l'objet d'un suivi via l'observatoire de l'établissement. Le taux de réponses aux enquêtes est satisfaisant (67 %). Les données obtenues sont présentées en annexe dans le dossier mais ne sont pas commentées. Aucune information n'est disponible sur la nature des emplois occupés par les diplômés.
L'évaluation des enseignements est réalisée de manière systématique à la fin du semestre et les résultats sont transmis aux enseignants, au conseil de perfectionnement, à l'IAE et à la CFVU.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation semble faible au regard des inscrits. Le nombre d'inscrits fluctue entre 12 et 16 étudiants pour le parcours *EIBS* (tendance à la baisse sur la durée du contrat), entre 14 et 19 étudiants pour le parcours *ENSGTI* et entre 7 et 13 étudiants pour le parcours *EIBS* qui a été fermé en 2018-2019.
Le taux de réussite des étudiants sélectionnés est bon avec un faible nombre d'abandons et d'échecs hormis pour le parcours *ENSGTI* (taux de réussite moyen sur le contrat de 61 % contre 90 % en *CAAE* et 100% en EIBS). La faible réussite pour le parcours *ENSGTI* n'est pas commentée.
Les statistiques d'insertion professionnelle sont bonnes et stables dans le temps (entre 82 et 91 % à six mois et entre 81 et 90 % à 30 mois selon les parcours), mais les données ne permettent pas d'apprécier l'adéquation entre la formation et l'emploi occupé. Le nombre de poursuite d'études est limité et est en partie lié à des poursuites en doctorat.

Conclusion

Principaux points forts :

- De bons taux d'insertion professionnelle.
- Une formation structurée autour de parcours clairs visant des publics différenciés.
- Une cohérence du contenu de la maquette des parcours avec leurs objectifs.

Principaux points faibles :

- Des effectifs restreints pour certains parcours.
- Des taux de réussite faibles pour le parcours *École Nationale Supérieur en Génie des Technologies Industrielles.*
- L'absence d'investissement dans des démarches qualité et/ou d'accréditations.
- L'absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention.
- Des lacunes dans l'argumentation du dossier.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Management des Administrations et des Entreprises* est construit autour de trois parcours distincts visant des publics spécifiques. Pour autant, leur fonctionnement en parallèle pose la question du pilotage global de la mention pour donner une cohérence d'ensemble et une plus grande visibilité à la formation. De plus, on peut s'interroger sur la pertinence du parcours *EIBS* intégralement en anglais qui n'accueille que des étudiants étrangers : une ouverture aux étudiants français pourrait être un moyen d'atteindre la capacité d'accueil. C'est en tout cas une piste à explorer par l'équipe pédagogique. La refonte de la maquette du parcours montre sa capacité à faire évoluer l'offre de formation. Il s'agira de suivre de près les effectifs pour voir si ces efforts ont été payants.
L'équipe pédagogique doit aussi mettre en place des dispositifs d'accompagnement des étudiants du parcours *École Nationale Supérieure en Génie des Technologies Industrielles* dont les taux de réussite sont préoccupants.
L'absence d'informations sur les emplois occupés par les diplômés ne permet pas d'apprécier l'adéquation entre la formation et les parcours professionnels. La dimension internationale est inégalement présente (avant tout concentrée sur le parcours *EIBS* entièrement en anglais) et mériterait d'être renforcée sur les autres parcours.
Si le pilotage de la formation s'appuie sur un responsable de formation et un conseil de perfectionnement représentatif des différentes parties prenantes, il semble nécessaire de mettre en œuvre l'approche compétences et d'entreprendre toutes démarches visant renforcer la visibilité et l'attractivité de la formation, parmi lesquelles l'obtention de certifications qualité et/ou d'accréditations internationales est une piste.
Une analyse plus fine des données sur l'insertion professionnelle semble nécessaire afin de bien comprendre les parcours professionnels des diplômés et de réfléchir à l'avenir de cette mention.

MASTER MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master *Management et commerce international* de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) est porté par l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Pau-Bayonne. Trois parcours de spécialité sont proposés en M2 : 1) le parcours *Commerce international / International trade* (*IT*) ; 2) le parcours *Amérique Latine (MIAL)* ; et 3) le parcours *Achats et logistique à l'international (ALI*) ouvert à l'alternance. Le parcours *IT* est proposé en formation mixte depuis la rentrée 2020-2021. Les cours se déroulent sur le campus de Bayonne. Un partenariat avec l'Université de Cuyo (Argentine) permet aux étudiants du parcours *MIAL* de prétendre à un double diplôme. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est proposée.

Analyse

Finalité de la formation

La finalité des trois parcours est claire. Le parcours *IT* est un parcours généraliste en commerce international. Le parcours *AL* propose une spécialisation par marché (Amérique Latine), tandis que le parcours *ALI* repose sur une spécialisation par fonction (domaine des achats et de la logistique). Les étudiants sont formés à la gestion et au commerce international dans un registre précis. Ainsi, le parcours *IT* forme des cadres capables d'initier ou d'accompagner le développement international, les activités à l'export et l'implantation d'entreprises à l'étranger. De son côté, le parcours *MIAL* forme des professionnels pouvant évoluer dans des entreprises et organisations latino-américaines ou en liaison avec l'Amérique Latine. Enfin, le parcours *ALI* former des professionnels des achats, de la logistique ou des plateformes.
Les publics et les champs de compétences visés sont clairement exposés, tout comme les débouchés. Les poursuites d'études en doctorat sont portées à la connaissance des étudiants.
Les enseignements sont pertinents et cohérents au regard des objectifs affichés de la formation.

Positionnement dans l'environnement

La formation s'adresse principalement aux étudiants titulaires d'une licence en *Gestion, économie, administration économique et Social* (*AES*), ou *Langue étrangère appliquée (LEA)* option gestion. Le master a toute sa place dans l'offre de formation de l'établissement et de la région Nouvelle-Aquitaine.
Si les parcours *MIAL* et *ALI* ont une coloration spécifique, le caractère plus généraliste du parcours *IT* l'expose à une concurrence plus forte de la part du master *Management international* de l'IAE de Bordeaux ou celui d'écoles de commerce. Cette concurrence ne se ressent néanmoins pas dans les effectifs.
Le master a su développer plusieurs partenariats académiques au niveau national (partenariat avec l'IAE de Chambéry pour le parcours *ALI*) et international (partenariat et double diplôme entre le parcours *MIAL* et l'Université de Cuyo en Argentine, partenariat entre le parcours *IT* et l'Université de Linköping en Suède). Les contours de ces partenariats ne sont cependant pas tous développés. Il est simplement mentionné que le parcours *MIAL* accueille chaque année plusieurs enseignants-chercheurs (EC) latino-américains en tant que professeurs invités et que les étudiants en double diplôme effectuent un semestre du M2 à Bayonne et l'autre à Cuyo en Argentine.
La formation est adossée au centre de recherche et d'études en gestion (CREG-EA 4580) de l'UPPA. Plusieurs enseignants-chercheurs (EC) assurent des enseignements en lien avec leurs thématiques de recherche. Les étudiants ont la possibilité de suivre des cours d'initiation à la recherche répartis sur toute la durée de leur master (40 heures), avec un découpage thématique par séquence (organiser une recherche, recueillir des données, analyser des données, appliquer la démarche de recherche). Au dernier semestre, les étudiants qui le souhaitent peuvent bénéficier de 20 heures supplémentaires afin de les aider dans la réalisation d'un mémoire recherche. En 2018, les étudiants du parcours *ALI* ont participé à un projet de recherche de l'ADEME sur la thématique des réductions des émissions de CO2 dans le transport et la logistique. Cette initiative en lien direct avec la formation mériterait d'être renouvelée et dupliquée dans d'autres parcours de la mention et même de l'établissement.
Les relations avec le monde socio-économique sont assurées à travers l'intervention de professionnels dans les enseignements et la proposition de stages et de contrats d'alternance. Des partenariats plus ou moins formalisés

permettent également aux étudiants d'être exposés à de vraies problématiques managériales (par exemple, Challenge Export pour les étudiants du parcours *IT* ; challenge de l'entreprise Manitou pour ceux du parcours *ALI*). Un rapprochement a également eu lieu avec la CCI de Bayonne et le Conseil National des Achats afin de permettre aux étudiants d'assister à un cycle de conférences.

Organisation pédagogique de la formation

La structure du master est adaptée aux objectifs définis, avec une spécialisation progressive des enseignements en fonction des parcours. La formation est structurée autour d'un tronc commun en M1 représentant 73 % des enseignements (368 heures sur un total de 502), le reste étant dédié à des enseignements de spécialité. Les maquettes restent organisées de manière disciplinaire et non sous la forme de compétences.
En M2, les parcours *IT* et *MIAL* se préparent sur 18 mois afin de permettre aux étudiants d'effectuer un semestre d'enseignement à l'UPPA, un semestre à l'étranger et un stage de six mois. Le parcours *ALI* est organisé en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) sur 12 mois. A la rentrée 2020-2021, et après discussion lors d'un conseil de perfectionnement, les parcours *IT* et *MIAL* sont passés à 12 mois afin de favoriser l'insertion des étudiants. Par ailleurs, le parcours *IT* a ouvert en formation mixte (apprentissage et formation initiale traditionnelle). La validation des acquis de l'expérience (VAE) est proposée. En 2019-2020, trois stagiaires de la formation continue sont inscrits en M2 *ALI*.
La formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiées (nombreux jeux de simulation et challenges). Les initiatives, menées au niveau de l'IAE, contribuent également à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants (conférences professionnelles, *job-dating, jobs trainings*, semaine du développement personnel) et sont à saluer.
La formation prépare ses étudiants à l'international avec 110 heures d'enseignements spécialisés en M1 dispensés en langue anglaise, en M2, 60 heures du parcours *ALI* et l'intégralité des cours du parcours *IT*. Le parcours *MIAL* présente en outre la spécificité de proposer 80 heures de cours en espagnol. La formation favorise la mobilité entrante (en moyenne deux étudiants par an) et sortante (en moyenne 38 étudiants en mobilité académique ou stage) grâce à ses partenariats internationaux. En M1, les étudiants peuvent faire leur stage à l'étranger (deux à quatre mois) ou suivre le semestre 2 en mobilité académique. Des mobilités obligatoires à l'étranger sont prévues en M2 pour les parcours *IT* et *MIAL*. Un partenariat avec l'Université de Cuyo (Argentine) permet, en outre, aux étudiants du parcours *MIAL* de prétendre à un double diplôme s'ils valident un semestre dans chacune des deux Universités. Un score minimum de 795 au *Test of English for International Communication* (TOEIC) est requis pour valider le parcours *IT* et *ALI*. Ce score minimum est passé à 850 à la rentrée 2019. Il est de 850 pour le parcours *MIAL*. La politique de développement des compétences linguistiques s'appuie sur les enseignements en langue anglaise, la formation en ligne de l'UPPA et la possibilité pour les étudiants de s'inscrire gratuitement sur la plateforme en ligne GlobalExam.
La place du numérique dans la formation est relativement classique : environnement numérique de travail, utilisation de logiciels et outils collaboratifs.

Pilotage de la formation

Le pilotage de chaque parcours est assuré par un enseignant-chercheur (EC). Pour l'année 2018-2019, les EC assurent en moyenne 48 % des heures d'enseignement. Pour le parcours *MIAL*, cette proportion est plus élevée (59 %) du fait de l'intervention de plusieurs EC invités. Un tiers des intervenants ont le statut de consultant ou formateur. Il serait préférable, dans la mesure du possible, de faire appel à des professionnels exerçant dans une entreprise. Pour le reste, les fonctions et les entreprises des intervenants extérieurs sont en adéquation de leurs compétences aux enseignements.
La formation organise des conseils de perfectionnement au niveau de chaque parcours impliquant des étudiants et des professionnels. La non communication des procès-verbaux ne permet pas d'en apprécier la teneur, même s'il est signalé que l'ouverture du parcours *IT* à l'alternance en 2020-2021 a émergé lors d'un tel conseil. Un conseil stratégique de perfectionnement - au niveau de l'IAE - étudie annuellement les PV de l'ensemble des conseils de perfectionnement.
Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et en accord avec les attendus de la formation. En revanche, le dispositif de suivi de l'acquisition des compétences est balbutiant. Le dossier mentionne que ce travail devrait être initié cette année. L'exemple du travail d'ingénierie pédagogique entrepris pour l'enseignement *Management des risques achats transport* ouvre la voie.

Dispositif d'assurance qualité

Les modalités de recrutement des étudiants sont clairement exposées. Il apparaît néanmoins surprenant que l'équipe pédagogique ne pratique pas systématiquement des entretiens de sélection après examen des dossiers. Les capacités d'accueil s'élèvent à 55 étudiants en M1 et 20 étudiants pour chacun des trois parcours de M2, ce qui permet de pouvoir accueillir quelques candidats extérieurs en M2 pour apporter de la richesse aux effectifs.

Les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants prévoient que ces derniers évaluent l'ensemble des enseignements mais que les enseignants sont libres de transmettre l'évaluation les concernant au responsable pédagogique du parcours. Ce système rend donc le pilotage de la formation difficile en cas d'absence de remontées. L'Observatoire de l'établissement (ODE) analyse annuellement le devenir des diplômés. Les résultats des enquêtes sont communiqués aux différentes parties prenantes. Le suivi des diplômés est satisfaisant avec une participation significative des étudiants à ces enquêtes.

Résultats constatés

Si le nombre de candidatures reçues a augmenté significativement sur la période étudiée pour le M1 (de 331 en 2015-2016 à 468 en 2018-2019), traduisant toute l'attractivité de la formation. Sur la période étudiée, le nombre d'inscrits en M1 est passé de 35 à 45 étudiants. Concernant les parcours de M2, les évolutions sont plus contrastées. Le parcours *ALI* voit ses effectifs augmenter (de 13 à 20), le parcours *MIAL* les a vus se réduire (de 18 à 14), tandis que le parcours *IT* n'a pas connu d'évolution significative (22 étudiants). Les taux de réussite sont très bons (supérieurs à 95 % en 2019, que ce soit en M1 ou M2). Une seule poursuite en doctorant est à recenser (dans le parcours *MIAL*).
Concernant l'insertion professionnelle à 30 mois, les taux d'emploi sont bons : 85 % pour le parcours *MIAL*, 89 % pour le parcours *ALI* et 92 % pour le parcours *IT* sur les trois années présentées. Une tendance, valable pour les trois parcours, mérite d'être soulignée : la réduction de la durée moyenne de recherche du premier emploi (réduction à un mois pour les parcours *ALI* et *IT*). La nature de l'emploi et le niveau de rémunération ne sont néanmoins pas mentionnés; informations sans lesquelles il est impossible de pouvoir apprécier si la formation atteint ses objectifs. Il est dommage que cette autoévaluation n'ait pas été l'occasion d'une analyse qualitative de l'insertion .

Conclusion

Principaux points forts :

- Des taux de réussites excellents.
- Une place de la professionnalisation relativement forte.
- Des partenariats avec des Universités étrangères.
- Un parcours (*IT*) dispensé intégralement en langue anglaise.
- Une réalisation d'un projet de recherche pour l'ADEME.

Principaux points faibles :

- Une démarche compétence limitée.
- Une baisse des effectifs du parcours *MIAL*.
- Une remontée des évaluations des enseignements conditionnée au bon vouloir des enseignants.
- Une analyse du suivi des diplômés insuffisamment précise.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Management et commerce international* constitue une formation de niveau régional. Il a évolué en ouvrant un deuxième parcours à l'alternance.
Malgré ses nombreux points forts, quelques améliorations sont recommandées pour maintenir l'attractivité de la mention.
L'approche par compétences doit être instaurée rapidement pour une mise en conformité de la mention avec la législation en vigueur. Le travail est engagé. L'exemple de l'enseignement *Management des risques achats transport* méritera d'être expérimenté pour en vérifier l'opérationnalité avant d'être déployé à plus grande échelle.
Il serait opportun de systématiser l'évaluation par les étudiants de tous les enseignements et d'en organiser la remontée aux responsables de parcours, afin qu'ils disposent de cet outil de pilotage. Une analyse de la baisse des effectifs en *MIAL* et du devenir des diplômés des trois parcours serait également utile pour un meilleur pilotage de la mention. En l'état, un point de vigilance tout particulier s'impose pour le parcours *MIAL*, dont le positionnement original constitue une force mais dont l'évolution des effectifs est préoccupante.

MASTER MANAGEMENT SECTORIEL

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master *Management sectoriel* de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) est porté par l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Pau-Bayonne. Il comporte trois parcours : 1) *Conseilleur Spécialisé Banque et Assurance (CSBA)* ; 2) *Management de la Santé : Organisations sanitaires et médico-sociales, bien-être et santé (MO2S)* ; et 3) *Management Public des Collectivités Locales (MPCL)*. Les enseignements des parcours *CSBA* et *MO2S* sont assurés sur le site de Bayonne et ceux du parcours *MPCL* sur celui de Pau. Le parcours *MPCL* est également décliné en un parcours en ligne intitulé *Management et innovation en collectivités locales* (*MICL*). Le master est ouvert en formation continue mais aussi à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Analyse

Finalité de la formation

La finalité des trois parcours est claire : ils visent à développer, d'une part, des connaissances et compétences en management et en gestion des organisations et, d'autre part, des connaissances et compétences spécifiques au domaine d'activité visé (banque et assurance pour le parcours *CSBA*, santé pour le parcours *MO2S* et collectivités locales pour le parcours *MPCL*). Le parcours *CSBA* est ouvert à l'alternance aussi bien en M1 qu'en M2 alors que les deux autres parcours le sont uniquement en M2.
Les publics et les champs de compétences visés sont clairement exposés, tout comme les débouchés. On peut aussi s'étonner des débouchés de chargé de clientèle du parcours *CSBA*, qui sont les mêmes que ceux de licences professionnelles spécialisées dans le domaine. La plus-value du master devrait être mieux explicitée.
Les enseignements sont pertinents et cohérents au regard des objectifs affichés de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Une analyse détaillée du positionnement des parcours dans leur environnement régional et national est proposée. En revanche, la comparaison entre le parcours *MO2S* et le parcours Cadre du secteur sanitaire, social et médicosocial (C3S) de la mention *Droit public*, tous deux proposés par l'UPPA, est insuffisamment développée. En effet, même si le dossier mentionne que le contenu des enseignements, les compétences développées, les objectifs et les débouchés sont différents, il semblerait qu'ils proposent tous les deux des enseignements en gestion (par exemple, comptabilité, management des ressources humaines) et qu'ils aspirent à former des directeurs d'établissement. Cette remarque concerne également le parcours *MPCL* et le parcours *Cadre territorial* de l'UPPA de cette même mention *Droit public*.
La formation est adossée au centre de recherche et d'études en gestion (CREG-EA 4580) de l'UPPA et plusieurs enseignants-chercheurs assurent des enseignements dans leurs domaines d'expertise. Les étudiants ont la possibilité depuis 2016 de suivre des cours d'initiation à la recherche. L'adossement spécifique du parcours *MPCL* à la Chaire OPTIMA constitue une initiative à saluer. Au-delà du fait que certains enseignants soient membres de la chaire et que celle-ci finance des poursuites en doctorat, les étudiants contribuent à l'organisation du colloque annuel de la chaire et y participent.
Les relations avec le monde socio-économique sont assurées à travers l'intervention de professionnels dans les enseignements, la proposition de stages et d'alternances. Le parcours CSBA présente la spécificité d'avoir été co-construit avec le DIFCAM, association loi 1901 rassemblant en son sein de nombreuses banques et assurances. La convention unissant l'IAE au DIFCAM formalise le rôle de l'association dans le recrutement des candidats, l'organisation du tutorat ou encore la réalisation d'un *job dating*.

Organisation pédagogique de la formation

La structure du master est adaptée aux objectifs définis, avec une spécialisation progressive des enseignements en fonction des parcours. Un tronc commun existe entre les parcours *MO2S* et *MPCL* même si les cours ne sont pas mutualisés. En revanche, en deuxième année du parcours *CSBA*, les étudiants peuvent choisir entre deux sous-spécialités (60 heures), à savoir des enseignements spécifiques à la gestion de la clientèle professionnelle ou de la clientèle patrimoniale.
Le parcours *MPCL* a été ouvert en 2020 en formation à distance sous l'intitulé *MICL*. Si ce parcours est présenté comme une déclinaison en ligne du parcours *MPCL*, son nom inclut une dimension innovation qui n'apparaît pas dans le *MPCL*. De plus, de nombreux enseignements (innovation, ingénierie de projet, marketing territorial) sont différents. Il est donc légitime de se questionner pour savoir si ce parcours est une déclinaison pédagogique du *MPCL* ou un quatrième parcours au sein de la mention.
Le dossier est ambigu concernant l'approche par les compétences. Il fait part d'une correspondance entre les unités d'enseignement (UE) et les blocs de compétences mais signale ensuite que la rédaction de la maquette sous forme de compétences est encore en projet.
En matière de pédagogie, en plus du recours classique mais pertinent à l'étude de cas, les trois parcours de la mention énoncent des pratiques de pédagogies actives : UE conduite de projet, mise en situation professionnelle avec des étudiants d'autres cursus dans le secteur de la santé (infirmier, travailleur social) et grand oral demandant en fin de cursus une analyse des apprentissages pour le parcours *M2OS* ; jeu de rôles de négociation commerciale, mise en situation dans le cours d'entrepreneuriat en CSBA, approche par projet, *serious game*, participation à l'organisation de la journée annuelle des Entretiens de l'Innovation Territoriale pour le parcours *MPCL*.
La professionnalisation est assurée à travers le stage de M1 pour les parcours *MO2S* et *MPCL* et l'alternance en M2. Il convient de mentionner que le stage n'est pas obligatoire pour le parcours *MO2S* sans que n'en soit précisée la raison. De son côté le parcours *CSBA* est en alternance sur les deux années (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation ou stage alterné).
Des initiatives développées au niveau de l'IAE contribuent également à préparer l'insertion professionnelle des étudiants (par exemple, ateliers d'écriture de lettre de motivation et CV, entraînement à un entretien de recrutement, journée de *job dating*, semaine du développement personnel) et sont à saluer.
La place de la recherche est assurée, en plus de l'intervention d'enseignants-chercheurs, par la rédaction d'un mémoire de master de recherche. La formation à la recherche est également assurée à travers des modules dédiés dans le cadre de la maquette (ex : modules de méthodologie).
Le numérique est présent dans la formation grâce à une plateforme en ligne (E-learn), un ENT (environnement numérique de travail) et l'utilisation de logiciels et/ou de base documentaire (par exemple, la base Hospimedia pour le parcours MO2S). Les étudiants du parcours *MPCL* en présentiel ont accès aux ressources numériques proposées aux étudiants qui suivent le parcours en ligne.
L'ouverture internationale est coordonnée par le bureau des relations internationales de l'IAE. Le parcours *MO2S* dispose de deux accords de coopérations spécifiques, l'un avec l'ENAP (Ecole Nationale d'Administration Publique) au Québec (Canada), l'autre avec l'Université Deusto (Bilbao, Espagne). En plus de permettre des mobilités entrantes et sortantes notamment en M1, ce deuxième accord prévoit, chaque année, la réalisation d'un séminaire conjoint entre les deux promotions d'étudiants. Le parcours MPCL possède également un accord avec l'ENAP. De son côté, le parcours *CSBA* ne possède aucun accord mais des réflexions sont en cours (accord transfrontalier). Le rythme de l'alternance représente toutefois une contrainte à la mobilité. Le parcours *MPCL* va plus loin avec des UE dispensées en anglais. Au niveau de l'IAE, une volonté d'améliorer les compétences linguistiques des étudiants est perceptible. Un score minimal au TOEIC (*Test of English for International Communication*) a été instauré. Les étudiants qui le souhaitent peuvent s'inscrire sur la plateforme GlobalExam pour préparer à distance le test du TOEIC, dont les droits de licence sont payés par l'IAE.

Pilotage de la formation

Le dossier indique une moyenne de 40 % des enseignements assurés par des professionnels. Toutefois, cette répartition semble fortement varier entre les parcours. A titre d'exemple, en M1 *MO2S*, ce pourcentage avoisine les 80 % (1 seul enseignant chercheur (EC) de l'UPPA assure 42 heures et un EC de l'Université de Bordeaux en effectue 7). Le parcours *MPCL* semble de son côté plus équilibré. A l'inverse, dans le parcours *CSBA*, les intervenants professionnels sont beaucoup plus représentés par l'intermédiaire de la DIFCAM. À cet égard, le co-pilotage IAE-DIFCAM mériterait d'être précisé : rôle de chacun dans le recrutement, l'élaboration des maquettes, le choix des intervenants, l'enquête d'insertion (dont les données sont absentes dans le dossier pour le parcours *CSBA*).
Des conseils de perfectionnement en conformité avec la règlementation sont organisés, néanmoins aucun compte-rendu n'est joint pour confirmer ce point ni apporter d'exemple concret de contribution de ce conseil à l'amélioration de la formation. Par ailleurs, il semblerait que chaque parcours fonctionne de manière autonome et qu'il n'y ait pas de conseil de perfectionnement commun à la mention.

Les dispositifs prévus pour l'évaluation des étudiants en matière d'acquisition des connaissances sont classiques et satisfaisants. En revanche, aucun dispositif de suivi de l'acquisition des compétences n'a, pour l'heure, été mis en œuvre. Le dossier mentionne que ce travail devrait être initié en 2020-2021.

Dispositif d'assurance qualité

Le processus de recrutement des étudiants est clairement détaillé. Toutefois, il apparaît surprenant que le recours à un entretien de sélection après une pré-sélection sur dossier ne soit pas systématique.
Les effectifs de chacun des parcours ne sont pas clairement exposés, tout comme leur taux de réussite. Le nombre de candidatures reçues chaque année par le parcours *MO2S* n'est pas mentionné. Cette absence amène à s'interroger sur l'attractivité de la formation dans la mesure où il s'agit du parcours présentant les effectifs les plus faibles en M1 et où il existe une formation plus ou moins concurrente au sein de l'UPPA. Le parcours *MPCL* évoque une capacité d'accueil de 15 à 20 places mais ne justifie par ce chiffre qui n'a d'ailleurs pas été respecté en 2019-2020 avec seulement 11 inscrits. Sur le fond, on peut regretter que l'évolution du nombre d'inscrits ne soit pas commentée et que les présentations des données ne coïncident pas toujours.
La réussite étudiante est connue des parties prenantes et fait l'objet de publications. Les échecs sont analysés afin d'en tirer des enseignements, notamment en termes de recrutement, mais cette analyse est inégale en fonction des parcours.
L'Observatoire de l'établissement (ODE) analyse annuellement le devenir des diplômés. Les résultats des enquêtes sont communiqués aux différentes parties prenantes. Le suivi des diplômés est satisfaisant avec une participation significative des étudiants à ces enquêtes.
Les modalités d'évaluation des enseignements et des activités de formation par les étudiants apparaissent surprenantes dans le sens où cette évaluation est soumise à l'accord des enseignants, qui la font remonter s'ils le souhaitent au responsable de parcours. Les parcours de la mention se privent ainsi d'un précieux outil de pilotage. Une évaluation globale de la formation est en revanche systématiquement remontée au responsable pédagogique.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation semble à géométrie variable. Le parcours *MO2S* accueille en moyenne 12 étudiants en M1 et 23 en M2 (avec une baisse sur le contrat passant de 26 en 2015 à 20 en 2018-2019). Le parcours *MPCL* compte en moyenne 15 étudiants en M1 et 20 étudiants en M2. De son côté, le parcours *CSBA* a accueilli en moyenne 23 étudiants en M1 et 19 en M2, avec une légère augmentation sur les deux derniers exercices. Trois éléments méritent d'être évoqués. En premier lieu, les effectifs du parcours *MO2S* apparaissent relativement faibles, surtout en M1. Ce contraste peut venir mettre à mal le projet pédagogique d'un master organisé sur deux années. En deuxième lieu, si la formation recrute des étudiants issus à la fois de parcours internes à l'IAE et de parcours externes, le nombre de candidatures a substantiellement baissé pour le M2 MPCL en 2018-2019 passant de 20 à 11, sans qu'aucune explication ne soit fournie. De plus, la baisse du taux de réussite sur cette même année (73 %) aurait mérité d'être commentée. En dernier lieu, les étudiants validant leur M1 CSBA ne semblent pas tous poursuivre en M2 CSBA. Une analyse de ces défections aurait été la bienvenue.
Les taux d'insertion sont satisfaisants mais apparaissent variables d'une promotion à une autre. Les postes réellement occupés et le niveau de rémunération ne sont pas mentionnés, il est donc difficile de se prononcer sur le fait que la formation atteigne (ou non) ses objectifs. Ceci ne fait d'ailleurs l'objet d'aucun commentaire dans le dossier. En outre, les résultats de ces études ne sont pas annexés au dossier pour le parcours *CSBA*.
Aucune poursuite d'études n'est constatée de la part des diplômés du parcours *MO2S* et un à deux étudiants sont concernés pour le parcours *MPCL*, probablement en thèse, que la chaire Optima permet de financer. Les chiffres ne sont pas communiqués pour le parcours *CSBA*.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une organisation pédagogique adaptée à la finalité de la formation.
- Une professionnalisation forte.
- Une convention de partenariat avec le DIFCAM pour le parcours *CSBA*.
- Une dimension internationale du parcours *MICL* en *e-learning* et du parcours *MO2S* via le partenariat avec l'Université Deusto (Bilbao, Espagne).
- L'adossement à la chaire Optima pour le parcours *MPCL*.

Principaux points faibles :

- Une mention où chaque parcours semble fonctionner de manière indépendante.
- Des effectifs fragiles pour deux parcours (*MO2S* et *MPCL*).
- Une démarche compétence limitée.
- Une évaluation des enseignements non systématique et non nécessairement remontée aux responsables pédagogiques.
- Un déséquilibre au sein de l'équipe pédagogique entre enseignants-chercheurs et professionnels pour le parcours *MO2S* (M1).

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Management sectoriel* constitue une formation parfaitement ancrée dans son territoire régional. Il a évolué en ouvrant ses trois parcours à l'alternance et en proposant une version en ligne du parcours *MPCL*.
Il est regrettable que les informations afférentes à chaque parcours ne soient pas présentées de manière identique (par exemple, tableau des effectifs, tableau des taux de réussite). Une telle présentation aurait permis de proposer une évaluation plus précise de la mention et sa présentation actuelle tend à attester du manque de coordination à l'échelle de la mention.
La constitution du dossier, tant sur le fond que la forme, laisse percevoir que les trois parcours fonctionnent de manière indépendante. En l'état, il semblerait également que la déclinaison en ligne du parcours *MPCL* constitue un parcours à part entière au regard de la différence de contenu entre les deux formations. Des réflexions sont ainsi à mener pour clarifier le positionnement de ce parcours en ligne. Pour un meilleur pilotage des parcours, il conviendrait également de systématiser l'évaluation par les étudiants de tous les enseignements et d'en faire remonter les résultats aux responsables pédagogiques.
Des réflexions plus poussées doivent être menées sur l'attractivité du *MO2S* dont les effectifs ont fortement chuté entre 2015 et 2019 (de 26 à 20 en M2 pour un effectif stable mais faible en M1 de 12 étudiants).
En outre, il convient de mettre en œuvre une démarche organisée d'acquisition des compétences pour donner une dimension encore plus professionnelle et professionnalisante à la formation. La mise en œuvre de l'approche par compétences aidera à cela.
Pour remédier au déséquilibre constaté sur la composition des équipes pédagogiques, il conviendrait enfin d'étoffer l'équipe pédagogique du M1 *MO2S* en enseignants-chercheurs.

Observations des établissements

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Affaire suivie par :
Pierre MARIN
Directeur adjoint collège EEI, niveaux Master et Doctorat
pierre.marin@univ-pau.fr

Pau, le 15 février 2021

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'évaluation des formations
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Objet : Observations relatives au rapport d'évaluation du champ de formations Études européennes et internationales

Monsieur,

Tout d'abord nous tenions à remercier l'ensemble des experts évaluateurs de nos formations de master dans le champ Études Européennes et Internationales de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. L'ensemble des commentaires formulés et recommandations vont nous permettre de poursuivre l'amélioration continue de nos formations, notamment dans le cadre de la toute prochaine accréditation.

A la lecture du document nous avons pu relever quelques erreurs factuelles que nous avons déjà pu vous communiquer.

Nous avons aussi pu constater que le commentaire principal concernant notre champ était le choix du nom du Collège universitaire qui, selon le comité, ne semble pas, à ce jour, couvrir tous les domaines de masters en son sein. Nous tenons à préciser que la construction du Collège EEI est très récente (1er janvier 2018) et qu'elle est encore en cours de consolidation. Dans le cadre de sa réorganisation, l'établissement a fait le choix de construire ce collège sur deux sites, avec l'IAE Pau-Bayonne et l'ex-UFR Pluridisciplinaire de Bayonne en relation étroite avec les instances du territoire. Le point commun de ces deux anciennes structures, au-delà d'une implantation géographique commune, était aussi un intérêt pour le territoire, ses connexions avec un espace transfrontalier et des études, menées en son sein, au niveau international. Dans ce sens, l'établissement a d'ailleurs confié au Collège la mise en place d'un Bureau des *Summer Schools* pour assurer le rayonnement international de l'université depuis Bayonne sur ce type d'activité. Le rapport indique une connexion trop forte avec le master EEI et le nom du Collège. Celle-ci est fortuite. Si l'ensemble des formations de masters ne cadrent pas toutes totalement avec l'intitulé du Collège, il convient toutefois de relever que les formations en gestion sont tournées à l'international, tandis que celles relevant des disciplines juridiques sont plutôt spécialisées en droit européen.

Par ailleurs, la dimension internationale est largement appuyée par les accords internationaux portés par l'université elle-même et renforcée par la politique E2S. A cet égard, l'IAE dispose d'un service international qui lui permet de générer et suivre des accords internationaux de manière innovante au sein de l'UPPA. Pour autant, nous sommes pleinement conscients des efforts qui doivent encore être faits pour maximiser ces accords et mettre en place, par exemple, des accords de double-diplômes et renforcer la mobilité sortante. Enfin, si des dispositifs exigeants ont été mis en place pour l'acquisition d'un niveau en langue anglais (test TOEIC, cours renforcés, etc.) il reste encore à augmenter le nombre de cours dispensés en anglais. Ceci permettra, in fine, d'augmenter la mobilité entrante, à l'instar du master EIBS entièrement dispensé en anglais.

e2s UPPA energy environment solutions

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Toujours concernant la dimension internationale, les débouchés du Master EEI permettent aux étudiants de poursuivre une carrière au-delà de l'aire locale, les institutions européennes accueillant bon nombre de nos diplômés. En outre, les étudiants du parcours CTI bénéficient de leur expertise sur la coopération transfrontalière pour postuler sur l'ensemble des zones frontalières françaises, mais aussi s'agissant des étudiants étrangers pour exporter leur savoir dans leurs pays d'origines.

La dimension partenariale est une préoccupation constante au sein du Master EEI. Plus précisément, nous essayons dans le cadre du réseau EDAP, avec nos partenaires aquitains, de renforcer le centre d'excellence Jean Monnet par la création d'un réseau Jean Monnet qui pourra nourrir nos activités d'enseignement. De même, nous réfléchissons à la manière dont nous pourrions prendre part au projet UNITA auquel participe l'UPPA. Enfin, nous signalons qu'à défaut d'une grande mobilité étudiante, nous avons toujours eu très à cœur d'intégrer un nombre très significatif d'intervenants extérieurs venant de différents pays européens au travers d'une politique dynamique de professeurs invités.

Ensuite, le rapport de champ relève un problème d'effectifs en baisse sur les masters du champ EEI. Nous avons déjà fait remonter une lecture erronée de certains de nos chiffres qui montrent cependant l'inverse. En complément, les équipes prennent soin de ne recruter que des étudiants présentant les prérequis adéquats, les motivations avérées, le projet professionnel pertinent pour suivre la formation. Il est à noter que ces dernières années nous avons constaté une nécessité de traiter très en amont les candidatures afin d'envoyer des courriers d'acceptation plus tôt aux potentiels étudiants. En effet, les procédures d'admission n'étant pas synchronisées nationalement pour les masters, certains étudiants s'étaient engagés sur d'autres formations ayant fait leur recrutement plus tôt, cela expliquant certaines années des baisses dans les recrutements. Par ailleurs, il convient de souligner que les master 2 en gestion sont en alternance ce qui invite à limiter les places en M1 pour permettre de nouvelles entrées en M2 sans arriver sur des cohortes ne permettant plus un suivi coordonné et de qualité des étudiants. La question de l'attractivité du Master EEI semble résolue après une expérience critique en 2019-2020. La restructuration de l'offre de master en droit, couplée à l'abandon de la dérogation spécifique aux Masters de droit, a ainsi permis depuis la rentrée 2020 à multiplier par 5 le nombre d'étudiants en M1, ce qui révèle l'attractivité de nos formations.

Un autre commentaire est formulé quant au suivi de l'insertion professionnelle et nous aurons à cœur d'améliorer notre suivi dans le temps du devenir des diplômés. Dans ce même temps, nous allons travailler dès cette année à l'évaluation des compétences en complément de l'évaluation classique qui est réalisée sur nos mentions et parcours. Au-delà de l'intérêt pédagogique nous y voyons un intérêt professionnel fort pour l'insertion de nos étudiants à l'issue de leurs formations.

Pour finir, nous souhaitons revenir sur le commentaire présent dans le rapport indiquant « une démarche qualité insuffisante ». Si la démarche qualité pour nos masters est une quête perpétuelle d'amélioration, notamment via le transfert au niveau du conseil de perfectionnement de l'évaluation des enseignement (obligatoire et réalisée de manière systématique pour tous les enseignements), il est à noter un effort déjà réalisé par les masters de gestion qui sont certifiés qualité (via l'IAE) par un organisme indépendant, SGS. D'autre part, nos masters sont engagés dans des processus de qualité interne à l'UPPA.

Nous réitérons nos plus vifs remerciements sur la qualité et la précision de cette expertise qui, sans nul doute, contribuera à améliorer notre stratégie.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma parfaite considération.

Le Président de l'Université,
Laurent BORDES

e2s UPPA
energy environment solutions

Observations relatives au Master mention : Comptabilité, contrôle, audit

ITEM Pilotage

Commentaire appelant une réponse

« Les enseignants du second degré assureraient environ 50 % des heures en M1 et 15 % en M2, tandis que les professionnels assureraient 20 % des heures en M1 et 50 % en M2. Le statut des intervenants externes est en adéquation avec le niveau du diplôme.

Les deux années du master sont pilotées par deux enseignants du second degré. »

Réponse apportée

Depuis plusieurs années l'IAE Pau-Bayonne souffre d'un manque de dotation en enseignants-chercheurs, certains départs n'ont pas été renouvelés et des besoins non comblés.

Le pilotage de la formation est confié aux deux enseignants les plus investis dans la discipline et dans le réseau local.

Il convient en effet de renforcer cet axe par le recrutement futur d'un enseignant-chercheur ainsi que d'un PAST. Cela permettra de faire lien aussi avec l'adossement au laboratoire.

Observations relatives au Master mention : Etudes Européennes et Internationales

Commentaire appelant une réponse

« Le master EEI propose une mutualisation de certains enseignements entre parcours sans logique claire et avec des volumes horaires très variables, selon les parcours. »

Réponse apportée

En M2, l'ex-parcours JE servait de « colonne vertébrale » à l'ensemble des parcours. Il était donc porteur de l'ensemble des cours mutualisés en raison de sa vocation plus généraliste. La refonte de ce parcours devenu Droit européen de l'action publique rend ce choix moins pertinent. A l'avenir, chaque parcours sera porteur des enseignements qui sont le plus en lien avec sa spécialité, même si la mutualisation restera une pratique courante. Il semble cependant nécessaire de réévaluer la pertinence de ces mutualisations ainsi que leur périmètre. Par exemple, les parcours DEAN et CTI peuvent selon tout à fait contenir des enseignements de nature à intéresser les étudiants publicistes du DEAP (ex : enseignements relatifs aux aides d'Etats d'une part, et aux frontières d'autre part).

S'agissant du M1, la logique instaurée depuis 2019 est celle de la parcourisation dès ce niveau d'études. Cela étant, le caractère fondamental des enseignements qui sont encore dispensés à ce stade favorise à notre sens la mutualisation de ceux-ci (droit institutionnel de l'UE, contentieux européen, droit européen des affaires, marché intérieur, droit privé européen I et II, etc.). Le périmètre de ces mutualisations varie cependant en fonction des spécialités de chaque parcours. Enfin, la possibilité ou non de poursuivre un enseignement en travaux dirigés nous semble également cohérent avec le besoin d'approfondissement variable selon les parcours. Dans l'ensemble, notre effort de mutualisation est lié à une préoccupation budgétaire, mais aussi et peut-être plus fondamentalement à la croyance que la construction d'une bonne culture juridique européenne est de nature à favoriser l'insertion de nos étudiants dans la vie professionnelle en leur apportant des compétences spécifiques et transversales.

Commentaire appelant une réponse

« De même, cette formation ne propose pas de certification de langue, en contradiction avec son positionnement. Les autres masters proposent des certifications linguistiques et exigent l'obtention d'un score minimal pour obtenir le diplôme. »

Réponse apportée

La politique de l'établissement en matière de certification en langue est tributaire de la priorisation imposée pour certains cursus. Toutefois, dans la logique de notre formation qui offre la possibilité aux étudiants de suivre deux cours de langue vivante par semestre, et la volonté de ménager à ces enseignement une vraie place dans l'emploi du temps, nous envisagerons les possibilités d'anticiper au mieux la question de la certification.

Commentaire appelant une réponse

« L'écriture de la maquette selon l'approche par compétences reste un chantier à entreprendre [...] Si les métiers visés sont, inversement, très proches, l'interrogation devra alors porter sur l'opportunité de multiplier les parcours ».

Réponse apportée

Le personnel de la scolarité a suivi des formations cette année qui devrait nous aider à avancer dans le chantier de l'approche par compétences. A ce stade, nos propositions pour le M1 ne sont que des anticipations sur une réorganisation de la présentation de l'ensemble des parcours (M1/M2) qui pourra être entreprise dans les prochains mois (objectif : rentrée de septembre 2021, avant même la prochaine accréditation).

Le maintien d'une mention unique nous paraît justifié par la fragilité du projet pédagogique dans un environnement universitaire parfois conservateur et finalement peu sensibilisé à l'importance de la question européenne pour les juristes, fussent-ils destinés à avoir une pratique tournée vers le droit interne. La construction d'un socle, partagé, qui fera de ces étudiants des juristes spécialisés et avertis des répercussions de l'intégration sur leur pratique juridique nous semble nécessaire. La démarche est étayée par les activités de professionnalisation et de mise en pratique des savoirs que nous entreprenons avec les partenaires du réseau EDAP, ainsi que par l'unité du corps enseignant au sein des cinq parcours.

Enfin, la faiblesse du taux d'encadrement (donc de l'équipe enseignante) sur le collège EEI ne permet pas un éparpillement des responsabilités administratives. En ce sens, la multiplication des mentions pourrait nuire à la bonne gestion des parcours.

Commentaire appelant une réponse

« Les maquette de M2 exposent un contenu cohérent avec les objectifs. En revanche, la maquette des M1 est organisée par types de compétences [...] ce qui ne permet pas d'en saisir le contenu, hormis pour les compétences linguistiques et la rend finalement opaque »

Réponse apportée

Cf. les remarques précédentes sur le travail à venir sur l'approche par compétence. Les compétences fondamentales et de socle sont valorisés comme étant celles ayant l'importance la plus grande dans le projet professionnel des étudiants, même si seules les premières sont accompagnées de TD. Les compétences de socle sont évaluées par le biais de la production d'un travail de réflexion et d'analyse collectif, suivi d'une présentation orale par les étudiants (« Questions juridiques contemporaines »). Les compétences d'accompagnement et de spécialisation sont des matières qui permettent aux étudiants, au sein d'un même parcours, d'adopter une orientation complémentaire spécifique. Par exemple, un étudiant du parcours DEAP a la possibilité de choisir des compléments qui l'oriente vers le numérique ou l'international.

Commentaire appelant une réponse

« Jusqu'à la rentrée 2020-2021, la sélection se faisait en M2 ce qui permettant aux parcours de la mention d'intégrer des étudiants d'autres mention set composantes de l'établissement. Alors que la sélection d'effectuera désormais à l'entrée du M1, il aurait été souhaitable de signaler les effets de ce changement sur les recrutements de cette année et ceux à venir. »

Réponse apportée

Si l'élan doit être confirmé, nous sommes aujourd'hui sur des promotions bien plus importantes que par les années passées en M1, avec 77 étudiants cette année. Les chiffres de M2 sont stables. Nous avons donc quasiment doublé les effectifs étudiants à l'occasion de ce basculement de la sélection en M1 et de l'ouverture du parcours DPEI. Le M1 profite des mobilités entrantes avec les parcours les plus attractifs (DIEM et DPEI).

Commentaire appelant une réponse

« Le master EEI est ouvert aux étudiants en formation continue ou en reprise d'études mais les étudiants inscrits dans la mention sous ce régime y sont peu nombreux, de un à deux par an sur les quatre années du contrat. Le master est également accessible par la VAE qans que l'on sache si des dossiers de VAE ont été déposés dans ce cadre et qu'elle en a été l'issue. »

Réponse apportée

Des dossiers de VAE sont régulièrement déposés et les responsables de parcours ont pu, en collaboration avec le service FORCO, être accompagnant VAE, conduisant à l'obtention du diplôme.

Commentaire appelant une réponse

« La formation ne semble pas accorder une place spécifique au numérique comme méthode d'enseignement, mais un module sur les TOC est dispensé aux étudiants. Elle dispose bien d'un ENT et d'une plateforme d'apprentissage en ligne mais le dossier de dit rien sur son utilisation par l'équipe pédagogique de la mention »

Réponse apportée

Les outils de la plateforme Elearn sont mobilisés régulièrement par les enseignants qui y déposent les supports de cours, des documents d'actualité, et dans le contexte actuel les examens. La plateforme est également utilisée pour les travaux dirigés, ainsi que pour la communication entre les enseignants et les étudiants (système de forum).

Observations relatives au Master mention : Entrepreneuriat et management de projets

Commentaire appelant réponse

Une possible concurrence est suggérée entre le master mention MAE et le master Entrepreneuriat et management de projet

Réponse apportée

Si le master MAE, comme tous les masters MAE portés par les IAE en France, s'adresse aux non-spécialistes en gestion, ce n'est pas le cas des étudiants du master EMP qui n'est ouvert qu'à des étudiants ayant déjà validé une formation en management (master 1) et/ou présentant une expérience professionnelle de gestion/management de plus de 10 ans. Cette mention de master apporte des compétences complémentaires à des managers déjà en fonction, dans un domaine spécifique qu'est la gestion de projet (avec une attention particulière portée sur les outils et la posture de chef de projet).

Observations relatives au Master mention : MAE – parcours Etudes Européennes et Internationales et EMP

Commentaire appelant réponse

« Le partenariat académique IAE et ESTIA est clairement affiché même s'il n'est pas précisé si les étudiants bénéficient d'un double diplôme à l'issue de leur parcours. »

Réponse apportée

Comme indiqué dans le dossier, seule l'UPPA (via l'IAE) diplôme les étudiants inscrits sur cette mention. L'école d'ingénieur (ESTIA) ne dispose pas de l'accréditation pour des diplômes en management et le public n'est pas originellement un public d'ingénieurs en formation initiale.

Observations relatives au Master mention : Management des systèmes d'information

ITEM Pilotage

Commentaire appelant une réponse

« Les interventions des professionnels sont très morcelées (sept intervenants en M1 réalisant des interventions de 3 à 9h, avec une moyenne d'environ 7h et 10 intervenants en M2, de 3 à 12 h avec une moyenne à 7h). Il serait judicieux d'éviter un tel morcellement des enseignements et une telle multiplication des intervenants. »

Réponse apportée

Il est important de préciser que le rôle des séminaires dispensés par des vacataires a une double vocation :

1) offrir des compétences non dispensées dans le cadre des UE : la communication (interne et externe), par exemple, enseignée lors d'interventions longues d'une ou plusieurs journées ;
2) offrir des retours d'expérience pour illustrer des compétences acquises dans le cadre d'UE : la gestion de projet, l'aide à la décision, la BI, par exemple, lors d'interventions courtes de 3h (en lien avec ladite UE).

ITEM Conclusions et Perspectives

Commentaire appelant une réponse

« Une initiation à la recherche avec un contenu « standard » peu adapté aux systèmes d'information. »

Réponse apportée

Le parcours Recherche est commun à tous les Masters de l'IAE, dans un souci de transversalité entre les formations. Toutefois, il propose un certain nombre d'heures dédiées à l'étude de thématiques et problématiques de recherche spécifiques à chaque domaine de gestion. Ainsi, deux fois deux heures sont dédiées aux Systèmes d'Information dans ce module Recherche. De plus, en deuxième année, un tutorat vise l'accompagnement à la définition du sujet et de la problématique du mémoire de fin d'études. Dans le cadre de ces 30h, des questions de recherche en SI sont fréquemment abordées.

Observations relatives au Master mention : Management et administration des entreprises

ITEM Dispositifs d'assurance qualité

Commentaire appelant une réponse

P.26 : *« Le fait que les effectifs soient réduits et que la capacité d'accueil ne soit jamais atteinte dans les différents parcours n'est en particulier pas expliqué ce qui amène s'interroger sur l'attractivité de la formation. »*

Réponse apportée

Les capacités d'accueil en parcours MAE-CAAE ainsi que MAE ingénieurs sont atteintes depuis plusieurs années. Sur le premier parcours, il est même nécessaire de réaliser une liste d'attente pour certains désistements possibles (corrélés essentiellement à la non obtention d'un financement en formation continue). Sur le second, l'accueil d'étudiants fluctuent en fonction de la volonté des étudiants de l'école d'ingénieurs de suivre le parcours. Pour autant, depuis deux ans, la capacité d'accueil est largement atteinte. Enfin, sur le parcours EIBS, le parcours a souffert d'un manque de visibilité internationale par le passé, ce qui a conduit à sa fermeture sur une année universitaire puis à sa refonte. Depuis, nous avons atteint de bons résultats (24 étudiants sur la promotion 2019/2021) avec pourtant les difficultés liées à la crise sanitaire.

ITEM Résultats constatés

Commentaire appelant une réponse

P.27 : *« L'équipe pédagogique doit aussi mettre en place des dispositifs d'accompagnement des étudiants du parcours École Nationale Supérieure en Génie des Technologies Industrielles dont les taux de réussite sont préoccupants. »*

Réponse apportée

La difficulté énoncée ci-dessus a déjà été largement prise en compte par les équipe de l'IAE et de l'ENSGTI. Toutefois, une explication réside dans le fait qu'il n'y a pas de sélection à l'entrée donc tous les candidats peuvent suivre le MAE ENSGTI... La déperdition intervient surtout en première année car certains se rendent comptent, rapidement, qu'ils n'arrivent pas à suivre (cursus ENSGTI + cours du soir) et abandonnent d'eux même (ils ne se présentent pas aux examens...). Les matières sont totalement nouvelles donc ils ne peuvent pas savoir, au moment de s'inscrire, quel serait leur niveau en matière de gestion. La remarque faite par le HCERES nous conduit à renouveler nos efforts sur la question et envisager la mise en place d'une pré-sélection ainsi que la mise en place d'un tutorat.

Observations relatives au Master mention : Management sectoriel

ITEM Finalités

Commentaire appelant réponse

« En revanche, la comparaison entre le parcours MO2S et le parcours Cadre du secteur sanitaire, social et médicosocial (C3S) de la mention Droit public, tous deux proposés par l'UPPA, est insuffisamment développée. En effet, même si le dossier mentionne que le contenu des enseignements, les compétences développées, les objectifs et les débouchés sont différents, il semblerait qu'ils proposent tous les deux des enseignements en gestion (par exemple, comptabilité, management des ressources humaines) et qu'ils aspirent à former des directeurs d'établissement. Cette remarque concerne également le parcours MPCL et le parcours Cadre territorial de l'UPPA de cette même mention Droit public. »

Réponse apportée

Cette distinction n'a pas été en effet réalisée. Pour y répondre de manière plus précise, le parcours Cadre territorial de l'UPPA donne aux enseignements délivrés une coloration juridique, associée aux prérequis des concours. Ainsi, même lorsque des enseignements de gestion y sont proposés, ils sont abordés sous leur angle règlementaire, l'ensemble des disciplines de gestion dans la fonction publique étant soumises au respect des procédures statutaires. Le parcours MPCL forme davantage ses étudiants sur les processus de gestion et donne ainsi aux enseignements délivrés une coloration plus managériale, opérationnelle et technique. Sur cette base, il est de plus en plus constaté que les étudiants ayant suivi un parcours juridique sont de brillants candidats lors des concours de la fonction publique territoriale, mais ses jeunes lauréats au concours peinent à décrocher effectivement un emploi ensuite. Cette situation s'explique par le fossé croissant entre les compétences juridiques demandées aux concours et les compétences managériales exigées par les collectivités territoriales.

ITEM Organisation pédagogique

Commentaire appelant réponse

« Un tronc commun existe entre les parcours MO2S et MPCL même si les cours ne sont pas mutualisés. »

Réponse apportée

Nous avions réfléchi à une mutualisation pour le tronc commun. Cependant, les profils des étudiants dans les deux parcours sont très différents et la finalité des parcours l'est également. De ce fait, le niveau des attentes sur les enseignements délivrés, de même que les applications concrètes des enseignements délivrés, sont différents selon les parcours. Ce qui rend la mutualisation complexe.

Commentaire appelant réponse

« Le parcours MPCL a été ouvert en 2020 en formation à distance sous l'intitulé MICL. Si ce parcours est présenté comme une déclinaison en ligne du parcours MPCL, son nom inclut une dimension innovation qui n'apparait pas dans le MPCL. De plus, de nombreux enseignements (innovation, ingénierie de projet, marketing territorial) sont différents. Il est donc légitime de se questionner pour savoir si ce parcours est une déclinaison pédagogique du MPCL ou un quatrième parcours au sein de la mention. »

Réponse apportée

Les enseignements délivrés au sein de MPCL et du MICL ne diffèrent pas fondamentalement en matière de contenus. Le MICL a vocation à permettre à un public de professionnels de la fonction publique territoriale d'accéder à un Master lorsqu'ils ne peuvent pas satisfaire, en raison de leurs impératifs professionnels, les exigences du présentiel du MPCL. Il a été initialement pensé comme une déclinaison différente du MPCL. Pour autant, certaines UE apparaissent sous des formes différentes, avec des contenus et des modalités différentes et ne sont pas, non plus, présentes sur la même année de formation (M1-M2) que sur le parcours classique. Cela justifie, à terme, la création d'un parcours particulier.

ITEM Pilotage

Commentaire appelant une réponse

« Le parcours MPCL évoque une capacité d'accueil de 15 à 20 places mais ne justifie par ce chiffre qui n'a d'ailleurs pas été respecté en 2019-2020 avec seulement 11 inscrits. Sur le fond, on peut regretter que l'évolution du nombre d'inscrits ne soit pas commentée et que les présentations des données ne coïncident pas toujours. »

Réponse apportée

Pour le M1 MCL, il est en effet indiqué 15 à 20 places pour rester dans des promotions de taille acceptable notamment en lien avec un Master 2 en apprentissage. Dans la mesure où d'autres étudiants rejoignent le M2 directement, le M1 est volontairement restreint en taille pour éviter des promotions de M2 trop fortes. En 2019-2020, seuls 11 étudiants ont effectivement été inscrits car des dossiers à la sélection ne correspondant pas aux prérequis pour l'entrée au Master ou, suite aux entretiens de sélection, avec des étudiants ayant un projet professionnel inadéquat au regard des objectifs du Master. Même si ce chiffre peut sembler faible, il reste exceptionnel, et ne grève pas notre capacité de recrutement en M2. Notre volonté reste de ne pas privilégier une logique quantitative, au risque de voir se dégrader la qualité de nos enseignements ou encore notre image auprès des partenaires de terrain. Pour 2020-2021, le contexte de crise sanitaire a aussi joué sur le recrutement : des étudiants ainsi acceptés au Master (avec le Master MPCL en premier choix), ont alors fait le choix de se désister pour suivre une autre formation plus proche de leur famille.

ITEM Résultats constatés

Commentaire appelant une réponse

« Le nombre de candidatures à substantiellement baissé pour le m2 MPCL en 2018-2019 passant de 20 à 11, sans qu'aucune explication ne soit fournie. De plus, la baisse de taux de réussite sur cette même année (73%) aurait mérité d'être commentée. »

Réponse apportée

Pour la deuxième année du parcours MPCL, l'obtention d'un apprentissage était privilégiée avant intégration des étudiants sur les premières années de la mise en œuvre du rythme alterné. Or, les collectivités locales n'étaient alors pas habituées à prendre des apprentis au niveau master. Il a donc fallu faire preuve de communication et de pédagogie pour développer l'apprentissage en secteur public local. Les premières années ont, malgré nos efforts, pu connaître des résultats variables. Il semble actuellement que les collectivités connaissent mieux ces dispositifs, et que ces derniers soient « incités » à se développer (prise en charge des frais d'inscription par le CNFPT, etc). Des collectivités locales partenaires prennent ainsi des étudiants de manière récurrente (Bordeaux Métropole, Ville/ Agglomération de Pau, Conseil départementaux 64/31, etc.).

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation à l'étranger

2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr @Hceres_ Hcéres

Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Bilan du champ de formations Sciences sociales et humanités

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Pour le Hcéres[1] :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts[2] :

John Tuppen, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

[1] Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

[2] Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Sciences sociales et humanités et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Arts, lettres et civilisations
- Master Droit de l'entreprise
- Master Droit notarial
- Master Droit pénal et sciences criminelles
- Master Droit privé général et appliqué
- Master Droit public
- Master Économie appliquée
- Master Français langue étrangère
- Master Géographie, aménagement, environnement et développement
- Master Histoire, civilisations, patrimoine
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Master Patrimoine et musées
- Master Sociologie
- Master STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive
- Master Tourisme

Présentation

Depuis 2018, en effet, les formations de licence et de master de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) sont organisées au sein de trois collèges : collège *Études Européennes et Internationales (2EI)* ; collège *Sciences et Technologies pour l'Énergie et l'Environnement* (*STEE*) et collège *Sciences Sociales et Humanités (SSH)*. Chaque collège est constitué de « composantes internes de formations » (CIF).
En ce qui concerne le collège *SSH*, objet du présent rapport et qui comprend seize formations de masters, il existe quatre composantes internes : une CIF *Droit* ; une CIF *Lettres, langues civilisation* ; une CIF *Sciences humaines et sociales (SHS)* et une CIF *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)*. Au niveau master, 16 mentions (comportant 28 parcours) sont proposées par ces composantes internes.
En moyenne chaque année environ 900 étudiants, répartis à peu près à part égale en première (M1) et en deuxième année (M2), s'inscrivent en master au sein du collège *SSH*. Ces formations sont proposées sur les sites de Pau, de Tarbes, d'Anglet et de Mont-de-Marsan.
Chaque collège regroupe également les activités de recherche et une école doctorale. Ainsi, pour le collège *SSH*, les formations sont adossées à sept laboratoires de recherche, dont deux unités mixtes de recherche (UMR). Une réorganisation fondée en partie sur la création d'une nouvelle UMR TREE (Transitions énergétiques et environnementales) est en cours pour 2021. Les doctorants, environ 300, sont rattachés à l'École doctorale des sciences sociales et humanités (ED 481). La situation géographique de l'UPPA, proche de la frontière espagnole, a encouragé aussi le développement de partenariats transfrontaliers, notamment dans le contexte du programme PYREN qui vise une coopération franco-espagnole entre les universités publiques du Pays Basque, de la Navarre et de l'Aragon pour des formations conjointes. Le collège SSH adhère fortement à cette initiative.
Pour le second cycle de son offre de formation, l'UPPA affiche des finalités s'appuyant sur cinq « ambitions » : valoriser l'excellence académique, maximiser l'insertion professionnelle, attirer et intégrer des talents, développer l'internationalisation, et favoriser une démarche qualité et amélioration continue.

Avis global

Les seize masters du collège *SSH* sont pleinement engagés dans le processus de la restructuration de la formation de l'UPPA initié en 2018. Par conséquent, il est encourageant de retrouver dans ces masters des éléments de cette nouvelle politique et des cinq ambitions formulées pour guider l'évolution future de l'établissement. La préoccupation du positionnement des formations est constante, ce qui se traduit par la recherche d'une offre attractive et différenciée par rapport aux pôles universitaires de Bordeaux et de Toulouse.
Il existe également une volonté d'exploiter l'espace transfrontalier en développant des liens avec les universités espagnoles voisines et en affectant des ressources financières spécifiques (à travers le programme PYREN) pour favoriser différentes initiatives. En termes de développement à l'international, le collège ne s'est pas limité à l'Espagne, mais se caractérise aussi par des partenariats négociés avec des universités d'autres régions du monde ce qui se traduit par la mise en place de doubles diplômes. Cette initiative mériterait d'être élargie à l'avenir. En lien avec une telle stratégie, mais aussi de manière plus générale, il serait souhaitable de développer la mobilité étudiante et l'apprentissage des langues étrangères.
Les formations montrent un bon équilibre entre parcours théoriques et parcours pratiques, même si pour certaines formations il conviendrait de revoir le nombre de parcours. Les liens avec le monde professionnel sont nombreux et diversifiés et les formations sont en général bien adossées à des laboratoires de recherche. Il est à regretter toutefois que le nombre d'étudiants en poursuite de doctorat soit relativement limité. Dans l'ensemble, la composition des équipes pédagogiques est en adéquation avec les finalités des mentions.
Une réflexion est en cours sur une approche par compétences, ce qui est un aspect positif de l'évolution des formations, même si actuellement il n'existe pas de véritable organisation par blocs de compétences pour l'ensemble des masters. Il est très encourageant également de constater la mise en place d'un conseil de perfectionnement pour toutes les formations ; mais à l'avenir, pour renforcer leur rôle dans le pilotage, il serait souhaitable de les réunir plus régulièrement et de leur donner une plus grande importance dans le cadre de l'auto-évaluation des formations par les étudiants. Le numérique est déjà bien présent dans les formations ; mais son rôle comme source d'innovation pédagogique pourrait être exploité davantage.
Globalement, l'offre de formation du collège est cohérente et bénéficie de son caractère pluridisciplinaire. Les équipes pédagogiques sont diversifiées et d'un bon niveau et les exemples de changement et d'amélioration des masters sont nombreux, même si dans certains domaines des progrès restent à réaliser.

Analyse détaillée

Finalité des formations

Les objectifs, les connaissances et les compétences à acquérir sont clairement définis et affichés par les différents masters. Tous les masters présentent un supplément au diplôme souvent très bien renseigné (sauf celui du master *Droit privé général et appliqué* qui ne semble viser qu'un seul parcours et ne fait pas mention des compétences acquises en matière de recherche dans la partie « exigences du programme »).
Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont affichés et portés à la connaissance des étudiants et des autres parties prenantes. Ils sont, globalement, en adéquation avec les enseignements. En revanche, pour le master *Arts, Lettres et Civilisations* (*ALC*), les débouchés ne sont pas affichés en détail et pour le master *Droit notarial,* même si les débouchés professionnels sont indiqués, certains d'entre eux plus " périphériques", comme la réussite aux concours de la magistrature ou à l'examen d'avocat, ne sont guère envisageables sans une préparation complémentaire.
Les poursuites d'études sont affichées et concernent principalement le doctorat et la préparation aux différents concours et examens d'entrée en écoles professionnelles. Certains masters affichent un taux de poursuite d'études sans qu'on sache lesquelles (par exemple, le master *Droit pénal et sciences criminelles*), ce qui est regrettable. Les masters *Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et régionales* (*LLCER*) et *ALC* mentionnent la possibilité d'une poursuite d'études en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (*MEEF*).
Les mentions de master sont toutes adossées à des laboratoires de recherche et connectées au monde socio-économique. Certaines ont un parcours dédié à la recherche (par exemple, le parcours Droit et contentieux des libertés du master *Droit public* ; le parcours *Histoire-Anthropologie* du master *Histoire, Civilisations, Patrimoine* (*HCP*)). La finalité du master *Géographie, Aménagement, Environnement et Développement* (*GAED*), parcours *Développement durable, Aménagement, Société, Territoire* est orientée vers la recherche et l'insertion professionnelle directe des étudiants, dans cet ordre. D'autres masters affichent clairement un objectif professionnel tout en laissant la possibilité – utilisée très rarement – de poursuivre en thèse (master *Sociologie* ; master *Droit notarial ;* master *Tourisme* ; parcours *Europe, International, Environnement et Développement* du master *Économie Appliquée ;* master *Droit pénal et sciences criminelles*; master *Droit de l'entreprise;* master *STAPS* parcours *Entraînement, Préparation Physique et Mentale et Optimisation de la performance (E2PMOP)*.
A ce titre, le parcours *Droit privé général* du master *Droit privé général et appliqué* vise à préparer les étudiants aux différents concours et examens d'entrée en écoles professionnelles ou en thèse. Toutefois, son intitulé démontre bien son caractère volontairement professionnalisant : le droit privé y est « appliqué ». D'ailleurs, il ne fait pas mention des compétences acquises en matière de recherche dans la partie « exigences du programme » du supplément au diplôme.
Il est à noter que seul le master *Droit public* semble faire référence à la réalisation d'une thèse CIFRE (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche), financée notamment par des collectivités publiques ou des entreprises et cela pour ses quatre parcours. Enfin, il est à regretter que pour des raisons structurelles, le master *Français langue étrangère*, ne puisse afficher un objectif de recherche pour ses étudiants et que d'autres masters ne s'en préoccupent pas vraiment (par exemple le master *LEA*, parcours *Traduction, terminologie, documentation*).

Positionnement

Chacun des masters de ce champ a une identification spécifique au sein de l'Université même si, de manière très minoritaire, la présentation de certaines formations s'avère partielle. D'une manière générale, les masters de l'Université s'inscrivent dans une même dynamique de positionnement local et régional : une offre de formation ayant vocation à être complémentaire, voire distincte, par rapport aux deux pôles universitaires géographiquement les plus proches, à savoir Toulouse et Bordeaux. Le positionnement national est globalement largement identifié. En revanche, l'identification des passerelles entrantes et sortantes est très hétérogène : pour certains masters elles sont explicitées de manière détaillée (par exemple, le master *ALC*), mais pour d'autres ce n'est pas le cas (par exemple, les masters *Droit pénal et sciences criminelles et Droit privé général et appliqué*).
Il est encourageant de constater que les formations ont, pour la plupart, noué de multiples partenariats avec des universités voisines, mais aussi avec des universités étrangères, voire créé des doubles diplômes pour certaines d'entre elles (par exemple, la mention *ALC* avec l'Université de Göttingen ; mention *LLCER* avec l'Université de Murcia ; et mention *STAPS* avec l'Université de Saragosse). Dans ce contexte, l'Université a réussi à créer plusieurs liens au sein de l'espace transfrontalier franco-espagnol, liés au programme PYREN. Par contre, il est à regretter que certaines formations restent à l'écart de ces initiatives et que, dans l'ensemble, la mobilité internationale des étudiants soit faible ou non renseignée dans les dossiers.

Si le lien à la recherche est très diversifié, la plupart des formations font état de leur adossement à une unité de recherche (ou de la création très prochaine de celle-ci pour le master *Sociologie* qui vient d'être mis en place) ; toutefois pour certaines formations telles que *Droit pénal et sciences criminelles*, il n'en est pas fait mention. Les étudiants sont largement associés à cette ouverture vers la recherche par leur participation à des séminaires,

des ateliers partagés avec une autre université (par exemple, le master *Patrimoine et musées*), voire des colloques, mais sans que le lien master-doctorat soit toujours fortement identifié (ce qui peut s'expliquer par la visée professionnalisante de nombreuses formations).

Les attaches avec le monde professionnel sont très présentes mais variables dans leur intensité en fonction de la finalité des formations. Très logiquement, les diplômes à finalité professionnalisante ont, de manière naturelle, pour la plupart des relations très étroites avec le monde socio-économique privé ; ainsi, le master *Droit de l'entreprise* a noué des partenariats avec la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la répression, de la consommation et de la répression des fraudes), et diverses fondations d'entreprises ; et le master Droit *notarial* avec la profession notariale, qui finance les deux tiers de la formation. Ces relations existent aussi avec le secteur public (mairie, hôpital pour le master de *Droit public,* par exemple). Dans les deux cas, ils représentent souvent une source importante d'intervenants extérieurs et de stages pour les étudiants. Curieusement, le master *Économie appliquée* ne fait l'objet d'aucune convention ou accord de partenariat, une situation qui mériterait quelques explications.

Organisation pédagogique

Les formations s'organisent de manière classique, étalées sur 4 semestres, soit deux ans. La plupart des formations se fondent sur une structure pédagogique interne cohérente, organisée en UE (unité d'enseignement) ou en ateliers (comme pour le master *Tourisme*). Néanmoins, certaines formations devraient reconsidérer leur organisation interne. L'offre de formation des masters *LLCER* et *ALC*, par exemple, manque de lisibilité en raison de trop nombreuses mutualisations d'enseignement. Il existe généralement un bon équilibre entre les parcours plutôt théoriques, tournés parfois vers la recherche, et les parcours plutôt pratiques et professionnalisants. Par contre, pour certaines formations, il conviendrait de reconsidérer le nombre de parcours et leur articulation (par exemple, les masters *Droit de l'entreprise*, *Droit public* et *ALC*) comme l'a fait opportunément la mention *STAPS* qui a resserré la formation sur un seul parcours et comme l'envisage la mention *Droit privé général et appliqué*. Le système des ECTS (*European credit transfer and accumulation system*) est généralement mis en œuvre et appliqué de manière cohérente.
Il conviendrait, pour la plupart des mentions, de renforcer la formation en alternance et de réfléchir à des dispositifs d'enseignement à distance qui ne sont pas suffisamment mis en place. L'enseignement en présentiel est généralement privilégié. Seules certaines formations, comme c'est le cas pour la deuxième année du parcours Juristes d'affaires franco-espagnols dans le master *Droit de l'entreprise*, sont organisées en distanciel. Des plateformes et des logiciels sont généralement mis à disposition dans les formations concernées, mais il conviendrait d'expliciter l'intérêt ou l'apport de ces dispositifs pour adapter certaines formations aux besoins des apprenants ayant des contraintes particulières. Les formations paraissent, en effet, en capacité d'accueillir et d'accompagner ces apprenants, mais la mise en œuvre des aménagements n'est pas souvent explicitée. Quant aux enjeux liés à la formation tout au long de la vie, il conviendrait de mieux afficher la répartition des étudiants en formation initiale et en formation continue afin de souligner comment ces enjeux sont pris en compte. Les validations de type validation des acquis de l'expérience (VAE), validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) et validation d'études supérieures (VES) sont généralement proposées ; mais souvent, il manque des données et des analyses concernant ces voies d'accès.
L'approche compétences est insuffisamment prise en compte dans l'organisation pédagogique de la plupart des formations appartenant au champ *SSH*. Ceci est le point le plus faible de l'organisation pédagogique. La transcription des UE en compétences est rarement faite et l'approche par compétences est, de ce fait, limitée, voire inexistante. Ceci concerne notamment les formations suivantes : *Droit de l'entreprise, Droit notarial, Droit pénal et sciences criminelles*, *Droit privé général et appliqué, Économie appliquée*, *STAPS*. Toutefois un nombre réduit de formations définissent un référentiel de compétences en se fondant sur des blocs de compétences tels que les masters *Droit public, LLCER, Patrimoine et musées, GAED, Sociologie,* et *Tourisme*. Il conviendrait de mettre en œuvre une approche compétences (portefeuille de compétences utilisé, par exemple, en master *ALC*) en vue de l'acquisition et de l'évaluation des compétences.
La nature et le nombre de dispositifs concernant la démarche scientifique et pédagogique au sein des formations varient selon les disciplines concernées. Les mentions et parcours orientés vers la recherche, par exemple, le master *ALC* ou le master *HCP*, mettent la démarche scientifique au cœur de la formation. Dans d'autres formations à caractère professionnalisant, la formation à et par la recherche semble être moins conséquente (par exemple le master *Patrimoine et musées* et le master *Tourisme*). Un certain nombre de formations qui ne préparent pas directement à la poursuite en doctorat, sans toutefois l'exclure, devraient expliciter la démarche scientifique, par exemple, le master *LEA* ou le master *Tourisme*. Les masters qui revendiquent une ouverture vers le doctorat devraient accentuer cette dimension recherche puisque les chiffres concernant les étudiants inscrits en doctorat, quand ils sont disponibles, sont assez faibles en général. La démarche scientifique se matérialise par des modalités variées de formation par la recherche. La participation active aux séminaires de recherche prend une place importante dans certaines formations, comme le master *ALC*, le master *Économie appliquée* et le master *Sociologie*. Les stages de recherche au sein de structures de recherche font rarement partie intégrante des formations (le master *Économie appliqué* est une exception). Il conviendrait de renforcer cet aspect dans le cas de ces masters recherche.
Quant à l'acquisition des compétences transversales utiles pour l'insertion professionnelle, les formations proposent pratiquement toutes des stages. Selon les disciplines, les stages se font dans des entreprises, au sein des associations ou dans des établissements scolaires. Toutefois, certaines formations (par exemple, le master

LLCER) devraient absolument renforcer ce lien avec le milieu socio-professionnel. Dans quelques formations non directement professionnalisantes, les stages sont facultatifs et parfois d'une durée insuffisante. Il conviendrait de reconsidérer ces points. A part les stages, d'autres structures ou formules concernant l'acquisition des compétences transversales sont généralement moins exploitées (travail en groupe, projets, par exemple).
Les dispositifs favorisant l'ouverture internationale varient selon les disciplines. Dans certaines formations, les perspectives à l'international sont bien présentées aux étudiants (par exemple, le master *Tourisme*), mais pour d'autres, il existe un manque d'ouverture à l'international (par exemple, le master *Économie appliquée*). Dans certains cas, la mobilité internationale reste à développer (les masters *GAED* et *Patrimoine et musées* par exemple). La majorité des formations accordent une place encore trop faible aux langues étrangères. Quant aux enseignements dispensés dans une langue étrangère, il faudrait renforcer cet aspect car, à l'exception de deux formations (les masters *LLCER* et *Sociologie*), cet aspect n'est pas pris en compte. La mobilité entrante et sortante est souvent développée grâce à l'existence de nombreux partenariats internationaux (par exemple, les masters *Droit de l'entreprise, Droit pénal et sciences criminelles, Droit public, STAPS*). Dans certains cas (par exemple, les masters *ALC* et *LLCER*), la mobilité reste facultative, ce qui est dommage.
La plupart des formations accorde une place satisfaisante au numérique et dispose de l'équipement nécessaire (espace numérique du travail (ENT), bases de données, salles informatiques), mais elle ne dépasse pas toujours l'usage classique – par exemple, une plateforme destinée à recevoir les documents et cours des enseignants. Dans quelques cas, l'usage du numérique n'est pas renseigné. Les enseignements ne donnent pas souvent lieu à des pédagogies innovantes. Il conviendrait donc à l'avenir de réfléchir à des approches innovantes et d'exploiter l'environnement numérique.
En ce qui concerne l'intégrité scientifique, les enjeux du plagiat sont souvent évoqués, en lien aussi avec des chartes non-plagiat et des logiciels comme *Compilatio*. La formation à l'intégrité scientifique mériterait d'être renforcée dans certaines formations (par exemple, paradoxalement, le master *Droit pénal et sciences criminelles*).

Pilotage

Les formations dans leur ensemble sont mises en œuvre par des équipes pédagogiques diversifiées mêlant de manière cohérente des enseignants-chercheurs, des enseignants et des professionnels extérieurs au monde académique. La proportion des intervenants extérieurs issus du monde socio-économique ou culturel au sein de l'équipe pédagogique dépend des finalités de chaque formation, voire de chaque parcours : à titre d'exemple, ces professionnels non issus du monde académique représentent presque 30 % de l'équipe pédagogique des masters *GAED* et *Droit privé général et appliqué* et jusqu'à 40 % de l'équipe du master *Patrimoine et musées*. Par contre, peu de professionnels extérieurs interviennent au sein du master *FLE* et au sein du master *STAPS* (15 %), ce qui ne contribue pas à favoriser la professionnalisation des étudiants. Quand les données permettent d'en juger, il ressort que les compétences des intervenants extérieurs sont bien adaptées aux objectifs propres de chaque formation, à la fois en termes de compétence et de niveau d'emploi. C'est par exemple le cas des professionnels extérieurs qui interviennent dans le master *Tourisme* orienté vers la question du tourisme durable.
De fortes variations du taux d'enseignants-chercheurs au sein des équipes pédagogiques sont constatées. Dans le master *GAED*, 80 % des enseignants-chercheurs du département de Géographie interviennent dans la formation tandis que, dans le cas du master *STAPS*, près de 60 % du volume d'enseignement repose sur quatre enseignants-chercheurs seulement. Le master *FLE* souffre quant à lui d'un déséquilibre dans la composition de l'équipe pédagogique : seulement trois enseignants-chercheurs sur ses 11 membres sont issus du monde académique.
Les modalités de pilotage des formations reposent sur une organisation formalisée par les enseignants-chercheurs à laquelle contribuent les étudiants et les professionnels extérieurs qui interviennent dans les formations. Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis. En matière de moyens administratifs et pédagogiques, la situation des formations est hétérogène : les masters *Tourisme* et *Économie appliquée* bénéficient de locaux dédiés à la différence du master *FLE* dont la capacité d'accueil pâtit notamment d'un manque d'infrastructures (locaux et moyens numériques). Le soutien administratif apporté par l'établissement gagnerait à être rapidement renforcé pour les masters *Tourisme*, *HCP*, *FLE* et *GAED*, dont l'organisation se trouve actuellement fragilisée. Le problème de sous-encadrement administratif se conjugue avec celui du sous-encadrement pédagogique dans le cas du master *FLE*.
Des organes de concertation réunissent l'ensemble des acteurs de la formation (enseignants, étudiants, personnels administratifs et techniques). A l'exception du master *FLE*, chaque formation dispose d'un conseil de perfectionnement spécifique, comprenant des étudiants mais aussi des personnalités extérieures à la formation. Etant donné l'importance de ces conseils comme lieu d'échange entre ces différents acteurs, il serait souhaitable, (notamment dans le cas des conseils pédagogiques), de les organiser de manière plus régulière et de communiquer systématiquement les comptes rendus. Cette information manquait souvent dans les dossiers d'autoévaluation des formations.
L'évaluation des connaissances et compétences est pratiquée selon des modalités précises connues des étudiants. A l'exception du master *Droit pénal et sciences criminelles*, les modalités sont en cohérence avec les attendus de la formation. Les règles d'attribution des crédits ECTS n'appellent aucune remarque. Les règles de compensation sont claires et connues des étudiants. En matière de certification, les seules mentionnées sont

des certifications de langues proposées par le Centre de Ressources en Langues de l'UPPA dans le master *LLCER*.
Dans le cadre du contrôle des connaissances et des compétences, le principe de seconde chance (seconde session) est mis en œuvre par plusieurs formations, par exemple les masters *HCP*, *FLE* et *LLCER* : dans ces cas, les modalités de cette seconde chance sont clairement portées à la connaissance des étudiants. Pour les masters *Droit privé général et appliqué* et *Droit pénal et sciences criminelles*, le principe de seconde chance ne s'applique qu'en première année, ce qui a pour effet de diminuer les taux de réussite. Dans certaines formations comme le master *LLCER*, l'engagement étudiant fait l'objet d'une reconnaissance, par exemple sous forme de dispense, totale ou partielle, de certaines unités d'enseignement ; aucune information sur ce point n'est apportée dans d'autres formations.

Dispositifs d'assurance qualité

Le recrutement des étudiants semble se faire en cohérence avec les objectifs des formations. Les formations assurent un suivi attentif de leur attractivité en se fondant notamment sur le ratio nombre de candidatures reçues / capacité d'accueil et sur l'analyse de l'origine des candidatures.
Un certain nombre de données relatives aux flux d'étudiants, aux taux de réussite et au devenir des diplômés sont fournies par l'Observatoire de l'établissement (ODE) aux responsables de chaque formation. Les formations disposent donc d'un ensemble d'informations sur la réussite de leurs étudiants, et cela par mention. Ces informations ne sont, en revanche, pas systématiquement publiées mais sont transmises pour analyse aux différents conseils de perfectionnement afin de contribuer à la démarche d'amélioration continue des formations. Il demeure toutefois très difficile pour les formations de bénéficier de données suffisamment complètes ou fiables (les taux de réponses aux sondages menés par l'ODE 30 mois après l'obtention du diplôme sont souvent faibles) pour nourrir le pilotage et fonder d'éventuelles inflexions stratégiques. Les formations manquent notamment de retours sur l'insertion professionnelle à court terme, à la fois sur le taux d'insertion et sur le niveau des emplois occupés par les diplômés, même si certaines formations font exception sur ce point, comme le master *Droit privé général et appliqué*. Il en va de même pour les poursuites d'études dès lors qu'elles n'ont pas lieu au sein de l'UPPA. Il est regrettable de ne pas disposer d'analyses sur les flux d'étudiants sortants sans diplôme (qu'il s'agisse d'abandons, de réorientations, de passerelles ou de toute autre raison). D'une manière générale, il serait souhaitable de savoir comment les formations cherchent à remédier aux échecs et aux abandons, qui sont parfois inexpliqués, notamment dans le master *Économie appliquée* (fort taux d'abandon entre la première et la deuxième année) ou dans le master de *Droit pénal et sciences criminelles* (fort taux d'échec en deuxième année du parcours *Droit de l'exécution des peines*).
Les formations pratiquent communément l'autoévaluation de leurs pratiques et de leurs résultats afin de s'inscrire dans un processus d'amélioration continue : c'est notamment le cas des masters *STAPS* et *LEA* qui opèrent régulièrement ou prévoient des ajustements dans ce cadre. Les masters *GAED*, *Économie appliquée*, *Droit de l'entreprise* et *Droit public* ont quant à eux mis en place deux conseils de perfectionnement : l'un pédagogique au niveau des parcours qui se réunit annuellement, l'autre stratégique au niveau de la mention qui se réunit tous les deux ans. Malgré l'absence d'un conseil de perfectionnement, le master *FLE* analyse ses flux étudiants et ses taux de réussite grâce à deux organes de concertation tripartite (enseignants, personnel administratif et technique, étudiants) qui sont réunis trois fois par an. De manière générale, le conseil de perfectionnement est l'organe privilégié pour l'analyse et l'évaluation interne de la formation : c'est le cas pour les masters *Tourisme* et *STAPS* qui analysent collégialement les flux d'étudiants, les taux de réussite et le devenir des diplômés sur la base des indicateurs chiffrés qui leur sont communiqués par l'équipe de pilotage et l'ODE. Dans bien des cas, en revanche, il est impossible d'apprécier l'impact concret des conseils de perfectionnement sur l'amélioration des formations, faute de données dans les dossiers d'autoévaluation.
Les modalités d'évaluation des enseignements et autres activités de formation par les étudiants sont intégrées dans le dispositif d'évaluation interne de la formation. Toutefois, cette évaluation est variable. Elle est régulièrement pratiquée par les masters *Tourisme*, *Patrimoine et musées*, *GAED* et *Droit privé général et appliqué*, tandis que d'autres formations ne semblent pas avoir de dispositif d'évaluation des enseignements ou du moins n'en font pas état (par exemple, les masters *Droit public*, *Droit pénal et sciences criminelles*, *Droit notarial*).

Résultats constatés dans les formations

La grande majorité des formations s'illustre par une attractivité satisfaisante, même forte pour certaines d'entre elles (*Droit notarial, Droit pénal et sciences criminelles, FLE*, par exemple). Cependant, il n'est pas toujours facile d'évaluer cette attractivité, faute de données suffisantes sur le nombre et l'origine des candidats. Comme pour d'autres résultats, les masters s'avèrent assez hétérogènes en termes d'effectifs et de leur évolution. Ainsi, les effectifs varient de 16 à 212 (pour le master *Droit public*) pour les M1 et de 8 à 30 (pour le master *Droit notarial*) en M2. Certaines formations se caractérisent par un effectif réduit (par exemple le master *LLCER*) ou une baisse du nombre d'étudiants (par exemple le master *LEA*) sans véritables explications. Le nombre d'inscrits est évidemment à analyser au regard de la mise en place de la sélection en M1 au cours de la présente période.
Cette hétérogénéité se reflète aussi dans le taux de réussite en M1 qui varie, selon les formations et les années, de 33 % à 100 % ; en M2 les taux de réussite sont en général meilleurs allant de 45 % à 100 %. Le m*aster Patrimoine*

et musées se distingue avec un taux de réussite depuis 2016 avoisinant les 100 % en M1 et M2. En revanche, pour certaines formations, le taux de réussite est moins encourageant (certains parcours des masters *Droit de l'entreprise*, *Droit pénal et sciences criminelles* et master *LLCER*) et pour le master *Économie appliquée,* par exemple, le taux d'abandon est élevé en M1. Il est à regretter qu'en général, comme pour la question de recrutement, il n'existe pas d'analyses ou d'explications pour ces résultats moins satisfaisants.
Pour l'insertion professionnelle, les résultats sont également très variables. Les données et les analyses fournies sont souvent partielles, même si les débouchés – bien communiqués aux étudiants – sont généralement cohérents avec les objectifs des formations. Les taux d'insertion sont en général corrects ; certaines formations se distinguent par leurs bons résultats, par exemple, les masters *Droit notarial et STAPS*. Il est toutefois dommage pour cette dernière formation (*STAPS*) que peu de précisions soient fournies sur les métiers occupés. Il serait souhaitable également d'avoir des explications concernant les taux d'insertion qui ne sont pas très élevés, comme pour les masters *FLE* et *Économie appliquée*. Par contre, pour certaines formations telles que les masters *Patrimoine et musées* et *Tourisme*, l'analyse de l'insertion professionnelle est plus approfondie. En contrepartie, très peu d'informations sont fournies sur l'avenir des non-diplômés.
En ce qui concerne la recherche, la situation est aussi très variable d'une formation à l'autre. Les données de poursuite en thèse sont en général faibles ou ne sont pas communiquées. Par exemple, le master *Tourisme* n'a vu aucun étudiant poursuivre en doctorat, ce qui est dommage compte tenu de la place que semble y prendre la recherche. En revanche, la formation *Droit privé général et appliqué* mène ses étudiants en thèse (18 depuis 2013 dont cinq sont devenus maîtres de conférences). Toutefois, dans l'ensemble, ce nombre tend à se réduire significativement en raison de la suppression du contrat doctoral annuel qui profitait jusqu'en 2017 aux étudiants sortants.

Conclusion

Principaux points forts

- Une offre de formation ayant une forte identité, bien insérée dans l'environnement local et régional.
- Des liens forts avec le monde socio-professionnel et réelle intégration des intervenants extérieurs.
- Une bonne qualité et cohérence de la composition des équipes pédagogiques.
- Une bonne exploitation de l'environnement transfrontalier.
- Une bonne représentativité des enseignants, étudiants et professionnels extérieurs aux conseils de perfectionnement avec une pratique généralisée de l'autoévaluation.
- Un bon équilibre entre l'offre de parcours théoriques et de parcours pratiques.

Principaux points faibles

- Une approche par compétence insuffisamment développée et très inégalement prise en compte.
- Des données partielles sur le devenir des diplômés et des non diplômés.
- Des liens avec la recherche parfois difficiles à identifier et stages en milieu de recherche peu développés.
- Un défaut de formalisation de l'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Une mobilité étudiante sortante incertaine.
- Une place trop faible des langues étrangères.
- Un manque d'informations sur les décisions prises lors des réunions du conseil de perfectionnement dans un certain nombre de formations.
- Une insuffisance des moyens humains dans plusieurs formations.

Recommandations

Les formations sont véritablement ancrées dans leur environnement local et régional voire, pour certaines d'entre elles, international. A cet égard, compte tenu des multiples partenariats instaurés avec certaines universités étrangères, il pourrait être opportun de développer davantage la mobilité étudiante.
Les formations montrent un bon équilibre entre parcours théoriques et parcours pratiques ; mais pour un certain nombre d'entre elles, il conviendrait de reconsidérer le nombre de parcours et les liens entre eux. La plupart des formations accorde une place au numérique et dispose des équipements associés ; toutefois il serait souhaitable de réfléchir à de nouvelles approches innovantes et de mieux exploiter cet environnement numérique.
L'approche par compétences est pratiquée par peu de formations et il conviendrait de la généraliser en vue de l'acquisition et de l'évaluation de ces compétences. Certaines formations accordent une place encore trop faible aux langues étrangères et cette dimension de la pédagogie gagnerait à être développée. Si les stages sont bien présents dans le milieu socio-professionnel, ils devraient être renforcés dans les laboratoires de recherche.
Dans l'ensemble, la composition des équipes pédagogiques (proportion d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de professionnels extérieurs ; compétences spécifiques ; niveau d'emploi des intervenants extérieurs) est en cohérence avec les finalités des mentions et de leurs parcours. Cela dit, pour certaines formations, il serait souhaitable de rechercher un meilleur équilibre au sein de l'équipe pédagogique entre intervenants universitaires et extérieurs.
L'ensemble des formations dispose d'un conseil de perfectionnement ou d'un organe de concertation similaire afin de permettre leur amélioration continue ; mais la fréquence des réunions de ces conseils gagnerait cependant à être augmentée. Actuellement, dans plusieurs formations, ces conseils ne se réunissent qu'une fois par an pour évoquer les aspects pédagogiques, une fois tous les deux ans pour les aspects plus stratégiques. Des réunions systématiques en fin de semestre permettraient d'accélérer la remontée des difficultés, d'accroître la réactivité de la remédiation ainsi que l'évaluation des actions correctives.
L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas souvent formalisée, ni même effective au sein des formations. Il s'agit pourtant d'une aide au pilotage qui devrait être renforcée. L'analyse de la satisfaction des diplômés pourrait également constituer une piste intéressante pour que les étudiants jouent un rôle plus actif dans l'amélioration des formations.
En ce qui concerne la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle, il serait souhaitable de disposer de plus de données et surtout d'effectuer des analyses qualitatives pour mieux comprendre les raisons d'échec ou les difficultés d'insertion sur le marché du travail. En même temps, il est recommandé de réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour augmenter la poursuite en doctorat.

Points d'attention

Il n'y a pas de point d'attention spécifique à signaler.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER ARTS, LETTRES ET CIVILISATIONS

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master *Arts, Lettres et Civilisations* (*ALC*) de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) est une formation en deux ans orientée vers la recherche, destinée aux étudiants de Lettres, langues et sciences humaines. Il se compose de deux parcours *Poétiques et histoire littéraire* et *Rhétoriques des arts*. La formation est assurée en présentiel sur le site de Pau, en formation initiale et en formation tout au long de la vie. La formation est ouverte à la procédure des acquis de l'expérience ou professionnels et personnels (VAE – VAPP).

Analyse

Finalité de la formation

Le master *ALC* a clairement pour finalité la formation à la recherche et la poursuite d'études en cycle doctoral. Les deux parcours *Poétiques et histoire littéraire* et *Rhétoriques des arts*, correspondent aux orientations scientifiques du laboratoire de recherche « Arts/Langages : Transitions Et Relations » (ALTER), où se trouvent regroupés les enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation. Ce master est défini comme une passerelle entre la licence et le doctorat, auquel il s'agit de préparer les étudiants. Le dossier d'autoévaluation mentionne la possibilité d'une poursuite d'études en master *MEEF* (*Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*). Il précise que les enseignements sont théoriques, dans les deux parcours, en non professionnalisants (hors poursuite vers le doctorat ou l'agrégation). Les objectifs des spécialités et les débouchés ne sont pas affichés en détail dans le dossier, qui renvoie (par le biais d'un lien) à une page internet pour davantage de précisons à ce sujet. Les connaissances et compétences liées à la formation sont, en revanche, affichées. La formation pratique l'approche compétences, est enregistrée au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) et est dotée d'un supplément au diplôme. Les compétences du RNCP visées sont les compétences théoriques, documentaires, analytiques et rédactionnelles d'un master recherche.

Positionnement dans l'environnement

Dans un environnement institutionnel qui encourage la pluridisciplinarité, le master *ALC* est orienté vers l'approche interdisciplinaire de la littérature et des rapports entre les arts. Les passerelles entrantes et sortantes et les poursuites d'études possibles sont explicitées dans le rapport, et ce pour les deux parcours. Le dossier positionne la formation dans la carte régionale (vis-à-vis des universités à Bordeaux et à Toulouse) et souligne sa particularité : pluridisciplinarité originale, suivi très actif des étudiants. Le master *ALC* bénéficie aussi de l'environnement international institutionnel de l'UPPA. Le parcours *Poétiques et histoire littéraire* participe au programme PYREN, un espace transfrontalier d'apprentissage franco-espagnol. Il s'agit d'une des initiatives d'excellence en formation innovante (IDEFI). Ce programme associe l'UPPA avec les universités espagnoles : workshops, cours de haut niveau, projets de recherche adossés aux masters. Quant au parcours *Rhétoriques des arts*, il fait appel pour 40 % de ses cours et séminaires à des enseignants-chercheurs extérieurs à l'UPPA. Le master *ALC* n'ayant pas une finalité professionnalisante, il semble qu'il n'existe pas de partenariats avec des entreprises et des institutions ou associations culturelles ; aucun stage professionnel n'est requis, et aucun professionnel non-enseignant n'est mentionné dans l'équipe pédagogique. Les partenariats (Erasmus, Socrates, stages à l'étranger) avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers – dont la liste n'est cependant pas fournie – ont été établis, en Europe, en Amérique et en Asie. Quant à la spécialité *Poétiques et histoire littéraire*, un double diplôme de master est proposé avec l'Université de Göttingen en Allemagne. En revanche, des données concernant la volumétrie de la mobilité sortante ne sont pas mentionnées. Il existe aussi une École doctorale (ED 481 SSH) rattachée au Collège *SSH*, comme l'indique le dossier du champ.

Organisation pédagogique de la formation

Conçue respectivement en 4 semestres, selon le principe d'une spécialisation progressive, les deux parcours partagent la même maquette que celle de la mention *LLCER* (*Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*). L'offre de formation n'est pas très lisible à première vue en raison de nombreuses mutualisations d'enseignement avec la mention *LLCER* et d'un panachage des enseignements, soit au niveau de la mention (trois unités d'enseignement - UE), soit au niveau du domaine (trois UE). Toutefois, ce système semble être en adéquation avec l'optique pluridisciplinaire du master *ALC*, car il offre un grand choix aux étudiants. Les dispositifs VAE et VAPP existent, mais ne sont ni commentés ni quantifiés. La part des enseignements de langue étrangère dans ce master (un seul semestre) est insuffisante. La sensibilisation à la recherche occupe une place importante au sein de la formation ; elle s'opère de deux façons : une initiation à la recherche bibliographique et aux ressources électroniques (semestre 1); participation des étudiants à différentes manifestations organisées au sein d'ALTER (colloques, journées d'études, séminaires). Un dossier de recherche à rendre en seconde année (M2) peut être rédigé en vue d'un projet de thèse. Une attention particulière est accordée à l'intégrité scientifique et à l'éthique. Les devoirs et mémoires font l'objet d'une scrutation particulière visant à identifier tout problème de plagiat. Rien n'est précisé sur la place des TICE (Techniques de l'information et de la communication pour l'enseignement) dans la formation (sinon une initiation à la documentation électronique dans le cadre du cours de méthodologie du premier semestre). Depuis 2009, l'UPPA a développé la démarche « compétences » et les étudiants bénéficient d'un PEC (Portefeuille d'Expérience et de Compétences) qu'ils peuvent remplir tout au long de leur formation. Un stage professionnalisant en entreprise ou dans une structure culturelle est possible, mais
non requis.

Pilotage de la formation

La composition de l'équipe pédagogique n'est pas explicitée dans le dossier. Un fichier Excel fournit la liste des 11 enseignants-chercheurs titulaires, deux certifiés, et trois vacataires qui assurent les cours de ce master. Étant donné le caractère pluridisciplinaire de la formation, ces enseignants appartiennent à différentes sections du CNU (Conseil national des universités), et sont réunis tant dans la CIF (Composante Interne de Formation) *ALL* (*Arts, lettres, langues*) que dans le laboratoire ALTER. Des intervenants extérieurs apportent leurs compétences spécialisées – une liste n'est pas fournie (mais accessible via le site internet). Chaque parcours est doté d'un responsable, de même que la mention. Une évaluation pédagogique annuelle est réalisée par le conseil de perfectionnement, qui est composé d'enseignants-chercheurs, de représentants étudiants de chaque année et de chaque parcours, de représentants du monde du travail et de structures de recherche, et de la secrétaire pédagogique. Le rapport indique que les étudiants demandent de façon récurrente l'augmentation du nombre d'heures de la formation. Quant aux jurys, leur constitution ainsi que les modalités de réunion sont affichées. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences – ainsi que l'attribution des crédits ECTS (European Credits Transfer System)– sont également explicitées. Rien n'est précisé formellement sur la seconde chance.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier d'auto-évaluation assure que les indicateurs de l'ODE (Observatoire de l'établissement) et les flux sont suivis par le conseil de perfectionnement. Il semble que le master *ALC* fasse partie des préoccupations du collège *SSH* : « une réflexion est actuellement en cours (suspendue du fait du confinement Covid) pour le master *Arts, lettres et civilisations* », concernant notamment le parcours *Poétiques et histoire littéraire*. Les indicateurs concernant les flux, les taux de réussite, les débouchés, sont donc examinés attentivement et la direction du collège *SHS* indique que des restructurations sont prévues ou en cours de discussion. Les chiffres concernant le recrutement des étudiants (France, Chine, Algérie, Maroc, Iran, Russie, Brésil, etc.), la réussite étudiante, le devenir des diplômés et l'insertion professionnelle sont fournis en annexe.

Résultats constatés

À partir de 2015, les effectifs modestes dans les deux parcours sont remontés à des niveaux similaires à ceux des années antérieures (avec un taux important d'étudiants étrangers et de boursiers – jusqu'à 40 % certaines années) : entre 15 et 22 étudiants en première année (M1) pour le parcours *Poétiques et histoire littéraire* ; entre 7 et 19 en M1 pour le parcours *Rhétoriques des arts* ; entre 9 et 17 en M2 pour le parcours *Poétiques et histoire littéraire* et entre 8 et 12 pour celui de *Rhétoriques des arts*. C'est moins l'effectif global de la mention *ALC* (environ 50-60 étudiants par an, M1 et M2 additionnés) qui interroge, que la déperdition (parfois importante) de ses effectifs entre M1 et M2. Le taux de réussite en M1 est de l'ordre de 55-60 %, et en M2 entre 45 et 57 %, donc assez faible, même s'il semble en hausse sur la dernière année renseignée (les derniers résultats remontant à 2018). Dans le parcours *Poétiques et histoire littéraire*, il y a eu six diplômés en 2015, quatre en 2016, six en 2017. Sur ces 16 diplômés, 13 ont répondu à l'enquête. À 30 mois, la moitié (50 %) avaient un emploi stable de catégorie A dans la fonction publique. Depuis 2015, quatre étudiants se sont inscrits en doctorat.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une équipe d'enseignants hautement qualifiés.
- Une optique pluridisciplinaire.
- Une attractivité importante auprès des étudiants étrangers (jusqu'à 40 % certaines années).

Principaux points faibles :

- Un taux de réussite assez faible, même s'il semble en hausse sur la dernière année renseignée.

Analyse des perspectives et recommandations :

Il semble que le parcours *Poétiques et histoire littéraire* gagnerait à offrir à ses étudiants des enseignements mutualisés avec le M1 *MEEF* et des stages en milieu scolaire pour permettre des passerelles vers le M2 *MEEF* aux étudiants qui n'ont pas nécessairement vocation à poursuivre leurs études vers l'agrégation ou le doctorat. Avec des stages obligatoires, chaque parcours pourrait permettre aux étudiants qui ne se destinent pas à l'enseignement secondaire de bénéficier d'expériences de plusieurs semaines dans des structures de recherche, des institutions culturelles, ou dans d'autres milieux du tissu socio-économique, afin de favoriser leur insertion dans des emplois plus en adéquation avec leur spécialisation. Le positionnement purement « recherche » du master *ALC* devrait être reconsidéré, étant donné les faibles débouchés dans ce secteur pour les *ALL* (*Art, lettres, langues*). En outre, la part des enseignements de langue étrangère dans ce master (un seul semestre) est insuffisante. Cultiver le trilinguisme et organiser de façon pro-active des échanges internationaux (notamment vers l'Espagne, dans le cadre des projets d'excellence de l'UPPA) serait de nature à assurer de meilleurs débouchés et opportunités à ces étudiants frontaliers. La formation devrait afficher encore plus sa singularité afin d'attirer plus d'étudiants : optique pluridisciplinaire, focale sur la recherche, équipe hautement qualifiée, réseau international. En outre, il conviendrait d'identifier et d'analyser les points cruciaux et les difficultés liés au faible taux de réussite, afin de pouvoir réagir de manière adéquate au niveau pédagogique, et à d'autres niveaux (si besoin).

MASTER DROIT DE L'ENTREPRISE

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master *Droit de l'entreprise* de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) est une formation organisée sur deux années. La formation comprend une première année de master (M1), plutôt généraliste pour la formation de futurs juristes d'entreprise et trois parcours en seconde année (M2) permettant une spécialisation : parcours *Juristes d'affaires* (*JA*), parcours *Droit de la consommation* (*DC*) et parcours *Juristes d'affaires franco-espagnol* (*JAFE*). Le master vise à former les juristes d'entreprise généralistes mais aussi plus spécialisés sur les relations entre les consommateurs et les professionnels ou sur les problématiques transfrontalières et internationales. La formation est dispensée en présentiel sur le Campus de Pau, sauf pour la deuxième année du parcours *JAFE* qui est organisée en distanciel et en espagnol. Tous les parcours sont proposés en formation initiale et en formation continue. L'accès à la formation est aussi possible par validation notamment des acquis de l'expérience (VAE).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement exposés. Les débouchés professionnels, sont indiqués et correspondent bien aux intitulés de la mention et des parcours de M2. Il est peut-être un peu étonnant que pour le parcours *DC* soit indiqué la poursuite d'études dans un autre master.
Il y a une vraie cohérence entre les enseignements et les objectifs scientifiques et professionnels du master *Droit de l'entreprise*. Néanmoins, en M1, les enseignements des semestres 1 et 2 sont mutualisés pour les trois parcours, enseignements obligatoires comme enseignements optionnels ou facultatifs. La spécialisation ne vient réellement qu'en M2.
Les informations sur la poursuite d'études et l'insertion sont connues. À cet égard, le supplément au diplôme comporte des informations claires et précises. Il est fait référence à la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) mais sans autres précisions.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation dans son environnement national et au sein de l'établissement est clairement présenté. Il y est annoncé qu'il n'y a pas de réelle concurrence au niveau régional, en raison de la finalité très spécifique des parcours proposés par l'UPPA. Mais il convient d'indiquer que rien n'est dit sur l'offre de formation des Universités de Bordeaux, Toulouse ou sur le Master *Droit des affaires* parcours *Droit économique et du marché, national et internationa*l de l'Université de Perpignan Via Domitia.
Il n'apparaît pas de mutualisation avec les autres masters de l'UPPA.

L'adossement à la recherche existe réellement avec, par exemple, l'impact concret de la relation avec l'UTEE (unité thématique énergie et environnement) sur le choix des enseignements, même si cela est très ciblé environnement. Cela se manifeste aussi par la participation des étudiants aux activités de recherche des laboratoires présents : CRAJ (Centre de recherche en droit privé à Pau) et UDA (Unité de droit des affaires à Pau).

S'agissant des partenariats avec le monde-socio-économique, ils sont mentionnés, formalisés et sont bien développés. Le parcours *DC* a signé une convention avec la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes). Les autres parcours ont une convention avec la Cour d'appel du ressort. Des accords de coopérations ont également été signés avec la compagnie régionale des commissaires aux comptes, la fondation du patrimoine, la fondation du Crédit Agricole et la fondation Total (parcours *JA*). Cela amène des collaborations avec des juristes d'entreprises partenaires dans la formation. Malgré cela, aucune formation en alternance n'est proposée dans ce master.

Sur le plan des relations internationales, le parcours *JAFE* est évidemment le plus concerné avec la conclusion d'accords spécifiques avec des universités étrangères (Universités du Pays Basque (San Sebastian) et de Saragosse). Le programme Erasmus est cité mais sans précisions ni données de mobilité. Il est regrettable que les autres parcours n'aient toujours pas développé de partenariats à l'international ; cela est pourtant utile dans le domaine des juristes d'entreprise.

Organisation pédagogique de la formation

L'annexe spécifique annoncée et devant donner le tableau des unités d'enseignement n'est pas fournie. Le contenu de la formation n'apparaît que dans le dossier à la rubrique pilotage. Il y est décrit le master 1 et le master 2 du parcours *JA*. Puis, ne sont décrits que les masters 2 des deux autres parcours. Ce qui laisse penser que le master 1 du parcours *JA* est en réalité le master 1 commun aux trois parcours. Ainsi, la rédaction du dossier avec un découpage en trois parcours donne l'impression d'une mention un peu fictive. Il semble qu'il y ait toujours un master 1 général et des masters 2 différenciés.

L'organisation pédagogique permet l'accueil de public de formation continue et c'est réellement le cas en seconde année du master dans les parcours *DC* et *JA* (on compte en M1 : un à trois élèves par an ; et en M2 : un à 11). Elle est aussi adaptée à certains publics spécifiques.
Le parcours *JAFE* étant intégralement *on-line*, le numérique est évidemment présent mais sans que nous dispositions des précisions sur la pédagogie distancielle mise en œuvre – mise à part l'insuffisance d'assistance au plan technique. Les précisions sur l'usage du numérique en pédagogie ou dans les autres parcours sont très lacunaires.

L'approche par compétences n'est pas évaluable en l'absence de précision et du tableau des UE (Unités d'enseignement). Aucun dispositif de travail sur les compétences n'est évoqué. Néanmoins l'équipe réfléchit à cette approche. La difficulté de la prise en compte des compétences acquises grâce à la formation se manifeste clairement dans le dossier. L'Université ayant demandé de réduire le volume horaire des cours, le dossier évoque alors la difficulté de choisir les matières concernées par cette réduction. Une approche par compétences aurait permis de résoudre cette difficulté autrement.
.Une certification dans le domaine du numérique est proposée aux étudiants (PIX) mais sans précisions sur sa mise en œuvre concrète.
La formation prévoit un stage en M2 d'une durée globalement convenable, puisqu'entre deux et six mois mais sans que les précisions nécessaires sur la durée effective ne soient fournies. On apprécie que la formation soit soutenue pour envoyer ses étudiants en stage en Espagne ou en Amérique du Sud. Par ailleurs, il est indiqué que « le nombre de stagiaires concernés est d'environ 30 étudiants chaque année » alors que le nombre d'étudiants en M2 est plus important (2019 : 39).
Sur l'intégrité scientifique, seuls les enjeux du plagiat sont évoqués.

Pilotage de la formation

La construction du dossier qui met fortement en avant chaque parcours de seconde année de master donne parfois l'impression qu'il manque une réflexion d'ensemble au niveau de la mention sur les deux années.
L'équipe pédagogique est connue et classique avec une composition partagée entre les intervenants académiques et les professionnels extérieurs : mais le tableau de l'équipe pédagogique fourni ne montre que les trois équipes des trois parcours de M2. Il est indiqué que le parcours *JA* est dirigé par un maître de conférences, le parcours *DC* par un maître de conférences HDR (habilité à diriger des recherches) et le parcours *JAFE*, par un professeur et un maitre de conférences HDR.
Pour chacun des trois parcours de la mention, un conseil de perfectionnement pédagogie se tient chaque année. Le conseil de perfectionnement stratégie pour l'ensemble de la mention se tient tous les deux ans. Ces conseils sont bien composés avec la participation des étudiants et de professionnels extérieurs. On aimerait lire les procès-verbaux.

Dispositif d'assurance qualité

Le devenir des diplômés est connu, en raison de la présence de l'Observatoire de l'établissement (ODE). Les données sont utilement commentées. Il ressort de l'étude que les emplois occupés entrent principalement dans la catégorie « ingénieur, cadre, professions intellectuelles supérieures » mais, en fonction des parcours d'autres secteurs sont concernés : la fonction publique pour le parcours *JA* ; le secteur des agents commerciaux ou des employés administratifs pour les parcours *DC* et *JAFE*. Il est intéressant de noter que la quasi-totalité des étudiants issus du parcours *JAFE* travaille hors de France (notamment en Espagne mais également en Amérique du Sud).
Sur le plan des évaluations des enseignements et de la formation, il existe un dispositif mais sans que nous ayons de précisions sur sa réalité et sur son influence sur le pilotage de la formation.
Le master est labellisé par l'établissement mais cela reste un enjeu interne.

Résultats constatés

Les effectifs sont connus. Ils sont plutôt stables autour de 72 étudiants en M1 en moyenne. L'attractivité reste raisonnable avec un taux de pression en M2 d'environ 10 % en moyenne (avec un taux plus élevé pour le parcours JAFE). Les promotions de M2 sont en moyenne d'une quinzaine d'étudiants sauf pour le parcours JAFE où ils sont une dizaine maximum. Les étudiants étrangers (la plupart extracommunautaires) peuvent représenter jusqu'à 50 % d'une promotion (surtout en M1). En M2, depuis 2014, le nombre d'étudiants étrangers ne dépasse pas 10, soit de moins de 25 % des effectifs.
À propos de la réussite étudiante, les taux ne sont pas très bons en M1 : 79 % en 2012 mais 68% (2016) ; 59 % (2017) ; 56 % (2018) sans que ces variations et ces taux ne soient expliqués. En M2, les taux sont légèrement meilleurs mais parfois décevants et ne sont pas non plus explicités : de 53 % minimum (2015) à 87 % maximum (2017) et 69 % en 2018. Cette situation mériterait des éclaircissements. De surcroit, les effectifs entre le M1 et le M2 ne sont pas non plus commentés, alors qu'il n'y a pas toujours d'adéquation. Par exemple, pour le parcours DC, en 2019, les effectifs sont de 4 en M1 pour 12 en M2 ; pour le parcours JA, de 31 en M1 et 17 en M2. Le tableau des inscriptions par parcours ne présente pas les effectifs en M1 pour le parcours *JAFE*, ce qui laisse penser que celui-ci n'existe qu'en M2 (10 étudiants ; huit « admis »).

Sur le plan de l'insertion des diplômés, les résultats sont satisfaisants pour les parcours *DC* et *JA* (avec plus de 90 %) avec un taux de réponse à 100 % en 2017. Tous les diplômés sont en contrat à durée indéterminée (CDI) pour le parcours *JA*. En revanche, pour le parcours *DC*, le taux de CDI est d'environ 33 % contre 66 % de contrat à durée déterminée (CDD) : les emplois sont donc plus précaires. Il est difficile d'évaluer l'insertion pour le parcours *JAFE* ; en effet on ne compte, pour 2017, que quatre répondants sur huit diplômés. Deux diplômés sont en CDI) ; un est en reprise d'études et un inactif. S'agissant toujours du parcours *JAFE*, il est dit dans le dossier que « 50 % des répondants ont trouvé leur premier emploi en moins de quatre mois après avoir obtenu leur master. 100 % ont occupé un emploi depuis le M2 » sans que l'on sache quel type d'emploi et s'ils sont en adéquation avec les finalités du diplôme. Les données sont vraiment insuffisantes.

Conclusion

Principaux points forts :

- Finalité spécifique des trois parcours et originalité du parcours *JAFE*.
- De nombreux partenariats institutionnels.

Principaux points faibles :

- Des taux de réussite insuffisants.
- Manque de cohérence globale de la mention.
- Absence de formation en alternance.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit de l'entreprise* est une formation avec une certaine originalité et de nombreux partenariats. Elle permet manifestement à ses diplômés de s'insérer globalement dans des emplois de qualité. Malheureusement, aucune réflexion n'est menée sur le taux d'échec et sur l'avenir des non diplômés. À cet égard, il serait intéressant de développer une réelle approche par compétences et peut-être de prévoir une mise en alternance des étudiants.
L'écriture du dossier en trois parcours (appelés parfois master) donne l'impression d'une absence de vision d'ensemble de la mention, voire d'une grande fictivité de celle-ci surtout au regard de la modicité des effectifs par parcours. Il conviendrait de mieux organiser le master en une réelle mention afin de redynamiser ce master qui manque de réflexion sur ses pistes d'évolution.

MASTER DROIT NOTARIAL

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master *Droit notarial* de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) est une formation organisée sur deux années, ayant un objectif professionnel. La première année de master (M1) reste généraliste en droit privé afin de compléter la formation reçue en licence tout en permettant un début de spécialisation par le choix d'options. La seconde année(M2) a pour objectif principal de préparer les étudiants à intégrer des offices notariaux pour poursuivre le cursus notarial dans la perspective d'accéder aux fonctions de notaire mais pas seulement puisqu'elle permet de viser d'autres objectifs professionnels comme une poursuite en thèse ou la magistrature, le métier d'avocat, mais encore un emploi de collaborateur au sein des banques, cabinets d'agence d'affaires ou encore d'assurance. Cette seconde année constitue également la première année du Diplôme supérieur du Notariat (DSN). La formation est dispensée en présentiel sur le Campus de Pau, en formation initiale et en formation continue. L'accès à la formation est aussi possible par validation notamment des acquis de l'expérience (VAE).

Analyse

Finalité de la formation

Les débouchés professionnels sont indiqués et correspondent à la formation, même si certains d'entre eux plus " périphériques" (comme la réussite aux concours de la magistrature ou à l'examen d'avocat) ne sont guère envisageables sans une préparation complémentaire. La cohérence entre les enseignements et les objectifs scientifiques et professionnels relatifs au notariat est certaine.
Les informations sur la poursuite d'études et l'insertion sont connues, claires et précises.
Le supplément au diplôme est présent. Les informations sont claires et précises. Il n'est pas fait référence à la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ce que l'on peut regretter.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement national est clairement présenté même si cela reste succinct. Les liens avec les universités régionales qui accueillent un institut régional de formation notariale (IRFN) sont précisés, notamment avec l'Université de Toulouse 1 Capitole.
Le positionnement de la formation au sein des masters de l'UPPA, notamment de ceux restant dans le champ du droit privé est indiqué sans trop de détails. Les mutualisations sont évoquées et le tableau de la première année de master (M1) indique que tous les enseignements sont mutualisés, ce qui mériterait quelques explications sur les spécificités du master *notarial*.
L'adossement aux structures de recherche est mentionné (avec le Centre de recherche en droit privé (CRAJ), l'Observatoire du droit de la famille (ODF) et l'Unité de Droit des Affaires (UDA) mais sans réelles précisions sur la nature de cet adossement. Il est indiqué que les étudiants peuvent poursuivre en doctorat; mais au regard des éléments fournis, aucun des diplômés n'a emprunté cette voie, ce que la finalité de la formation explique.
La synergie entre la formation et monde du notariat est clairement explicitée par les précisions sur les différents aspects qu'elle prend : participation à la formation, financement de la formation notamment et ce de manière significative, puisqu'il est indiqué que la formation est financée à hauteur des deux tiers par la profession, sans toutefois que les modalités du partenariat soient précisées.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique des deux années reste très classique avec deux semestres par année et un découpage en unités d'enseignement (UE) qui ne comportent le plus souvent qu'un seul élément constitutif (EC). La première année reste vraiment axée sur le droit privé classique comme le montre d'ailleurs la mutualisation forte des enseignements avec les autres masters de droit privé de l'UPPA. Il en ressort que la démarche compétence n'apparaît pas au travers de l'organisation de la formation (absence de bloc de compétences) ou de l'évaluation des étudiants. Il n'y a pas de précision sur l'acquisition des compétences transversales.

L'accès de la formation par la validation des acquis de l'expérience(VAE) est possible mais aucune donnée n'est fournie sur la réalité de cette voie d'accès. L'enseignement présentiel est privilégié, mais il convient de signaler l'existence d'une plateforme e-learn, étant spécifié que le confinement du printemps 2020 a été l'occasion de déployer l'enseignement à distance. L'application e-learn est utilisée pour la mise en ligne des enseignements, mais sans explications sur l'intérêt ou l'apport de cette mise en ligne, en dehors du fait que cela permettrait d'adapter la formation aux besoins des apprenants, à l'exemple des étudiants en situation de handicap.

S'agissant de la démarche scientifique, elle est prévue par la remise de travaux de recherche écrits et par le rapport du stage qui s'effectue dans une étude notariale en M2. L'accompagnement par les équipes de recherche des structures précédemment citées existe mais sans explications sur leur mise en œuvre concrète. En revanche, il est intéressant de noter l'organisation d'un colloque par les étudiants du M2 tous les deux ans, ce qui signifie quand même qu'une promotion sur deux ne réalise pas cette activité complémentaire à la formation.

Le stage est prévu dans la formation. Cependant, sa place n'est pas très importante puisque cela est simplement facultatif en M1 et d'une durée d'un mois seulement pour le stage obligatoire en M2. Il n'y a pas de précision sur l'accompagnement des étudiants pour trouver le stage, même si les bonnes relations avec le monde du notariat facilitent forcément cela.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique de M2 est clairement identifiée : trois professeurs et sept maîtres de conférences ainsi que cinq vacataires, sans que leur qualité ne soit indiquée (même si en parallèle il est indiqué que des notaires participent aux enseignements), qui assurent finalement peu d'heures selon le tableau fourni, à savoir 36h30 (ce qui est difficile à mettre en perspective avec l'indication faite d'enseignements assurés par moitié par des notaires en M2). Il n'y a pas de précision sur l'équipe du M1, ni sur les modalités concrètes de pilotage (responsables, réunions de l'équipe pédagogique notamment…).
Le conseil de perfectionnement a été mis en place récemment, avec une composition correspondant aux attendus. Le conseil contribue à l'évaluation interne de la formation. En l'absence de procès-verbal du conseil de perfectionnement, il est difficile de se rendre compte de l'impact de son activité.
Les modalités d'évaluation sont connues des étudiants mais le dossier ne permet pas de les analyser par manque d'informations, notamment sur le volet de l'évaluation des compétences. Il est en de même pour le

Dispositif d'assurance qualité

Les instruments de l'assurance qualité sont présents, notamment avec l'Observatoire de l'établissement (ODE). Les données sur l'attractivité de la formation, les effectifs (même si les modalités de recrutement ne sont pas expliquées), la réussite des étudiants et l'insertion professionnelle sont bien renseignées mais pas toujours analysées.
L'évaluation de la formation par les étudiants n'est pas clairement explicitée, sous réserve de l'évaluation interne par le conseil de perfectionnement précédemment cité mais qui manque de précision.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est démontrée par le taux de pression de 7 % (25 étudiants pris sur les 350 candidats) en M1, ce taux étant en M2 de 4 % (20 étudiants pris en M2 sur les 470 candidats) pour l'année universitaire 2020-2021. Pour le M2, il s'agissait de la dernière année dérogatoire permettant une sélection à l'entrée du M2, la situation est donc appelée à changer. L'origine précise des candidats n'est pas indiquée.
Les effectifs sont évidemment à revoir au regard de la mise en place de la sélection en M1. Ces effectifs ont varié de manière notable au fil des années de 18 en 2014 à 34 en 2019 (35 en 2012 et 19 en 2018) en M1 et de 11 en 2015 à 21 en 2019 (avec entre ces années des chiffres de 15 ou 16) en M2 , avec peu d'étudiants de formation continue (entre 3 et 1 en M1 et un seul en M2, pas toutes les années). D'un point de vue pratique, ces variations d'effectifs sont justifiées par les besoins de la profession.
Les taux de réussite sont bons en M1 (77 % étant le taux le plus bas depuis 2015) et très bons en M2 avec quasiment 100 % de réussite chaque année.
Le suivi des diplômes est bien réalisé de manière fiable. Le taux de répondants est très satisfaisant à hauteur de 80 à 90 % environ. L'intégration et l'activité professionnelles sont en totale adéquation avec la formation. Le taux d'emploi à 30 mois est très bon pour les promotions 2015 et 2017 (plus de 90 % voire 100 %) mais un peu moins bon pour la promotion de 2016 (67 %). Il n'y a pas d'explications sur les données d'insertion, mais elles demeurent largement significatives. Il n'est pas fait état d'étudiant ayant poursuivi en doctorat sur la période considérée, ce qui est cohérent avec la finalité de la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation en totale adéquation avec ses objectifs de formation notariale.
- Une très bonne insertion professionnelle des diplômés dans la profession notariale.
- Une forte attractivité alliée à un important taux de réussite.

Principaux points faibles :

- Une place peu étendue pour les stages (facultatif en M1, d'un mois seulement en M2).
- Des informations peu détaillées sur certains points (pilotage de la formation, fonctionnement des jurys…).
- Une démarche compétences limitée.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit notarial* de l'UPPA est une formation classique, attractive qui remplit ses objectifs et qui permet aux étudiants de s'insérer professionnellement dans le domaine considéré. La démarche compétences pourrait être davantage prise en compte (notamment en revoyant la maquette et surtout les modalités d'évaluation des compétences acquises ou devant être acquises par les diplômés) et une réflexion sur la durée des stages menée.

MASTER DROIT PÉNAL ET SCIENCES CRIMINELLES

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) a pour objectif la formation de juristes de haut niveau souhaitant embrasser une carrière professionnelle liée aux sciences criminelles (police, gendarmerie, justice, barreau ou administration pénitentiaire etc.). Cette formation est dispensée sur quatre semestres et comprend, pour chacune des années, deux parcours : le parcours *Droit de l'exécution des peines et droits de l'homme* et le parcours *Police et sécurité intérieure*. Ce diplôme est proposé tant en formation initiale qu'en formation continue. Les cours sont en présentiel mais un MOOC (*massive open online course*, en français, formation en ligne ouverte à tous) est proposé et d'autres sont en projet. La première année (M1) compte environ 70 étudiants (certains cours étant mutualisés entre les deux parcours). En seconde année (M2), le parcours *Droit de l'exécution des peines* compte une trentaine d'étudiants et le parcours *Police*, entre 20 et 30 dont 15 personnels de l'administration pénitentiaire en formation continue. La formation est ouverte à la procédure de validation des acquis de l'expérience ou professionnels et personnels (VAE – VAPP). Les lieux d'enseignement ne sont pas précisés.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation, les connaissances et compétences à acquérir sont très clairement définis que ce soit dans le dossier d'auto-évaluation ou dans le supplément au diplôme.
Les débouchés sont mentionnés dans le dossier d'auto-évaluation mais rien n'est dit sur l'adéquation des emplois obtenus avec la formation dispensée. 8 % des étudiants poursuivent leurs études sans que le dossier d'évaluation apporte plus de précision. Il est donc difficile de tirer des conséquences de ce chiffre, peut-être est-ce une poursuite en doctorat puisqu'elle est évoquée dans le dossier.
De manière générale, aucun détail n'est apporté dans ce dossier s'agissant de la réception, par les étudiants et les diverses parties prenantes, des diverses informations relatives à la finalité de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation dans l'environnement géographique est présenté de manière très partielle. Ainsi, le dossier est muet quant au positionnement de la formation dans l'offre globale de formation de l'établissement. On ne sait même pas sur quel site de l'UPPA se déroulent les enseignements. Aucune passerelle entrante et sortante n'est mentionnée, pas plus que les modalités de poursuites d'étude pour les étudiants.
S'agissant du positionnement de la formation au regard de la carte régionale, aucune information n'est précisée dans le dossier d'autoévaluation.
Le dossier fait exclusivement état du positionnement de la formation au regard du seul contexte économique, social et institutionnel local qui est très bien présenté. Il est heureux de voir que les partenariats sont nombreux tant pour le parcours *Police* : Mairie de Pau pour la police municipale, hôpital de Pau, police nationale, gendarmerie nationale (avec un accord en cours de finalisation) que pour le parcours *Droit de l'exécution des peines* : École Nationale d'Administration pénitentiaire, Université de Bordeaux. Par ailleurs de nombreux professionnels interviennent dans la formation tant en M1 qu'en M2.
Le positionnement de la formation au regard de la recherche n'est pas présenté. Le caractère professionnalisant affiché par cette formation peut expliquer ce silence. Il est mentionné que quelques étudiants poursuivent le master par une inscription en doctorat mais on n'en sait pas davantage (aucun chiffre).
Des partenariats avec des établissements étrangers, en particulier l'Université d'État de Rio et l'Institut africain de management de Dakar, assurent une plus-value à la formation, mais on ne sait pas en quoi consiste le partenariat avec l'Institut de Dakar. On apprécie l'intervention annuelle d'au moins six professeurs étrangers (Canada, Brésil (Rio), Pologne, Japon, Turquie). En revanche, si la mobilité entrante d'universitaires est indiquée, aucune information ne ressort du dossier concernant la mobilité entrante d'étudiants ou la mobilité sortante d'universitaires.

Organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation est pleinement adaptée aux divers projets professionnels des étudiants. Les enseignements de M1, quel que soit le parcours, sont complets et adaptés à la finalité du diplôme. Il convient de souligner qu'un volume horaire important de 36 heures est dédié aux cours magistraux avec travaux dirigés, ce qui permet d'apporter une solide formation aux étudiants.
Au niveau du M2, s'agissant du parcours *Police*, l'UE 3 (Unité d'enseignement) offre 18 heures de cours magistral en « procédure pénale », ce qui peut apparaître un peu insuffisant au regard de la spécificité de la formation proposée. A l'inverse, l'UE 6 présente 25 heures de méthodologie de la recherche, ce qui peut paraître excessif eu égard au caractère professionnalisant de la formation.
S'agissant du parcours *Droit de l'exécution des peines*, sa structure interne apparait cohérente puisqu'il s'opère un balancement entre des cours magistraux assurés par des universitaires et des séminaires assurés par des professionnels, grands spécialistes des sujets traités (Contrôleur au Contrôle général des lieux de privation de liberté ; Juge de l'application des peines ; Directrice Adjointe Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation ; Vice-président, chargé de l'application des peines etc. On apprécie aussi l'intervention d'un psychiatre, souvent oublié des formations en droit pénal). Mais le découpage de ces enseignements semble inadapté en M2. En effet, on ne compte que 4 UE de 60 heures pour l'entier M2.
Le dossier ne donne d'informations sur la formation continue que pour le parcours *Droit de l'exécution des peines* en précisant que, chaque année, 15 personnels de l'administration pénitentiaire, tous corps confondus (directeurs d'établissement, Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, officiers pénitentiaires…) suivent ce parcours en formation continue. Il n'y a pas d'informations quant à la répartition entre les étudiants de formation initiale et les étudiants de formation continue pour le parcours *Police*, ce que l'on peut regretter.
La démarche scientifique est assurée de manière classique par des enseignants chercheurs et par une initiation à la recherche.
La formation, bien que naturellement tournée vers le droit interne, comprend une dimension internationale notable grâce aux interventions de divers universitaires étrangers (Écosse, Canada, Brésil (Rio), Pologne, Japon, Turquie). Si l'apprentissage d'une langue étrangère est dispensé en M1 et M2, en revanche, aucun enseignement n'est dispensé dans une langue étrangère.
À part, un séminaire proposé en MOOC, aucune information n'est présentée concernant la place du numérique. Aucune information n'est présentée concernant la sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique ce qui peut paraître surprenant au vu des métiers visés par la formation. De la même façon, aucune information n'est précisée quant à l'approche par compétences. Aucun bloc n'est présenté.

Pilotage de la formation

La formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique clairement identifiée et diversifiée (Maîtres de conférences, Professeurs des Universités et professionnels) et parfaitement adaptée à la formation dispensée. Plus spécifiquement, dès le M1, des professionnels interviennent à hauteur de 20 heures, ce qui est très acceptable et à hauteur de 40 % des interventions en M2, ce qui est à souligner au regard de la finalité professionnalisante du diplôme. La grande diversité des intervenants extérieurs et notamment étrangers est à noter car elle donne son originalité à la formation.
Aucune information précise n'est donnée sur divers points : la connaissance par les étudiants de la liste des enseignants ; les modalités de pilotage ou les moyens pédagogiques et administratifs de la formation.
La formation dispose d'un conseil de perfectionnement composé d'enseignants du master, y compris de professionnels extérieurs à l'Université (Police, administration pénitentiaire) et de représentants des étudiants. Le souci d'améliorer la qualité de la formation transparaît du dossier présenté. Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par semestre. Néanmoins, la liste des membres n'est pas diffusée, ni les procès-verbaux.
L'évaluation des connaissances et compétences est présentée de manière sommaire.
Ainsi, les modalités de constitution et de réunion du jury ne sont pas présentées. En revanche, les modalités de contrôles de connaissances sont énumérées : en M1, écrit de 3 heures pour les matières fondamentales, écrit de 1 heure ou oral pour les matières complémentaires ; en M2 parcours *Droit de l'exécution des peines*, écrit de 5 heures et oral ; pour le parcours *Police*, écrit de 1 heure et contrôle continu. Il convient de mentionner qu'un écrit de 1 heure pour des enseignements fondamentaux en M2 parcours *Police* peut s'avérer insuffisant. En effet, on regrette que les modalités d'examens soient identiques pour des cours de durée très différentes (18 heures, 30 heures, ou 70 heures) et quels que soient les coefficients et crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System) accordés (écrit 1 heure).
On note par ailleurs seulement deux écrits de 5 heures et deux oraux : il y a là sans doute matière à comprendre le taux d'échec anormalement élevé pour le parcours *Droit de l'exécution des peines*.
Le format de ces quatre examens n'est pas adapté aux élèves dont 90 % sont en formation continue et ont dû entrer en M2 notamment par le biais d'une VAE ou d'une VAPP. En effet le supplément au diplôme précise - uniquement d'ailleurs pour le parcours *Droit de l'exécution des peines* - que le M2 est ouvert soit aux titulaires d'une première année de master en *Droit*, de préférence en *Droit de l'exécution des peines et droits de l'homme* ; soit à ceux qui détiennent une formation et une expérience dans les domaines professionnels couverts par le master *Droit de l'exécution des peines et droits de l'homme*.

De plus les coefficients des matières ne sont pas adaptés : coefficient 1 pour les quatre UE et seulement 2 pour le rapport de stage (deux mois obligatoires) – traditionnellement il est plutôt de quatre voire plus. D'ailleurs le parcours *Police* octroie six ECTS pour le stage. Enfin, les ECTS y sont mal répartis et mal expliqués. Les UE sanctionnées par un écrit octroient 15 ECTS et celles avec oraux 8 ou 10 ECTS (en contradiction avec le supplément du diplôme qui indique 7,5 chacune). S'ajoute au semestre 2, le rapport de stage octroyant seulement 12 ECTS en contradiction avec le supplément du diplôme qui en indique 15.
Aucune information n'est apportée concernant : les règles de compensation, la délivrance des certifications, le pilotage des compétences par l'équipe pédagogique, les conséquences de l'engagement étudiant ou les modalités de la seconde chance. En lisant le tableau des effectifs, on se rend compte qu'une deuxième session est organisée en M1 mais pas en M2 ce qui est regrettable surtout compte-tenu de l'anormal taux d'échec des élèves du M2 parcours *Droit de l'exécution des peines*.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription sont partiellement mentionnés. Il n'y a pas d'information concernant le flux d'étudiants. Les modalités de recrutement des étudiants sont sommairement présentées dans le supplément au diplôme.
La formation est assurément attractive puisqu'il est dit que le M1 « reçoit plus de 500 candidatures» et, pour le M2, 300 candidatures(en 2019) pour le M2 parcours *Droit de l'exécution des peines* et pour le parcours *Police*, depuis sa création, ont été comptabilisées entre 180 et 240 (2019) demandes par an. Elle est en conséquence sélective eu égard au nombre de places accordé : 32 étudiants pour le parcours *Droit de l'exécution des peines* et 18 pour le parcours *Police* pour l'année 2019.
Les modalités de recrutement des étudiants sont uniquement présentées dans le supplément au diplôme.
La mesure de la réussite des étudiants, en tenant compte des parcours de formation suivis, est réalisée mais n'est pas analysée, ni intégrée à la démarche d'amélioration continue des parcours de formation et de la formation. Les résultats ne sont pas commentés alors qu'il y a vraiment matière à réflexion. Les flux d'étudiants sortants non diplômés (abandons, réorientations, passerelles, concours, etc.) ne sont pas connus ni analysés.
Une enquête sur l'insertion professionnelle est réalisée. Elle est assurée par l'UPPA (Observatoire de l'établissement) mais elle n'est pas assez précise pour pouvoir en tirer des enseignements.
S'agissant du processus d'amélioration continue sur la base d'une autoévaluation, aucune information n'est présentée s'agissant de l'évaluation par les étudiants des enseignements, de la procédure de l'évaluation interne ou de la préparation à l'évaluation externe.

Résultats constatés

S'agissant du M1, les résultats présentés en 1ère session sont bons. On note toutefois que les étudiants ajournés à la 1ère session échouent à la seconde session. Il serait utile de s'interroger sur les raisons de cet échec quasi-systématique. Par ailleurs, en 2019, s'agissant du parcours *Police*, le nombre d'étudiants ajournés dès la 1ère session est deux fois plus élevé qu'aux sessions précédentes. Une question importante se pose sur le devenir des étudiants du M1. En effet, il est indiqué par exemple, en 2018-2019, qu'il y a eu 35 admis pour le parcours *Police* et 20 inscrits en M2; pour le parcours *Droit de l'exécution des peines* : 33 admis et 21 inscrits, sans autre explication.
S'agissant du M2, les résultats ne font apparaître aucun échec pour le parcours *Police*. En revanche, pour le M2 parcours *Droit de l'exécution des peines*, les échecs sont, de manière très surprenante, anormalement élevés : en 2017-2018, sur 20 étudiants, huit ont été ajournés, en 2018-2019, sur 29 étudiants, 13 ont été ajournés. Comme précédemment, il convient de s'interroger sur les raisons de ces échecs. Il aurait été utile de savoir si ces 13 ajournés font partie des 15 personnels de l'administration pénitentiaire accueillis en formation continue. S'agissant du devenir des diplômés, les informations sont partielles. Certes, le suivi des étudiants est assuré par l'Observatoire de l'établissement mais les indications fournies ne permettent pas de tirer des conclusions sur la bonne insertion professionnelle des étudiants. Ainsi il est seulement indiqué, s'agissant du parcours *Droit de l'exécution des peines*, que 30 mois après l'obtention du diplôme, 92 % des étudiants occupent un emploi dont la majorité dans la fonction publique, sans autre précision. De même, aucune précision, pourtant nécessaire, n'est donnée concernant l'adéquation de ces professions au diplôme obtenu. De plus, si 50 % des étudiants ont trouvé un travail à l'issue de l'obtention de leur diplôme dans un délai de 18 mois, aucune information ne permet de s'assurer de l'adéquation du travail au diplôme.
Il y a peu d'informations sur les emplois, néanmoins, le responsable fait état d'informations personnelles : pour le parcours *Droit de l'exécution des peines*, plusieurs étudiants sont entrés à l'École nationale de la magistrature (ENM), au barreau, au concours de directeur des services pénitentiaires (DSP), à celui de directeur pénitentiaire d'insertion et probation (DPI) et, tous les ans, de plusieurs étudiants au concours de Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (CPIP) et de lieutenant pénitentiaire.
Pour le parcours *Police*, il n'y a pas de donnée chiffrée car les résultats ne sont pas encore disponibles.

Néanmoins, le responsable fait état de résultat encourageant : plusieurs étudiants ont intégré la police ou la gendarmerie et deux, l'École nationale de la magistrature (ENM). Certains étudiants ont été admis en classe préparatoire aux concours de commissaire de police (*ENSP*) et d'officier de gendarmerie (*EOGN*) de Science Po Paris.
S'agissant des poursuites d'études, ils sont 8 % en 2019 à continuer leurs études sans que l'on en connaisse la nature (doctorat ?).

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation attractive avec une forte identité.
- un enseignements très diversifiés et pratiques, grâce à des Intervenants professionnels et universitaires variés.

Principaux points faibles :

- Un taux d'échec anormalement élevé en M2 parcours *Droit de l'exécution des peines*.
- Une absence de réflexion sur les raisons des échecs des élèves tant en M1 quel que soit le parcours qu'en M2.
- Une odalités d'examens inadaptés au public du M2, parcours *Droit de l'exécution des peines et droits de l'homme* et non différenciés pour le M2 parcours *Police*.

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation semble solide et dispose d'une véritable originalité. Les enseignements proposés sont riches et variés. On comprend qu'elle fasse l'objet d'une grande attractivité. Néanmoins, une présentation détaillée de l'insertion professionnelle permettrait de s'assurer de l'adéquation du diplôme aux débouchés.
Il convient d'être attentif aux résultats obtenus par les étudiants. Il serait utile de s'interroger sur les raisons des échecs quasi-systématiques à la seconde session du M1, quel que soit le parcours. De plus, les résultats en deuxième année du parcours *Droit de l'exécution des peines* sont problématiques.
Il conviendrait à cet égard de repenser l'organisation des UE du M2 parcours *Droit de l'exécution des peines*, ainsi que le format des examens et les coefficients. Les enseignements de la deuxième année du parcours *Droit de l'exécution des peines* sont très riches et de grande qualité, il y a sans doute moyen de les découper et de les sanctionner autrement. Une piste de réflexion pourrait être de diviser les UE à 60 heures ou d'assurer un certain contrôle continu ou de placer, à côté d'examens de 5 heures, d'autres plus courts de 1 ou 2 heures afin de mieux s'adapter au profil très spécifique des élèves de ce parcours.

MASTER DROIT PRIVÉ GÉNÉRAL ET APPLIQUÉ

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master *Droit privé général et appliqué* de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) s'inscrit dans le prolongement de la licence en droit, afin d'offrir une formation à dimension théorique, généraliste approfondie et transdisciplinaire dans une approche globale sur deux années. La mention comporte deux parcours : *Droit privé général* et *Procédures et contentieux privés*. Le premier parcours, plutôt théorique, vise à préparer les étudiants aux différents concours et examens d'entrée en écoles professionnelles ou à la thèse. Le second parcours, plus pratique, a pour objectif de préparer l'intégration professionnelle. La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont proposées.
Les lieux d'enseignement, notamment éventuelles délocalisations, ne sont pas précisés.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs sont clairement définis, affichés sur le site de la formation et sur plaquette. Ils sont donc connus des étudiants et autres parties prenantes. Les connaissances et compétences à acquérir par la formation sont définies, affichées et connues de tous à travers la plaquette de présentation du master. Ces connaissances et compétences sont très clairement détaillées pour chacun des parcours et permettent de mieux saisir les différences entre les deux parcours. L'intitulé du master ainsi que des parcours, le contenu de la formation et les apprentissages sont cohérents par rapport aux objectifs proposés. Ils sont compréhensibles. Un point peut toutefois interroger : la spécialisation ne se fait en réalité qu'au semestre 4 ; le semestre 3 étant largement mutualisé entre les deux parcours (tout comme les deux premiers qui le sont pour leur part totalement), avec une possibilité de passer d'un parcours à l'autre au milieu de l'année. Un supplément au diplôme permet de préciser les connaissances et les compétentes acquises. Ce supplément au diplôme ne semble toutefois viser que le parcours *Procédures et contentieux privés* et ne fait pas mention des compétences acquises en matière de recherche dans la partie « exigences du programme ».
Les très nombreux débouchés de cette formation généraliste sont portés à la connaissance des étudiants dès leur arrivée et ce pour chaque parcours. Ils sont en adéquation avec les enseignements. La poursuite d'étude concerne particulièrement le parcours *Droit privé général*, présenté comme la voie d'accès principale au doctorat en droit privé. La formation est structurée autour d'un tronc commun formant un socle de connaissances et compétences cohérent avec la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Il n'est pas indiqué si cette fiche RCNP est connue des étudiants.

Positionnement dans l'environnement

La formation se présente comme complémentaire et différenciée dans l'offre de formation de l'établissement, afin de maintenir une formation généraliste de droit privé à côté des mentions spécialisées. Les passerelles entrantes et sortantes ne sont pas identifiées. Les poursuites d'études concernent principalement le doctorat en droit.

La formation se positionne uniquement au niveau régional, en rapport avec l'Université de Bordeaux, voire de Toulouse. Elle défend le maintien d'une formation de proximité avec un encadrement plus individualisé que ne le pratiquent ces dernières, jusqu'en master. Le positionnement international se manifeste par des accords européens ou internationaux de coopération universitaire (Programmes Socrates, stages Leonardo au sein d'Etats de l'Union européenne). Ce positionnement international limité paraît toutefois logique compte tenu du caractère généraliste de la formation.

La formation est soutenue par de nombreux partenariats professionnels, que ce soit auprès de juridictions ou d'organisations professionnelles. Seul le partenariat avec la Cour d'appel de Pau est officialisé par une convention. Ces partenariats se caractérisent par des stages offerts aux étudiants dans les structures partenaires, et des enseignements donnés par des professionnels dans le master, ce qui est cohérent avec les objectifs et débouchés annoncés. Certains de ces professionnels sont maîtres de conférences associés.

La formation est également engagée dans un partenariat de longue date avec l'Université de Bordeaux et de Toulouse (publication d'une revue commune, et intervention d'enseignants-chercheurs).

Il n'est pas précisé si la formation s'appuie sur le potentiel et les activités de recherche de l'établissement. Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche n'est pas explicité, et on ne connaît pas davantage les structures de recherche en appui de la formation. Il n'apparait donc pas si les objectifs de la formation s'inscrivent clairement dans la politique scientifique de l'établissement ou du site. C'est regrettable, au moins pour le parcours droit privé général et sa vocation à permettre l'accès au doctorat en droit.

Des accords de coopération universitaires sont conclus avec des établissements étrangers, mais il n'est pas indiqué dans quelle mesure ils sont en lien avec la formation. Il n'est pas indiqué si des dispositifs favorisant la mobilité des étudiants, enseignants et personnels administratifs sont en place. Le système européen d'unités d'enseignements capitalisables et transférables (ECTS – European crédits transfer system)) est mis en œuvre, mais il n'est pas indiqué si un processus formalisé est connu des étudiants. La formation n'est pas mise en œuvre à l'étranger (ce qui ne paraît pas critiquable compte tenu de l'axe très « interne » de la formation).

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en 4 semestres, et comporte deux parcours de spécialisation, qui étaient jusqu'à présents cohérents dans leur complémentarité et leur distinction. La première année de master (M1) constitue un tronc commun. Le volume horaire global est de 492 heures en présentiel (432 heures en cours magistraux et 60 heures en travaux dirigés). Les enseignements en deuxième année de master (M2) prennent la forme de séminaires et de direction de recherche ou directions de recherches appliquées. Les étudiants sont entrainés à un grand oral hebdomadaire, Dans le parcours *Procédures et contentieux privés*, un stage obligatoire d'un mois est prévu. Dans le parcours *Droit privé général*, un mémoire de recherche est rédigé. En M2, le volume horaire est de 280 heures en présentiel pour le parcours *Droit privé général*. Il est de 234 heures en présentiel pour le parcours *Procédures et contentieux privés*.

La répartition des ECTS est rationnelle et correspond à la teneur des enseignements. La formation indique être structurée autour d'un tronc commun formant un socle de connaissance et de compétences cohérent avec la fiche RCNP. Le lien avec le doctorat dans le cadre du cursus licence-master-doctorat (LMD), sauf en considérant les débouchés possibles du parcours *Droit privé général*.

La formation est en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (un étudiant non-voyant, avec tuteur, a pu être accueilli et poursuivre ensuite en doctorat). La formation n'est pas en alternance et n'a pas vocation à être suivie à distance. Il n'est pas indiqué comment les enjeux liés à la formation tout au long de la vie sont pris en compte.

La formation ne paraît pas donner de place à l'approche compétences.

La démarche scientifique apparaît seulement à partir du M2, et principalement pour le parcours *Droit privé général*, à travers des séminaires théoriques et de méthodologie de la recherche (15 heures), des directions de recherches autonomes et la rédaction d'un mémoire encadré de façon semi-collective. La démarche scientifique pour le parcours *Procédures et contentieux privés* est plus résiduelle et repose sur le volontariat des étudiants pour assister aux séminaires théoriques. Il n'est pas indiqué comment la formation prépare à la poursuite en doctorat, qui constitue jusqu'à présent le débouché recherché pour le parcours *Droit privé général*.

L'acquisition par l'étudiant des compétences transversales utiles à son insertion professionnelle immédiate se caractérise principalement par le stage prévu dans le parcours *Procédures et contentieux privés*, ainsi que par l'étude de dossiers et les enseignements dispensés. La recherche de professionnalisation est moins présente pour le parcours *Droit privé général* : le stage est facultatif et se déroule seulement après les résultats du master ; les matières dites pratiques sont en option. Il n'est pas indiqué de quelle façon les étudiants sont accompagnés dans la recherche de stage ni comment est assuré son suivi, au-delà de la rédaction d'un rapport par le maitre de stage.

La place des langues est limitée : si l'enseignement d'une langue est obligatoire en M1, il est facultatif en M2. Des certifications sont accessibles aux étudiants dans le cadre d'une unité libre, offertes par les services centraux de l'établissement, mais ne sont pas spécifiquement adossées à la formation. Aucun enseignement n'est dispensé en langue étrangère.

La formation accorde une place classique au numérique dans l'enseignement : Environnement numérique de travail, bases de données juridiques, salles informatiques. On ne décèle pas de pratiques pédagogiques interactives. Ces outils ont été mis à profit lors de la période de confinement liée à la pandémie de COVID-19 : enseignements à distance, suivis de mémoire et contrôle de connaissance à distance.

La formation à l'intégrité scientifique se fait principalement via un séminaire de méthodologie de la recherche. Les étudiants et les enseignants sont informés du dispositif de recours au sein de l'établissement en ce qui concerne l'intégrité scientifique et l'éthique. Le logiciel de détection de plagiat « compilatio » est mis en place et connu.

Pilotage de la formation

La formation est pilotée par une équipe pédagogique constituée principalement d'enseignement chercheurs (16) et de quelques professionnels du droit (six).
On ne sait pas dans quelle mesure la liste des enseignants est connue des étudiants. Elle est diversifiée, mais mériterait peut-être une intervention plus importante de professionnels du droit compte tenu des objectifs, notamment pour le parcours *Procédures et contentieux privés*. Leur niveau de compétence est en adéquation avec les objectifs de la formation.
Les modalités de pilotage de la formation ne sont pas exposées.
Il est indiqué que les modalités d'évaluation de connaissances et compétences sont explicitées et portées à la connaissance des étudiants dans la plaquette de présentation du master et rappelées lors de la réunion de rentrée. Il n'est pas apporté de précision quant aux modalités relatives au jury, la compensation, les certifications, la prise en compte de l'engagement étudiant). Il est simplement indiqué que ces modalités associent examens terminaux et contrôle continu (travaux dirigés en M1 ; exposés, travaux écrits et grand oral en M2). La consultation des annexes permet d'observer ces modalités (classiques) un peu plus précisément (écrit pour telle épreuve, oral pour telle autre), mais les choix qui président à cette organisation ne sont pas expliqués. Le principe de seconde chance est appliqué en M1, mais pas en M2.

Dispositif d'assurance qualité

Le flux des étudiants est suivi à l'aide de tableaux (fournis par l'Observatoire de l'établissement - ODE), comportant des informations depuis 2012, tant pour le M1 que le M2 (et les deux parcours distinctement). On y distingue les étudiants originaires de l'Université et ceux qui n'en proviennent pas.
L'ODE assure la mesure et le suivi de la réussite des étudiants, notamment à l'aide d'enquêtes menées de 2016 à 2019. Ces enquêtes sont consacrées à l'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études. Elles ne distinguent pas selon les parcours, ni n'évoquent les étudiants non diplômés. Il n'est pas indiqué dans quelle mesure ces résultats sont publics. L'insertion professionnelle immédiate est connue et analysée : le taux d'insertion est connu, la nature des emplois occupés est connue.
La formation met en place un processus d'amélioration continue à l'aide d'un conseil de perfectionnement, dont la composition et les modalités de fonctionnement ne sont pas précisées. Ses résultats sont communiqués à la commission formation et vie universitaire de l'établissement. Un processus d'évaluation par les étudiants est effectué chaque année, sans qu'on en connaisse les modalités.

Résultats constatés

Les effectifs sont globalement stables d'une année à l'autre, mais l'attractivité est plus faible depuis la nationalisation de l'examen d'accès à l'école d'avocat. Plus précisément, les effectifs paraissent stables en M2 depuis 2012 (exception faite de 2017, sans qu'il soit fourni d'explication). On constate, en parallèle, une diminution progressive des effectifs en M1 depuis 2015, qui n'est pas expliquée alors même que de manière paradoxale il est exposé, en parallèle, que le nombre de demandes explose.
Il est indiqué que le M2 fait l'objet de nombreuses demandes (les chiffres ne sont pas fournis, sauf pour 2020, année de mise en place de la sélection en M1 : 1000 dossiers en M1 et 600 pour le M2) et attire des étudiants issus d'autres universités. Les étudiants sont sélectionnés sur dossier par une commission *ad hoc* constituée de membres de l'équipe pédagogique. Les étudiants sont informés des motifs de leur refus. Les critères de sélection ne sont pas indiqués.

Depuis 2011, le taux de réussite est bon (étant précisé que les données ne vont pas sur ce point au-delà de 2018). En M1 (exception faite de 2011 avec 57 %), sur la période considérée, le taux minimal est de 70 % (avec un maximum de 85 % en 2014). En M2, le taux de réussite n'a jamais été inférieur à 91 % dans le parcours *Droit privé général* et 86 % dans le parcours *Procédures et contentieux*. Le taux d'insertion professionnelle est de 85,5% (étant précisé que le taux de réponse à l'enquête est de 100 %), ce qui est très bon, sachant que la plupart des emplois sont occupés à la suite de concours ou d'examens professionnels. Les postes occupés correspondent aux objectifs affichés. En cas de poursuite d'études, il est indiqué qu'il s'agit principalement de M2 spécialisés, même si le nombre de soutenances de thèses laisse supposer que des étudiants poursuivent en doctorat. La répartition entre les emplois stables, les emplois non stables et les poursuites d'études est très variable d'une année sur l'autre.

Sur le plan de la recherche, de nombreux étudiants ont soutenu des thèses (18 depuis 2013 et cinq sont devenus maîtres de conférences). Toutefois, ce nombre tend à se réduire significativement en raison de la suppression du contrat doctoral annuel qui profitait jusqu'en 2017 aux étudiants sortants.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une importante attractivité.
- Une insertion professionnelle forte.
- Une place complémentaire et spécifique dans l'offre de formation de l'établissement.

Principaux points faibles :

- La distinction parfois ténue entre les deux parcours.
- Les liens avec la recherche peu développés.
- Une place faible des langues étrangères.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit privé généralet appliqué* est une formation attractive garantissant aux étudiants diplômés une bonne insertion professionnelle dans différents domaines ou des perspectives de poursuite d'études. Cependant, la distinction entre les deux parcours n'apparaît pas toujours très nettement. Le parcours *Droit privé général*, formant principalement à la recherche, paraît même un peu à la marge par rapport au parcours *Procédures et contentieux privés*, notamment en raison d'un assez faible lien avec l'activité scientifique de l'établissement.
Depuis la suppression des contrats doctoraux ayant entraîné une forte diminution du nombre de doctorants, la question de la refonte des deux parcours est d'ailleurs envisagée, ce qui paraît une perspective intéressante et s'inscrivant dans une démarche de cohérence
Il serait également intéressant que la formation se dote d'outils et d'indicateurs plus précis, ce qui permettrait d'étayer beaucoup d'informations par des exemples concrets ou chiffrés, et accorde une place plus importante aux langues étrangères.

MASTER DROIT PUBLIC

Établissement(s):

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master *Droit public* de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) a pour objectif de former des juristes de haut-niveau pour le secteur public, parapublic et privé en conjuguant une formation à la fois généraliste et spécialisée sur deux années (M1 et M2). Il est composé de deux « spécialités » *Droit et contentieux publics* et *Administration territoriale, sanitaire et sociale*. La spécialité *Administration territoriale, sanitaire et sociale* comporte deux parcours à finalité professionnelle : *Cadre territorial* (CT) et *Cadre du secteur sanitaire, social et médico-social* (*C3S*). La spécialité *Droit et contentieux publics* comporte également deux parcours : *Droit et contentieux des libertés* (*DCL* à finalité recherche), et *Droit et contentieux des contrats publics* (*DCCP* à finalité professionnelle). Un cinquième parcours en *Droit de l'énergie* à vocation mixte droit public/droit privé, ouvert seulement en M2 est envisagé à destination des étudiants de M1 *Droit et contentieux publics* mais aussi *Droit privé général*.
À l'exception du parcours *C3S* ouvert à l'alternance et à l'apprentissage, les autres parcours se déroulent sur le mode classique de la formation initiale, au sein du collège *Sciences sociales et humanités (SSH)* avec une possibilité d'échelonner les études pour le public relevant de la formation continue.
Les effectifs du master varient entre 126 et 212 élèves selon les années.
Les lieux d'enseignement ne sont pas précisés.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairs. Trois parcours sont à finalité professionnelle, le dernier (*Droit et contentieux des libertés*) expose sa finalité recherche en affichant la poursuite en doctorat comme finalité première et secondairement la préparation du concours de magistrat administratif et de l'examen d'entrée au centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA). La réalisation d'une thèse financée notamment par des collectivités publiques ou des entreprises (thèse CIFRE) est envisagée pour les quatre parcours.
Les enseignements sont cohérents au regard des objectifs et les métiers visés (cadres polyvalents du secteur social, médico-social et de la santé, avocats, magistrats, etc.) sont en adéquation avec la formation. Les étudiants sont informés des finalités et des débouchés professionnels et le supplément au diplôme – bien renseigné - vient conforter cette information en soulignant les compétences acquises par les diplômés.

Positionnement dans l'environnement

De par l'orientation donnée à ses parcours – plutôt rare même au niveau national -, le master *Droit public* de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour n'entre pas en concurrence à l'échelle régionale avec d'autres formations, particulièrement au regard des pôles bordelais et toulousain. Le parcours *DCCP* n'a d'équivalent rapproché qu'à Poitiers ou Montpellier. À l'échelle nationale, la spécialité propre au parcours *DCL* ne trouve des équivalents que dans des universités éloignées (région parisienne, Aix-en-Provence, Montpellier).
Le master *Droit public* revendique une fonction sociale en permettant l'accès à des formations de haut-niveau aux étudiants locaux qui pourraient être rebutés par la distance des importants pôles universitaires précités.
Il est adossé, pour le moment, à deux centres de recherche : le Centre Pau Droit public (PDP) et l'Institut d'études ibériques et latino-américaines (IE2IA), sachant que le premier va rejoindre une nouvelle unité mixte de recherche (UMR) intitulée Transition énergétique et environnementale (TREE). Les autres chercheurs en droit (public et privé) vont constituer une nouvelle équipe d'accueil. Le master sera donc adossé à trois centres de recherche. Il bénéficie ainsi d'un environnement de qualité en recherche même si l'implication de l'équipe pédagogique dans les activités de recherche n'est pas précisément exposée par delà l'appartenance des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique aux dites unités.
Les parcours s'appuient sur de solides partenariats. Les deux parcours *Droit et contentieux des libertés*, et *Droit et contentieux des contrats publics*, au regard de leur orientation contentieuse, ont développé des partenariats avec les juridictions administratives locales et régionales. Le parcours *Cadre territorial* s'est attaché aux

administrations publiques territoriales (collectivités et établissements publics) sans oublier les acteurs du secteur sanitaire et social tant locaux que régionaux pour le parcours *Cadre du secteur sanitaire, social et médico-social*. Il en résulte un apport significatif tant en intervenants professionnels qu'en opportunités de stages.
S'il est indiqué l'appui du service des relations internationales de l'université pour la mobilité étudiante, aucune coopération internationale n'est affichée pour les quatre parcours du master dont la finalité il est vrai se prête peu à l'ouverture internationale.

Organisation pédagogique de la formation

Dans la spécialité *Droit et contentieux publics*, l'organisation pédagogique repose sur un tronc commun pour les trois premiers semestres; mais opportunément, ont été placés des cours spécifiques à chaque parcours : un cours par semestre est dédié à la thématique du parcours choisi. Ainsi, par exemple, le parcours *DCCP* propose un cours de « Compétences des collectivités territoriales » au semestre 1, là où le parcours *DCL* propose un cours de « Contentieux judiciaire des libertés ». En revanche, il est regrettable que le semestre 3, ne présente qu'un seul cours différent : « *Droit public des contrats* » pour le parcours *DCCP*, et « *Libertés particulières* » pour le parcours *DCL*. Contrairement à ce que dit le dossier, au semestre 3, les cours ne sont pas « totalement dédiés au droit spécifique de chaque parcours ».
Le semestre 4 est consacré uniquement au stage et rapport (30 ECTS- *European Crédit Transfer and Accumulation System*) pour deux parcours *CT* et le parcours *DCCP*. Là encore, le parcours *C3S* affiche sa particularité avec, notamment, un « grand écrit », un « grand oral » et un « mémoire de stage ».
Le master ménage la possibilité de changements d'orientation et notamment d'une réorientation entre M1 et M2 dans l'un des trois autres parcours, cela est rendu possible par cette forte mutualisation.
On peut ainsi s'interroger sur la pertinence de l'articulation des divers parcours censés justifier les deux spécialités. D'autant plus qu'un cinquième parcours est envisagé en *Droit de l'énergie* ouvert seulement en M2 à destination des étudiants du M1 de la spécialité *Droit et contentieux publics* mais aussi du M1 *Droit privé général*. Cela démontre néanmoins, l'adaptation de la formation aux différents profils d'étudiants.
La validation des acquis de l'expérience n'est pas documentée. L'approche par compétences est évoquée dans le supplément au diplôme mais les blocs de compétences ne semblent pas avoir été définis.
L'Université prévoit une adaptation pour les étudiants en situation de handicap comme pour les sportifs de haut-niveau mais sans que soit expliquée ni renseignée la mise en œuvre au sein du master *Droit public*.
La démarche scientifique se matérialise par des modalités variées de formation par la recherche dépassant ainsi le cadre magistral des enseignements en impliquant les étudiants dans des travaux tels des exposés et mémoires par lesquels ils sont amenés à démontrer des capacités d'exploitation et d'analyse de matériaux juridiques. Le parcours *Droit et contentieux des libertés* (DCL), explicitement recherche, met logiquement l'accent sur l'exercice du « rapport de recherche » (M1) et du « mémoire de recherche » (M2), pourtant le supplément au diplôme parle de stage. Il est souligné que pour les parcours les plus professionnalisants, le travail de recherche ne se réduit pas un simple rapport de recherche mais bien à un mémoire de fin d'études exigeant une réflexion argumentée.
Le stage occupe une place majeure en M2 (à l'exception du parcours recherche même s'il existe sur ce point une contradiction entre le supplément de diplôme et le dossier d'autoévaluation) s'étalant entre quatre et six mois selon les parcours sachant que les étudiants sont assistés par les services communs de l'Université dédiés à l'insertion professionnelle dans leur démarche de recherche de stages (notamment par le biais d'ateliers).
L'internationalisation se limite à l'apprentissage d'une langue étrangère, prolongé éventuellement d'une certification TOEIC (*Test of English for international communication*) et appel est fait au service des relations internationales de l'université pour une mobilité sortante mais aucune information n'est donnée quant à la mise en œuvre au sein du master.
La place du numérique ne dépasse pas l'usage classique d'une plateforme destinée à recevoir les documents et cours des enseignants et ne donne pas lieu à des pédagogies innovantes; l'acquisition récente du logiciel Compilatio par l'université permet de sensibiliser les étudiants aux questions de plagiat.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est riche et diversifiée, parfaitement adaptée aux objectifs de la formation. La pondération entre les enseignants-chercheurs et les professionnels varie, d'une part, entre les parcours, et d'autre part, entre les deux années du master, la seconde étant classiquement orientée vers des unités d'enseignement plus spécialisées et de mise en situation. Logiquement, les parcours à finalité professionnelle laissent une large place aux intervenants professionnels, particulièrement pour le parcours *C3S* où les enseignants-chercheurs et enseignants sont nettement minoritaires, quoique assurant des volumes horaires non négligeables. Par comparaison, le parcours *CT* voit davantage intervenir les personnels enseignants statutaires. Par contraste, les parcours contentieux sont nettement plus investis par les enseignants-chercheurs. Il est plus particulièrement fait mention de la qualité des intervenants professionnels et du type d'enseignements leur étant confié pour les parcours de la spécialité *Administration territoriale, sanitaire et sociale* mais le détail du niveau de compétence et de responsabilité de chacun des vacataires n'est pas renseigné, seule étant indiquée la distinction statuaire/vacataire pour l'ensemble des parcours de la mention.

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique ne sont pas documentés. En revanche, un conseil de perfectionnement dit pédagogique a été institué, organisé une fois par an au niveau du parcours et un conseil de perfectionnement dit stratégique est convoqué tous les deux ans au niveau de la mention. Seule la composition du conseil de perfectionnement dit pédagogique et son apport sont renseignés; il aurait été intéressant de connaître les retombées des réunions du conseil dit stratégique sur le fonctionnement des parcours de formation.
Les modalités d'évaluation conjuguent classiquement le contrôle continu et les examens terminaux tout en pratiquant une variété des types d'épreuves mais le détail n'est pas fourni quant à leur mise en œuvre selon les parcours de même que sont juste mentionnées les règles d'attribution des crédits ECTS et celles de compensation comme étant arrêtées par l'Université sans que, là encore, n'en soit donnée la teneur. Aucune certification n'est par ailleurs conférée en dépit d'un objectif affiché de forte professionnalisation.

Dispositif d'assurance qualité

L'observatoire de l'établissement fournit les données relatives aux flux d'étudiants, l'insertion professionnelle et le devenir des étudiants de même qu'il communique les taux de réussite, l'ensemble de ces données ayant vocation à nourrir le pilotage des formations. Les données récoltées sont nombreuses et pertinentes, bien au-delà de ce qu'on peut voir de la part d'autres observatoires.
Les modalités de recrutement ne sont pas développées et on regrette l'absence d'un dispositif d'évaluation par les étudiants.

Résultats constatés

Les effectifs du master oscillent entre minimum 126 élèves (2019) et maximum 204 (2015), avec plus d'une dizaine d'étudiants par parcours et par année de master, sauf pour le parcours *Cadre du secteur sanitaire, social et médico-social* qui a pu compter jusqu'à 94 élèves en M1 (2015) et 45 en M2 (2019).
Les effectifs montrent une certaine fragilité des parcours de la spécialité *Droit et contentieux publics* : parcours DCL en M1 : 17 (2017), 9 (2018), 8 (2019) ; en M2 : 11 (2017), 14 (2018), 10 (2019) ; parcours DCCP en M1 : 16 (2017), 14 (2018), 12 (2019) ; en M2 : 12 (2017), 17 (2018), 12 (2019). Cependant si on regarde les chiffres globaux de la spécialité *Droit et contentieux publics*, une vingtaine d'étudiants au total, ils ne dénotent pas au regard des effectifs souvent constatés dans les masters de *Droit public* dans les universités françaises. C'est donc le découpage en parcours qui pose problème.
Pour les parcours de la spécialité *Administration territoriale, sanitaire et sociale*, le parcours *CT* suit les effectifs précités : en M1 : 8 (2017), 14 (2018), 12 (2019) ; en M2 : 7 (2017), 9 (2018), 11 (2019). Ce sont les élèves du parcours *C3S* qui sont nettement plus nombreux : en M1 : 64 (2017), 61 (2018), 16 (2019) ; en M2 : 20 (2017), 18 (2018), 45 (2019) ce qui s'explique certainement par son ouverture aux cadres de santé s'appuyant sur un partenariat rodé.
Mais les chiffres du parcours *C3S* sont très variables et les effectifs du M1 sont en nette diminution (16 pour le M1 en 2019). Malheureusement, aucune analyse des effectifs n'est fournie, ce qui ne permet pas de jauger l'attractivité des formations.
Par ailleurs, renvoi est fait à l'Observatoire de l'établissement (ODE) pour accéder à l'information sur la réussite des étudiants et on ne peut que déplorer cette carence d'analyse alors qu'il y a un taux de réponses important aux questionnaires (pour les quatre parcours : 91, 93, 79, 100 %). Cela d'autant plus regrettable que les effectifs entre les M1 et M2 ne sont pas non plus commentés. Or, il n'y a pas toujours d'adéquation entre les effectifs des M1 et ceux des M2. Par exemple, pour le parcours *C3S*, en 2019, les effectifs sont de 16 élèves en M1 pour 45 en M2 mais, en 2018, on passe de 61 élèves en M1 à 18 en M2.
L'insertion professionnelle du parcours *C3S* est particulièrement satisfaisante avec un taux d'emploi avoisinant les 100 %, qui plus est pour un emploi stable et de niveau supérieur. Le parcours *CT*, s'il présente un taux d'emploi de 100 %, pour des emplois majoritairement stables, montre cependant une insertion principalement au niveau de la catégorie B et non A de la fonction publique. Quant aux parcours de la spécialité *Administration territoriale, sanitaire et sociale*, le taux d'emploi paraît satisfaisant, même si l'on peut constater une poursuite d'études qui peut s'expliquer par la nécessité de réussir les concours et examens professionnels requis pour accéder à des professions en lien avec la justice. Reste une proportion significative d'emploi non stable et pour le parcours *Droit et contentieux des libertés* (*DCL*) un taux préoccupant de fonctions de catégorie C (38 %, enquête insertion professionnelle de la promotion 2017) et 63 % de répondants affirmant qu'ils auraient pu occuper leur emploi sans obtention de leur master. Il est par ailleurs regrettable que, pour ce parcours orienté recherche, ne soient pas communiquées les données de poursuite en thèse.

Conclusion

Principaux points forts :

- Solides partenariats institutionnels.
- Taux d'insertion professionnelle très bons pour les parcours *C3S* et *CT*.
- Bonne adaptation de la formation aux différents profils d'étudiants.

Principaux points faibles :

- Articulation peu convaincante des parcours.
- Fragilité des effectifs des parcours de la spécialité *Droit et contentieux publics.*
- Absence de données sur la poursuite en thèse et niveau d'emploi insuffisant des diplômés du parcours *Droit et contentieux des libertés.*

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit public* de l'Université de Pau et des pays de l'Adour est une formation d'une grande richesse appuyée par de forts partenariats. Il remplit son objectif de former des juristes de haut-niveau. Si les parcours de la formation présentent en eux-mêmes de réelles qualités, et donnent une identité rare au master, il faut néanmoins s'interroger sur leur articulation. Compte-tenu du devenir des étudiants du parcours *Droit et contentieux des libertés* (*DCL*), des effectifs des deux parcours de la spécialité *Droit et contentieux publics*, et de la grande similarité des enseignements proposés pour les trois premiers semestres, une réflexion devrait être menée. Cela d'autant plus qu'est en projet un parcours en *Droit de l'énergie* ouvert seulement en M2 à destination, des étudiants du M1 *Droit et contentieux Publics* M1 *Droit et contentieux publics* mais aussi *Droit privé général*. Moins qu'une spécialité, le *Droit et contentieux publics* pourrait n'être qu'un seul et même parcours. De la même façon, dans la spécialité *Administration territoriale, sanitaire et sociale*, l'identité très forte du parcours *C3S* ainsi que ces effectifs certes fluctuants mais importants, ne met pas en valeur le parcours *CT* qui est, par ailleurs, à peine décrit.
L'articulation des parcours au sein de cette mention est à revoir comme en atteste cette présentation en deux « spécialités ». L'homogénéité attendue d'une mention fait défaut et interroge quant à sa pertinence au regard de formations davantage juxtaposées qu'intégrées.
Enfin, il est dommage qu'un master mention *Droit public* ne donne aucune donnée sur les étudiants ayant poursuivi en thèse.

MASTER ÉCONOMIE APPLIQUÉE

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master *Économie appliquée* de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) a pour objectif de former les étudiants à l'analyse d'informations économiques aux niveaux micro et macroéconomique au moyen de techniques quantitatives et informatiques, nécessaires au diagnostic économique, à l'aide à la décision, à la prévision et à la recherche.
Il s'agit d'un diplôme en deux ans, proposé en formation initiale, composant une première année (M1) unique, et une seconde année (M2) comprenant deux parcours : le parcours *Chargé d'études économiques et de marché* (*CEEM*) et le parcours *Europe, international, environnement et développement* (*EIED*). Les enseignements ont lieu en présentiel mais aucune information n'est connue sur le lieu d'enseignement. La formation est ouverte à la procédure de validation des acquis.
Ce master, présent dans le catalogue de formation de l'UPPA, possède un site Web qui décrit parfaitement la formation, mais l'adresse de ce site n'est pas indiquée dans la fiche. Par ailleurs, il existe un groupe Linkedin du master qui compte plus d'une centaine d'anciens étudiants inscrits et dans lequel les nouveaux étudiants sont automatiquement inscrits.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs poursuivis par la formation ainsi que les compétences à acquérir sont clairement définis et mis à disposition des étudiants et des partenaires, par différents biais tels que le catalogue de formation de l'UPPA, le site web, le supplément au diplôme et les réunions de rentrée. Le contenu de la formation est cohérent avec les objectifs visés.
Les deux parcours forment les étudiants à des postes d'analystes dans des domaines d'activités variés tels que les services économiques et financiers d'entreprises, banques, cabinets de conseils. Le parcours *CEEM* n'a pas vocation à déboucher sur une poursuite d'études, tandis que le parcours *EIED* peut mener au doctorat. La formation ne propose pas de certification professionnelle. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) n'est pas disponible, ce qui est regrettable. Par contre, la formation a obtenu un financement de six bourses d'excellence pour des étudiants du master (dotation de 8000 euros) grâce à son intégration au Programme d'Investissements d'Avenir au travers du programme ISITE pour son projet E2S (Solutions pour l'Énergie et l'Environnement) UPPA.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Économie appliquée* est le seul master en économie de l'UPPA ; le master *Économie appliquée* le plus proche se situe à l'Université de Bordeaux, mais avec des orientations différentes. Le parcours *CEEM* est le seul master de cette spécificité dans la région Nouvelle Aquitaine et Occitanie (il n'en existe que cinq au niveau national), tandis que le parcours *EIED* propose des enseignements originaux, communs seulement à deux autres masters au niveau national (au sein des Universités Paris Dauphine et Auvergne).
La formation est adossée à une unité de recherche, le Centre d'Analyse Théorique et de Traitement des données économiques (CATT), dont les membres interviennent au sein des enseignements. Le parcours *EIED* s'appuie sur les axes de recherches du CATT, tandis que le parcours *CEEM* s'appuie davantage sur les membres du CREG, laboratoire de gestion dont l'acronyme n'est pas précisé. Les étudiants de M2 sont conviés aux séminaires du CATT et y disposent d'un espace de travail, mais l'on ne sait pas selon quelles modalités ils peuvent l'utiliser. En outre, ce laboratoire accueille un nombre assez conséquent de stagiaires issus du master, majoritairement du M1, financés notamment par des bourses d'excellence obtenues dans le cadre du programme ISITE précité.
Des journées d'insertion professionnelle dédiées aux métiers auxquelles participent notamment d'anciens étudiants, ainsi que des conférences animées par des professionnels sont organisées, mais leur périodicité n'est malheureusement pas explicitée. En outre, au sein du M2 CEEM, environ 45 % des intervenants sont des professionnels. Le master ne bénéficie pas de convention ou accords de partenariat avec des entreprises ou institutions.

À l'international, en dehors des accords au niveau de l'Université, la formation n'a pas développé d'accords de coopération spécifiques. Aucun dispositif particulier encourageant la mobilité ne semble mis en place. La mobilité sortante semble nulle, aucune donnée chiffrée n'étant communiquée, et la mobilité entrante est très faible, deux étudiants au total ayant été accueillis sur les trois dernières années. L'obtention de crédits ECTS (*European credit transfer and accumulation system*) fait l'objet d'un processus formalisé.

Organisation pédagogique de la formation

Le master *Économie appliquée* comprend quatre semestres. La première année est commune, mais propose un début de spécialisation à travers un choix d'enseignements optionnels (trois matières à choisir sur six proposées à chaque semestre). La deuxième année est entièrement spécialisée. La validation du master permet la délivrance de 120 crédits ECTS.
La formation n'est pas adaptée à un public en alternance. Elle peut accueillir des étudiants en reprise d'études, mais n'est pas proposée en formation continue. Il n'est pas non plus possible de la suivre à distance. Elle peut accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières, via des dispositifs mis en place par l'UPPA. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est mise en œuvre de façon centralisée au niveau de l'Université.
Le master *Économie appliquée* n'est pas défini en blocs de compétences. Aucun portefeuille de compétences ou outil similaire ne semble proposé aux étudiants, ce que l'on peut déplorer. Le master prévoit des modalités pédagogiques relativement diversifiées, telles que l'évaluation par projets, des rapports et des programmes dédiés à la conduite de projet.
La connaissance du monde de la recherche se fait dès le M1 via la réalisation d'un mémoire de recherche, et l'analyse d'articles de recherche dans certains enseignements. Le mémoire de recherche est également obligatoire en M2 *CEEM*, et possible en M2 *EIED* si l'étudiant ne fait pas de stage. Le CATT offre chaque année des opportunités de stages aux étudiants de M1 et M2. Les modalités pédagogiques intègrent de la conduite de projet et du travail en équipe. La formation prépare à la poursuite en doctorat, notamment le M2 EIED si les étudiants optent pour un mémoire plutôt que pour un stage. Enfin, des relations semblent nouées entre les étudiants du master et le laboratoire, non seulement par les stages proposés au sein du CATT mais également via les séminaires de recherche auxquels sont conviés les étudiants du master.
Le M1 propose un enseignement d'insertion professionnelle. Certains étudiants participent à des programmes professionnalisants ponctuels. Un stage est obligatoire en M1 et en M2 *CEEM* ; le stage est optionnel en M2 *EIED*, un choix étant à réaliser entre stage et mémoire. Les modalités du stage sont exposées aux étudiants à travers un guide, et les modalités de l'évaluation leur sont communiquées. Des structures d'aide à l'élaboration du projet professionnel et à la recherche de stage sont mises en place au niveau de l'Université. Les étudiants étrangers ont, de l'aveu des responsables, des difficultés à trouver un stage ; mais il ne semble pas que des solutions soient particulièrement recherchées pour pallier ce problème, ce qui est regrettable.
Des cours d'anglais sont dispensés au sein des quatre semestres du master. Certains cours semblent dispensés en anglais, mais il ne semble pas y avoir de stabilité, les cours en anglais paraissant varier au gré des intervenants. Des certifications en anglais sont proposées au niveau de l'UPPA. L'Université dispose de partenariats internationaux, mais la formation n'en propose pas spécifiquement. On peut s'étonner du fait que le M2 *EIED* en particulier ne forme pas davantage à la pratique des langues étrangères ou à d'autres éléments en lien avec l'Europe et l'international.
Les étudiants disposent d'un espace numérique de travail. Les cours sont déposés sur une plateforme numérique. Divers logiciels, statistiques et mathématiques notamment, sont utilisés par les enseignants et accessibles aux étudiants via l'espace numérique de travail.
Le master *Économie appliquée* ne forme pas spécifiquement à l'intégrité scientifique, mais les étudiants sont sensibilisés à la question du plagiat, qui est abordée par certains enseignants qui peuvent recourir à un logiciel anti-plagiat lors des rendus de travaux.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est relativement diversifiée ; les intervenants sont variables selon l'année et le parcours. La liste des intervenants et leur qualité sont connues. En M1 et en M2 *EIED*, la majorité des cours sont assurés par des enseignants-chercheurs, tandis qu'en M2 *CEEM*, la majorité des enseignements sont réalisés par des professionnels ce qui est cohérent avec les objectifs visés par chaque parcours. Les compétences et responsabilités de ces professionnels sont en adéquation avec ces objectifs. Il semble que l'équipe pédagogique ait été formée à l'approche par compétences dans le cadre du déploiement de cette approche en licence, mais celle-ci n'ait pas encore été mise en œuvre au niveau master.
L'équipe pédagogique est pilotée par un responsable au niveau de la mention, un responsable du M1 et un responsable par parcours de M2. Le master dispose de moyens administratifs et pédagogiques, avec un secrétariat et des salles dédiées. Un conseil de perfectionnement stratégique au niveau de la mention se réunit tous les deux ans; un conseil de perfectionnement pédagogique au niveau de la spécialité se réunit en théorie une fois par an, mais la fréquence semble plus faible dans les faits. Le conseil de perfectionnement comprend des enseignants, étudiants, professionnels et personnels administratifs. Les conseils de perfectionnement sont

annoncés par courrier, et des comptes rendus, non communiqués, sont établis à l'issue de ces conseils. On ne sait pas si l'équipe pédagogique se réunit en dehors de ces deux conseils.
La constitution et les modalités de réunion du jury sont définies. Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et diverses, prenant la forme d'écrits, d'oraux ou de dossiers. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont en conformité avec les directives nationales. Il ne semble pas que des certifications attestant de l'acquisition de connaissances spécifiques soient délivrées aux étudiants. L'engagement étudiant ne semble pas faire l'objet d'une reconnaissance et aucune information ne nous est fournie sur la question. Les modalités de contrôle des connaissances ne semblent pas respecter un principe de seconde chance systématique, cela se réalisant au cas par cas, ce que l'on peut déplorer.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis par l'Observatoire au niveau de l'Université (ODE). Ce dernier centralise notamment la réussite des étudiants, et celle-ci est ensuite analysée par l'équipe pédagogique au sein des conseils de perfectionnement. Aucune information sur le recrutement des étudiants n'est disponible, ce qui rend difficile l'évaluation de l'attractivité de la formation.
Le devenir des diplômés est analysé par l'ODE qui réalise des sondages, mais à 30 mois après l'obtention du diplôme, ce qui ne permet malheureusement pas d'obtenir d'information sur l'insertion juste après la diplomation.
Aucune information n'est disponible sur l'évaluation éventuelle des enseignements, ni sur les modalités d'une telle évaluation si toutefois elle est réalisée. Le conseil de perfectionnement se réunit régulièrement et envisage des changements pertinents. Le master est labellisé par la cellule qualité de l'UPPA, ce qui implique le respect de certaines exigences, mais aucune information n'est donnée sur leur nature.

Résultats constatés

Il est très difficile d'apprécier l'attractivité du master *Économie appliquée*, aucune information n'étant disponible sur le nombre ou l'origine des candidatures. Les taux de réussite sont partiels, l'information englobant le nombre d'inscrits ayant validé totalement ou partiellement leur année. Le taux d'abandon est élevé, notamment en M1 et M2 *EIED*.
Les données sur la réussite des étudiants sont parcellaires. En M1, la proportion d'abandons est relativement élevée (entre 19 et 38 % selon les années). Le constat est identique en M2 *EIED*, avec un taux d'abandon de 12 à 50 % sur les trois dernières années, ce qui est surprenant pour ce niveau de diplôme. Aucune information n'est disponible sur les raisons relatives à ce constat. Enfin, le taux d'abandon est plus faible en M2 *CEEM* et affiche des taux plus classiques. Ces données restent à prendre avec précaution dans la mesure où le nombre d'étudiants est faible.
Les taux d'insertion professionnelle à 30 mois sont plutôt élevés, mais l'accès à l'emploi stable n'est pas systématique et la qualité des emplois occupés n'est pas toujours en adéquation avec un niveau M2. La durée de recherche d'emploi est variable mais peut dépasser les 12 mois.
Le sondage révèle un taux d'emploi relativement élevé pour le M2 *CEEM* (entre 83 et 91 %), mais seuls 65 % des étudiants environ ont un emploi stable ; en outre, la qualité des emplois n'est pas toujours en adéquation avec le niveau de diplôme. La durée de recherche d'emploi est élevée certaines années, 50 % des étudiants ayant effectué des recherches pendant plus d'un an. Le taux de poursuite d'études ou taux d'emploi 30 mois après l'obtention du M2 *EIED* est moyen (71 %) mais ce pourcentage doit être relativisé en raison du faible nombre total d'étudiants. L'insertion professionnelle ne semble pas faire l'objet d'une analyse particulière, ce que l'on peut déplorer.
La poursuite des études (on peut supposer qu'il s'agit de doctorat mais l'information n'est pas donnée) est classique : il est faible en M2 *CEEM* et plus élevé en M2 *EIED*, ce qui est cohérent avec l'objectif de la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un financement par des bourses d'excellence obtenues dans le cadre d'un programme ISITE obtenu par l'UPPA.
- Une formation unique en économie dans l'offre régionale.
- Une articulation forte avec la recherche.
- Une proportion élevée d'intervenants professionnels.

Principaux points faibles :

- Absence d'analyse des forts taux d'abandon constatés en M1 et M2 *EIED* (% à placer dans rubrique résultats).
- Un manque de données sur la réussite et sur l'insertion professionnelle.
- Peu d'ouverture à l'international.

Analyse des perspectives et recommandations :

Il semble urgent que le master *Économie appliquée* se saisisse de la question de l'abandon en M1 (15 sur 46 en 2017, 12/31 en 2018 et 7/36 en 2019) : une analyse approfondie devrait être menée afin d'identifier l'origine du problème, les seules sources sont ceux des enquêtes de l'Observatoire des étudiants (ODE). À la lecture des chiffres d'abandon, il est difficile de savoir si des lacunes ont lieu au moment du recrutement, ou si le contenu de la formation ne permet pas de fournir aux étudiants des outils-clés pour favoriser leur insertion. En outre, l'attractivité de la formation pourrait être renforcée, soit en intégrant davantage de spécificités au sein de la formation, soit en développant des partenariats à l'international, ce qui apparaîtrait notamment particulièrement pertinent pour le M2 *EIED*.

MASTER FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master *Français langue étrangère* (*FLE*), proposé par l'Université de Pau et des pays de l'Adour, se déroule sur quatre semestres sur le site de Pau. Son objectif principal est de former des spécialistes de la didactique du *FLE* (enseignement-apprentissage). Exclusivement en présentiel, il propose 578 heures de cours (cours magistral/travaux dirigés) de la première (M1) à la seconde (M2) année et une pratique du stage (275 heures) répartie sur les deux années. Le master est proposé en formation initiale et continue. Le master est ouvert à la procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Analyse

Finalité de la formation

Le dossier – très bien présenté et clair – donne plutôt ici des informations relatives à une communication interne maîtrisée sur les objectifs, les connaissances et compétences à acquérir, sur les débouchés visés, mais n'en fait pas une présentation synthétique. On les retrouve cependant dans le supplément au diplôme très bien renseigné. Le master y affiche un double objectif : former des professionnels de l'enseignement du *FLE* en France et à l'étranger; former des professionnels de la coopération culturelle et linguistique. Pour des raisons structurelles (sous-encadrement pédagogique et absence d'un professeur des Universités dans le domaine du *FLE*), la formation – qui est référencée au RNCP (répertoire national de la certification professionnelle) – ne peut afficher un objectif de recherche pour ses étudiants.

Positionnement dans l'environnement

Cette mention est née de la transformation récente (date non précisée) d'un parcours intégré à un master (*ALLC* : *Arts, lettres et langues et communication*) de la composante *SSH* (*Sciences Sociales et Humanités*). Bien référencée localement sur le site de l'UPPA et sur le portail national des masters, son ouverture internationale repose sur plusieurs partenariats dont le principal la relie à des Universités en Angleterre et en Écosse dans le cadre d'une convention régissant un double diplôme franco-britannique *(FLE/PGCE/PGDE – Français Langue Étrangère / Postgraduate Certificate in Education / Professional Graduate Diploma in Education*). Cela lui confère sans doute une originalité régionale (aucune autre formation *FLE* régionale n'est évoquée dans le dossier). Malgré l'impossibilité structurelle de développer la dimension recherche, cette formation, rattachée au laboratoire ALTER (Arts/Langages : Transitions & Relations) mène quelques actions qui entretiennent l'articulation enseignement-recherche au profit des étudiants, notamment grâce à l'axe de recherche d'ALTER intitulé *Arts du savoir* et grâce à des initiatives de la direction du master : projet de recherche en didactique des langues déposé et impliquant une contribution des étudiants, participation à la journée annuelle de réflexion sur la didactique de la langue française, participation des collègues à des colloques de didactique des langues, participation des étudiants à un colloque annuel en Espagne autour du *FLE*, invitation annuelle d'un enseignant-chercheur pour la formation des étudiants à la recherche. Les partenariats avec des associations et des entreprises locales, mais aussi avec des institutions éducatives locales et nationales, sont bien développés et participent d'un échange – concrétisé par des conventions entre le master *FLE* et ses partenaires – au profit de toutes les parties : avec le monde associatif (Le secours catholique, p. ex.), avec celui de la formation continu (Institut National de Formation et de Recherche sur la Formation Permanente), avec celui des établissements scolaires qui accueillent des élèves migrants dans le secondaire. Une relation très étroite existe avec l'Institut d'Études Françaises pour étudiants étrangers (IEFE), lieu d'une pratique de terrain privilégiée intégrée à la formation, en matière d'enseignement mais aussi de gestion administrative des centres de langues.
En plus du double diplôme franco-britannique (le nombre d'étudiants bénéficiaires n'est pas précisé dans le dossier), qui contribue à l'attractivité de ce master et offre des débouchés professionnels appréciables dans les pays du Commonwealth, d'autres partenariats sont établis avec des universités en Suède, en Chine, en Lettonie et au Vietnam, qui garantissent chacune une place de stage pour un étudiant de l'UPPA. Une tradition de mobilité entrante d'enseignants avec la Lettonie et la Chine renforce par ailleurs cette ouverture internationale.

Organisation pédagogique de la formation

Ce master ne dispose pas de parcours de spécialisation mais prévoit une dynamique appréciable de progression entre le M1 (focalisé sur un socle de connaissances et de compétences) et le M2 qui repose sur des UE (Unités d'enseignement) spécifiques en lien avec les futurs débouchés professionnels : Français Langue d'Intégration, Français sur Objectifs Spécifiques, etc. Le master ne propose ni formation en alternance, ni enseignement à distance, mais accueille des étudiants dans le cadre de la formation continue (reprise d'étude notamment). Il est par ailleurs en capacité d'accueillir et d'accompagner réellement des étudiants en situation de contraintes particulières (sport de haut niveau, handicap…). Plusieurs étudiants (nombre non précisé cependant) bénéficient du dispositif fonctionnel de la VAE. L'approche par compétences est envisagée pour la prochaine maquette. Un portefeuille de compétences est en cours d'élaboration à cet effet. En attendant, une diversification appréciable des modalités pédagogiques pallie ce manque. Deux stages sont obligatoires, l'un en M1, l'autre en M2. Ces deux expériences professionnelles sont encadrées entre autres dans le cadre de deux UE (31 heures au total). Les deux stages, le premier de 75 heures et conçu comme une initiation, le second de 200 heures se déroulant à l'étranger de préférence, font l'objet d'une rédaction et d'une soutenance dont les modalités précises sont connues des parties engagées. Des actions d'insertion professionnelle sont développées. Si la mention ne dispose pas d'enseignement en langue étrangère (ce qui est un peu dommage), la maîtrise d'une langue étrangère niveau B1 minimum est une condition *sine qua non* pour l'obtention du diplôme, pour des étudiants qui viennent essentiellement de filières de *LLCE* et de *LEA* (*Langue étrangère appliquée*) et qui suivent par ailleurs trois UE de langues étrangères (18 heures/22 heures chacune) sur les trois premiers semestres. Cette préparation à l'international est renforcée par la mobilité sortante (stage M2, double diplôme) et par une bonne mobilité entrante (existence d'un DU (Diplôme d'université) *FLE*, passerelle qui attire des étudiants étrangers dans la mention). Le numérique occupe une place importante aussi bien dans les pratiques pédagogiques que dans les apprentissages qui prennent en compte son intégration en vue des futures pratiques pédagogiques des étudiants.

Pilotage de la formation

Quant à l'équipe pédagogique, elle gagnerait à être renforcée dans l'avenir, afin de pouvoir assurer la diversification et la dimension professionnalisante de la formation. Les membres de l'équipe pédagogique (un professeur des Universités, deux maîtres de conférences, quatre PRAG/PRCE (professeurs agrégés, certifiés du secondaire) et quatre contractuelles) interviennent dans la formation qui compte par ailleurs des intervenants extérieurs, dont la liste et la qualité sont présentées en début d'année par la responsable de la formation. En ce qui concerne les moyens administratifs (assez faibles), le secrétariat pédagogique est partagé entre plusieurs structures. En outre, on constate un manque d'infrastructures (salles de cours, infrastructures numériques obsolètes). Cela contribue manifestement à alourdir la charge déjà conséquente d'une direction et d'une équipe pédagogique absorbées par les démarches administratives relatives au stage à l'étranger, aux partenariats et au double diplôme. Les responsabilités sont clairement établies aussi bien au niveau du master qu'à l'échelle des unités d'enseignement. En l'absence d'un conseil de perfectionnement qui devait être mis en place pour la première fois en mai 2020, deux organes de concertation tripartite (enseignants, personnel administratif et technique, étudiants) existent : une réunion pédagogique annuelle et des commissions paritaires bisannuelles.
Le dispositif qui encadre la réglementation des MCC (modalités de contrôle des connaissances et des compétences), jurys d'examen, seconde chance, crédits ECTS (*European credits transfer system*) est classique. Les informations sont disponibles dans le livret d'accueil à destination des étudiants. La valorisation d'un engagement étudiant est prévue, notamment au profit d'un public migrant (dispense partielle du stage de M1), mais elle n'est pas appréciée des étudiants qui préfèrent bénéficier de l'expérience professionnelle du stage.

Dispositif d'assurance qualité

La lecture du dossier laisse apparaître un bon suivi quantitatif et qualitatif des flux d'étudiants et la limitation forte de la capacité d'accueil de la formation. La réussite des étudiants est portée à la connaissance des participants à la réunion pédagogique et aux commissions paritaires où elle fait l'objet d'une analyse et de préconisations.

Résultats constatés

La formation est attractive, mais très sélective en M1 avec 250 à 350 (dossiers Campus France inclus) au regard du M2 avec 20 à 30 dossiers (candidatures extérieures). La capacité d'accueil est assez faible : 24 étudiants par niveau. Le taux de réussite est élevé en M1 et faible en M2. Cette faiblesse en M2 s'expliquerait notamment par le fait qu'un certain nombre d'étudiants soutiennent leur mémoire un à deux ans plus tard, en raison du prolongement de leur stage à l'étranger (opportunité d'une expérience professionnelle précieuse dans le domaine du *FLE*), quand ils ne finissent pas par y renoncer à force d'être restés trop longtemps éloignés des exigences de la rédaction très formelle du mémoire.

Un réaménagement judicieux de l'organisation pédagogique est envisagé avec la prochaine maquette pour tenter de remédier à ce problème. En ce qui concerne l'insertion professionnelle, le taux d'emplois « stables » (selon le dossier : 100 % travaillent dans le secteur d'activité de l'Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale', 38 % sont en CDI ou fonctionnaires, 50% en CDD et 13 % en profession libérale/ autoentrepreneur) s'est amélioré de 20 % en 2017 à 36 % en 2018. Le taux de diplômés en poursuite d'études est très faible : 0 % en 2017, 9 % en 2018. Ces chiffres se fondent sur une enquête qui a été réalisée en décembre 2019 et qui concerne les étudiants qui ont obtenu leur M2 en 2016 (nombre de répondants : 11; nombre de diplômés : 13).

Conclusion

Principaux points forts :

• Organisation pédagogique solide, cohérente et soucieuse d'une formation de qualité.

• Double diplôme franco-britannique.

• Engagement manifeste de la direction et de l'équipe pédagogique.

Principaux points faibles :

• Absence actuelle d'approche par compétences et de conseil de perfectionnement.

• Moyens matériels et humains insuffisant.

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention de master *Français, langue étrangère* est une jeune formation très dynamique, à encourager, avec un plan d'accompagnement progressif et clair, par des moyens humains et matériels. Elle fait preuve d'une capacité d'autoévaluation et d'organisation avec les moyens à disposition que la mise en place d'un conseil de perfectionnement permettra de formaliser.
Elle sera alors en capacité de développer un potentiel qui est perceptible, de donner plus d'envergure au double diplôme franco-britannique et pourquoi pas d'en créer à terme un deuxième dans une autre aire linguistique.

MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le Master *Géographie,Aménagement, Environnement et développement* (*GAED*), offre un parcours *Développement durable, aménagement, société, territoire* (*DAST*) comporte une double finalité : recherche et professionnelle et où la pluridisciplinarité tient une place importante.
Une co-diplomation transfrontalière existe avec l'Université de Saragosse.
Le master *DAST* est présent depuis la création de l'Université de Pau et des pays de l'Adour en 1970. Ce parcours est proposé en formation initiale et en formation continue.
L'accès à la formation est aussi possible par validation notamment des acquis de l'expérience (VAE). Cette formation, sur deux ans, est dispensée essentiellement en présentiel sur le site de Pau.

Analyse

Finalité de la formation

Le parcours *Développement durable, Aménagement, Société, Territoire* (*DAST*) du master *Géographie, aménagement, environnement et développement* (*GAED*) comporte un M1 et un M2.
La finalité du master est orientée vers la recherche et l'insertion professionnelle des étudiants, dans cet ordre, qui semble correspondre à l'histoire de cette mention et de ce parcours.
L'objectif de ce parcours est de former les étudiants au très large champ des métiers de l'aménagement et de l'environnement dans un contexte de développement durable intégré à l'action publique (politiques publiques des niveaux globaux à locaux), avec une dimension réflexive et comparative importante.
Les compétences générales que l'étudiant de master *DAST* doit acquérir sont, d'une part, la maîtrise des connaissances environnementales, aménagistes et des méthodes de travail associées. L'étudiant doit développer tout le long du master des connaissances théoriques (Développement durable, changements globaux). D'autre part, il doit être capable de maitriser tous les outils techniques quantitatifs comme qualitatifs du géographe et de l'aménageur.
Depuis 2011-2012 un co-diplôme transfrontalier a été mis en place avec l'université de Saragosse et l'équipe du master « Oronacion Territorial y Medioambiental » ce qui permet une mobilité étudiante pendant le M2 et un double diplôme de Pau et de Saragosse et une mobilité enseignante.
La construction du parcours est claire et facilement identifiable par les étudiants et les partenaires : les compétences visées, les modalités d'évaluation et les acquis d'apprentissage sont communiqués (syllabus).
Les débouchés sont cohérents et sont bien indiqués aux étudiants aussi bien d'un point de vue de l'insertion professionnelle que du point de de vue de la poursuite en thèse (au sein de l'UMR Passages).

Positionnement dans l'environnement

Le master *DAST* est présent depuis la création de l'Université et semble jouir d'une très bonne insertion dans son territoire. Il est clairement identifié à la fois pour les étudiants de 1e cycle de géographie, pour les partenaires professionnels et pour les structures d'accueil de doctorants lors des poursuites en thèse. En outre, il est inscrit clairement dans le schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de la région Nouvelle-Aquitaine.
Le master est inscrit dans un programme de coopération transfrontalière avec l'Université de Saragosse.
La relation avec l'UMR Passages (transformée en UMR Transitions Energétiques et environnementales (TREE) à partir de 2021) est développée, aussi bien suivant ses axes de recherche et leur usage dans le parcours qu'au travers de l'investissement des enseignants chercheurs statutaires de cette unité. Toutefois, ici comme à d'autres endroits du dossier, la lecture se fait par une longue approche historique et cette partie aurait gagné à être raccourcie.
Par ailleurs, cet historique a permis de construire des liens importants avec le tissu social, économique et institutionnel local. Le contact avec les professionnels aménageurs et le monde institutionnel est permanent : de nombreux stages et commandes sont proposés par les structures régionales.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée suivant les grands axes de l'UMR Passages à laquelle elle est adossée.
Le premier bloc, dit thématique, correspond tout particulièrement aux axes de recherche que développent les membres de l'équipe pédagogique au sein de l'UMR. Le second axe est méthodologique pour accompagner les étudiants dans l'acquisition de toutes les techniques et les savoir-faire nécessaires dans la maîtrise des métiers de l'aménagement des territoires et de la recherche. Le troisième bloc relève de la spécialisation de l'étudiant, suivant un volet professionnel ou recherche.
La formation s'organise principalement suivant des blocs de compétences : thématiques (9 UE en tout), méthodologiques (12 UE en tout), de spécialisation (4 UE en tout).
La formation est ouverte à l'international et intègre une certaine expérience des mobilités internationales entrantes et sortantes, par le biais de la co-diplomation avec Saragosse et les accords de coopération interuniversitaire surtout avec le Canada. Elle intègre des enseignements de langue, anglais et espagnol, qui sont mutualisés entre le M1 et le M2.
Les stages, au cœur de la formation, sont obligatoires en M1 et en M2. Ils s'effectuent entre deux et cinq mois pour le M1 et entre deux et six mois pour le M2.
La formation accorde une place spécifique au numérique dans l'enseignement (utilisation de base de données, cartes assistées par ordinateur, analyse statistique, traitement d'images et de photographies aériennes, systèmes d'informations géographiques) imposent de travailler sur des logiciels dédiés à l'aménagement, dans le but est d'acquérir les techniques et les savoir-faire nécessaires dans la maîtrise des métiers de l'aménagement des territoires et de la recherche.
Enfin, en développant des compétences particulières en matière d'approche scientifique, et en sensibilisant les étudiants à l'intégrité scientifique, le master semble bien former les étudiants à la poursuite en thèse.

Pilotage de la formation

La gestion du master ou fonctionnement de l'équipe pédagogique (budget, emplois du temps, service des enseignants, …) est assurée par deux enseignants chercheurs clairement identifiés, un gestionnaire pour le M1 et un autre pour le M2. Globalement, l'équipe d'enseignants chercheurs impliquée dans le parcours est nombreuse et suffisante. Représentant 80 % des géographes du département de géographie de l'Université, ils soulignent la place centrale en effectif du parcours à l'Université.
Le dossier indique clairement l'investissement, en matière de volume d'enseignement, des différents enseignants chercheurs et des professionnels au sein du master. Les contenus et les intervenants y sont nombreux et d'origines suffisamment variées.
Un conseil de perfectionnement stratégique et un autre pédagogique, composés des représentants d'enseignants chercheurs et d'enseignants, du personnel administratif, des étudiants et du monde socio-professionnel, sont bien présents. Le conseil de perfectionnement pédagogique se réunit une fois par an (en juillet) afin d'apporter des solutions aux problèmes soulevés ou bien réorganiser le quotidien de la formation (plannings des contrôles continus, de la répartition de la charge de travail, …). Le conseil de perfectionnement stratégique, réuni tous les deux ans, débat et réfléchit sur le futur de la formation et son adéquation avec le monde du travail.
La formation *DAST* est organisée d'une manière classique en contrôle continu avec des évaluations autant individuelles que collectives.
Par ailleurs, le dossier souligne le non accompagnement administratif : disparition du poste administratif du secrétariat master (secrétariat pour les trois parcours : *DAST*, *Tourisme et sociologie*), mise en place de la plateforme assez complexe Apoflux sans aucune formation des utilisateurs.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis aussi bien quantitativement que qualitativement. La réussite étudiante est connue des parties prenantes et fait l'objet de publications lors du conseil de perfectionnement stratégique. Celui-ci se réunit une fois par an.
Les enseignements sont régulièrement évalués par les étudiants.
Grâce à l'Observatoire de l'étudiant (ODE), la formation renseigne le devenir de ses diplômés, aussi bien en matière de poursuite d'étude qu'en matière d'insertion professionnelle. Les résultats sont analysés annuellement lors du conseil de perfectionnement pédagogique.

Résultats constatés

Les résultats sont globalement bons. Toutefois, le nombre d'étudiants a tendance (29 et 30 étudiants en M1 en 2016-2017 et 2019-2020/ 9 et 15 étudiants en 2017-2018 et 2018-2019). Cette variabilité semble être due au non renouvellement de postes administratifs en soutien à la formation. Elle semble aussi liée à une baisse du nombre d'étudiants en licence à cette période.

Le taux de réussite est bon avec régulièrement environ 75 % en M1 et 95 % en M2.
Enfin, le taux d'insertion est plutôt très bon avec un taux d'insertion global de 74 %. Dans ce domaine, la part d'emploi stable tend régulièrement à augmenter, ce qui est une bonne chose. L'échantillon est relativement bon avec 23 réponses sur 26.
Le chiffres fournis indiquent trois puis quatre étudiants qui poursuivent en thèse (environ 10 à 12 % du nombre d'inscrits) ce qui est encourageant étant donné l'orientation recherche du diplôme.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un positionnement thématique clair et d'actualité dans l'offre régionale de formation.
- Une équipe pédagogique importante et en accord avec l'ancrage disciplinaire du master.
- Un taux de réussite et d'insertion assez important.
- Une dimension recherche développée.

Principaux points faibles :

- Mise en place de la plateforme assez complexe Apoflux sans aucune formation des utilisateurs.
- Insuffisance importante de moyens administratifs.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *GAED* offre une formation pluridisciplinaire attractive et structurée suffisamment solide pour pouvoir perdurer. Les contenus et les intervenants y sont nombreux et d'origines suffisamment variées, de la même manière que tous les champs thématiques de la géographie et de l'aménagement sont abordés. La pluridisciplinarité est fortement ancrée. Les intervenants, les partenaires et les projets suivis soulignent l'ancrage important du master dans son département académique et dans son territoire. Toutefois, la longue histoire du master, bien présentée dans le dossier, semble indiquer un véritable manque de suivi et de soutien administratif pour permettre à ce master de se développer. Par ailleurs, il est souhaitable d'encourager plus la mobilité internationale des étudiants, en dehors de la co-diplomation, dans l'adaptation du master aux enjeux actuels. La dimension recherche est, quant à elle, bien présentée et constitue un débouché visiblement attractif auprès des étudiants.

MASTER HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master *Histoire, Civilisations, Patrimoine* de l'Université de Pau et Pays de l'Adour (UPPA) propose une formation pluridisciplinaire (Histoire, Anthropologie, Histoire de l'art, Archéologie) sur deux ans. Depuis 2017, elle comprend deux parcours différenciés dès la première année (M1) : *Histoire-Anthropologie* et *Arts, cultures et sociétés et Archéologie préventive* qui visent les métiers de l'enseignement et de la recherche dans les disciplines enseignées, mais aussi ceux des archives, de la documentation, préparent aux professions liées à l'archéologie préventive, à la gestion et de la conservation du patrimoine, des arts et de la culture. Délivrée au sein de l'unité de formation et recherche (UFR) Lettres, langues, Sciences Humaines et sociales (LLSHS), la formation comprend pour les étudiants un total de 510 heures d'enseignement, à quoi s'ajoutent deux mémoires de fin d'année et un stage d'une durée comprise entre 75 et 300 heures en deuxième année (M2). Les enseignements ont lieu sur le campus de Pau.

Analyse

Finalité de la formation

La formation pluridisciplinaire dans les champs de l'histoire, de l'anthropologie, de l'histoire de l'art et de l'archéologie vise à approfondir les connaissances et les compétences acquises dans plusieurs licences *Sciences humaines et lettres* (*Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, Sociologie, Droit, Lettres et Langues)*, ainsi qu'à développer des connaissances méthodologiques en lien avec les domaines de recherche des enseignants-chercheurs. L'accent est mis sur la recherche afin de familiariser les étudiants avec les attentes et les pratiques scientifiques. Dans ce sens, la formation implique très nettement les étudiants dans des journée d'études et les programmes du laboratoire auquel sont rattachés de nombreux enseignants. Malgré un gros investissement de la recherche dans la formation, la poursuite en doctorat reste limitée pour différentes raisons. L'organisation de la formation et le poids de la méthodologie de la recherche (ateliers, tables rondes, séances de méthodologie adaptée, manifestations scientifiques choisies dans un très large rayon)sont orientés vers l'acquisition d'un portefeuille de compétences propres à accroître les débouchés professionnels des diplômés qui sont conviés à des rencontres avec des professionnels. En M2, un stage obligatoire, mais d'une durée potentiellement très limitée (entre 15 jours et deux mois), donne lieu à un rapport présenté lors de la soutenance du mémoire de recherche. De fait, les métiers potentiels se situent dans le domaine de l'enseignement et de la recherche, du conseil et de la documentation (archives, archéologie…).

Positionnement dans l'environnement

La formation est issue d'une réorganisation du master *Cultures, arts et sociétés* qui a existé jusqu'en 2015 et qui proposait une spécialité professionnelle (« valorisations des patrimoines pour les collectives locales ») et plusieurs spécialités recherche et professionnelles en Arts, Histoire, Archéologie et Anthropologie. L'ouverture de deux parcours date de 2016. De fait, les objectifs visés (l'enseignement et la recherche dans les disciplines enseignées, les professions liées à l'archéologie préventive, aux archives et à la documentation) se heurtent à l'existence, dans le premier cas, des masters *Métiers de l'enseignement et de la formation* (*MEEF*), du master *Patrimoine et musée* de l'UPPA dans le second. Si les finalités sont différentes, la mention « *patrimoine* » dans les deux intitulés n'aide pas à la distinction. Les rapports avec le monde de la recherche sont forts et bien articulés (du plan local à des échelles nationale et internationale) : programmes dits « incitatifs recherche » (PIR) par l'établissement, soutien de la fédération de recherche « Espaces, frontières, métissages » et du Conseil de la recherche de l'Unité de formation et de recherche (UFR, lettres, langues, Sciences humaines).
L'adossement à l'équipe d'accueil ITEM (EA 3002), à l'antenne paloise de l'IRAA (USR 3155), ainsi que des partenariats avec d'autres laboratoires (antenne paloise de l'UMR Passages ; laboratoires palois ALTER, PDP) permettent d'associer les étudiants à de nombreux programmes de recherche financés et à des séminaires et journées d'études dans des thématiques très diverses qui sont listées en annexe : c'est un réel atout pour la formation. Il existe également des ateliers de formation par la recherche en archives (« Chantiers d'histoire », lauréat innovation pédagogique E2S 2016-2017 et reconduit depuis) et un séminaire international sur les cultures

politiques en péninsule ibérique et au Maghreb au Moyen- âge – CPIM–est ouvert aux étudiants du master depuis sa création en 2017.
Des liens académiques existent avec les universités de la nouvelle Aquitaine, particulièrement formalisés avec l'École supérieure d'art et de design des Pyrénées, avec des universités et des établissements d'autres régions (Nantes et Rennes, Chambéry, École des Chartes et Casa de Velasquez) ainsi qu'avec le monde ibérique. Des conventions ont été récemment signées avec l'Université Omar Bongo de Libreville (Gabon) et l'Université du Nord-Ouest de Xi'an en Chine, et, dans ce cadre, des échanges étudiants ont pu être réalisés (six étudiants gabonais et deux chinois entre 2016 et 2020). Par ailleurs si la mobilité étudiante entrante, même faible, est attestée, la mobilité sortante, de l'aveu même des porteurs du dossier, reste trop faible. Les programmes scientifiques sont cependant dynamisés par la présence régulière de professeurs invités en provenance d'Amérique latine, du Canada et de l'Europe de l'Est, dans le cadre de partenariats spécifiques (10 en quatre ans) : c'est un point fort à souligner. Sur le plan institutionnel, associatif et économique, les partenaires sont surtout locaux et régionaux, plus rarement nationaux (Institut national de recherches archéologiques préventives, par exemple). Ils contribuent efficacement à l'offre de stages qui peuvent déboucher sur des embauches. De ce point de vue, la formation a su tirer parti d'un environnement porteur.

Organisation pédagogique de la formation

La formation propose deux parcours dès le M1 : le parcours *Histoire-Anthropologie* tourné vers la recherche et le parcours *Arts, cultures et sociétés et Archéologie préventive* plus professionnalisant mais non sans liens avec la recherche. Un fort tronc commun unit les deux parcours : il regroupe les enseignements de méthodologie, d'outils de la recherche, de deux langues vivantes et des conférences de professionnels extérieurs au monde universitaire (archéologues, médiateurs culturels, conservateurs du patrimoine, responsables d'archives, etc.). La distinction entre les parcours se fait sur les enseignements de spécialité. La plupart des modules d'enseignement occupent les premiers semestres des deux années, permettant ainsi aux étudiants de consacrer la seconde partie de ces années à la recherche, à la rédaction d'un mémoire, à l'organisation d'ateliers, à la présentation de leurs travaux et à des journées d'études ainsi qu' au stage (en deuxième année). La part de l'écrit- malgré une attention aux exercices oraux- paraît importante dans l'évaluation qui se fait en contrôle continu intégral et comprend de nombreux comptes rendus des activités liées à la recherche. Si elle est logique et bienvenue, la mutualisation M1/M2 des enseignements communs aux deux parcours interroge davantage en termes de progression lorsqu'il s'agit des enseignements entre les deux années. La formation souffre d'un sous-encadrement (quatre PR en 2020) dû au non remplacement depuis 2013 de cinq PR et d'un MCF HDR (un décès, des départs à la retraite), sous-encadrement subi et qui pénalise la poursuite en doctorat, ainsi qu'un des parcours dans le choix des sujets de mémoire, de fait réduits dans certaines spécialités auparavant représentées.

Pilotage de la formation

La formation est pilotée par un enseignant-chercheur assisté par deux collègues responsables de parcours. La direction dispose d'un secrétariat qui veille au suivi des tâches administratives en rapport avec les services centraux et suit les étudiants dans leurs démarches de stages ou de mobilité. Des réorganisations de services décidées par l'établissement ont rendu délicat le fonctionnement du secrétariat en 2019.
L'ensemble de l'équipe pédagogique se réunit à la fin des semestres impairs avec les représentants étudiants afin de dresser un bilan et proposer des améliorations en termes pédagogiques et disciplinaires. À cette réunion s'ajoutent deux réunions annuelles de la seule équipe enseignante et un conseil de perfectionnement qui a lieu en juin. Même si sa composition est renouvelée régulièrement, on ignore le détail de sa composition et on ne dispose d'aucune précision sur l'évaluation des enseignements par les étudiants. Ce point ne semble pas remettre en cause l'efficacité d'ensemble du pilotage.

Dispositif d'assurance qualité

L'Observatoire de l'établissement fournit annuellement des données collectées sur le devenir des étudiants. Elles sont analysées collectivement par une commission paritaire et un conseil de perfectionnement pour contribuer à l'amélioration continue de la formation.
Le recrutement en M1 se fait sur dossier déposé en ligne par une commission d'enseignants des différentes spécialités et comprend une liste principale et une liste complémentaire. Le recrutement des étudiants étrangers se fait via Campus France selon les mêmes modalités. Les étudiants de M1 et de M2 sont réunis en début d'année pour être informés sur les emplois du temps, les programmes, les modalités d'évaluation. La diffusion des règles de capitalisation et compensation, la publication de la composition des jurys et des dates de délibération, de même que l'affichage du calendrier des examens et la communication des convocations pour les soutenances, se font conformément à la règlementation définie par la Charte des examens votée en date du 8 juin 2017 et mise en œuvre à la rentrée 2017. A cela s'ajoute un accueil et un suivi personnalisé. Une seconde chance est donnée aux étudiants qui n'auraient pas validé une unité d'enseignement (UE), malgré la compensation entre modules et entre semestres. Une seconde session pour la soutenance des mémoires qui

n'aurait pu avoir lieu au mois de juin, est proposée au mois de septembre et la situation professionnelle et personnelle des étudiants peut être prise en compte pour la dispense totale ou partielle de certains enseignements ou du stage.

Résultats constatés

La formation actuelle a évolué depuis 2016. Elle comprend annuellement une soixantaine d'étudiants en moyenne, M1 et M2 compris, avec une très légère tendance à la baisse depuis quatre ans. Le ratio entre les deux parcours s'équilibre désormais autour de 60 % pour le parcours *Histoire-Anthropologie* et 40 % pour le parcours *Arts, cultures et sociétés et Archéologie préventive*. Les taux de réussite atteignent 70 % - 80 % certaines années, les variations s'expliquent par le fait que les étudiants, souvent salariés, ont tendance à solliciter une année supplémentaire pour achever leur master. Pour les promotions 2016 et 2017, les plus récentes sur laquelle nous disposons de chiffres, entre 50 % et 65 % des diplômés sont en emploi et 20 % poursuivent en doctorat, ce qui est conforme à la double orientation de ce master. Les emplois relèvent majoritairement des métiers de l'enseignement.

Conclusion

Principaux points forts

- Une formation fortement adossée à la recherche.
- Des partenariats nombreux, académiques et professionnels.
- Des taux de réussite très satisfaisants.

Principaux points faibles :

- Un non-remplacement d'enseignants qui pénalise certaines spécialités (histoire de l'art antique et médiévale).
- Une absence de précision sur le positionnement local et régional de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Malgré des difficultés en termes d'organisation administrative et le non-remplacement de quatre enseignants, le master *Histoire, civilisations, patrimoine* propose une formation de qualité qui s'appuie sur de nombreux partenaires – y compris internationaux – et qui se distingue par un bon taux de réussite. La restructuration en deux parcours mise en œuvre en 2017, conformément aux recommandations formulées, a porté ses fruits : elle gagnerait désormais à s'accompagner d'une clarification de la situation de ce master dans l'offre de l'UPPA et de la mise en œuvre par l'établissement de moyens humains et matériels permettant de pérenniser son fonctionnement et ses résultats.

MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master *Langues étrangères appliquées* (*LEA*), parcours *Traduction, terminologie, documentation* (*TTD*) est un master trilingue (français-anglais-espagnol) à visée professionnalisante : métiers de la traduction/documentation, etc. Un double diplôme avec l'Université d'Alcalá en Espagne est proposé pour cinq étudiants (trois étudiants français et deux étudiants espagnols). L'enseignement s'effectue en présentiel sur le campus de Pau. La formation est dispensée en formation initiale ouverte à la formation continue et à la procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Analyse

Finalité de la formation

La formation vise à former des spécialistes de la traduction spécialisée et de la documentation avec des compétences complémentaires en terminologie et dans le domaine de l'interprétariat. Les objectifs d'apprentissage sont clairement présentés et clairement définis, tout comme le sont les compétences visées et le contenu de la formation (cf. supplément au diplôme). L'intitulé de la formation correspond aux contenus de la formation. L'information aux étudiants – par voie d'affichage, lors de la réunion de rentrée, sur le site internet de l'université – est adéquate et correspond bien à ce qui est attendu. Les débouchés en matière d'insertion professionnelle sont explicités et en adéquation avec les enseignements. On peut toutefois souligner que le débouché qui correspond à « la formation en langues pour entreprises ou en centres de langues » n'est pas en cohérence avec le contenu pédagogique de ce master, répertorié au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles), car – selon le tableau des unités d'enseignement – aucun cours ne porte sur la didactique des langues.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement dans l'environnement est bien délimité et également bien justifié. Il s'agit, au niveau local et au niveau régional, du seul parcours de master orienté vers la traduction spécialisée liée à des compétences en documentation. Un autre master de traduction spécialisé existe à l'Université de Toulouse – Jean Jaurès, mais est orienté vers la médiation linguistique. Le master proposé par l'Université de Bordeaux-Montaigne est plus orienté vers les langues appliquées aux affaires et au management, dans le domaine du vin, entre autres. Le partenariat entre le parcours *TTD* de l'UPPA et l'Université d'Alcalá lui permet en outre d'occuper une place originale et avantageuse dans le paysage universitaire régional. La formation s'appuie également sur un certain nombre de partenariats avec les entreprises locales, notamment pour l'accueil des stagiaires, mais aussi sous forme de tables rondes et de conférences organisées par les professionnels du secteur à destination des étudiants, sous forme de rencontres avec les anciens étudiants de la formation exerçant dans le secteur visé. Ceci correspond à ce qui est attendu d'un master à visée professionnalisante. Les enseignants-chercheurs de la formation travaillent sur différents domaines de recherche, la majorité au sein du laboratoire de recherche ALTER (Arts/Langages : Transitions & Relations). Cependant le recours au potentiel et aux activités de recherche de l'établissement est assez peu développé. Une mention est faite dans le dossier d'autoévaluation de sujets de glossaires de terminologie choisis en fonction des axes de recherche de l'Université, mais ceci ne correspond pas à une véritable association entre enseignement et recherche. Bien qu'il s'agisse d'un parcours appliqué, et à visée professionnalisante, la formation des étudiants par la recherche nécessiterait d'être développée, en prévoyant qu'ils assistent par exemple à des séminaires de recherche du groupe de recherche ALTER ou d'autres laboratoires de recherche du site, voire même, en les incluant, ponctuellement, dans des projets de recherche menés par les enseignants-chercheurs intervenant dans le diplôme.

Organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation est adaptée aux différents projets professionnels des étudiants et correspond bien aux attendus pour ce genre de diplôme. Elle permet l'accès par la formation continue et la VAE. Le dossier d'auto-évaluation précise que la formation est définie en blocs de compétences ; cependant, les intitulés de la maquette présentée en annexe sont organisés non pas en blocs de compétences, mais en activités d'enseignement (traduction, TAO : Traduction assistée par ordinateur, interprétariat, etc.). L'approche par compétences n'est pas développée en détail, les compétences et capacités attestées du parcours sont seulement présentées sous forme de liste en annexe. L'insertion professionnelle des étudiants se prépare au moyen de conférences, de tables rondes organisées par des experts, ainsi qu'au moyen de stages obligatoires en première année (M1) (quatre semaines minimum), et en seconde année (M2) (huit semaines minimum). Il conviendrait d'encourager les étudiants à effectuer des stages plus longs en M2 ; ceci semblerait plus cohérent avec les attendus de ce diplôme et la pratique assez largement répandue dans les autres masters de cette catégorie. La place accordée au numérique correspond à ce qui est attendu pour ce genre de formation (utilisation d'une plate-forme universitaire de partage de documents, TAO, etc.). Quant à la préparation des étudiants à l'international, la formation propose des dispositifs adéquats avec le double diplôme (Alcalá/Espagne) et les stages en M2 ; les expériences à l'international sont validées par des crédits ECTS (*European credits transfer system*). Les éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche ne sont pas explicités en ce qui concerne les acteurs de la recherche. La poursuite en doctorat est possible, par exemple au sein de l'école doctorale *Sciences sociales et humanités*. La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences transversales; le bureau d'aide à l'Insertion professionnelle accompagne les étudiants dans le processus de recherche de stages et il coordonne les actions de préparation à l'insertion professionnelle.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique présentée est diversifiée, plusieurs intervenants, de statuts et de professions diverses, prenant part à la formation. La formation a son propre responsable, mais elle est placée aussi sous la responsabilité du directeur de la CIF (Composante interne de formation) Master *Lettres, langues et cultures* du Collège *Sciences Sociales et Humaines*. La liste des intervenants est affichée. Les enseignants et intervenants extérieurs qui dispensent des enseignements spécialisés (TAO, sous-titrage, documentation) se présentent lors des réunions de rentrée. La part des enseignements confiés à ces intervenants extérieurs (traducteurs, interprètes, documentalistes) est en accord avec la finalité de la formation. Les emplois du temps sont conçus par les enseignants en charge de l'emploi du temps en licence *LEA* afin de garantir une cohérence (« car l'équipe pédagogique du master intervient aussi en licence, ce qui favorise la continuité entre la licence et le master »). La formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques adéquats : secrétariat mutualisé, salles informatiques mutualisées, laboratoires de langues. Un conseil de perfectionnement réunit tous les acteurs (secrétaire, enseignants, étudiants, intervenants professionnels, directrice-adjointe). Il établit des comptes rendus, les résultats sont communiqués à la commission formation et vie universitaire. Selon le dossier, qui toutefois ne fournit pas de compte rendu d'un conseil de perfectionnement, des modifications ont été effectuées au niveau pédagogique à la demande des étudiants : introduction d'un cours d'interprétariat en M2. En outre, des commissions paritaires réunissent l'équipe pédagogique et les étudiants.

Dispositif d'assurance qualité

Le dispositif d'assurance qualité décrit dans le dossier d'autoévaluation est complet et tout à fait clair. La formation met en place un processus d'auto-évaluation régulier, notamment au moyen des conseils de perfectionnement. Le dossier d'autoévaluation mentionne d'ailleurs que des ajustements du parcours ont été décidés en lien avec l'autoévaluation constante de cette formation.

Résultats constatés

Les annexes fournies au dossier permettent de constater une baisse du nombre d'étudiants inscrits à la formation : 23 étudiants en 2016 inscrits en M1, 11 en 2018, 14 en 2019 et 14 en 2020. Le taux de réussite en M1 s'est amélioré : 87 % en 2016, 50 % en 2017, 82 % en 2018 et 93 % en 2019. En M2, on peut également constater une baisse générale du nombre d'étudiants ; en revanche une hausse du nombre d'inscriptions peut être observée entre 2019 (huit inscrits) et 2020 (11 inscrits). Le taux de réussite en M2 s'est amélioré également : 82 % en 2016, 67 % en 2017, 92 % en 2018 (en attente des notes d'Alcala pour le taux de réussite de 2019). En ce qui concerne les poursuites d'études, seulement deux étudiants ont pris cette voie en 2014 (0 pour les trois années suivantes). Il n'est pas spécifié s'il s'agit d'inscriptions en doctorat ou d'inscriptions à d'autres formations. Les derniers chiffres concernant les taux de diplômés en emploi sont positifs : sur 14 diplômés en 2017, deux sont en recherche d'emploi et 11 sont insérés dans la vie professionnelle (cinq dans la catégorie 'Ingénieur, cadre, professions intellectuelles supérieures', trois dans la catégorie 'Emploi de niveau intermédiaire : technicien, agent de maîtrise, maîtrise administrative et commerciale', deux dans la catégorie 'Employé administratif d'entreprise,

de commerce, personnel de service', une dans la catégorie 'Personnel de catégorie A de la fonction publique'. Il s'agit des caractéristiques de l'emploi occupé au 1er décembre 2019, soit deux ans après l'obtention du diplôme). Sur 10 diplômés en 2016, deux personnes sont 'en recherche d'emploi', tandis que six sont insérés dans la vie professionnelle (trois dans la catégorie 'Personnel de catégorie A de la fonction publique', deux dans la catégorie 'Profession libérale', une dans la catégorie 'Personnel de catégorie B de la fonction deux ans après l'obtention du diplôme.

Conclusion

Principaux points forts :

• La place originale occupée dans le paysage universitaire local et régional.

• L'existence d'un double diplôme avec l'Université d'Alcalá.

• Le réseau dense de partenariats développé avec les entreprises/professionnels locaux.

• L'autoévaluation constante du master qui a conduit à des réajustements réguliers.

Principaux points faibles :

• La durée minimale obligatoire des stages de M2 trop courte.

• La place de la formation par la recherche trop peu présente.

• Insuffisance de l'approche par compétence.

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention de master *LEA* présente un parcours *TTD* original, bien ancré dans le paysage universitaire local et régional. Elle propose une ouverture à l'international, sous la forme d'un double diplôme avec l'Université d'Alcalá, qui mériterait sans doute, si c'est possible, d'être encore développée puisque le nombre d'étudiants pouvant participer à ce programme est limité à cinq. C'est également une formation qui s'appuie sur un réseau solide de partenaires professionnels. Il conviendrait d'augmenter la durée minimale obligatoire des stages en M2 afin de mieux préparer les étudiants à l'insertion professionnelle. Enfin, malgré la visée appliquée d'un tel parcours, les liens avec la recherche sont possibles, et mériteraient d'être développés, afin que les étudiants assistent à des séminaires de recherche organisés par le laboratoire ALTER par exemple ou participent ponctuellement à des projets de recherche menés par l'équipe d'enseignants intervenant dans le diplôme. L'organisation en blocs de compétence devrait être à l'avenir formalisée.

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGERES ET RÉGIONALES

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) propose deux parcours : *Politique, société, discours du domaine anglophone* et *Études hispaniques*. Les enseignements sont effectués en présentiel sur le site de Pau, ou à distance. Le public concerné est en formation initiale ou continue. Les objectifs scientifiques sont axés sur la recherche et l'approfondissement disciplinaire dans les aires culturelles et concernent aussi les carrières dans les entreprises (gestion de projets culturels, tourisme, communication). Les technologies du numérique permettent d'adapter cette formation aux besoins de publics divers (étudiants, alternants, stagiaires de la formation continue…). La mention *LLCER* est également ouverte à la validation d'acquis de l'expérience (VAE) et à la validation d'études supérieures (VES).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs scientifiques des deux parcours du master sont bien exposés ; ils sont marqués par l'interdisciplinarité et ils partagent la même structure de maquette. La consolidation des compétences linguistiques, communicationnelles et (inter)culturelles des étudiants, de même que l'acquisition d'une spécialisation progressive dans un domaine scientifique déterminé, constituent les objectifs affichés du diplôme. La formation vise en effet une insertion dans les domaines de l'enseignement, de la recherche, de la culture, du tourisme et de tout autre métier requérant la connaissance et la pratique à haut niveau d'une langue et des cultures qui y sont associées, au sein d'institutions publiques ou privées, en France et à l'étranger. Le doctorat et la préparation de concours de la fonction publique (enseignement et concours administratifs) constituent les principales poursuites d'études.

Positionnement dans l'environnement

La position de la formation dans l'offre globale au sein de l'établissement est affichée. Les passerelles entrantes et sortantes ainsi que les poursuites d'études possibles sont également précisées. La mention *MEEF (Métiers de l'enseignement,* de l'éducation et de la formation) constitue la principale passerelle pour les inscrits à la formation. Des partenariats institutionnels avec des universités transfrontalières et des programmes de recherche conjoints menés par le laboratoire d'adossement de la mention *LLCER* sont évoqués. Les liens avec l'Université de Saragosse sont mis en avant. Le positionnement de la formation au sein de la carte régionale ou nationale n'est pas explicité. Il conviendrait de préciser la particularité des deux parcours par rapport aux offres des autres universités de la région : notamment l'université Toulouse-II-Jean-Jaurès et l'université Bordeaux-Montaigne. Des interventions d'enseignants-chercheurs issus de ces deux universités sont d'ailleurs citées mais aucun partenariat n'a été formalisé avec ces établissements. L'articulation de la formation avec la recherche se fait essentiellement par la possibilité qui est offerte aux étudiants de prendre part aux manifestations scientifiques organisées par le laboratoire de rattachement des intervenants dans le diplôme, Arts/Langages : Transitions et Relations (ALTER), et de séminaires assurés par des professeurs invités. En dehors des stages professionnalisants, les conventions de stage signées avec des établissements scolaires publics ou privés de la région, et des interventions ponctuelles en séminaire de professionnels issus des milieux artistiques et culturels, les relations avec les mondes professionnel et associatif semblent limitées. La formation bénéficie de conventions Erasmus, favorisant essentiellement des mobilités sortantes vers l'Espagne et la Grande-Bretagne. L'acquisition de crédits ECTS (*European credit transfer and accumulation system*) fait objet d'un processus formalisé. En collaboration avec l'Université de Saragosse, l'UPPA propose des mobilités courtes. Les étudiants peuvent également partir en tant qu'assistants (étrangers) de langue ou comme lecteurs dans des universités partenaires. Un partenariat avec l'Université de Murcia a été formalisé en 2018-2019 et donne lieu à la délivrance d'un double diplôme.

Organisation pédagogique de la formation

L'offre de formation manque de lisibilité en raison de trop nombreuses mutualisations d'enseignement entre les deux parcours de la mention *LLCER*, voire avec la mention *ALC* (*Arts, lettres et civilisations*) et d'un panachage (choix, options) des enseignements, soit au niveau de la mention (trois Unités d'enseignement - UE), soit au niveau du domaine (trois UE). Le nombre d'heures dispensées en présentiel (168 en première année – M1 - et 90 en seconde année - M2) est également en deçà de ce que proposent des formations équivalentes. Les publics salariés ou à contraintes particulières (handicap, sportifs de haut niveau) peuvent bénéficier d'aménagements classiques pour la remise des différents travaux et mémoires de recherche, ou encore suivre la formation à distance. La mention *LLCER* est également ouverte à la VAE et à la VES. La formation a défini un référentiel de compétences transcrivant les UE en compétences, et propose une connaissance du monde de la recherche scientifique (colloques, journées d'études). Les stages sont valorisés et pris en compte par la formation, mais ils restent facultatifs, ce qu''il convient de regretter. Il conviendrait d'intégrer des stages obligatoires afin de construire un réseau avec des partenaires (entreprises, associations). Le numérique est présent sous des formes désormais classiques : ENT (Espace numérique de travail), plateforme Moodle, ressources documentaires. La mention de master est tournée vers l'international, la majorité des cours se fait donc dans la langue étrangère du parcours choisi. Le master dispose de partenaires universitaires à l'étranger mais la mobilité étudiante reste facultative. Une charte de non-plagiat est signée par les étudiants en début d'année ; le logiciel *Compilatio* est mis à disposition des intervenants.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique, clairement identifiée, est composée d'enseignants-chercheurs, professeurs des Universités et maîtres de conférence habilités à diriger des recherches. Les responsabilités administratives des deux parcours sont clairement organisées et présentées. Le pilotage se fait par le biais d'un conseil de perfectionnement qui est propre à la mention et associe enseignants-chercheurs élus issus de chacun des parcours, de représentants étudiants et de personnalités extérieures (les fonctions exercées par ces derniers n'étant cependant pas précisées). Les réunions annuelles du conseil de perfectionnement, mais aussi de l'équipe pédagogique et des organes de concertation, donnent lieu à la diffusion d'un compte rendu par le biais du secrétariat de la formation. Les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) et la constitution des jurys sont clairement expliquées et diffusées auprès des étudiants par divers canaux (diffusion et affichage par le secrétariat) et les enseignements de la mention incluent une description par compétences. Les certifications en langue proposées par le Centre de Ressources en Langues de l'UPPA, les dispenses totales ou partielles de certains enseignements pour reconnaître l'engagement étudiant ou encore la possibilité offerte aux étudiants de soumettre un nouveau devoir en cas de non validation d'une UE (deuxième chance) sont proposés par la formation.

Dispositif d'assurance qualité

Les données concernant les flux d'étudiants sortants sont collectées et examinées lors des conseils de perfectionnement. Le recrutement des étudiants est assuré par une commission d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation. Les données concernant la réussite des étudiants sont consultables sur le site de l'Observatoire de la vie étudiante (ODE) ; en revanche le dossier n'analyse pas ces chiffres en détail. En ce qui concerne le devenir des diplômés, un lien est indiqué dans le dossier. Il est regrettable qu'il n'y ait pas de commentaire sur l'insertion professionnelle dans le dossier, ni dans les annexes.

Résultats constatés

Les effectifs sont globalement plutôt faibles et semblent souffrir de la concurrence de formations semblables : 16 inscriptions au total en M1 (2019), 23 inscriptions au total en M2 (2019) ; 33 inscriptions au total en M1 (2018), 11 inscriptions au total en M2 (2018). Une majorité d'étudiants de troisième année de licence de l'UPPA s'est inscrite en Master *MEEF* ; en outre, il est indiqué que la sélection des candidatures via Campus France est plus stricte. Mises à part ces raisons, aucune analyse des chiffres fournis n'est cependant proposée dans le dossier. Les données transmises montrent, en revanche, une grande diversité du recrutement (Afrique, Amérique latine, Asie, Europe). Le taux de réussite s'est amélioré en M1 (de 33 % en 2016 à 48 % en 2018), en M2 le taux de réussite est resté plus ou moins stable (56 % en 2016, 50 % en 2017, 50 % en 2018). Ces taux de réussite semblent très bas et mériteraient des explications.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bon système de pilotage.
- Double diplôme avec l'université de Murcia (Espagne).
- Approche par compétences bien élaborée.
- Spécialisation et diversité de l'équipe pédagogique.
- Possibilité de dispense de la formation à distance.

Principaux points faibles :

- Taux de réussite faible.
- Manque d'ouverture sur le monde professionnel avec absence de stage obligatoire.
- Absence d'information et d'analyse concernant le devenir des étudiants.
- Séjours à l'étranger simplement facultatifs.
- Mutualisations entre les deux parcours trop nombreuses.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* propose une formation intéressante et diversifiée qui se fonde sur une approche par compétences. Il conviendrait, néanmoins, de réfléchir à une restructuration des contenus concernant les nombreuses mutualisations afin notamment de renforcer le positionnement régional de la formation. Le double diplôme qui est le fruit d'une coopération avec l'Université de Murcia favorise l'ouverture à l'international. Ce serait certainement intéressant pour ce type de formation, de rendre un séjour à l'étranger obligatoire. Il conviendrait également de renforcer les liens avec les entreprises, aussi en vue des stages qui pourraient être rendus obligatoires.

MASTER PATRIMOINE ET MUSÉES

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master *Patrimoine et musées* de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) propose une formation sur deux ans suivant un unique parcours qui, depuis 2019, peut être réalisé en alternance en deuxième année de master (M2). Ce master à vocation professionnelle est centré sur la maîtrise des méthodes et des outils liés aux métiers de la médiation et de la valorisation. Délivrée au sein du collège *Sciences Sociales et Humanités*, la formation comprend un total d'environ 1100 heures d'enseignement présentiel étudiant (cours magistraux et travaux dirigés), la rédaction d'un mémoire et la réalisation d'un stage de trois à six mois ou d'une année en alternance. Les enseignements ont lieu sur le campus de Pau.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs et cohérents. La formation, fondée sur un socle de culture générale et adossée à la recherche, vise à fournir des connaissances théoriques et pratiques permettant aux diplômés d'évoluer professionnellement dans le secteur des métiers de la la médiation et de la valorisation du patrimoine. Elle forme des cadres opérationnels en stratégie patrimoniale (planification), en maîtrise d'opérations de valorisation touristique (pilotage et conduite de projets) à destination de collectivités ou d'entreprises impliquées dans le développement culturel et touristique (collectivités territoriales labélisées Pays, Villes d'Art et d'Histoire, instituts culturels, châteaux, musées, parcs, agences de développement, sociétés d'économie mixte, etc.).
En cohérence avec ces objectifs, l'équipe pédagogique pluridisciplinaire (historiens, historiens de l'art, archéologues, anthropologues, ethnologues juristes géographes) est composée à plus de 30 % de professionnels extérieurs au monde académique pour associer enjeux, méthodes, outils et techniques.
La formation prévoit également un stage long de trois à six mois en fin de deuxième année, traduit ses enseignements en termes de compétences professionnelles à acquérir, de projets transdisciplinaires et offre depuis cette année une possibilité de formation par alternance en M2. En ce sens, elle répond entièrement à son objet.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Patrimoine et musées* de l'Université de Pau (UPPA) est l'une des dix formations nationales ainsi définies par la nomenclature officielle. Reconnu par la direction générale des patrimoines du Ministère de la Culture, il reçoit l'appui de l'Institut Occitan de Cultura et du Département de pilotage de la recherche et de la politique scientifique du Ministère de la Culture (DPRPS) en lien avec les programmes du laboratoire de recherche universitaire interdisciplinaire et transpériode de l'UPPA Identités, Territoires, Expressions, Mobilités (ITEM) qui rassemble les enseignants de la formation. Les étudiants sont étroitement associés à ses programmes scientifiques par le biais de séminaires et de leurs mémoires de recherche.
Au niveau régional, la formation se distingue du master *Tourisme* parcours *Aménagement et gestion des équipements*, Sites et Territoires touristiques (AGEST) de l'Université Bordeaux Montaigne par son domaine d'activités qui n'inclut ni la conservation préventive ni la régie des œuvres et la valorisation de l'architecture. Des liens existent cependant depuis 2008 et vont être formalisés à travers un partenariat d'ateliers partagés selon les spécificités de chacun afin de composer des équipes spécialisées en valorisation du patrimoine à Pau et en tourisme à Bordeaux.
Les partenaires actuels de la formation sont pour la plupart locaux et régionaux : ils alimentent par leur forte demande les stages effectués par les étudiants.
Au niveau international, un partenariat est en train d'être mis en place avec l'Université Laval au Québec (il a permis d'accueillir déjà cette année une étudiante de maitrise de cette université).
La Chaire Histoire cultures et patrimoine créée en octobre 2014 par l'UPPA consacre la volonté de l'établissement d'investir dans le domaine et la réussite de l'implantation de la formation dans un environnement régional au sens large.

Organisation pédagogique de la formation

La formation se déroule sur 4 semestres (deux années) et le dossier fournit une maquette très claire de l'organisation. La formation comprend la rédaction d'un mémoire de recherche en première année (M1) et un stage long (entre trois et six mois) en M2 avec un suivi d'insertion professionnelle. On note le choix pédagogique qui équilibre recherche et professionnalisation entre les deux années : le M1 privilégie ainsi à juste titre la recherche et les outils et connaissances méthodologiques, le M2, le stage ou la formation en alternance. Dans ce dernier cas, l'organisation des cours de M2 est quasi identique à celle de la formation initiale et des outils d'enseignement à distance ont été intelligemment mis en place, ce qui devrait permettre d'autres évolutions. Le choix a été fait aussi d'établir un référentiel de compétences et de traduire le contenu des unités d'enseignement en compétences professionnelles. Il existe de ce fait une progressivité entre les deux années dans la mise en œuvre de projets qui correspondent à une approche transdisciplinaire originale et intéressante. Ce dispositif (projet et blocs de compétence) et le contrôle continu intégral permettent le passage de la formation à l'alternance. Les matières abordées sont classiques dans ce type de formation et leur distribution équilibrée (droit, politiques culturelles, patrimoines -matériels et immatériels, valorisation, médiation, muséologie, communication visuelle, méthodologie de la recherche, outils numériques - construction et la mise en ligne de sites web et blogs en rapport -…). La limitation à une seule langue vivante, décidée par l'établissement, est regrettable malgré la tentative de compensation par la direction du master d'offrir des compléments en anglais. L'intervention d'enseignants-chercheurs et/ou de chercheurs associés vient nourrir les projets étudiants et sujets de mémoire en relation avec les programmes de l'équipe de recherche, ce qui est pertinent. Le stage long de trois à six mois s'accompagne fort utilement d'une soutenance à mi-parcours et d'un rapport de fin d'études, destiné à analyser les perspectives de carrière de chaque candidat à la suite du master.

Pilotage de la formation

La formation est co-dirigée par deux enseignants-chercheurs. Elle rassemble des enseignants-chercheurs en *Histoire, Histoire de l'art, Droit, Géographie, Urbanisme, Sociologie, Anthropologie et Informatique*. 30 à 50 % des enseignements sont assurés par les professionnels du secteur culturel et patrimonial, conservateurs, médiateurs, chargés d'études et de collections. La direction dispose d'un secrétariat qui veille au suivi des tâches administratives en rapport avec les services centraux et oriente les étudiants dans leurs démarches de stages en lien avec des enseignants référents. Un conseil de perfectionnement au niveau des deux années se réunit une fois par an. Sa composition n'est pas précisée, ses comptes-rendus sont déposés en ligne. Les étudiants de M1 et M2 élisent des représentants qui sont en relation étroite avec l'équipe de direction du master et les enseignants. Les étudiants sont sollicités anonymement pour évaluer les enseignements et l'équipe de direction consulte les étudiants sur la pédagogie, selon un calendrier qui n'est pas précisé mais qui semble régulier. Les résultats de ces évaluations sont ensuite discutés en réunion d'équipe afin de contribuer à l'amélioration continue de la formation. Les intervenants extérieurs sont associés, sans qu'il soit précisé à quelle occasion, à la conception et à l'amélioration des enseignements. Les jurys de soutenance de mémoire et de stage associent un enseignant-chercheur, le directeur de mémoire et un professeur ou un MCF-HDR, ainsi que pour les stages, le tuteur en entreprise. La soutenance n'intervient qu'après autorisation de l'enseignant-référent de l'étudiant. De fait le pilotage est conforme à ce qu'on peut attendre d'une formation de cette nature.

Dispositif d'assurance qualité

La capacité d'accueil a été fixée à 25 étudiants, le recrutement en M1 se faisant sur dossier (notes, lettre de motivation, CV détaillé). La capacité, les modalités ainsi que le calendrier de la campagne de candidature sont affichés sur le site de l'UPPA et du master et la candidature se fait obligatoirement en ligne. Selon les mêmes modalités les étudiants titulaires d'un master 1 peuvent candidater directement en M2 et des dispositifs existent pour les équivalences (titulaires d'un M1 en *Muséographie, aménagement et politique culturelle, métiers du patrimoine)* et les VAE. Le master publie une liste de prérequis et est ouvert à l'ensemble des licences du secteur *SHS* (en particulier H*istoire, Histoire de l'Art et archéologie, Sciences Politiques, Droit, Géographie et aménagement, Sociologie, Sciences de l'Homme, Anthropologie, Ethnologie)* ainsi qu'à certaines licences *Lettres, Langues*, licence *Langues et civilisations étrangères et régionales* et licences professionnelles du secteur culture et tourisme. La formation, à travers le suivi de l'insertion par l'UPPA, met progressivement en place un réseau d'alumni, intervenants et professionnels, permettant de guider les étudiants dans leur parcours futur.

Résultats constatés

Les taux de réussite depuis 2016 avoisinent en M1 et M2 les 100 %. Les statistiques fournies par le service de l'Université s'arrêtent à la promotion 2016 avec une évaluation à 30 mois des seuls sortants en M2. Il manque malheureusement des données annuelles (M1 et M2) permettant d'affiner l'image de la formation. Le taux de réponse est cependant de 100 % sur cette promotion, soit 22 étudiants. Le taux d'insertion professionnelle se situe à environ 61 %, ce qui pondéré par la durée de recherche du premier emploi est satisfaisant. 50 % des emplois sont des emplois publics intermédiaires, 25 % dans des entreprises privées et 25 % dans le domaine

associatif. Ce sont quasiment tous des emplois à plein temps, répartis également entre CDD et CDI (ou fonctionnaires). Les catégories d'emplois correspondent à celles visées par le master et le niveau de satisfaction des étudiants par rapport à l'emploi est élevé. On compte une poursuite d'études sans autre précision.

Conclusion

Principaux points forts :

- Le caractère professionnalisant du master qui a de très bons taux de réussite et d'insertion professionnelle.
- La constitution d'un réseau d'alumni sur lequel s'appuyer pour les stages et les intervenants.
- Un positionnement spécifique de la formation qui évite toute concurrence avec une mention similaire à Bordeaux.
- Une réelle ouverture de la formation aux étudiants de différentes filières, en formation continue et venant de l'étranger.

Principaux points faibles :

- Un nombre de partenariats internationaux trop insuffisant pour encourager la mobilité sortante.
- Un manque de données sur les poursuites d'études immédiatement après l'obtention du M2.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS :

Le master *Patrimoine et musées* de l'Université de Pau et des pays de l'Adour affiche de bons résultats et a une originalité qui en fait sa force. Il appelle cependant quelques remarques surtout formelles sur l'absence de certaines informations dans le dossier d'autoévaluation qui mettraient mieux en valeur une réflexion pédagogique que l'on sent réelle. Il serait par ailleurs utile de continuer à développer les liens internationaux, comme cela est en cours avec le Québec, et d'encourager les mobilités entrantes et sortantes par le biais de stages, d'échanges d'étudiants, voire de co-habilitations de diplôme. De même, si la recherche paraît très présente dans les enseignements, la présence de doctorants issus du master pourrait renforcer la position originale et l'expertise de celui-ci au-delà de sa sphère professionnelle et académique.

MASTER SOCIOLOGIE

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master *Sociologie* parcours *Transitions écologiques et numériques* de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) a été accrédité récemment en janvier 2019 avec une première ouverture en septembre 2020. Un parcours *Sociologie* orienté vers les questions de transitions numériques existait déjà au sein du master mention *Géographie* à l'UPPA. Il a été transformé en mention de master répondant ainsi à une forte demande des étudiants. L'objectif de ce master est de former des sociologues sur les processus de transitions écologiques et numériques, en vue d'une insertion professionnelle. La poursuite d'études en doctorat est possible pour les étudiants intéressés.
La limite des places est de 24 étudiants maximum pour mieux les encadrer et pour leur obtenir un emploi rapidement.
La formation est délivrée en présentiel sur deux années (M1 et M2) au sein du collège *Sciences sociales et humanités (SSH)* de l'université de Pau et des pays de l'Adour.

Analyse

Finalité de la formation

Les connaissances et compétences attendues sont bien exposées. Les contenus des enseignements ne sont toutefois pas encore précisés, ni dans le dossier d'autoévaluation ni en annexes, ce qui est peut-être compréhensible vu le caractère récent de ce master, créé en Janvier 2019.
Les emplois visés et les employeurs potentiels sont précisés dans le dossier d'autoévaluation et sont en forte cohérence avec la formation, ses objectifs et ses enseignements.

Positionnement dans l'environnement

Le master mention *Sociologie* est une mention du collège *Sciences sociales et humanités (SSH)* de l'Université de Pau et des pays de l'Adour. Ce collège héberge la Composante Interne de Formation (CIF) *Sciences Humaines et Sociales (SHS)* qui fonctionne à la manière d'un département.
Au niveau local et régional, le master n'entre en concurrence avec aucune formation des Universités les plus proches : Bordeaux, Toulouse ou Bilbao en pays basque espagnol.
Au niveau national, le dossier d'autoévaluation identifie les masters orientés vers les mêmes préoccupations en termes de transition écologique : celui de Caen, de Saint-Etienne, de l'Institut Catholique de Paris et celui de Paris Saclay ; ou en termes de transitions numériques : à Lille et Nice. Ces masters sont proposés dans des universités éloignées géographiquement et n'entrent pas en concurrence avec de celui de l'UPPA, qui répond à un besoin local, en s'adressant aux étudiants de la licence de sociologie de l'Université et en s'ancrant dans l'environnement socio-économique.
Enfin, la création de ce master et du parcours s'inscrit dans la logique de l'obtention par l'UPPA du label iSite : Energy Environment Solutions (E2S). Le master en donc pleinement en phase avec la politique scientifique et le positionnement de l'établissement.
Cette politique d'établissement ainsi que la mobilisation et le dynamisme des chercheurs *SHS* sur le thème de la transition énergétique se traduisent par la création à partir du 1er janvier 2021 d'une unité mixte de recherche (UMR) de l'UPPA, l'UMR TEE (Transition Energétique et Environnementale), à laquelle sera adossée le master. Les interactions de la formation avec l'environnement de recherche devraient ainsi être nombreuses, solides et pertinentes, mais aussi et surtout bénéfiques pour les étudiants au vu des objectifs de la formation.
Le master est également en lien avec son environnement socio-économique. Lors de la création du master, des partenariats ont été formalisés avec de nombreuses entreprises du secteur privé et avec des institutions et associations relevant du secteur public (Heliantis et Cosoluce, LumenAl, …). Ces partenariats, dont on ne sait pas pour chacun d'entre eux s'ils sont effectivement formalisés par des conventions, sont pertinents et là encore bénéfiques pour les étudiants, que ce soit pour des enquêtes de terrain, pour des stages, des visites d'entreprises ou pour bénéficier des compétences et de l'expertise des professionnels extérieurs qui interviennent dans la formation.

En ce qui concerne les partenariats avec des établissements étrangers, la gouvernance du master mention *Sociologie* travaille à la formalisation sous forme de conventions de collaborations existantes avec l'Université du Québec à Montréal et à Rimouski, ainsi qu'avec l'Université du Pays basque à Bilbao. Ces volontés de développement de partenariats sont à encourager.

Organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation est précisée et lisible. La mention de master comporte en M1 des enseignements fondamentaux et spécifiques, des enseignements techniques et d'ouverture vers le monde professionnel et des enseignements méthodologiques relatifs aux différents dispositifs d'enquête en sociologie, avec réalisation d'une étude empirique par groupes de trois étudiants. Cette logique se poursuit en M2 avec une spécialisation progressive affirmée, et la réalisation d'un stage de cinq mois et d'un mémoire de master. Cette architecture permet d'intégrer une spécialisation progressive dès le M1 et de structurer le parcours de l'étudiant sur les deux années de master.
Cette organisation parait cohérente avec les objectifs de la mention et du parcours. Les modalités d'enseignement sont classiques pour une formation de niveau master en sociologie. L'équilibre entre les cours magistraux, les travaux dirigés et les séminaires est respecté. Rien n'est dit cependant sur l'adaptation de la formation aux différents publics étudiants. La fiche RNCP n'est pas fournie, ce qui est regrettable d'autant que la formation développe fortement l'approche par compétences.
La professionnalisation, par le biais des divers enseignements, est très présente tout au long des 4 semestres ; on note notamment la réalisation d'une étude empirique pour une institution, une entreprise ou une association avec encadrement méthodologique de la part des enseignants. C'est clairement un point fort de la formation. Pour ce qui est des stages, ils sont obligatoires en M2, pour une durée de cin mois. Des précisions sur les modalités d'organisation et de suivi des stages sont apportées.
La place de la recherche dans l'organisation pédagogique est également centrale. Les étudiants sont formés à la recherche et par la recherche, notamment au travers des unités d'enseignements (UE) Intervention d'enquête en sociologie en première année et Recherche appliquée en deuxième année, avec rédaction d'un mémoire de fin d'études.
L'usage du numérique n'est pas renseigné, hormis le fait que la formation porte notamment sur la transition numérique. Il serait apprécié de préciser la place du numérique dans les modalités d'enseignement.
L'anglais appliqué aux sciences sociales est enseigné en M1 et en M2. La mobilité entrante et sortante, qu'elle soit enseignante ou étudiante, est une préoccupation de la formation pour les années à venir.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est bien diversifiée et sa composition est équilibrée entre les différents statuts (professeurs des Universités, maîtres de conférences, chargé de Recherche, contractuels, post-doctorant). Le nombre d'intervenants extérieurs est suffisant, leur niveau de compétence et de responsabilité sont précisés et sont cohérents avec la formation et les enseignements dispensés.
Un conseil de perfectionnement est mis en place. Sa composition respecte les attendus : les étudiants sont représentés, ainsi que des membres extérieurs et un membre du personnel administratif. La démarche d'amélioration continue implique donc l'ensemble des parties.
Les informations concernant les jurys sont diffusées aux étudiants, mais ne sont pas précisées dans le dossier d'autoévaluation. Il en est de même pour les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences.
Le dossier est en revanche très précis sur la structure de la maquette, qui est équilibrée entre les volumes horaires et les ECTS (*european credits transfer and accumulation system*) associés. Le supplément au diplôme est fourni en annexe descriptive.

Dispositif d'assurance qualité

Dans le dossier d'autoévaluation, il est précisé que les modalités d'évaluation des enseignements sont intégrées dans le dispositif d'évaluation interne de la formation, mais aucune autre information n'est fournie. Dans le même ordre d'idées, les modalités de recrutement ne sont pas précisées.
Pour ce qui est de l'avenir des diplômés et des effectifs de la formation, le tableau de bord en annexe ne semble pas concerner seulement le master *Sociologie*, puisque ce master a ouvert très récemment.

Résultats constatés

Ce domaine pourra être évalué après quelques années d'existence du master.
Néanmoins, les chiffres fournis en préambule du rapport tendent à faire penser que ce nouveau master attire les diplômés de licence : 34 candidatures en M1 pour 20 inscrits et 10 candidatures en M2 pour huit inscrits.
Ces chiffres sont prometteurs pour une première année d'existence.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une maquette des enseignements bien structurée, équilibrée et cohérente qui favorise la spécialisation progressive.
- Une place importante accordée à la professionnalisation.
- Une bonne formation à la recherche et par la recherche.

Principaux points faibles :

- Absence d'informations sur la mobilité internationale.
- Absence d'informations sur la place du numérique dans les enseignements.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Sociologie* de l'Université de Pau et des pays de l'Adour est une formation récente, qui a effectué sa première rentrée en septembre 2020. C'est une formation d'avenir qui devrait trouver toute sa place dans l'offre de formation de l'UPPA.
C'est en effet une formation à la thématique originale, sa structure est bien pensée, cohérente avec la politique de l'établissement et avec les besoins locaux.
Le dossier d'autoévaluation est complet sur la majorité des points abordés et permet de mettre en lumière le souci des responsables d'être dans une démarche d'amélioration continue, en intégrant à la réflexion l'ensemble des acteurs de la formation, dont les étudiants. Cependant, cette formation, qui forme les étudiants à la recherche et par la recherche, mériterait d'être plus précise sur la place du numérique dans les enseignements
Pour autant, l'évaluation est globalement très positive pour ce master qui est promis à un bel avenir.

MASTER STAPS « ENTRAINEMENT, PRÉPARATION PHYSIQUE ET MENTALE ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE »

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Le master STAPS *Entraînement, Préparation Physique et Mentale et Optimisation de la Performance* (*E2PMOP*) est une formation sur deux ans ayant pour objectif de former des intervenants de niveau cadre autour d'une double compétence croisant préparation physique et mentale. Elle ne comprend qu'un seul parcours et est assurée en présentiel au sein du Collège *Sciences Sociales et Humanités*. La formation comprend un total de 875 heures d'enseignement qui se répartissent pour un tiers en cours magistraux et pour deux tiers en travaux dirigés et qui comprennent deux stages en milieu professionnel et la préparation d'un mémoire. Les enseignements ont lieu sur le campus de Pau.

Analyse

Finalité de la formation

Le master *STAPS E2PMOP* de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) a pour objectif de former aux métiers de la préparation physique et mentale, en cohérence avec la fiche RNCP *"Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive* ".
Conformément aux recommandations consécutives à la précédente évaluation, le parcours *Prévention-Santé orienté Activités Physiques Adaptées (APA)* a été fermé à la rentrée 2019, l'offre de la formation a été resserrée sur un seul parcours et la maquette renforcée autour des compétences de l'optimisation de la performance. Les débouchés annoncés en termes de professionnalisation en sont clarifiés, même si une dualité subsiste entre la préparation physique et mentale pour le haut-niveau d'une part et le bien-être et l'entretien corporel des sportifs amateurs, vulnérables et de l'enfance (du secteur de la remise en forme aux centres de rééducation) d'autre part.

Positionnement dans l'environnement

La formation est bien positionnée dans l'offre de formation de l'établissement, offrant un débouché logique pour les étudiants ayant suivi la licence *STAPS* parcours *Entraînement Sportif (ES)*. Des passerelles avec le master *STAPS Métier de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation* (*MEEF*) sont mentionnées au sein du tronc commun, sans que l'on puisse apprécier la réalité des flux possibles entre les deux masters.
Le master *STAPS E2PMOP* se situe dans un univers régional assez concurrentiel (trois autres master *EOPS*) mais se distingue par un positionnement généraliste et polyvalent (préparation physique et mentale) tout à fait cohérent avec la taille de l'établissement et par l'attention portée à l'insertion professionnelle des étudiants. En revanche, l'ouverture d'un parcours *APA* en troisième année de licence *STAPS* à l'UPPA interroge par rapport au resserrement « sport-performance ».
Un partenariat international avec l'Université de Saragosse (Espagne) propose depuis 2015 une convention de double-diplôme : elle offre la possibilité d'une double orientation bénéficiant de la spécialisation de chaque établissement (sport-santé pour le Campus de Huesca, préparation mentale pour l'UPPA). Les flux d'étudiants diplômés (trois français, trois espagnols) gagneraient à être renforcés, en s'appuyant sur les ressources du programme Pyren qui est un axe stratégique majeur de l'UPPA.
La formation à et par la recherche, et la poursuite d'étude en doctorat (au moins une thèse par an) s'appuient sur le Laboratoire Mouvement, Équilibre, Performance et Santé (MEPS – EA 4445). Elle est cohérente avec le niveau de la formation et les spécialités de neuf enseignants-chercheurs composant l'équipe pédagogique.
Le master E2PMOP a établi des relations durables avec les acteurs socio-économiques environnants, qui gagneraient à être formalisées dans des partenariats conventionnés.

Organisation pédagogique de la formation

L'offre de formation, organisée sur quatre semestres est construite sur une maquette proposant 23 UE. Le dernier semestre de M2 est largement libéré pour permettre la réalisation d'un stage en milieu professionnel et la rédaction d'un mémoire. Le socle de connaissances et de compétences, sa traduction en blocs de compétences ou l'organisation calendaire ne sont pas décrits dans le dossier et il n'est pas possible d'en apprécier la logique et la lisibilité. Des modifications de maquette ont été apportées en 2019 : une explicitation des principales modifications réalisées aurait été utile.
Il n'y a pas de mutualisation à l'exception d'une UE commune avec le master MEEF. Il n'est pas précisé si une certification en langue est associée aux deux UE d'anglais.
Deux stages obligatoires (100 à 200 heures en M1, 100 à 300 heures en M2) sont proposés : dans sa fourchette basse, le volume d'heures semble insuffisant en termes de mise en situation professionnelle pour un niveau master. L'accompagnement à la professionnalisation s'appuie sur le service universitaire d'orientation et d'insertion (SCUIO) de l'UPPA : il gagnerait sans doute à être amélioré par des actions plus spécifiques menées par l'équipe pédagogique en lien avec ses partenaires.
La formation prend en compte la proportion importante (29 %) d'étudiants ayant des contraintes particulières (salariés, sportifs de haut-niveau) en mettant en place des aménagements. Dans cette perspective, le développement de ressources pédagogiques d'enseignement à distance mériterait d'être soutenu. Une seule VAE a été soutenue sur la période considérée.
La formation repose sur un double principe : l'approche par projets (qui gagnerait à être illustrée) et la formation à la recherche par la recherche (incluant une sensibilisation à l'intégrité scientifique) au cours des deux années de master aboutissant à la réalisation d'un mémoire de recherche académique. 70 % des doctorants du laboratoire MEPS sont issus du master *E2PMOP*. L'internationalisation est essentiellement liée au partenariat avec l'Université de Saragosse.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation est assuré par deux responsables pédagogiques bien identifiés. La formation dispose de ressources administratives et pédagogiques adéquates et bénéficie de temps de concertation. L'équipe pédagogique s'appuie essentiellement sur les compétences diversifiées des neuf enseignants-chercheurs (EC) (trois professeurs d'université, six maîtres de conférences) du laboratoire qui assurent 75 % des heures de la maquette et trois PRAG. Néanmoins, quatre EC assurent presque 60 % des enseignements, ce qui interroge en termes de charges et variétés des domaines d'expertise. Les intervenants professionnels extérieurs n'assurent que 15 % des heures, ce qui paraît encore insuffisant pour consolider la professionnalisation étudiante. Les modalités de contrôle des connaissances et compétences (jury, règles d'attribution, présence de notes éliminatoires, principe de seconde chance) sont bien établies. Un conseil de perfectionnement est réuni annuellement mais le dossier ne fournit pas assez d'éléments pour apprécier son rôle plus finement.

Dispositif d'assurance qualité

Depuis 2017, la mise en place d'une procédure de sélection à l'entrée du M1 a modifié les flux (passage de 50 étudiants à moins de 25 étudiants à l'entrée, passage de droit entre le M1 et le M2), avec un volume cumulé moyen de 42 étudiants. Le recrutement est opéré sur des critères clairs et cohérents avec les objectifs de la formation. La formation semble attractive (taux de recrutement de 16 %) et le M1 comprend plus d'un tiers d'étudiants extérieurs.
Les récents taux de réussite sont élevés (80 % en M1, 98 % en M2) et mis à disposition des candidats et du conseil de perfectionnement. Ils s'expliqueraient par la mise en place de la sélection en M1 : une comparaison avec les années antérieures semble confirmer cet effet. L'Observatoire de l'établissement (ODE) étudie le devenir des diplômés. Les taux d'insertion professionnelle sont satisfaisants (entre 88 % et 100 % hors poursuite d'étude). En revanche, seule la moitié des diplômés est recrutée sur un niveau cohérent avec le diplôme. La satisfaction des diplômés n'est pas analysée.
Le taux d'inscription en doctorat est faible et s'expliquerait par l'orientation majoritairement professionnalisante de la formation. Un supplément au diplôme est bien renseigné.

Résultats constatés

Le master *STAPS E2PMOP* bénéficie d'une attractivité satisfaisante. La mise en place d'une sélection en M1 à partir de 2017 a modifié la constitution des effectifs. Le recrutement de promotion resserrée (20 à 24 étudiants) va de pair avec une augmentation avérée d'étudiants ne provenant pas de l'UPPA : le taux d'extérieur passe de 2 % en 2016 à 36 % en moyenne sur la période 2017-2019.
D'un point de vue quantitatif, le taux d'insertion professionnelle est bon. Les secteurs de professionnalisation sont cohérents avec les objectifs de la formation mais le niveau d'emploi des postes est parfois inférieur à celui auquel prépare la formation. Il manque des informations précises sur les métiers occupés, en particulier pour

mesurer l'impact du resserrement de la formation autour de la préparation physique et mentale. Il serait utile d'étudier dans le futur le possible impact de la sélection en M1 sur la professionnalisation étudiante.
La poursuite d'études est assez faible (une thèse par an), ce qui peut être une conséquence d'un bon taux de professionnalisation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Des taux de réussite et d'insertion professionnelle très satisfaisants.
- Un bon positionnement dans l'offre de formation locale et régionale.
- Une bonne attractivité extérieure.

Principaux points faibles :

- Un manque de diversité des profils au sein de l'équipe pédagogique, en particulier de professionnels extérieurs au milieu académique.
- Une durée minimale de stage en milieu professionnel à rehausser .
- Un manque de lisibilité de l'approche par compétences.

Analyse des perspectives et recommandations :

Bien positionnée au sein de l'offre de formation locale et régionale, le master *E2PMOP* de l'UPPA est une formation généraliste ambitionnant d'articuler la préparation physique et mentale. Des liens avec les milieux socio-économiques pourraient être encore renforcées par une politique plus systématique de conventionnement et la création de réseaux. Au regard des indicateurs globaux, l'attractivité, la réussite et l'insertion professionnelle sont satisfaisantes mais il conviendrait de renforcer l'accompagnement professionnalisant afin d'augmenter le niveau d'emploi post-diplôme. L'organisation pédagogique gagnerait à être assouplie (ajustement de la maquette, développement du e-learning, mise en place de période d'alternance) afin de favoriser des stages longs voire le développement de l'apprentissage. L'approche par compétences et par bloc devrait être approfondie. Le partenariat avec l'Université de Saragosse est un réel facteur de différenciation pour la formation qui pourrait être davantage exploité.

MASTER TOURISME

Établissement(s) :

Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA

Présentation de la formation

Les objectifs du master *Tourisme* de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) sont déclinés en cinq points (maîtriser l'ingénierie touristique, améliorer l'expertise des étudiants en matière de transition touristique, privilégier l'innovation dans tous les secteurs de la formation, acquérir un haut-niveau de compétence dans la maîtrise des outils informatiques, former dans le domaine du tourisme transfrontalier avec l'Espagne).
Pour ne pas concurrencer le master *Tourisme* de l'Université de Bordeaux, tout en étant complémentaire, ce master s'est positionné autour du tourisme durable.
Ce master comporte principalement une dimension professionnelle mais prépare aussi à la poursuite d'études en thèse. Tous les parcours sont proposés en formation initiale et en formation continue. L'accès à la formation est aussi possible par validation notamment des acquis de l'expérience (VAE). Cette formation, sur deux ans, est dispensée essentiellement en présentiel sur le site de Pau mais irradie aussi sur les autres sites tels que Tarbes, Bayonne…

Analyse

Finalité de la formation

Le master *Tourisme* de l'UPPA comporte un seul parcours en deux ans, plus orienté vers l'insertion professionnelle que la recherche. Le dossier explique très bien la finalité spécifique de ce master « *Tourisme durable* » pour ne pas concurrencer celui du master *Tourisme* de l'Université de Bordeaux. Son objectif est de former des professionnels susceptibles de participer au développement touristique durable des territoires en accompagnant les acteurs publics comme privés, partenaires du master.
La finalité du master est déclinée en cinq objectifs précités qui sont détaillés de manière très claire : actions engagées, les réussites, les difficultés rencontrées, les initiatives pour dépasser les difficultés, les moyens développés pour réaliser les différentes actions, les indicateurs de performance des actions, les commentaires et avis extérieurs de satisfaction reçus de la part des partenaires.
Si la formulation en objectifs est intéressante, notamment dans le détail des actions mises en œuvre, elle amalgame des objectifs méthodologiques, professionnels ou encore plus fondamentaux et théoriques sans que leur importance respective dans la formation soit indiquée.
Les débouchés sont cohérents et sont bien indiqués aux étudiants aussi bien d'un point de vue de l'insertion professionnelle que du point de vue de la poursuite en thèse.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Tourisme* de l'UPPA est bien positionné dans son environnement local, au sein de l'UPPA, et régional, aussi bien en France (au sein de la région Nouvelle Aquitaine et vis-à-vis des autres masters de la région, et au sein du département des Pyrénées Atlantiques) qu'à l'étranger, au travers de son existence au sein de l'Euro-Région avec l'Espagne (comme l'indique l'objectif 5 réalisé grâce à un partenariat avec l'Université de Saragosse). Il vient compléter le master *Tourisme* de l'Université de Bordeaux.
Le master est aussi l'objet de plusieurs partenariats avec des universités à l'étranger (outre l'Université de Saragosse, l'Université de Trois-Rivières). La formation essentiellement professionnelle passe aussi par des conventions et des partenariats avec les milieux socio-économiques (Communauté de communes, Confédération Pyrénéenne du Tourisme, Maison de la Montagne, EDF, Banque du Tourisme du Crédit Agricole, Hôtel Accor).
Du point de vue de la recherche, les enseignants responsables du master sont membres de l'UMR (Unité mixte de recherche) Passages et le dossier mentionne clairement l'adossement de la formation aux travaux de recherche menés dans cette unité. Dans ce cadre, le dossier indique de manière détaillée comment les thématiques de l'UMR se retrouvent dans la formation et notamment la problématique de la transition environnementale et touristique. Toutefois, cette dimension recherche paraît trop développée par rapport à la réalité de sa présence dans un master *Tourisme* qui semble plus professionnel.

Organisation pédagogique de la formation

La construction du master est claire et facilement identifiable par les étudiants et les partenaires (existence de syllabus pour chaque EC et dans toutes les UE enseignées).
La formation est principalement structurée par des Ateliers d'Ingénierie Touristique (AIT) en M1 et en M2 qui se basent sur des thématiques différentes ou communes selon les années mais avec une progression dans la professionnalisation. L'année de M1 se concentre sur le début des plans d'action tandis que l'année de M2 est l'occasion de la mise en œuvre d'une démarche d'ingénierie touristique complète.
Ce fonctionnement est intéressant, mais il suppose de recourir à des sujets couvrant un large éventail de thématiques pluridisciplinaires pour que les étudiants puissent acquérir un maximum de compétences. En l'état, il nous semble que les thématiques utilisées sont quasi exclusivement situées dans le domaine du tourisme sportif en montagne et en moyenne montagne ainsi que dans celui des sports de nature.
La formation fait une place aux compétences transversales, notamment méthodologiques (dans le domaine de l'événementiel par exemple mais aussi dans le domaine des outils).
Les stages sont bien présents (trois mois en M1 et cinq mois en M2) et plus globalement la professionnalisation passe par des conventions et des partenariats avec les milieux socio-économiques (précités), ce qui conduit à un taux d'insertion de 57 % dans les six premiers mois de l'obtention du diplôme en entreprises privés ou dans les associations.
Par ailleurs, des accords de coopération avec des établissements étrangers encouragent la mobilité des étudiants et des enseignants et permettent la pratique de la langue en plus des cours dispensés en anglais et en espagnol à l'université (80 heures en anglais et en Espagnol). L'acquisition de compétences en langues étrangères permet une certification du niveau atteint par l'étudiant en fin de formation.
Les outils numériques liés au E-Tourisme ainsi que les perspectives offertes aux étudiants à l'échelle internationale sont bien présentés et de manière pertinente.
Quant à l'articulation formation-recherche, les objectifs de la formation s'inscrivent bien dans le projet de recherche du laboratoire Passages, futur laboratoire TREE, sur la thématique de la transition touristique comme « Changements climatiques et tourisme » avec des interventions de différents chercheurs dans la formation ; mais aucun étudiant ne poursuit en doctorat. Dès lors la recherche peut paraître occuper une place trop prépondérante dans le dossier (les travaux de l'UMR Passages sont longuement détaillés) par rapport à la perspective du master en matière de recherche qui est bien plus modeste.

Pilotage de la formation

La gestion du parcours est assurée par un enseignant-chercheur clairement identifié. De la même manière, l'équipe pédagogique et de pilotage, composée essentiellement d'enseignants-chercheurs et de praticiens (13 personnes avec un volume horaire en présentiel variant de 18 à 191 heures), est clairement présentée et les rôles respectifs indiqués.
Le dossier indique l'investissement, en matière de volume d'enseignement, des différents enseignants chercheurs au sein du master.
Un conseil de perfectionnement, est bien présent, composé de membres extérieurs et internes (enseignants, étudiants, personnel administratif, représentant du laboratoire de recherche, personnalités extérieures), organise des réunions régulièrement avec des comptes rendus. Il se réunit régulièrement avec publication des comptes rendus. En outre, différents organes de concertation réunissent plusieurs fois par an les acteurs extérieurs et les partenaires du master au sein de son territoire.
L'évaluation des moyens de connaissance et compétences est explicite et claire en respectant les réglementations et directives européennes. Qu'elle soit continue ou terminale, elle respecte le principe de seconde chance.
Toutefois, depuis l'installation du Master depuis 2019 dans des nouveaux locaux (site des Rives du Gave) les conditions des infrastructures se sont améliorées sauf en ce qui concerne le personnel administratif : manque cruellement de secrétariat ce qui pose problème à l'équipe pédagogique.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis aussi bien quantitativement que qualitativement par la formation. La réussite étudiante est connue des parties prenantes et fait l'objet de publications lors du conseil de perfectionnement. Celui-ci se réunit une fois par an.
Les enseignements sont régulièrement évalués par les étudiants.
Le dossier renseigne le devenir de ses diplômés, aussi bien en matière de poursuite d'étude qu'en matière d'insertion professionnelle. Des enquêtes sont réalisées auprès des anciens diplômés. Les résultats sont connus par la formation et fait l'objet de publications.

Résultats constatés

Le master accueille des étudiants de différentes licences générales (*Géographie/aménagement, histoire, sociologie, sciences économiques, gestion, droit, sciences politiques, STAPS, LEA…*).
L'enquête d'insertion se base malheureusement sur un échantillon relativement restreint (19 sur 28 étudiants) mais elle indique une insertion relativement fiable (50 % environ) conforme avec les réalités du secteur. En outre, l'emploi stable est en augmentation ce qui est encourageant. Les résultats sont globalement bons : 50 % ont un CDI, 40 % en CDD et 10 % en profession libérale, lors de la réalisation de l'enquête de 2019.
Aucun étudiant n'a poursuivi en doctorat, ce qui ce qui semble dommage compte tenu de la place que qu'occupe la recherche dans la construction du master et pour l'équipe enseignante.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une construction de maquette claire.
- Une position claire dans l'offre régionale de formation.
- Une bonne professionnalisation.
- Une bonne ouverture vers l'international.
- Une équipe pédagogique importante et en cohérence avec le thème de la formation, la transition.

Principaux points faibles

- Des projets pédagogiques professionnels trop orientés vers les sports de nature.
- Insuffisance de moyens administratifs.
- Absence de poursuite en doctorat.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Tourisme* est une formation structurée suffisamment solidement pour pouvoir perdurer. Les intervenants y sont nombreux et d'origines suffisamment variées. De la même manière, les intervenants, les partenaires et les projets suivis soulignent l'ancrage important du master dans son territoire mais aussi dans d'autres pays (Espagne, Canada).
Toutefois, les projets pédagogiques sont vraiment trop orientés vers les sports de nature, ou vers le tourisme sportif en montagne. Ce faisant, ils laissent à penser que le master serait positionné à l'interface de la géographie et des sciences du sport, ce qui n'est pas le cas.
La formation essentiellement professionnalisante ne prépare pas directement à la poursuite en doctorat mais ne l'exclue pas non plus (aucun doctorant pour l'instant). Une augmentation des moyens administratifs permettrait à l'équipe pédagogique de travailler dans de meilleures conditions.

Observations des établissements

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Affaire suivie par :
Hubert ALCARAZ
Directeur adjoint collège SSH, niveaux Master et Doctorat
hubert.alacaraz@univ-pau.fr

Pau, le 15 février 2021

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'évaluation des formations
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Objet : Observations relatives au rapport d'évaluation du champ de formations Sciences sociales et humanités

Monsieur,

A la suite à l'évaluation des formations de master du Collège SSH réalisée par les experts du Hcéres, nous tenions à vous adresser nos sincères remerciements pour ce travail dense, détaillé et approfondi qui permet de saisir les spécificités de l'offre de formation des seize mentions de masters que comprend le Collège SSH et le travail de restructuration de la formation initié depuis 2018.

Le rapport du Hcéres a été communiqué à l'ensemble des responsables de parcours et de mentions de masters du Collège afin qu'ils en prennent connaissance et puissent en tirer profit dans le cadre de la construction de la nouvelle offre de formation en vue de la prochaine campagne d'accréditation. A l'échelle du Collège, c'est à dire précisément du champ « Sciences sociales et Humanités », les analyses formulées, confirmant les orientations et les efforts engagés depuis plusieurs mois, n'appellent pas de précisions particulières. Au niveau des formations, quelques responsables de mention de master ont souhaité formuler des observations qui suivent afin d'apporter les éclaircissements auxquels invitaient certaines analyses des experts.

Le Président de l'Université,
Laurent BORDES

e2s UPPA
energy environment solutions

Observations relatives au Master mention : Droit notarial

Dans le rapport HCERES concernant le Master droit notarial (p.2 : pilotage de la formation, p.3 : conclusion du rapport), l'attention des rapporteurs sur le stage en M2 sera attirée sur le fait que sa durée d'un mois s'explique, outre par des considérations d'organisation de la formation sur deux semestres, entrecoupés d'une période d'examens sanctionnant le premier semestre et du stage qui suit ces examens, par la nécessité que la formation reçue en M2 soit achevée fin juin pour permettre une insertion immédiate des étudiants lauréats au sein d'une étude notariale afin de commencer, souvent dès juillet, leur stage en alternance de deux années prévu dans le cadre de la formation en vue de l'obtention du DSN ; formation qui débute en IFN au sein de l'université choisie par les étudiants dès le début du mois de septembre suivant. Une autre durée de stage en M2 serait déstabilisatrice de l'organisation de la formation. Une durée plus longue du stage en M2 n'est d'ailleurs pas souhaitée par le notariat impliqué dans la formation, lequel recrute en stage de deux ans la plupart des étudiants lauréats dès la fin de celle-ci, en vue de la préparation du DSN. Du reste, le stage prévu durant le M2 se prolonge en quelque sorte jusqu'à la fin juin en ce sens que les étudiants doivent préparer un rapport écrit de stage qu'ils doivent soutenir lors de la session d'examens du second semestre (grand oral) et qui porte principalement sur un acte notarié reçu en l'étude du notaire maître de stage, en accord avec ce dernier et sous la direction du responsable du Master doit notarial.

S'agissant encore du pilotage de la formation (p.2), le rapport relève une imprécision du dossier quant aux vacataires intervenant dans la formation, avec peu d'heures recensées, au vu du tableau reproduit en annexes. Les vacataires désignés sont des notaires et parmi les statutaires mentionnés, l'un est aussi notaire mais MCF associé. Cela étant, le tableau reproduit n'est hélas pas complet quant aux intervenants et les heures mentionnées ne correspondent pas à celles d'un enseignement annuel. Il est néanmoins vrai que la moitié des enseignements assurés en M2 le sont bien par des notaires, ainsi que par d'autres professionnels, notamment un expert-comptable, un mandataire judiciaire et un généalogiste.

Observations relatives au Master mention : Droit pénal et sciences criminelles

Pour les débouchés et la poursuite d'études, les éléments sont renseignés en fonctions des résultats et des données disponibles fournies par l'observatoire des étudiants de l'UPPA.

Le master droit pénal et sciences criminelles est rattaché pour la recherche au Centre de recherche sur la Justice Pénale et Pénitentiaire (CRJ2P/IFTJ), depuis le 1er janvier 2021.

Le taux d'échec dans le Master 2 droit de l'exécution des peines et droits de l'homme s'explique par la spécificité de ce master qui accueille en parallèle formation initiale et continue. Il faut compter avec quelques abandons des professionnels de l'administration pénitentiaire qui peuvent rencontrer des difficultés à concilier parfois leur activité professionnelle avec le suivi du master, à des surcharges d'activités, des mutations ou des changements de postes car le suivi du master pour tous les professionnels s'effectue sur deux années universitaires. Le programme d'enseignement et les UE ont été calibré pour coller au mieux aux besoins et aux contraintes des professionnels, sans pénaliser les étudiants en formation continue.

Le M2 se déroule à Agen, siège de l'Ecole Nationale d'Administration pénitentiaire.

Observations relatives au Master mention : Droit privé général et appliqué

La finalité prioritaire recherche du parcours droit privé général semble mise en doute dans le rapport d'évaluation du HCERES.

Ce jugement s'appuie sur plusieurs éléments :

1) Il est expliqué dans le rapport Hcéres (p.4 et début p.5) que tous les masters ont « un supplément au diplôme souvent très bien renseigné sauf le master droit privé général qui ne semble faire référence qu'à un seul parcours et ne fait pas mention des compétences acquises en matière de recherche dans la partie « exigences du programme » ;

2) Plus loin dans le rapport, il est indiqué : « *Les mentions de master sont toutes adossées à des laboratoires de recherche et connectées au monde socio-économique.* ***Certaines ont un parcours dédié à la recherche (…) ; D'autres masters affichent clairement un objectif professionnel tout en laissant la possibilité –utilisée très rarement –de poursuivre en thèse (…) A ce titre, le parcours Droit privé général du master Droit privé général et appliqué vise à préparer les étudiants aux différents concours et examens d'entrée en écoles professionnelles ou en thèse. Toutefois, son intitulé démontre bien son caractère volontairement professionnalisant : le droit privé y est « appliqué » . D'ailleurs, il ne fait pas mention des compétences acquises en matière de recherche dans la partie « exigences du programme » du supplément au diplôme***.

Observations : Il semble en effet que le supplément au diplôme ait disparu, sans que nous comprenions bien pourquoi et c'est très regrettable. Nous allons corriger ce point.
Pour autant, le master comporte bien deux parcours réunis sous l'intitulé « droit privé général et appliqué » : l'un théorique (droit privé général), l'autre appliqué (procédure et contentieux privé). Le titre fait en effet référence aux deux parcours (mais peut-être est-il ambigu).

Ces deux parcours sont clairement distingués par la finalité recherche de l'un et professionnelle de l'autre même si la différence n'est évidente qu'en M2 et plus particulièrement au cours du second semestre.
Le premier parcours « droit privé général » a et a toujours eu principalement une finalité recherche, d'autant plus évidente que chaque année, il alimente la majorité des demandes d'inscription en thèse ; jusqu'à la suppression des contrats doctoraux attribués par l'établissement, un contrat doctoral était spécifiquement affecté à ce parcours de master (au contraire de tous les autres parcours de master du champ droit privé).
Dans ce parcours général et théorique, les étudiants reçoivent une formation à la recherche (qui apparaît clairement à partir du semestre 3 (M2), alors que cette formation n'est pas délivrée aux étudiants du parcours professionnel et ils réalisent un mémoire de recherche qui les prépare directement à cette voie doctorale. Il y a donc évidemment des compétences acquises en matière de recherche.

D'ailleurs il est noté significativement à la page 8 du rapport HCERES, concernant l'insertion professionnelle que : *« en revanche, la formation Droit privé général et appliqué mène ses étudiants en thèse (18 depuis 2013 dont cinq sont devenus maîtres de conférences*). Ce constat peut paraître contradictoire par rapport aux analyses précédentes qui pointent le caractère professionnalisant du parcours de droit privé général.
Le rapport d'autoévaluation qui a été fourni au HCERES concernant le master droit privé général fait bien apparaître la finalité recherche du parcours droit privé général (cf. ce document établi en juillet 2020 et les paragraphes surlignés en jaune).

Ceci est clairement précisé dès la **page 3 de l'autoévaluation** :

> « La mention comporte deux parcours intitulés respectivement : « Droit privé général » d'une part ; « Procédures et contentieux privés », d'autre part. **Le premier parcours correspond à un parcours plutôt théorique préparant à la recherche** et **le second (procédures et contentieux privés) propose une approche plus pratique et professionnalisante**, les deux parcours étant largement mutualisés en M1 mais également au premier semestre de M2. »

Et un peu plus loin (point 1-1-b) :

> « La mention Droit privé général et appliqué a pour objectif d'ensemble l'approfondissement des disciplines fondamentales du droit privé sous l'angle théorique (parcours droit privé général) et sous l'angle pratique et contentieux (parcours procédures et contentieux). **C'est la seule spécialité parmi celles du master mention droit privé qui conserve une telle perspective généraliste**, pour **former des juristes polyvalents, capables d'adaptation mais avec l'objectif d'un niveau de réflexion théorique élevé, notamment pour les étudiants du parcours droit privé général qui doivent être en mesure de poursuivre en doctorat.** »

Enfin, il nous paraît important de signaler que si l'équipe pédagogique s'était interrogée avec sincérité sur l'opportunité de maintenir les deux parcours dans un contexte budgétaire très contraint, l'option a été prise très clairement et elle a été confirmée tout aussi clairement par le conseil de perfectionnement tenu le 28 janvier 2021 de maintenir les deux parcours qui répondent à des demandes différentes des étudiants.

Le parcours de droit privé général intéresse tout autant les étudiants que le parcours contentieux et ces derniers ont été opposés à une fusion et parmi l'ensemble des masters proposés en droit privé, c'est le seul parcours qui a cette finalité généraliste et recherche affirmée. Il a donc toute sa place dans l'offre de formation en droit privé.

Par ailleurs, fusionner les deux parcours ne permettrait pas de réaliser des économies significatives, si bien que le bilan est nettement en faveur d'un maintien des deux parcours.

Peut-être faut-il modifier l'intitulé du master pour supprimer les ambiguïtés qu'il semble faire naître, et impérativement remettre sur le site le supplément au diplôme qui n'y figure plus.

Nous pensons qu'il y a eu un problème d'information sur ce master DPG qui a nui à la bonne compréhension de la division en deux parcours et souhaiterions pouvoir faire valoir ces observations, car il apparait que dans le cas contraire, ce parcours essentiel à visée théorique et de recherche sera menacé.

Observations relatives au Master mention : Economie Appliquée

1. Analyse des taux de réussite

Le **Tableau des effectifs sur la dernière période** ne permet pas dans son format d'analyser correctement la question de l'abandon. Tel que le tableau a été construit, *le nombre d'abandons ou de sortants pour une autre formation* ne représente pas le nombre d'abandons ou sortants mais le nombre d'étudiants inscrits n'ayant pas validé leur année. Ce nombre englobe :

- des étudiants étrangers inscrits qui ne se sont jamais présentés à la formation (visa, raisons personnelles…);
- des étudiants qui n'ont pas validé leur année et ont redoublé ;
- des étudiants dont le stage de M2 s'est poursuivi au-delà de l'année universitaire et qui ont du se réinscrire l'année suivante pour validation du Master ;
- des abandons ;
- des sortants pour une autre formation.

Ainsi, par exemple, pour l'année 2016/2017, sur les 46 étudiants inscrits en M1, un nombre de 6 étudiants ne se sont jamais présentés à la formation ; 5 étudiants ont redoublé et validé leur M1 l'année suivante et seuls 4 étudiants ont abandonné.

Il faut noter que la qualité des dossiers des étudiants en provenance des universités étrangères est parfois difficilement appréciable, ce qui peut conduire ponctuellement à des taux d'échecs plus importants. Des dispositifs d'accompagnement pour ces étudiants ont été mis en place : mise à niveau en économétrie, travaux dirigés en informatique.

2. Partenariats à l'international

L'UPPA est depuis peu lauréate de l'appel à projets sur les universités européennes avec son projet UNITA pour Universitas Montium (lancement 11/2020). Ce projet allie l'UPPA avec l'Università degli studi di Torino (Italie), l'Université Savoie-Mont-Blanc, l'Universidad de Zaragoza (Espagne), l'Universidade da Beira Interior (Portugal), et l'Universitatea de Vest din Timişoara (Roumanie). Ce projet est un atout pour le master dans le développement de ses partenariats à l'international. Nous espérons pouvoir construire des cursus flexibles à travers les universités de l'Alliance, cursus basés sur une mobilité accrue, physique et virtuelle, grâce à de nouveaux outils et de nouveaux espaces numériques.

3. Conseil de perfectionnement et procédures d'auto-évaluation

Le master est labellisé par la cellule qualité de l'UPPA, ce qui implique le respect de certaines exigences qui sont disponibles dans le cahier des charges de la cellule qualité.

Dans le cadre de la démarche qualité, tous les enseignements sont évalués chaque semestre. L'avis de l'étudiant est en effet sollicité afin d'identifier des sources de progrès, faire évoluer la formation et l'adapter aux attentes. Cette évaluation des enseignements se déroule en ligne via la plateforme de l'ODE, en salle informatique sur un créneau dédié.

Les questions du recrutement des étudiants, des résultats de l'évaluation de la formation (dont le bilan des stages), de la réussite des étudiants et de leur insertion professionnelle sont analysées de façon approfondie dans le cadre des conseils de perfectionnement. En complément des données mises à disposition par l'ODE, nous utilisons les données disponibles sur la plateforme Apoflux (qui recense l'ensemble des candidatures) pour les analyses relatives au recrutement des étudiants. Nous disposons de contacts réguliers avec les anciens étudiants pour le suivi de leur insertion professionnelle (les anciens étudiants sont également invités pour les journées d'insertion professionnelles). Tous les comptes rendus de ces conseils sont transmis à la cellule qualité qui aide et conseille la formation sur tous les besoins relatifs à l'amélioration continue.

Observations relatives au Master mention : Patrimoine et musées

Nous avons pris en compte l'ensemble de vos observations sur le Master Patrimoine & Musées dans la demande de renouvellement à venir pour la rentrée 2022. Vous avez attiré notre attention sur deux points faibles, nous tenions à vous apporter quelques précisions afin d'étayer votre évaluation.

Sur la question des enseignements des langues et donc d'une plus grande ouverture à l'international de notre master, nous rejoignons votre regret sur le choix d'une seule langue. Comme vous l'avez relevé, en cours de contrat, à la demande de l'établissement lors de l'opération de retour à l'équilibre financier, nous avons dû réduire notre maquette d'offre de formation de 1500h à 800h. Lors de cette réécriture de la maquette nous avons dû malheureusement opérer des choix et, si dans la mouture initiale, les étudiants avaient l'anglais obligatoire et le choix d'une seconde langue, aujourd'hui il n'en demeure qu'une seule : ils choisissent entre anglais, espagnol ou occitan. Néanmoins pour pallier ce manque, nous précisons que l'enseignement des langues a été renforcé grâce à l'implication très active des enseignants du Centre de langues de l'UPPA. Les enseignements proposés sont totalement orientés sur les thématiques patrimoniales, muséales et culturelles. Les étudiants de première année doivent présenter, dans le cadre des cours de langues, leurs travaux de recherche dans la langue choisie et les enseignants en langues s'impliquent ainsi dans la valorisation des mémoires. Au niveau de la mobilité de nos étudiants, notamment dans le cadre des stages ou de l'apprentissage, la difficulté est avant tout financière. Une majorité des offres de stages à l'étranger, dont l'équipe de direction assure le suivi et la coordination, n'est pas rémunérée. Nous collaborons depuis plusieurs mois avec les services du CFA de l'UPPA sur la question de la mobilité internationale de nos futurs apprentis. Cette option financière et technique nous semble une piste très prometteuse. Nous tenons à préciser que les cours de politiques culturelles européennes pour nos étudiants de 2e année sont dispensés en anglais par un chercheur du laboratoire, de rattachement du master, ITEM. Les étudiants consultent des données scientifiques de haut niveau rédigées en anglais et doivent en fournir une analyse détaillée et écrite dans la langue de Shakespeare. Toute l'équipe du master a donc bien conscience de la nécessité d'encourager la mobilité internationale de nos étudiants et également des enseignants chercheurs. A ce titre, le partenariat avec l'Université Laval comme mentionné dans votre rapport est en bonne voie. Nous travaillons également à la formalisation d'un partenariat avec l'Université de Saragosse en Espagne et les enseignants-chercheurs du master s'impliquent très activement dans le projet UNITA regroupant des universités en Espagne, en Roumanie, au Portugal, en Italie et en France.

Au niveau de la composition du Conseil de Perfectionnement du master, la liste est déposée en ligne et validée par les instances dirigeantes du collège SSH. Le Conseil de Perfectionnement se réunit en janvier, avant le départ des étudiants de 2e année en stage ou sur leur lieu d'apprentissage, afin de faire un point complet sur les enseignements en présence des représentants étudiants et des professionnels. Ces moments sont essentiels à l'amélioration des contenus des enseignements mais également dans le renforcement des relations entre les socioprofessionnels et nos étudiants. Le Conseil de Perfectionnement compte des représentants des métiers de la valorisation et de la médiation des patrimoines: Pays d'Art et d'Histoire du Béarn des Gaves, Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées, ONAC, Ville de Pau, Fondation du Patrimoine, Fondation Crédit Agricole et Musée d'Ossau.

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Dans notre approche pédagogique, nous organisons les enseignements de 1e année autour des apports théoriques indispensables et de la réalisation d'un mémoire de recherche. La 2e année est structurée sur la gestion et le management de projets culturels (stratégie patrimoniale, mise en tourisme du patrimoine et communication multimédia). Les projets correspondent à des commandes de partenaires du master et ont été orientés, cette année, sur des sujets à portée transfrontalière et européenne (le projet européen BODHA sur les big data, et des études patrimoniales et touristiques de sites en Europe : les châteaux des Highlands en Ecosse, la Forêt Noire en Allemagne, les sites de la mémoire juive à Amsterdam aux Pays Bas et le patrimoine culturel de la ville de Newcastle en Angleterre). Les restitutions de ces projets ont été réalisées pour une partie en anglais et ont fait l'objet d'une évaluation par l'équipe enseignante du master. Notre orientation à l'international représente une réelle volonté comprise par les enseignants chercheurs, les intervenants, nos étudiants et les structures partenaires. Vos remarques nous encouragent à poursuivre activement nos efforts dans ce sens.

Au niveau de la poursuite d'études, les services de l'UPPA comme indiqué dans votre rapport assurent le suivi de nos diplômés. Une partie de nos étudiants choisissent de se spécialiser dans un domaine précis des métiers du patrimoine et des musées par exemple sur les outils numériques comme la réalité augmentée ou la médiation numérique. Notre master aborde ces problématiques contemporaines mais ces outils très techniques nécessitent un approfondissement par des formations spécialisées en programmation numérique. Une partie de nos diplômés choisissent également de passer les concours de la fonction publique notamment d'attaché de conservation. Notre master compte un volet d'heures pour nos étudiants M2 en apprentissage sur la préparation à l'épreuve de la note de synthèse mais il est nécessaire de compléter cette première approche par une préparation sérieuse aux concours avec les services du CNFPT ou un master spécialisé.

Nous tenons à rappeler que notre master prépare nos diplômés non pas à la poursuite de leurs études par un doctorat mais bien à leur insertion professionnelle dans les métiers de la valorisation et de la médiation des patrimoines. Nous encourageons nos meilleurs éléments à envisager des poursuites d'étude en thèse notamment par la procédure des bourses CIFRE. Nos diplômés étant issus d'un master professionnel ne sont pas prioritaires sur les dispositifs classiques de bourse de thèse. Le calendrier des stages longs entre février et fin septembre (date d'obtention de leur master) ou de l'apprentissage ne leur permet pas de rentrer dans ces dispositifs.

Les doctorants et les post doctorants du laboratoire ITEM peuvent, selon leurs thématiques de recherche et leurs disponibilités, être sollicités pour participer à nos enseignements notamment en 2e année dans le cadre des projets tuteurés. Nous privilégions par ailleurs l'intervention d'anciens étudiants du master en poste dans des structures en lien direct avec les métiers du patrimoine et des musées. Nos effectifs pour cette rentrée 2020 ont été renforcés par la signature de six contrats d'apprentissage et dix contrats sont en cours de négociation pour la prochaine rentrée. Les structures d'apprentissage, partenaires de notre master, envisagent le dépôt, dans un proche avenir, de projets de thèses via le dispositif de bourse CIFRE. La formation par l'apprentissage représente une réelle opportunité pour nos étudiants d'une insertion professionnelle plus rapide et d'une poursuite en thèse financée. On a noté que 80% des apprentis de l'UPPA, toutes formations confondues, trouvent un emploi dans leur domaine de compétences dans les 6 mois suivants la fin de leur formation.

Espérant vous avoir apporté un éclairage sur les points à améliorer, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux.
Patricia Heiniger Casteret et Christel Venzal, codirectrices du Master Patrimoine & Musées

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

<u>Observations relatives au Master mention</u> : Tourisme

Suite à la lecture du bilan du Master Tourisme réalisé par vos services, l'équipe pédagogique tient à apporter les observations suivantes :

Première observation liée à l'organisation pédagogique de la formation : il est précisé dans ce paragraphe à propos des Ateliers d'Ingénierie Touristique (AIT), que *« les thématiques utilisées sont quasi exclusivement situées dans le domaine du tourisme sportif en moyenne montagne ainsi que dans celui de sports de nature »*.
Il nous semble que cette appréciation est exagérée dans la mesure où d'autres thématiques ont été abordées durant les cinq dernières années. Le tableau ci-dessous présent dans le rapport en apporte la preuve puisque sur 13 AIT réalisés entre 2016 et 2021, le tourisme sportif en moyenne montagne et les sports de nature n'en représentent que trois (en rouge dans le tableau).

TABLEAU DES MISSIONS ABORDEES DANS LES ATELIERS M1 ET M2

Années	M1 S7 et S8	M2 S9	M2 S10
2016-2017	Réponse à une commande du Conseil Départemental en lien avec le projet POCTEFA INTURPYR : travail sur les clientèles touristiques transfrontalières évoluant dans les Pyrénées béarnaises côté français, l'Alto Gallego et la Jacetania côté espagnol. Au semestre 2, propositions d'axes stratégiques en prolongement des diagnostics posés au S1	Concevoir un événement touristique innovant autour des sports de nature pour la destination Shawinigan/Mauricie (Québec)	Tourisme et ubérisation dans un échantillon de villes moyennes. Quelles opportunités ? Quelles limites ? Quelles réponses publiques ?
2017-2018	Travail en collaboration avec le CD 64 et dans le cadre du projet INTURPYR : au S1, diagnostic territorial de 5 espaces touristiques béarnais suivi au S2 de propositions d'orientations stratégiques tournées vers les sports de nature.	La conception et l'organisation d'un trail urbain dans l'agglo paloise afin de contribuer à l'amélioration de l'attractivité touristique de la destination.	Projet de création sur Pau Rives des Gaves d'un « campus dédié voyages, loisirs et sports »
2018-2019	Réponse à une commande du service du développement économique de la CAPBP sur les opportunités offertes par la filière cheval : comment faire des activités équestres des leviers de déploiement de produits et de séjours orientés tourisme, sports et santé sur / autour de l'agglomération de Pau Pyrénées	Le développement touristique de l'île d'Evia en Grèce par le biais des Sports de Nature	Quels produits pour une agence de voyage dédiée tourisme durable (slow, nature…) rentable <u>et</u> créatrice d'impacts positifs pour les populations et les territoires concernés ?
2019-2020	Appui au lancement d'une agence de tourisme Sports nature	La transition touristique en moyenne montagne : le cas des trois vallées béarnaises (Aspe, Baretous, Ossau)	
2020-2021	Elaboration d'un projet d'itinérance sensible en vallée d'Ossau	Analyse des usages et valorisation touristique du Domaine de Franqueville à Bizanos (64)	

e2s UPPA energy environment solutions

Deuxième observation à propos du pilotage de la formation : il est écrit dans le rapport que *« l'équipe pédagogique est composée de 13 personnes et qu'il s'agit essentiellement d'enseignants-chercheurs »*. Il convient de relativiser cette appréciation qui laisse penser que le master Tourisme est bien doté en ressources humaines, ce qui n'est pas le cas. Nous manquons au contraire de chercheurs. Quelques précisions s'imposent donc ci-dessous:

- La première est que les enseignants titulaires assurent 522h sur les 800h imposées par la maquette du Master et qu'un déficit de 278h est donc présent.
- La deuxième est que si l'équipe comprend 13 personnes seulement trois sont réellement investies dans la formation (à hauteur de 129h, 191h et 66h). Les autres enseignants-chercheurs titulaires présents dans le master ne réalisent que de faibles volumes horaires car ils sont davantage impliqués sur d'autres masters de l'UPPA (dans le Master Valorisation du Patrimoine dont elle assure la co-responsabilité), ont bénéficié d'une décharge horaire pour assurer des responsabilités administratives (direction adjointe de l'UMR Passages de 2018 à 2020), ou sont rattachés à un autre établissement (MCF à l'IUT de Tarbes). Par ailleurs, plusieurs intervenants sont des personnels du second degré, PRCE ou PRAG, détachés à l'UPPA ou dans un autre établissement (ESTIA Toulouse). Enfin, trois intervenants réguliers ne sont pas titulaires.
- La troisième est que le nombre de chercheurs dans le master tourisme est extrêmement limité, ce qui constitue précisément le point faible de la formation, puisque l'équipe pédagogique compte seulement 4 enseignants-chercheurs titulaires à l'UPPA, sur 13 enseignants au total. Ce faible nombre nous pose des problèmes d'enseignement par rapport à la maquette et par rapport au suivi des travaux des étudiants.

Troisième observation : Le master Tourisme n'est resté dans les locaux de la CAPBP (site des Rives du Gave) qu'une année et connaît de nouveau depuis la rentrée 2020 des conditions d'enseignement peu reluisantes (pression sur les salles, équipements vétustes, connexion wifi déplorable…) associées à un déficit considérable en personnel administratif de secrétariat, depuis la restructuration dans le collège SSH.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation à l'étranger

2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr @Hceres_ Hcéres